This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LANE MEDICAL LIBRARY STANFORD

A 311 H
B 68m
1878

LANE

MEDICAL LIBRARY

Seidel Collection

HISTORY OF MEDICINE
AND NATURAL SCIENCES

AMERICAN BANK NOTE CO. UTHO.

MAKÒTA RADJA-RÀDJA

OU LA

COURONNE DES ROIS

Droits de reproduction et de traduction réservés.

Saint-Quentin. — Imp. Jules Moureau.

MAKÔTA RADJA-RÂDJA

OU LA

COURONNE DES ROIS

PAR

BOKHÂRI DE DJOHÔRE

TRADUIT DU MALAIS ET ANNOTÉ

PAR

ARISTIDE MARRE

Secrétaire général de la Société académique Indo-Chinoise de Paris
Officier de l'Université de France
Associé étranger de l'Académie des Zelanti d'Aci-Reale
Membre de la Société asiatique.

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, 25, QUAI VOLTAIRE

MDCCCLXXVIII

A 311 H
B68m
1878

PRÉFACE

Le *Makôta radja-râdja* (Couronne des Rois) est un livre de morale qui mérite d'être connu, car il est, sans contredit, l'un des ouvrages les plus remarquables de la littérature malaise. Il fut composé l'an 1012 de l'hégire, ou 1603 de l'ère chrétienne, par Bokhâri, de Djohôre, ville qui devint la capitale des sultans malais de la péninsule, après la conquête de Malâka, en 1511, par le grand Alphonse d'Albuquerque. Il renferme des extraits de plus de cinquante auteurs arabes et persans, et se divise en vingt-quatre chapitres où sont tracés d'abord les devoirs de l'homme envers soi-même, envers Dieu et envers la société, puis les devoirs respectifs des souverains et des sujets, les devoirs professionnels des ministres, des ambassadeurs, des écrivains officiels, des officiers et fonctionnaires royaux. De nombreux exemples, pris dans l'histoire des monarques les plus célèbres de l'Asie, font un tableau vivant et varié de ce livre de morale, qui se recommande par des qualités rares et solides.

84576

Le style de Bokhâri est simple et clair, suffisamment concis, correct et pur, à ce point que le *Makôta radja-râdja* peut être cité comme le modèle du genre ; c'est le meilleur ouvrage qu'on puisse mettre entre les mains de tous ceux qui voudront étudier cette langue malaise, si facile, si harmonieuse, si peu connue encore en Europe et si digne de l'être, puisqu'elle est aujourd'hui la langue des affaires et du commerce dans l'Extrême-Orient.

Bokhâri est poëte, et, en sa qualité de poëte, il a parsemé sa prose érudite, anecdotique et morale, de stances et de quatrains, dont le principal mérite consiste dans la mesure et l'harmonie des sons. Il est, en même temps, mahométan orthodoxe et fils dévoué de l'islam ; aussi toutes les fois qu'il cite des versets du Koran, il ne manque jamais d'en reproduire intégralement le texte arabe, avant d'en donner la traduction en malais. L'honorable éditeur du *Makôta radja-râdja*, M. Roorda van Eijsinga, a cru devoir faire comme Bokhâri : il a inséré ces passages du texte du Koran dans sa version hollandaise, publiée à Batavia en 1827. Pour moi, je l'avoue, il m'a paru tout à fait inutile d'intercaler ces fragments arabes dans une traduction du *Makôta radja-râdja*, et je me suis borné à traduire fidèlement en français la version malaise qu'en a donnée Bokhâri ; mais j'ai apporté une attention particulière

aux mots arabes et persans qui sont disséminés dans le texte malais, et je crois avoir réussi à restituer leur véritable sens à des phrases que Roorda van Eijsinga avait mal comprises, parce que les mots de provenance arabe ou persane lui étaient beaucoup moins familiers que ceux de provenance malaise ou javanaise.

Bokhâri, dans le dernier chapitre de son livre, adresse ses remercîments et ses souhaits de félicité à tous ceux qui traduiront, copieront, liront ou se feront lire le *Makôta radja-râdja*. Le traducteur français a donc droit à une petite part dans ces remercîments et ces vœux d'outre-tombe; il les accepte volontiers, mais il espère que le public français ne refusera pas de les partager avec lui, en lisant avec une bienveillante attention l'œuvre de Bokhâri de Djohôre, l'aimable et érudit moraliste de la presqu'île de Malâka.

ARIS. MARRE.

INTRODUCTION

Au nom du Dieu clément et miséricordieux (1) !

Louange à Dieu qui n'a pas d'associé dans la royauté et dont personne ne juge les arrêts ! Lui seul est le maître de la royauté ! Lui seul est le maître de la loi ; il est le plus juste de tous les juges ! Répète ce qu'il a dit dans son livre éternel (2) :

« O Dieu ! Tu es le roi maître de la royauté : Tu la donnes à qui Tu veux, Tu la reprends à qui Tu veux, Tu élèves qui Tu veux, et Tu abaisses qui Tu veux. Dans la main de Ton omnipotence reposent toutes les grâces, car, en vérité, Toi seul as toute puissance sur toute chose. C'est Toi qui fais entrer la nuit dans le jour et le jour dans la nuit (3). C'est Toi qui fais sortir la vie de la mort et la mort de la vie ! C'est

(1) Les cent-quatorze sourates ou chapitres du Koran, à l'exception du neuvième, commencent tous par ces paroles ; c'est pourquoi les mahométans écrivent souvent cette invocation en tête de leurs livres et de leurs lettres.

(2) En citant un passage du Koran, un musulmam ne s'exprime jamais ainsi : « Mahomet l'a dit, » mais bien « Dieu le Très-Haut l'a dit. » Aussi toutes les fois qu'on rencontre ces mots : « Mahomet a dit, » il ne s'agit plus d'un passage du Koran, mais seulement d'un *hadis*, c'est-à-dire de paroles de Mahomet conservées par la tradition.

(3) Cette métaphore se trouve assez souvent dans le Koran, et notamment dans les sourates 22e et 31e.

Toi qui accordes les subsistances à qui Tu veux et sans compter (1) ! »

VERS.

Dieu le Très-Haut est le Dieu unique, lui seul est puissant !
C'est la vérité.
Vois quelle est sa puissance : Il a créé le temps et il en est [exempt !
C'est la vérité.
Il a créé toutes les langues et il en est le maître !
C'est la vérité.
Ses paroles sont plus douces que les douceurs les plus [exquises.
C'est la vérité.
Comme le dit Bokhâri : Glorifie ton Seigneur par un culte [sincère.
C'est la vérité.

Et maintenant, que la miséricorde infinie de Dieu le Très-Haut soit sur son envoyé, Mahomet, celui des prophètes qui est venu le dernier (2), et après lequel il n'en viendra plus d'autre (3). De tous les envoyés, il n'y en a pas un qui lui soit égal. Le Seigneur a dit de lui dans son livre auguste : « Nous ne t'avons envoyé que par miséricorde pour l'univers (4). » Le sens de ces paroles impose à tout musulman le devoir

(1) Comparez avec la traduction du Koran par Kazimirski, sourate III, vers. 25 et 26.

(2) « Il est venu le dernier des prophètes, il est vrai, mais le peuple arabe n'avait point eu de prophète avant lui. » (Koran, sourate XXXII, vers. 2.)

(3) Le Koran dit (Sour. XXXIII, vers. 40) que Mahomet est l'envoyé de Dieu et le *sceau* des prophètes, c'est-à-dire celui qui ferme la série des prophètes. On cite encore ces paroles de Mahomet : *Lâ nebiya ba'di* (plus de prophètes après moi.)

(4) Voyez le Koran, sourate XXIe, vers. 107.

d'adresser ses actions de grâces au souverain Seigneur du monde, pour le remercier de ce qu'il nous a donné pour chef son glorieux envoyé, dont le nom est *le Glorifié* et dont l'essence est la miséricorde.

VERS.

Ton nom est *le glorifié* (1) et la miséricorde est ton essence,
ô Mahomet, élu de Dieu !
Les prophètes qui ont paru dans le monde avant toi,
ô Mahomet, élu de Dieu !
Ont connu la prééminence de la grâce qui t'a été accordée,
ô Mahomet, élu de Dieu !
Et à cause des qualités qui te distinguent, ils ne viennent [qu'après toi,
ô Mahomet, élu de Dieu !
Bokhâri, ton serviteur, prononce ton nom, nuit et jour,
ô Mahomet, élu de Dieu !

Et maintenant, que la miséricorde soit sur son ami si fameux par son attachement, celui dont le nom est *Sadyq* (sincère) et qui est *Sadyq*, ainsi que l'a dit le bien-aimé de Dieu le Très-Haut. Le Prophète (que le salut soit sur lui !) a dit : « Le premier qui soit entré sincèrement dans ma religion, c'est *Abou-Bekr*, et le premier entré dans le ciel avec moi, c'est *Abou-Bekr* ; que Dieu soit satisfait de lui (2) ! »

(1) En français nous écrivons Mahomet pour « *Mohammed*, » qui signifie « *le Glorifié*. »

(2) La formule : *Que Dieu soit satisfait de lui !* se place toujours après les noms des compagnons de Mahomet ou des premiers khalifes.

MESNAWI (1).

Abou-Bekr est le premier des compagnons,
Le lustre des mosquées et des *mihrâb* (2),
Il se nomme le prince des croyants;
Il est le khalife,
L'imâm des musulmans (3).
On sait qu'il est habitant du ciel,
Et que, de tous les compagnons, c'est lui
Qui est le plus grand et le plus glorieux.
Le vrai croyant tire sa force de lui,
Et prouve sa foi par son obéissance à le suivre (4).

Et maintenant, que la miséricorde soit sur le compagnon dont le caractère propre fut la véracité, et dont toutes les paroles furent vraies, ainsi que l'atteste le véridique, le glorieux Prophète lui-même.

(1) Les petites pièces de vers données jusqu'ici par Bokhâri sont appelées en malais *Siar;* celle-ci est qualifiée du nom de *Mesnawi.*
Un *Mesnawi* malais est une pièce de poésie laudative, composée de vers de dix à treize syllabes, rimant deux à deux avec la même lettre (Gramm. malaise de M. l'abbé Favre, p. 203).

(2) Ce mot, emprunté de l'arabe, désigne la niche qui, dans toutes les mosquées, se trouve dans la direction de la *Kaabah*, ou maison de Dieu, à la Mecque; c'est là que se place l'imâm pour réciter la prière.

(3) Il est bon de rappeler ici la distinction existant entre les mots du texte, *mouslim* (musulman) et *moumine* (croyant), que l'on confond souvent, mais à tort. Le premier, dit M. Kazimirski (p. 17 de sa trad. du Koran) se rapporte au culte extérieur, aux pratiques religieuses établies par Mahomet; le dernier implique la foi vive et sincère.

(4) *Abou-Bekr*, à la lettre « le Père de la jeune vierge » reçut ce nom à cause de sa fille *Aïchah*, l'épouse préférée de Mahomet. Le premier arabe qui se fit musulman, après la prédication de Mahomet, ce fut *Abou-Bekr Ebn Abi Kohafa.* Il fut surnommé *El Sadyq* (le véridique, le sincère) par le Prophète, parce qu'il soutint hardiment la vérité de l'histoire du prétendu voyage que Mahomet assurait avoir fait au ciel dans une certaine nuit. Ce premier des khalifes mourut le vendredi 23 août 634 de Jésus-Christ, le jour même de la prise de Damas. Abou'lféda rapporte qu'il fut empoisonné par les Juifs, en mangeant du riz avec un nommé *Hareth-Ibn-Kaldah*, et que tous deux moururent de ce poison au bout d'un an.

Le Prophète (que le salut soit sur lui !) a dit : « Dieu le Très-Haut parle par la bouche d'Omar (1). » Que Dieu soit satisfait de lui !

MESNAWI.

Omar fut juste par nature,
Il a prouvé que l'esprit de justice était en lui,
En punissant de mort son propre fils.
Par cet acte de justice ferme et véritable,
Il s'est distingué entre tous les hommes,
Et il sera éternellement grand.
C'est lui qui, en sa qualité d'imâm du Très-Juste,
Fera le triage des méchants dans la plaine de Mahchar (2).
Tout ce que Dieu le Très-Haut a dit,
Il l'a redit avec véracité.

Et maintenant, que la miséricorde soit sur le troisième des compagnons, son associé de tous les instants, son ami fidèle, son auxiliaire dévoué! Le Prophète (que le salut soit sur lui !) a donné un témoignage de cette amitié intime, quand il a dit : « Chaque prophète, dans le ciel, a son camarade; et mon camarade à moi, c'est *Othman*, fils d'*Affân* (3). » Que Dieu soit satisfait de lui !

(1) *Omar-Ibn-Khattab*, second khalife, était cousin de Mahomet. D'abord persécuteur, puis apôtre fervent de l'islamisme, il succéda à *Abou-Bekr* en 634, conquit la Syrie, la Perse et l'Egypte. Le premier, il porta le titre d'*Emir-el-Mouménine* (Prince des croyants). Il punit de mort son propre fils *Abou-Samah*, parce qu'il avait commis un adultère. Il mourut assassiné l'an 644 de Jésus-Christ, à l'âge de soixante-trois ans, après un règne de dix ans six mois et huit jours. Une fille d'Omar, *Hofsah*, était une des femmes de Mahomet, et celle qu'il aimait le plus après *Aïchah*.

(2) La plaine de Mahchar ou plaine de la résurrection.

(3) *Othman Ibn Affân*, troisième khalife, avait pour mère *Arwa*, petite-fille d'Abd Mottalib et cousine du Prophète. Il eut successivement pour femmes deux filles de Mahomet : *Rokaiah* puis *Omm Kolthoum*. Il mourut poignardé, en 655 de Jésus-Christ, après un règne de près de douze ans.

MESNAWI.

Le commandeur des vrais croyants, Othman,
Fut le premier qui recueillit le Koran (1);
Sa gloire est inséparable du Koran.
En vérité, il brille d'un double éclat :
Il est exempt des maux de la terre,
Et il est en possession des biens du ciel.
Il est l'ami du glorieux Mahomet,
Avec lui, il jouit de la félicité et de la gloire éternelle.
Il est son véritable camarade,
Et cette qualité lui suffit!

Et maintenant, que la miséricorde soit sur le collaborateur, le vaillant champion, l'amant épris d'un amour sincère et légitime, le favori fidèle, le témoin et le légataire dévoué jusqu'au martyre, le savant illustre, le maître profond! Le Prophète (que le salut soit sur lui!) a dit : « C'est moi qui suis la cité de la science et c'est Ali (2) qui en est la porte. »

(1) Aboul'féda rapporte qu'Othman ayant remarqué que différentes leçons du Koran étaient répandues parmi les musulmans, fit transcrire l'exemplaire qui avait été confié à la garde de *Hafsah*, sous le khalifat d'Abou-Bekr, et abolit entièrement toutes les autres copies qui n'y étaient pas conformes, obligeant tous les musulmans de recevoir cette copie comme le seul texte authentique du Koran. C'est vraisemblablement cette action d'Othman qui aura donné occasion à quelques-uns de dire que ce khalife était le premier qui eût rassemblé en un volume les sourates ou chapitres du Koran. — Disons, à ce propos, qu'à Londres, dans la Bibliothèque de l'*East-India House*, on conserve précieusement un manuscrit du Koran, attribué au khalife Othman : il est écrit en caractères coufiques et enrichi de nombreux autographes et sceaux de monarques orientaux.

(2) *Ali*, fils d'*Abou Tâleb*, cousin-germain et gendre de Mahomet, dont il avait épousé la fille *Fatime*, fut le quatrième Khalife. Après un règne de quatre ans et neuf mois, dont tous les jours furent employés à défendre et à propager l'islamisme, il périt assassiné dans la mosquée de Coufah, l'an 660 de Jésus-Christ.

Ce Khalife passait chez les Arabes pour l'homme le plus éloquent et le plus savant de son siècle; il a laissé des poésies et un recueil

MESNAWI.

Ali est la porte de la science;
Ali, dont le nom signifie *très-haut*,
Fut élevé au rang de favori,
Et fut choisi comme légataire.
Pour l'amour de la vérité,
Septante fois il exposa sa vie.
Il fut le dernier des quatre compagnons,
Il arrêta la marche des infidèles et des hérétiques.
Bokhâri adore le Seigneur,
C'est en Lui que nuit et jour il met son espérance.

Et maintenant, moi, l'humble Bokhâri, savant parmi les ignares et ignare parmi les savants, je donne avis que j'ai composé ce très-noble ouvrage, pour enseigner les devoirs des rois, des ministres, des généraux et des simples sujets; j'y traite du gouvernement et de tout ce qui s'y rattache en termes exacts et précis, de manière qu'il soit utile à ceux qui le liront, et qu'il ouvre la carrière des emplois à ceux qui en pratiqueront les enseignements.

Ce livre se nomme *La Couronne des Rois*. Je lui ai donné ce nom à cause de sa haute valeur; en effet, tout roi possesseur de ce livre, qui le lira assidûment, qui en comprendra la lettre et en suivra l'esprit, sera vraiment un roi accompli. Il aura de la sorte une couronne, et une couronne digne de lui. D'ailleurs

de maximes ou sentences. Il n'était pas moins fameux pour son courage et sa bravoure, et, de son vivant, il fut nommé : *Assad Allah el gâlib* (le lion de Dieu victorieux).

On rapporte que sa mère accoucha de lui dans le temple même de la Mecque et le nomma d'abord *Caïd*, mais que Mahomet changea ce nom en celui d'*Ali*, qui signifie « Haut, Elevé. »

ce livre, par sa substance, est une véritable couronne, et, puisque c'est une couronne, il est juste qu'il en porte le nom. Une couronne est fameuse par les pierreries dont elle est ornée, et ces pierreries sont un trésor magnifique pour le roi qui les possède. De même ce livre est fameux par ses paroles, et le sens de ces paroles est un trésor magnifique pour celui qui sait le comprendre ; il offre ainsi tout à la fois un trésor matériel et un trésor spirituel (1). Bienheureux donc celui qui possédera cette couronne avec tous ses ornements, et qui en comprendra le sens, alors il saura distinguer la pierre brute de la pierre précieuse.

Écoute ce que je dis ici et fais-y bien attention :

VERS (2).

Le nom de *Couronne des Rois*
Convient certainement à cet ouvrage.
Ce livre en effet est une couronne,
Et chacun de ses mots est une pierre précieuse.
Ce que je dis maintenant
Est facile à comprendre.

(1) Le texte offre une allitération intraduisible en français : ce que j'ai rendu par *trésor matériel* et *trésor spirituel* s'exprimant en malais par ces deux mots *arta* et *arti*, qui s'écrivent l'un et l'autre sans voyelle finale, et paraissent de prime abord identiquement les mêmes.

(2) Bokhâri fait ici une suite de jeux de mots qui roulent sur *Djohôre* et *Djohôri* confondus à dessein avec *Djauhar* et *Djauhari*. En effet, *Djohôre*, qui est le nom du pays de Bokhâri, et *Djauhar*, qui signifie joyau, s'écrivent avec les mêmes caractères de l'alphabet malais. En outre, les deux qualificatifs *Djohôri* et *Djauhari*, qui s'écrivent avec les mêmes lettres en malais et signifient, le premier, de *Djohôre*, et le second, *joaillier*, conviennent également bien à l'auteur, puisque d'une part, il est de Djohore, et que, d'autre part, c'est lui qui a fait et orné de joyaux *la Couronne des Rois*.

Les mots que tu entends ici sont autant de joyaux,
Ce que tu vois ici, ce sont encore des joyaux.
Mais si mes paroles sont des joyaux,
C'est moi qui suis le joaillier.
Si tu possèdes ces joyaux,
Il est évident que c'est moi qui suis ton joaillier.
On sait, en effet, que c'est Bokhâri de Djohôre
Qui a travaillé à orner cette couronne.
Celui qui aura ma couronne,
Je l'appelle « Roi du monde; »
Ce titre lui appartient de droit,
Et cette couronne est un hommage qui lui est rendu.

Tous les enseignements de ce livre excellent et riche de beautés cachées pénètrent jusqu'au fond du cœur. Pour terminer cette introduction, découvrons le secret (*ghaïb*) de la date de la composition du *Makôta radja-râdja*. Quiconque saura compter la valeur numérique de chaque lettre du mot *ghaïb* (secret) d'après le système de l'*aboudjed* (1), connaîtra la date de l'œuvre du fakir Bokhâri. Écoute donc et réfléchis à ce que je dis dans ce quatrain :

De ce manuscrit rempli de secrets (*ghaïb*).
C'est encore le mot *ghaïb* (secret) qui donne la date ;
Réfléchis et calcule le temps
Où fut mise au jour la *Couronne des Rois* (2).

Il y a des livres illustres et magnifiques, fameux

(1). M. Caussin de Perceval dans sa Grammaire arabe vulgaire. p. 107. s'exprime ainsi : « Les lettres de l'alphabet arabe peuvent être employées comme chiffres, mais leur valeur numérique est fixée d'après un ordre plus ancien que celui de l'alphabet actuel et nommé *aboudjed*. »

(2) D'après l'*aboudjed*, la valeur numérique des trois lettres arabes

Le chapitre IXe fait connaître la tyrannie et les actes des tyrans;

Le chapitre Xe fait connaître ce que c'est qu'un ministre et montre, par des exemples, la grandeur de cette dignité;

Le chapitre XIe fait connaître ce que sont les fonctions des écrivains officiels;

Le chapitre XIIe fait connaître la nature des fonctions d'ambassadeur;

Le chapitre XIIIe fait connaître les qualités nécessaires à tout agent du roi;

Le chapitre XIVe fait connaître ce que doit être l'éducation des enfants;

Le chapitre XVe fait connaître en quoi consiste la véritable grandeur de caractère;

Le chapitre XVIe fait connaître la nature de l'intelligence et des intelligents, c'est-à-dire la nature de ce qu'on appelle en arabe *a'qi* et *a'âqil;*

Le chapitre XVIIe fait connaître les règles auxquelles est soumise la royauté;

Le chapitre XVIIIe traite de l'art du *Kiâfat* et du *Feràsat* (1);

Le chapitre XIXe fait connaître les signes caractéristiques fournis par le *Kiâfat* et le *Ferâsat;*

(1) Le *Kiâfat* est l'art de connaître le caractère, les penchants, les mœurs, etc., des hommes par l'inspection de la figure, des traits du visage, de la chevelure, etc.

Le *Ferâsat* est le complément du *Kiâfat* et s'applique à l'étude des gestes, de l'attitude, etc. Ces deux branches réunies constituent la science *physiognomonique.*

Le chapitre XXe fait connaître comment doivent se conduire les rois dans le gouvernement de leurs sujets;

Le chapitre XXIe fait connaître le régime auquel sont soumis les sujets non musulmans sous le gouvernement des rois musulmans;

Le chapitre XXIIe fait connaître la véritable nature de la générosité et de la bienfaisance;

Le chapitre XXIIIe fait connaître ce que l'on entend par *Wefá' ahd* (1);

Le chapitre XXIVe fait connaître la conclusion de ce livre excellent.

(1) Par *wefá' adh* on doit entendre la fidélité à remplir ses engagements et à accomplir ses promesses.

CHAPITRE PREMIER

OU L'ON ENSEIGNE A L'HOMME A SE CONNAITRE SOI-MÊME, C'EST-A-DIRE A CONNAITRE L'ORIGINE ET LA NATURE DE SON ÊTRE.

Le Prophète (que le salut soit sur lui !) a dit : « Quiconque se connaît soi-même connaît son Seigneur. » De ce *hadîs* (1) il résulte clairement qu'il est de toute nécessité que l'homme se connaisse soi-même, et qu'il sache quelle est la nature de son être. S'il en était autrement, il lui serait impossible de connaître rien de ce qui existe. C'est pour cela que nous devons parler tout d'abord de la connaissance de soi-même (2).

Dans le livre intitulé *Ahkâma ed-dîn*, il est dit :

Question.— Si l'on demande : « Qui connais-tu premièrement, toi ou ton Seigneur? »

(1) *Hâdis*. Par ce mot de provenance arabe, on entend les paroles de Mahomet qui ont été conservées par la tradition.

(2) Le premier et le plus beau fleuron dont Bokhâri veut orner sa *Couronne des rois*, c'est ce joyau de la sagesse antique, ce fameux « *Gnôti séauton* » de la philosophie grecque. « *Celui qui se connaît connaîtra Dieu* » dit un proverbe tamoul. « *Celui qui connaît les hommes est habile; celui qui se connaît soi-même est vraiment éclairé* » a dit Lao-Tseu, contemporain de Pythagore. Pour le moraliste de la presqu'île de Malâka, comme pour les philosophes de la Grèce, de l'Inde et de la Chine, cette maxime forme la première assise de la science et de la sagesse; mais pour Bokhâri la connaissance de soi-même comprend à la fois la nature physique et l'essence métaphysique de l'homme. C'est pourquoi, pour faire connaître *tout* l'homme, il a recours à l'autorité d'Hippocrate et de Galien.

Réponse. — Dis : « Dans le principe j'ai été une goutte d'eau génitale que l'on nomme sperme, et que Dieu le Très-Haut et digne de louanges a créée par sa toute-puissance pour manifester sa sagesse, ainsi que le Seigneur nous l'a appris dans le livre de vérité. » Dieu le Très-Haut a dit : « Que l'homme considère attentivement de quoi il a été créé ! Il a été créé d'une goutte d'eau qui, partant d'entre les lombes et les côtes, a jailli au dehors (1). »

Il est dit dans le *Kitâb Idjâd el a'bâd :* « Lorsque Dieu le Très-Haut et digne de louanges veut créer un homme par sa toute-puissance, alors, conformément à sa volonté, un homme et une femme s'unissent, l'eau spermatique descend des lombes de l'homme dans la matrice de la femme, et, durant quarante jours, cette eau spermatique demeure dans la matrice sans éprouver de changement. Au bout de ce temps, elle devient un caillot, c'est-à-dire du sang coagulé et demeure en cet état dans la matrice durant quarante jours. Ce temps expiré, ce caillot devient une masse de chair, et cette masse de chair demeure quarante jours dans la matrice. Au bout de ce temps le souverain Seigneur, par sa puissance et sa sagesse, crée à cette masse de chair des os, des veines et une peau,

(1) « Que l'homme considère de quoi il a été créé : d'une goutte d'eau répandue, sortie des reins et des os de la poitrine. » (Koran, sourate LXXXVI, versets 5, 6, 7, traduction de M. Kazimirski). Ce savant arabiste explique dans une note qu'il s'agit ici des *os de la poitrine de la femme qui reçoit la fécondation.* A cette interprétation nous préférons la version malaise qui fait clairement entendre qu'il s'agit ici non point de la femme, mais de l'homme et du réceptacle d'où jaillit la semence virile.

puis il en fait un être de forme humaine avec les organes mâles ou femelles ; il écrit sa destinée, la durée de sa vie, ses prospérités et ses adversités (1), et lui insuffle une âme. Alors, par sa toute-puissance, il pourvoit à sa subsistance et veille à sa conservation dans le sein de sa mère durant neuf mois, neuf jours et neuf instants. Au bout de ce temps, il le fait passer du sein de sa mère dans le monde, et le protège contre tout mal jusqu'à ce qu'il puisse veiller sur lui-même ; il lui donne l'intelligence, le jugement, l'ouïe, la vue, l'odorat, le goût, le toucher. » Outre ces dons, il lui accorde encore des grâces et des faveurs sans nombre, non point à cause de ses mérites ou de ses bonnes actions, mais uniquement par affection et par bonté miséricordieuse envers l'homme. Il faut donc que chacun de nous adresse des actions de grâces au Seigneur pour les bienfaits innombrables dont il a été comblé, autant du moins qu'il le peut, car les bienfaits du Seigneur sont en nombre incalculable et la vie de l'homme est de courte durée. Avec la brièveté de sa vie, est-il possible à l'homme d'exprimer toutes ses actions de grâces pour les bienfaits sans nombre de son Seigneur ? Dieu le Très-Haut a dit : « Tu voudrais compter les bienfaits du Seigneur, que tu ne parviendrais jamais à en dire le nombre. » Dans un autre endroit du Koran, le Seigneur a dit encore :

(1) Les musulmans, on le sait, sont fatalistes. Ils croient que la destinée de chaque homme est fixée d'avance et écrite dans ce qu'ils appellent le *livre évident*, le livre éternel des arrêts de Dieu. Quand un malheur les frappe, ils s'en consolent en disant : « *Maktoub !* (c'était écrit !) »

« Les vers de terre eux-mêmes rendent gloire à Dieu (1) et il est peu d'hommes qui m'adressent leurs actions de grâces. » Et, en effet, un cheveu vient-il à croître sur sa tête, l'homme doit rendre aussitôt des actions de grâces pour ce bienfait; mais s'il considère la grandeur et la puissance du Seigneur, l'homme est incapable de lui rendre des actions de grâces suffisantes.

Question. — Si l'on te demande : « Comment as-tu pu connaître la vérité sur l'état originel de ton être, avant de pouvoir réfléchir sur toi-même et connaître ta nature? »

Réponse. — Dis : « C'est par la révélation de Dieu le Très-Haut, telle qu'elle a été écrite par son envoyé. » Le Prophète (que le salut soit sur lui!) a dit : « En vérité, tout homme créé dans le sein de sa mère y demeure pendant quarante jours à l'état de goutte d'eau, puis à l'état de caillot de sang pendant le même laps de temps, puis à l'état de masse de chair pendant le même temps encore; alors Dieu le Très-Haut ordonne à un ange d'inscrire en quatre mots sa destinée, la durée de sa vie, ses moyens d'existence, sa bonne ou sa mauvaise fortune, et il insuffle une âme dans ce corps. » Fais attention au sens de ce *hâdis*

(1) Abou Tâlib, oncle de Mahomet, annonça un jour aux Koréïchites idolâtres que Mahomet venait d'apprendre par une révélation que Dieu avait livré aux vers l'acte qu'ils avaient dressé de leur ligue contre les Koréïchites musulmans, et qui avait été déposé dans la Kaâbah. On s'y rendit et l'on trouva, disent les historiens, le parchemin rongé tout entier par les vers, à l'exception des mots : « *En ton nom, ô Dieu!* » qui étaient écrits en tête.

déjà mentionné, et réfléchis sur ton être, sur son origine et sa nature.

Dans le *Kitàb Techrîh*, il est dit : Les savants sont d'accord pour affirmer que Dieu le Très-Haut et digne de louanges crée chacun des membres de l'homme avec plusieurs os, veines, nerfs, etc. Des savants tels que Hippocrate, Galien, Aristote et autres, dans le *Kitàb hikmat*, disent que le crâne de l'homme est fait de trente-cinq os; que la voûte de l'organe olfactif de l'homme, avec son annexe qui est le siège de l'intelligence, est formée de sept os; que la partie osseuse située au-dessous de la voûte olfactoire et au-dessus du cou est formée de trente-deux os; que la colonne du cou est formée de sept os; que l'épine dorsale est formée de vingt-quatre os; et que les autres membres pris ensemble sont formés de deux cent huit os. De plus il y a encore dans le corps de l'homme sept cent trente-deux veines et trois cent soixante *miskâl* (1) de moelle, cinq cent soixante-dix gouttes de sang, chaque goutte du poids d'un *miskâl*. Tout compte fait des os, veines, nerfs, muscles et tendons qui sont dans le corps de l'homme, on trouve un nombre total de 1,975, indépendamment des ligaments, fibres et téguments. Un ange gardien est préposé à chacune

(1) Le *miskâl* est un petit poids arabe, dont le nom a été conservé en espagnol et en portugais, sous la forme *mitical*, et qui sert à peser les perles. Il ne faut pas oublier que suivant les anciens, tout le sang était renfermé dans le cœur et dans les veines, les artères n'étant à leurs yeux que des canaux destinés à conduire l'air seulement.

des parties du corps de l'homme, qui viennent d'être énumérées; il veille sur elles et les préserve de tout mal, afin que l'homme puisse vivre en bonne santé et adresser ses actions de grâces au Seigneur, pour tous les bienfaits qu'il en a reçus avant même qu'il existât dans le monde. Chacune des parties du corps de l'homme possède une force et des propriétés spéciales, chacune d'elles a son utilité et son usage, mais elles diffèrent toutes entre elles de nature : ainsi il en est de chaudes, de froides, de mobiles, de fixes, d'humides, de sèches. Si le chaud chasse le froid, ou si le froid chasse le chaud; si l'humide l'emporte sur le sec, ou le sec sur l'humide; si les parties mobiles deviennent fixes, ou si, au contraire, les parties fixes deviennent mobiles, alors le corps de l'homme est assailli par diverses maladies auxquelles il est difficile de porter remède. Mais Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié, par sa toute-puissance, protège ses serviteurs, puisqu'il donne un ange pour gardien à chacune des parties du corps de l'homme, soit 1,975 anges pour l'ensemble des parties qui le constituent, sans compter les anges glorieux qui écrivent nos actions et veillent sans cesse sur chacun de nous (1).

(1) Le Koran (sourate XIII, verset 12) déclare expressément que « tout homme a des anges qui se succèdent sans cesse, placés devant lui, derrière lui, et qui veillent sur lui, par ordre du Seigneur; » mais nulle part il n'en fixe le nombre.

Cette croyance à l'existence des anges venait des juifs, très-nombreux en Arabie, au temps de Mahomet.

La religion catholique nous enseigne aussi cette croyance, et saint François de Sales, en particulier, pour exciter les âmes pieuses à avoir confiance dans les bons anges, s'exprime ainsi : « La pro-

Ainsi tant que l'homme est dans le monde, des anges sont avec lui, qui le protègent contre les diverses maladies et contre tous ceux qui peuvent lui nuire, tels que les mauvais génies, les démons et autres esprits malins. Mais les hommes qui sont ignorants, insouciants et dépourvus de jugement, n'ont aucune connaissance des anges qui les gardent; ils ne savent absolument rien de leur propre nature et de ses diverses facultés, si ce n'est manger quand ils ont faim, dormir quand ils sont repus, se livrer aux plaisirs charnels quand la concupiscence les y pousse, faire du mal à autrui quand ils sont en colère ; mais de tout ce qui est bon et juste ils sont complétement ignorants. Ils ressemblent aux buffles et aux ânes; plus qu'eux ils mangent, dorment et se livrent aux passions brutales; plus que les tigres et les chiens ils sont nuisibles au genre humain. On dit de ces gens-là qu'ils sont au-dessous des bêtes, et Dieu le Très-Haut, en parlant d'eux, a dit : « Ils sont semblables aux bêtes, et en vérité rien n'est si méchant que l'homme insouciant. » O serviteur de Dieu! comprends-tu ces paroles? Sais-tu quel en est le sens? Réfléchis-y bien! Ce qu'elles signifient, c'est qu'il faut

vidence de Dieu en a choisi un grand nombre pour la conduite des hommes, que nous appelons anges gardiens et tutélaires, suivant le dire du Psalmiste : « Il a commandé à ses anges de te garder en « toutes tes voies. » L'avertissement du fils de Dieu montre aussi cette vérité : « Prenez garde, dit-il, de ne mépriser aucun de ces « petits, car je vous dis que leurs anges voient toujours la face de « mon Père, qui est aux cieux. » Tous les saints Pères l'ont pareillement enseigné.

que tu examines avec soin ta nature, que tu te connaisses toi-même, et que tu médites sur la grandeur du Seigneur de l'univers, qui a créé d'une goutte d'eau l'homme dont l'être tout entier n'est que mystère. Mais pour l'insouciant ce trésor mystérieux est comme un rubis inutile que, par négligence et par oubli, il ne songe point à polir.

QUATRAIN.

Pitié, pitié, hélas!
Malheur à vous qui ne pensez pas à Dieu!
Si vous restez dans cet état d'indifférence,
Douleurs et regrets! ah! malheur à vous!

O vous qui êtes doués d'intelligence! voyez la manifestation de Dieu dans votre propre nature, et ne soyez pas insouciants à l'égard de votre être, car tous vos membres viennent de Dieu dont ils sont l'ouvrage. Leur nature et leurs actes démontrent l'existence de Dieu le Très-Haut, votre Seigneur. C'est lui l'auteur des merveilles de leur organisation et de leur fonctionnement, et nul autre que Dieu le Très-Haut n'a pu créer ainsi votre être et l'enrichir de tels dons. Votre être a été créé pour ainsi dire semblable à un miroir; quiconque a des yeux et regarde dans ce miroir, y voit clairement l'existence de Dieu, bien qu'il ne comprenne pas comment le Seigneur est présent partout et voit tout, comment il est vivant et éternel.

VERS.

Que Dieu le Très-Haut soit béni à jamais!
Lui, le Seigneur glorieux,

Se montre clairement à nous
Dans son essence et ses attributs.
Si vous voulez voir son essence
Dans toute sa clarté,
Alors ouvrez les yeux!
Voyez ses qualités dans ses œuvres,
Et n'allez pas vous égarer un seul instant!

Le maître de ceux qui possèdent la science a dit : « L'homme qui a la foi est un miroir de la beauté de Dieu, et il se nomme vrai croyant. »

O croyants! réfléchissez à tout ce qui constitue votre être, aux centaines et aux milliers d'éléments et de ressorts qui forment son organisme. Ce livre-ci ne suffirait pas à en donner l'explication. Combien de livres ne nous faudrait-il pas composer, avant d'arriver à exposer seulement une partie de tout ce qui se rapporte à un de vos membres? Comment pourrions-nous traiter des œuvres merveilleuses de la création, quand chacune d'elles constitue un microcosme et que le vaste univers en est rempli? Votre être est un résumé de l'ensemble des qualités de Dieu, mais vous n'y songez guère, tant est grande votre insouciance! N'avez-vous pas entendu les paroles du souverain Créateur de tout ce qui existe? Dieu le Très-Haut a dit : « En vérité, vous imaginez-vous que Nous vous avons créés pour être inutiles? Sachez que ce n'est pas pour rien que vous avez été créés; le croire serait une folle imagination! »

O serviteurs de Dieu, écoutez cette parole sublime : « De toutes les magnificences créées dans le

monde, il n'y en a pas une qui soit plus magnifique que la magnificence de votre être ; et de toutes les bassesses qui sont dans la création, il n'y en a pas une qui soit plus basse que la bassesse de votre être. »

Dieu le Très-Haut votre Seigneur a dit : « En vérité nous avons créé l'homme avec une forme corporelle excellente, puis nous avons mis en lui ce qu'il y a de plus bas parmi les choses basses. » Cette double nature, l'une noble, l'autre vile, vous a été donnée pour vous faire voir votre propre bassesse, et pour vous empêcher de vous glorifier de la grandeur de votre être. Cette grandeur en effet n'est qu'un reflet de l'éclatante beauté de Dieu, qui se manifeste dans le miroir de votre être. Sachez que votre être, quand il reflète cette éclatante beauté, ressemble alors à un miroir net et brillant (1). Si un miroir est sans éclat, il ressemble à du fer rouillé, sans valeur et dont on ne fait aucun cas. C'est ce que dit l'humble Bokhâri dans ce quatrain dont le sens est vraiment beau :

VERS.

Si le miroir est sans nul éclat,
C'est un morceau de fer, rien de plus !
Vous ne pouvez vous glorifier vous-mêmes,
Ne vous amusez donc pas à des jeux d'enfants !

(1) Sans doute, dit excellemment M. Bersot, notre perfection est une image bien obscure de cette autre perfection infinie et souveraine ; mais elle en est une image cependant. Que faut-il faire pour retrouver le modèle ? Purifier l'image de toute souillure. (Thèse pour le doctorat soutenue en 1843.)

O vous, les magnifiques ! entendez de la bouche de l'humble Bokhâri, en quoi consiste votre magnificence : Votre être ressemble à un rubis. La magnificence du rubis se manifeste par son éclat, mais nous ne saurions dire si cet éclat est dans le rubis ou hors du rubis, dessus ou dessous, à gauche ou à droite ; nous savons seulement que cet éclat en jaillit et brille à nos yeux. Si cet éclat venait à l'abandonner, ce ne serait plus qu'une pierre sans valeur, comme l'a dit le judicieux Bokhâri dans un langage ingénieux. Ecoutez et méditez ces paroles :

QUATRAIN.

Le rubis n'est magnifique que par son éclat;
Si cet éclat n'était plus en lui,
Que serait, je vous le demande, un rubis?
Il ne serait plus qu'une pierre brute inutile.

Si tout ce qui a été déjà dit ne suffit pas à vous faire connaître la nature de votre être, écoutez deux ou trois mots encore, afin d'arriver à posséder cette connaissance.

O vous qui êtes savants ! écoutez ces paroles qui sont la source de la science et la manifestation de la vérité. Dans le *Kitàb Tafsyr*, il est dit que toutes les phases de la vie de l'homme se réduisent à trois : le commencement, le milieu et la fin de son existence. Dieu le Très-Haut a dit : « *Maudit soit celui qui nie que Dieu crée l'homme d'une goutte d'eau, qu'il*

lui donne une forme déterminée après l'avoir ainsi créé, qu'il lui facilite son chemin, qu'il le fait mourir et enterrer et qu'il le ressuscite selon sa volonté! »

Ce qui a été dit touchant l'origine de votre être se trouve renfermé dans ces premières et imposantes paroles de Dieu le Très-Haut : « *Maudit soit celui qui nie que Dieu crée l'homme d'une goutte d'eau...* » Sachez qu'avant votre existence dans ce monde, bien du temps et bien des jours s'étaient déjà écoulés ; et que de cette existence dont vous jouissez, et de ce nom que vous portez maintenant dans le monde, pas la moindre trace ne subsistera quand vous aurez disparu vous-même. Qu'y a-t-il, je vous le demande, de plus bas que le *non-être* précédant l'*être?* Quoi de plus vil que le *passager* et le *périssable* précédant le *stable* et le *permanent?* Y a-t-il bassesse plus grande que celle-ci : avoir le *vil* pour origine et point de départ de son être, et voir ce vice originel mis au grand jour dès le commencement de l'être ? Lorsque Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié voulut créer l'homme, il tira le principe de son être de la terre, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus bas et de plus vil dans le monde, car tout ce qui vit marche sur elle, et tout ce qui est mort devient débris et pourriture dans son sein. Voilà quelle a été l'extraction originelle de l'homme ! Après cela, la génération de l'homme s'est faite par du sperme qui sort par le canal de l'urine, puis par un grumeau de sang coagulé, puis par une masse de chair. Voilà quelle

est votre origine misérable et vile! Songez donc à ce que vous êtes et gardez-vous de vous enorgueillir de vous-même! Tel vous étiez avant votre venue dans le monde, tel vous êtes encore après! En effet, tous les états de votre être, même ceux qui sont le plus dignes d'être loués par la sagesse de Dieu le Très-Haut, ont été précédés d'un état vil et défectueux : ainsi vous étiez dans la mort avant de venir à la vie, vous étiez débile avant d'être vigoureux, ignorant avant d'être savant, faible avant d'être puissant; de même, avant de posséder la vue, vous étiez aveugle, avant d'avoir l'ouïe vous étiez sourd, avant de parler vous étiez muet, avant d'être riche vous étiez pauvre, avant d'être dans le bon chemin vous étiez égaré. Tels ont été les divers états de votre être au commencement de votre existence; tous ont précédé votre état actuel de grandeur, aucun de leurs défauts n'est resté caché. Puisque la nature de tous les hommes est ainsi, comment peuvent-ils s'enorgueillir d'eux-mêmes et ne pas être honteux de leur état (1)? Il faut que l'homme s'humilie et fasse plier son âme, il faut qu'il rougisse de ses actions et fasse de son origine l'objet de ses méditations (2).

(1) Heu dementiam ab his initiis existimantium ad superbiam se genitos! s'écrie Pline. (*Hominis natura*, lib. VII.)

(2) Il faut, dit saint Augustin, que nous sentions notre infirmité pour demander à Dieu qu'il nous en délivre. Il le faut encore pour prévenir l'orgueil des justes, pour qu'au milieu de leurs bonnes actions, ils sentent encore leur impuissance, et renvoient à Dieu la gloire qu'ils seraient tentés de s'attribuer.

QUATRAIN.

Voilà quel est le commencement de l'existence de l'homme!
Réfléchissez-y bien, ô vous qui êtes savants!
Afin d'en acquérir une pleine connaissance,
Ne soyez pas négligents, ne devenez pas insouciants!

Sachez que tel est l'exposé fidèle et précis de la phase initiale de votre existence.

Écoutez maintenant ce qui concerne la phase médiale, c'est-à-dire celle à laquelle se rapportent les paroles de votre Seigneur, vers la moitié du verset précité. Dieu le Très-Haut a dit : « *Ensuite il lui facilite son chemin* (1). »

Lorsque l'homme s'avance de la phase initiale de son existence vers le milieu de sa carrière, alors le Seigneur, par des milliers de faveurs, de prospérités et de joies qu'il est impossible de compter, le comble de ses grâces et lui donne tout ce qui convient aux divers états par lesquels il passe; constamment il le tient sous sa garde pour qu'il n'aille pas se perdre contre des écueils funestes. Mais l'homme ne sait pas maîtriser ses passions, il se laisse entraîner par elles dans des situations critiques, absolument comme s'il n'avait pas reçu la liberté d'agir selon sa volonté, comme s'il n'avait pas été doué de la force suffisante pour résister à ses désirs; les convoitises de ses passions, lui font oublier son état, et il se perd lui-même

(1) M. Kazimirski et notre auteur ne donnent pas le même sens à ce passage du Koran. L'interprétation de Bokhâri de Djohore me paraît la meilleure et la seule acceptable.

par de folles imaginations et de faux jugements. Lorsqu'il n'atteint pas l'objet de ses désirs, il tombe dans l'abattement, il n'a plus ni l'intelligence ni la force de conquérir ce qu'il ambitionne, et dans cet état il songe forcément à son Seigneur; dans chacune de ses afflictions, dans chacun de ses embarras, il invoque son Seigneur, il implore de lui les choses qu'il désire. L'homme, tant qu'il vit, ne se sépare point de ses passions, et Satan est son ennemi (1). Quand bien même il serait en pleine jouissance de la paix, de la santé, du bonheur et de la prospérité, il n'échapperait pas perpétuellement à l'abîme des soucis et des chagrins, car ses passions et Satan finiront bien par l'y précipiter; *Pharaon*, *Nemrod*, *Chédâd* (2) et plusieurs autres en sont des exemples. Mais Dieu le Très-Haut

(1) Saint Augustin proclame que deux lois se partagent notre être : la loi de la chair et la loi de l'esprit, éternellement ennemies. Il reconnaît qu'il a existé des hommes grands, justes et sur beaucoup de points, dignes d'éloges, mais il nie absolument qu'un seul ait été sans péché. (BERSOT : *Doctrine de saint Augustin sur la liberté et la Providence*.)

(2) Le nom de Chédâd étant beaucoup moins connu que les noms de Pharaon et de Nemrod, nous rapporterons ici ce qu'en dit M. Trébutien, au tome III, p. 288 de sa traduction des *Contes inédits des Mille et une Nuits*.

Chédâd, fils d'Adad, était de la dynastie des Himyarites et régnait sur le Yémen. Les légendes les plus merveilleuses ont cours sur l'opulence incomparable de ce roi et sur les magnificences de la ville qu'il fit construire dans le désert et dont il voulait faire un paradis terrestre. « Lorsque les palais furent terminés, *Chédâd* ordonna à ses mille vizirs, aux grands de sa cour, et à son harem, de se préparer à l'accompagner au paradis terrestre : on ne mit pas moins de vingt années à faire tous les préparatifs nécessaires. Enfin *Chédâd* se mit en marche avec toute son armée; mais il n'était plus qu'à une journée de chemin d'Irem, lorsque Dieu envoya du ciel un bruit si affreux, que le roi et toute sa suite tombèrent morts de frayeur, et nul d'entre eux ne put entrer dans le paradis. Cette ville existe encore aujourd'hui au milieu du désert. »

et digne d'être loué, par sa toute-puissance, connaît l'état de ses serviteurs qui se réfugient auprès de lui, et pour empêcher qu'ils ne soient perdus par leurs convoitises, il leur donne les choses qui conviennent à leur état.

La nature de l'homme est formée de quatre substances différentes, qui sont constamment en lutte les unes avec les autres. On les nomme les quatre éléments, savoir : la terre, l'eau, l'air et le feu (1). Ces quatre substances constituent le corps de l'homme (2), tant que son être existe ; sans cesse elles varient entre elles dans chaque homme, indépendamment de sa volonté, de telle sorte que tout le temps de sa vie,

(1) Les atomistes grecs considéraient généralement ainsi les quatre éléments :

Le *feu* céleste (*éter* ou *éther*) formé d'atomes sphériques d'un poli parfait ;

L'*air* l'était d'atomes plus petits et capables de se mouvoir spontanément comme le feu ;

L'*eau*, atome ou molécule, ne leur paraissait pas susceptible de se mouvoir spontanément ; mais elle se mettait en mouvement par le choc du feu ou de l'air.

La *terre*, à plus forte raison, était susceptible d'être mise en mouvement par la même cause.

Une conséquence de cette manière de voir était que les liquides contenus dans les vaisseaux des êtres vivants ne pouvaient recevoir le mouvement que du feu et de l'air qui les pressaient ou choquaient.

Les quatre éléments des Grecs représentaient les quatre états offerts par la nature à tous ceux qui l'observent avec quelque attention ; c'est, en effet, la différence d'agrégation de ses particules qui frappe avant tout l'observateur, car rien de plus différent que l'état solide correspondant à la *terre*, que l'état liquide correspondant à *l'eau*, que l'état aériforme de *l'air*, que le *feu* enfin correspondant à ce qu'on appelle à l'époque actuelle *l'état impondérable*. Cette correspondance avait pour conséquence naturelle d'expliquer l'état moléculaire d'une matière complexe par la prédominance de l'élément dont l'état moléculaire correspondait à celui de cette matière complexe. (CHEVREUL : *Résumé d'une histoire de la matière*, tome XXXIX des Mémoires de l'Académie des sciences.)

(2) Bernard, comte de la Marche Trévisane, né en 1406, mort en 1490,

il n'est jamais en repos. Le sage et souverain Seigneur a mis dans le corps de l'homme des contraires dont les propriétés et qualités se combattent : la pituite et la bile, le sec et l'humide, le chaud et le froid (1), etc. Si l'état qui en résulte dans le corps de l'homme est un état moyen, c'est-à-dire ne s'écartant de la moyenne ni par excès ni par défaut, alors le corps de l'homme est en bonne santé et en repos ; mais s'il s'écarte de la moyenne soit en plus, soit en moins, alors diverses maladies viennent assaillir le corps de l'homme. Lorsque la bile prédomine sur la pituite, il survient alors des maladies qui se nomment : phtisie, hépatite, diarrhée, hypocondrie et autres analogues, et chacune de ces maladies détruit le corps de l'homme, si les médecins n'y portent pas remède. Lorsque la pituite, au contraire, prédomine sur la bile, elle engendre des maladies nommées : paralysie de la bouche, hémiplégie, humeurs des yeux, dartres, lèpres, maladies qui sont plus pernicieuses que celles provenant d'un excès de bile. Si le sec l'emporte sur l'humide, alors le corps de l'homme est malade d'inflammations de diverses espèces, mais ces maladies

admet que ces quatre substances constituent le corps de l'homme, mais il l'explique ainsi dans son livre de la *Philosophie naturelle des métaux* : « Les quatre éléments sont la première matière des choses créées, c'est-à-dire ils sont la première matière de la première matière, comme, par exemple : quand un homme est composé, il n'est pas composé des quatre éléments, qui sont encore éléments ; mais déjà nature les a transmuez en la première matière de l'homme. » (Citation faite par M. Chevreul dans l'ouvrage précité.)

(1) Raymond, Lulle et Rupescissa reconnaissent comme qualités caractéristique des quatre éléments : le chaud, le froid, l'humide, le sec. (CHEVREUL : *Résumé d'une histoire de la matière.*)

sont légères. Si, au contraire, l'humide l'emporte sur le sec, alors l'homme souffre de maladies qu'on appelle : catarrhe, rhume de cerveau, fluxion, toux, éléphantiasis et autres semblables. De ces maladies les unes sont légères et peuvent être guéries promptement, les autres sont graves et lentes à guérir.

Tel est l'état de l'homme, tant qu'il vit dans ce monde : pendant ce temps il se trouve sans expédient, sans volonté, sans puissance : les choses qui lui sont utiles, il ne peut les atteindre ; les choses qui lui sont nuisibles, il ne peut les repousser. Il ne sait pas où se trouve son bien, il ignore d'où lui vient le mal. Il est dans un perpétuel étonnement de ses propres facultés, il ne sait rien résoudre par lui-même et reste continuellement en cet état, sans que sa volonté y soit pour rien. Quand il veut manger à satiété, il n'a plus faim, et cela contrairement à sa volonté et à son désir ; quand il veut se réjouir, il se sent triste, en dépit de sa volonté et de sa résolution. Des mets flattent-ils son goût, et veut-il en manger? s'il le fait, il en éprouvera du mal. Certains mets ne flattent pas son goût et il les a en aversion : ce sont ceux-là qu'il lui serait utile de manger. Les actions qui lui plaisent et qu'il aimerait à faire, ce sont celles qui causent sa perte, s'il vient à les faire ; les actions qu'il ne veut pas faire et qu'il rejette avec dédain, ce sont celles qui lui donneraient le bonheur. Ce qui est bon, il ne peut pas l'obtenir ; ce qui est mauvais, il ne peut pas l'éloigner de lui ; les choses auxquelles il veut penser,

il les oublie involontairement; les choses auxquelles il ne veut pas penser viennent assaillir sa pensée malgré lui. Habituellement il s'endort quand il faudrait veiller, où bien il veille sans que cela soit le moindrement utile. Sa nature est telle qu'il ne peut pas chasser loin de lui une mouche qui se pose sur toutes lès ordures, il ne peut pas l'empêcher de se poser sur sa tête ; il est incapable de garantir son corps du mal que lui fait un petit moustique. Si une mince fourmi vient à pénétrer dans son corps ou le mord seulement, tous ses membres en ressentent une douleur. Qu'y a-t-il donc au monde de plus faible que cet homme si débile? qu'y a-t-il au monde de plus impuissant que cette créature misérable?

QUATRAIN.

Votre nature me stupéfie ; qu'en dire?
Comment puis-je en parler?
Et à qui pourrais-je dire
Toutes les bassesses de votre être?

O vous qui êtes intelligents, réfléchissez sur votre être, écoutez ce qu'il est et d'où il vient. Votre être, n'est-ce pas une poignée du limon de cette terre que Dieu le Très-Haut a créée très-étendue et dont il a dit : « En vérité, ma terre est vaste »? Et qu'est-ce qu'une poignée de terre pour le Seigneur tout-puissant qui a créé d'un seul mot et en un clin d'œil les sept zones de cette étendue du monde terrestre, dont il faudrait plus de cinq cents ans de marche pour

parcourir la circonférence? Dieu le Très-Haut a dit : « En vérité quand IL veut une chose, il suffit qu'IL dise : que cela soit! et cela est (1). » Et quel cas est-il possible de faire d'une poignée de limon quand on la compare à la terre tout entière? O vous qui êtes intelligents! comprenez-vous ce sublime langage? Il est la source de toute science, il est le principe et le fondement des discours des savants. Il faut que vous ôtiez le coton qui bouche vos oreilles, il faut que vous ouvriez vos deux yeux pendant que ce souffle de vie est encore à vous, pour fixer un regard attentif sur vous-même et sur votre état, pour arriver ainsi à vous connaître. O vous qui avez la science! est-ce que votre existence ne provient pas d'une goutte d'eau? Et qu'est-ce qu'une goutte d'eau pour le Souverain Seigneur qui a créé la mer immense qu'on appelle l'Océan? Et pourquoi peut-on compter une goutte d'eau en comparaison de l'Océan, immense en étendue, immense en profondeur?

VERS.

O mon fils! voyez ce que vous êtes!
Ah! ne soyez pas négligent, ne soyez pas insouciant!
Pas de vaines distractions, ô goutte d'eau!
Vous n'êtes qu'une goutte d'eau et pas autre chose.
Homme intelligent! voici ce que vous êtes :
Une petite goutte d'eau dans l'immense Océan!
Loin de vous maintenant,
Vos discours d'autrefois!

(1) Dès là que Dieu veut, ce qu'il veut existe. (BOSSUET : *Traité du libre arbitre*, ch. VIII.)

Je déclare, moi, que ce n'est pas être homme,
Que de se montrer si vide et si vain.
O Bokhâri, si tu as encore quelque intelligence,
Réfléchis bien à tes paroles,
A celles qui viennent de dépeindre l'homme,
A celles qui vont en achever le tableau.

Puisque vous avez entendu ce que vous êtes au commencement et au milieu de votre existence, écoutez maintenant ce que vous êtes à la fin de votre existence, conformément à ces paroles de Dieu le Très-Haut qui terminent le verset où il est écrit :

« *Ensuite il le fait mourir et enterrer et il le ressuscite, s'il lui plaît.* »

L'homme, à l'origine de son existence, a été doté par le Seigneur de toutes les facultés que nous avons fait connaître ; au milieu de son existence, il en a reçu encore cette foule de dons que nous avons indiqués. Mais, dans la dernière phase de l'existence de l'homme, le souverain Seigneur, dans sa science et sa sagesse, reprend à son serviteur chacun des dons qu'il lui avait accordés précédemment : son esprit, son jugement, son intelligence, son ouïe, sa vue, sa science, sa réflexion, sa puissance, sa force, et ses autres facultés. En lui reprenant ainsi tous ces dons d'autrefois, il le laisse semblable à un cadavre, ou à un morceau de bois ou de pierre hors d'usage ; il le laisse débile autant et même plus qu'au commencement de son existence. Les personnes de sa famille qui, pendant sa vie, ne s'étaient jamais séparées de

lui, maintenant se tiennent éloignées; et son corps, qui est affreux, est emporté loin de sa maison et promptement mis en terre, dans le premier endroit que l'on trouve. Si l'on tarde à l'inhumer, comme cela se pratique pour les nobles et les grands, son cadavre devient un objet d'horreur pour les vivants, et à cause de l'odeur de ces restes hideux et en putréfaction, pas un homme ne s'approche de ce corps que beaucoup de gens aimaient pourtant, lorsqu'il goûtait les plaisirs et les voluptés de la vie, et qu'il se montrait orné de toutes sortes de fins et superbes vêtements. Maintenant qu'il est mort, il est jeté dans cette vile poussière que nous foulons aux pieds. Ses membres qui étaient propres, qu'il ornait et qu'il parfumait quand il était dans le monde, en ce moment sont dans un état qu'il est impossible de décrire, tout maculés de sang et imbibés d'une eau infecte. Ses nerfs et ses muscles sont rompus et séparés dans la terre; ses os qui étaient blancs et solides, ont fini par devenir une poussière noire et molle. O vous qui êtes intelligents, il faut que vous méditiez sur cette difficile et importante affaire, il faut que vous vous inquiétiez, en ce moment critique, de ce que vous pouvez dire de votre état, à qui et comment vous pouvez le dire. En cet instant il n'est plus possible de faire de différence entre le sultan et le sujet, entre le maître et le serviteur, entre le riche et le pauvre, entre le grand et le petit; tous, dans la terre, sont égaux, et il ne reste plus la moindre marque de ce qu'ils furent.

VERS.

Si tu regardes dans la terre quel est l'état des hommes,
Tu ne trouveras pas de différence entre le sujet et le sultan.
Tout ce qui existe est périssable. Écoute cette parole de Dieu :
« *Tout ce qui est sur la terre périt.* »

O hommes ! examinez attentivement ce que vous pourrez dire et à qui vous le pourrez dire, dans cette situation si critique. Qu'est-ce, ô mon Dieu ? Quel est cet état, ô mon Dieu ? Lorsque tous les rois, avec leur grandeur souveraine, avec leurs généraux, avec leurs armées, avec leurs innombrables serviteurs, avec tout leur entourage, ont disparu et sont réduits en poussière ! C'est ainsi que périssent riches, pauvres et mendiants ; c'est ainsi que, dans la terre, tous sont égaux, car la substance originelle de tous, c'est la terre ; et comme, par la toute-puissance de leur Souverain Seigneur, de Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié, tous les hommes ont été créés de la terre, tous les hommes aussi retournent à la terre.

QUATRAIN.

O Dieu digne d'être glorifié! quel état que celui de l'homme !
Son corps, dans la terre, devient une vaine poussière,
Et c'est de cette poussière que tu avais créé son corps,
Son corps qui fut brillant de gloire !

O vous qui êtes intelligents ! écoutez encore ces paroles qui sont de haute importance et qui se rapportent à l'homme devenu poussière au sein de la terre : Combien de jours, d'années et d'époques se

sont écoulés, depuis qu'il est ainsi devenu poussière? Tout ce temps ne peut être ni compté ni imaginé. Combien de fois a-t-on fabriqué avec la terre de son corps des cruches, des terrines, des cuvettes, des pots, des écuelles, des tasses et autres vases? Combien de fois ces vases ont-ils été réduits en tessons disséminés sur les chemins et dans les rues, dispersés pêle-mêle sous les maisons (1), sous les pieds des hommes et des animaux? Et dans tous ces endroits, propres ou malpropres, où sont les tessons faits de la terre de son corps? Et, combien de temps s'est écoulé, depuis qu'il est en cet état? On ne saurait le calculer. C'est alors que se trouvent détruits et son être, et son nom, et ses traces; c'est ainsi que tout ce qui fut lui, a complétement disparu!

Malgré cette dissolution de son être, consommée au moment où la poussière de son corps s'est mêlée à la terre, néanmoins il n'est pas entièrement dégagé de tout lien, car les anges, par l'ordre de Dieu le Très-Haut réuniront les parties de son corps, fussent-elles aussi petites qu'un grain de moutarde. Qu'elles soient disséminées à l'Orient ou à l'Occident, elles seront réunies, de sorte que la poussière du corps d'un homme ne sera pas confondue avec la poussière du corps d'un autre homme. Quand même elle se trouverait tout à fait réduite en atomes, la poussière du corps de chacun des hommes sera réunie et rendue

(1) On sait que les maisons des Malais sont élevées au-dessus du sol de plusieurs mètres, et qu'elles reposent sur des poteaux en bois.

à la vie. A l'assemblée générale dans la grande plaine de la résurrection, tous les hommes seront présents, et il leur sera donné une connaissance de leur nature, de leurs actions, de leurs pensées, quand ils vivaient dans le monde, si parfaitement exacte qu'elle n'offrira pas, même pour leurs pensées, un écart en plus ou en moins, seulement de la grosseur d'un grain de moutarde. Alors même que le mal ou le bien qu'il a fait, serait petit comme un atome, il lui sera indiqué ce jour-là, selon la parole de Dieu le Très-Haut.

Dieu le Très-Haut a dit : « A quiconque aura fait une bonne œuvre, ne pesât-elle que le poids d'un grain de moutarde, cette bonne œuvre sera comptée ; à quiconque aura commis une mauvaise action, ne pesât-elle que le poids d'un grain de moutarde, cette mauvaise action sera comptée. » Toutes les mauvaises actions dont on se sera rendu coupable seront jugées et punies des châtiments les plus graves dans les flammes de l'enfer. En ce jour où les hommes seront ainsi rassemblés dans la plaine de la résurrection, en ce jour de repentir, tous les rois qui, dans ce monde, se seront enorgueillis et auront considéré les autres hommes comme des êtres inférieurs à eux-mêmes recouvreront la vie, mais ils seront semblables aux fourmis qui se glissent sous les pieds des hommes, et les hommes leur diront : « Fi ! malheur à vous ! soyez maudits ! » Alors toutes les souverainetés, toutes les grandeurs de ce monde deviendront pour eux chagrins, soucis, malheurs et châtiments.

Tout roi qui se sera enorgueilli, qui aura opprimé ses sujets et affligé les serviteurs de Dieu, sera saisi de honte en se voyant au-dessous des bêtes les plus abjectes, plus vil que tout ce qu'il y a de vil. Alors, consterné à la vue de son cruel état, se repentant de ses mauvaises actions et des malheurs qui en furent la suite, il cherchera vainement à découvrir à gauche et à droite s'il ne lui vient pas de secours de quelqu'un de ceux que, pendant de nombreuses années, il combla dans ce monde de prospérités et de faveurs; mais il ne trouvera pas un seul homme qui vienne le secourir dans cette terrible situation. Dans ce moment plein d'angoisses, pas un soldat de ses armées, pas un membre de sa famille, pas un de ses enfants et petits-enfants, pas un seul ne s'approchera de lui; tous fuiront loin de sa présence, comme Dieu le Très-Haut l'a fait connaître dans le Koran. Dieu le Très-Haut a dit : « En ce jour les hommes seront fuis par leur frère, leur mère, leur père, leurs femmes et leurs subordonnés, et en ce jour on craindra de les rencontrer. »

Tel est le commencement, tel est le milieu, telle est la fin de l'existence de l'homme!

Bokhâri exprime en ces termes l'étonnement dont il est saisi :

MESNAWI.

Du commencement jusqu'à la fin,
Il n'y a que soucis et chagrins.

Hélas! en quel état suis-je ? Quel est mon état ?
Comment y penser ? Que dois-je en penser ?
A qui pourrai-je dire mon état ?
En y songeant, mon esprit demeure étonné, confondu !

Quiconque lira ce premier chapitre avec attention et s'appliquera à en comprendre le sens et à l'approfondir, celui-là, s'il plaît à Dieu, par la grâce du Seigneur de l'univers, verra s'ouvrir devant lui la porte de la science, son nom deviendra célèbre, il connaîtra ce qu'il est, et saura que son Seigneur est tout-puissant. Il apprendra qu'il n'est qu'un serviteur bas et sans ressources, qu'au lieu d'être puissant il est faible, qu'au lieu d'être fort il est débile, qu'au lieu d'être pur tout son être est défectueux et souillé, en un mot, que son état est digne non de louange, mais de mépris. Grâce à cette connaissance acquise, il ne regardera plus d'un air méprisant les créatures de son Dieu, il n'opprimera plus les serviteurs de son Seigneur, car il saura que lui-même est de nature périssable et que c'est son Seigneur qui est éternel, comme l'a dit le maître de tous ceux qui ont la science. Le Prophète (que la paix soit sur lui!) a dit: « Quiconque reconnaît qu'il est périssable, en vérité celui-là sait que son Seigneur est éternel. »

MESNAWI.

O mon fils ! voilà quel est ton état !
Ne sois pas négligent de ton être,
Fais attention à ce que je dis,
Et n'hésite pas à suivre mes conseils.

Il faut que tu pratiques la vertu ;
Cette vie périssable fait place à la vie éternelle !
O Bokhâri ! maintenant tu as dit,
Tu n'as plus rien à ajouter ;
Le fondement de la science se trouve évidemment
Dans les paroles que tu viens de prononcer.

CHAPITRE II

OU L'ON ENSEIGNE A L'HOMME A CONNAITRE SON SEIGNEUR, CRÉATEUR DU MONDE ET DE TOUT CE QU'IL RENFERME.

Dieu le Très-Haut a dit : « Je n'ai créé les esprits et les hommes que pour qu'ils m'adorent (1). » Puisque Dieu le Très-Haut et digne de louanges a créé les esprits et les hommes pour qu'ils l'adorent, il faut qu'ils connaissent son essence et sachent quels sont ses attributs ; c'est ainsi que l'unité de Dieu sera clairement démontrée à ses serviteurs. Ce que l'homme sait de l'essence et des attributs du Seigneur, c'est qu'ils n'ont pas eu de commencement et qu'ils n'auront jamais de fin ; c'est pourquoi l'on appelle cet état *azal* et *abad*, *azal* signifiant « qui n'a pas de commencement, » et *abad* « qui n'a pas de fin. »

L'essence et les attributs du Seigneur étant tels, comment l'homme avec son intelligence bornée pourra-t-il se frayer un chemin jusqu'à la connaissance de Dieu ? Il ne lui est pas donné d'élever son

(1) Voyez sourate LI, v. 56 du Koran.

intelligence jusqu'à la compréhension de facultés plus pures que celles qui sont accessibles à sa nature, mais c'est une obligation stricte pour lui de faire tous les efforts en son pouvoir pour connaître l'essence et les attributs de son Seigneur, en se gardant toutefois d'entreprendre l'impossible. Quiconque ne pense pas ainsi est rebelle à Dieu le Très-Haut et transgresseur de la loi donnée par son envoyé.

Sachez que ce qui vient d'être dit montre clairement l'existence et l'unité du Seigneur de l'univers. De plus tout ce qui existe dans ce monde prouve que c'est le Seigneur, et le Seigneur seul, qui a créé le monde et ce qu'il renferme. Le monde ne s'est point créé lui-même, mais il a été créé ; la plus faible intelligence, en effet, admet que rien n'existe de soi ou n'a été créé par soi. Il y a un Être qui a tout créé, et cet Être n'est autre que le Seigneur; et le Seigneur créateur de toutes choses, c'est Dieu le Très-Haut, unique dans son essence et dans ses attributs.

Il a tout créé par sa puissance, lui dont les facultés sont parfaites et éternelles, lui qui existait à l'origine des temps, lui qui est vivant, qui est tout-puissant, qui sait tout, qui entend tout, qui voit tout, qui veut et peut ce qu'il veut; lui qui est un dans son être, lui dont la souveraineté est sans limites et qui n'a nul associé ni dans ses œuvres ni dans sa royauté.

S'il y avait deux créateurs du monde, les sept

sphères du ciel (1) et les sept zones de la terre seraient détruites, et avec elles tout ce qui existe, suivant ces paroles dites par Dieu le Très-Haut dans le Koran :

« S'il y avait dans le ciel et sur la terre un autre Seigneur que Dieu le Très-Haut, nécessairement le ciel et la terre seraient détruits. »

Ainsi donc, c'est Dieu le Très-Haut seul, qui a créé le monde et tout ce qu'il renferme.

QUATRAIN.

Le Créateur des créatures, c'est le Seigneur unique
Qui a créé le monde et tout ce qu'il renferme ;
S'il y avait deux Seigneurs, le monde périrait,
Et avec lui tout ce qu'il renferme.

Les facultés pures et parfaites qui existent dans le monde et les espaces célestes sont réellement en Dieu, dans la création elles n'existent qu'à l'état de figures; les facultés basses et défectueuses qui existent réellement dans le monde et les espaces célestes, c'est-à-dire dans la création, ne sont pas en Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié : il en est exempt. C'est lui qui est unique et rien de ce qui existe n'est vide de lui.

Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié n'est pas mobile, car la mobilité est le propre de ce qui ne peut

(1) « Le ciel ne formant d'abord qu'un tout, Dieu le partagea en sept cieux. » (Sourate II, vers. 27.)

« Il a formé les sept cieux posés les uns au-dessus des autres. » (Sourate LXVII, v. 3.)

Selon la cosmogonie de Mahomet, il y a sept cieux qui forment des sphères concentriques; au-dessus de ces cieux est le ciel pur, sans étoiles; c'est là qu'est le trône de la Majesté divine.

pas être stable en soi et par soi, mais est transportable avec son étendue en un certain lieu et dans une certaine direction; et Dieu le Très-Haut est exempt de cette propriété. Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié n'est pas muable, car la mutabilité est le propre de ce qui ne peut pas rester par soi-même dans son même état, et Dieu le Très-Haut est exempt de cette propriété. Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié n'est pas décomposable, car cette faculté est le propre de ce qui est composé, et ce qui est composé exige des éléments composants, et Dieu le Très-Haut est exempt de cette propriété. Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié ne peut pas être figuré, il ne peut être décrit, il ne peut être limité, il ne peut être compté; on ne peut dire comment il est, on ne peut pas dire qu'il est stable à une certaine place, on ne peut pas dire que le temps a action sur lui; rien n'est semblable à lui, rien n'existe en-dehors de sa science; rien n'arrive que par sa puissance (1). En Dieu les attributs existent de toute éternité, ils existent par eux-mêmes, ils ne sont pas Lui, et cepen-

(1) « Il a les clefs des choses cachées, lui seul les connaît. Il sait ce qui est sur la terre et au fond des mers. Il ne tombe pas une feuille qu'il n'en ait connaissance. Il n'y a pas un seul grain dans les ténèbres de la terre, un brin d'herbe vert ou desséché qui ne soit inscrit au *Livre évident*. » (Koran, sour. VI, v. 59.)

« Visible et caché, il connaît tout. » (Sourate LVII, v. 3.)

« Ne vois-tu pas que Dieu connaît tout ce qui est dans les cieux et sur la terre? il n'est point d'entretien secret entre trois individus qu'il ne soit le quatrième, ni entre cinq qu'il ne soit le sixième. Il ne s'en réunit ni moins ni plus, qu'il ne soit avec eux, en quelque lieu qu'ils se trouvent. Et ensuite, au jour de la résurrection, il leur rappellera leurs œuvres, car il est instruit de tout. » (Koran, sour. LVIII, v. 8.)

dant ils ne sont pas autres que Lui. De même, en arithmétique, l'unité n'est pas le nombre, et cependant le nombre n'est pas d'autre nature que l'unité (1). Dieu a la science, la puissance et la vie; il a la force, l'ouïe, la vue, la volonté; il veut, il agit, il crée, il donne la subsistance, il parle. Dieu le Très-Haut parle d'une seule émission de voix, et c'est un attribut préexistant qu'il possède de toute éternité (2). Ce n'est point à l'aide de diverses lettres ou de différents sons qu'il parle, quand il donne ses commandements, ses défenses, ses avertissements, etc. Le Koran est la parole de Dieu le Très-Haut, éternelle et non créée; c'est elle qui est descendue sur notre prophète et qui est écrite dans nos livres, qui est gardée en dépôt dans nos cœurs, qui est récitée par nos langues et entendue par nos oreilles.

Conformément aux paroles de Dieu le Très-Haut, au jour du jugement dernier, tous les hommes de l'islam verront Dieu le Très-Haut dans le ciel, comme l'a dit aussi son envoyé, et comme s'accordent à le dire les observateurs de la *sounna* (3) et du vendredi.

(1) C'est dans le même ordre d'idées qu'un mathématicien persan, Behâ ed-dîn d'Aamoul, dans son *Khoiaçat al hissâb* ou Quintessence du calcul, traduit par Aristide Marre, s'exprime ainsi, p. 4 :

« La vérité est que l'unité n'est point un nombre, bien que les nombres soient formés avec l'unité, de même que la substance simple, conformément à ceux qui admettent une telle substance, n'est point un corps, bien que les corps soient formés avec cette substance simple.

(2) « Notre ordre n'était qu'un seul mot, rapide comme un clignement d'œil. » (Koran, sourate LIV, v. 50.)

(3) Par ce mot, il faut entendre l'ensemble des préceptes fondés non sur les dogmes du Koran, ni sur les *hâdîs* ou traditions, mais sur l'exemple de Mahomet et des premiers Khalifes.

Dieu le Très-Haut a dit : « En ce jour ils verront leur Seigneur face à face et le contempleront. »

Le Prophète (que la paix soit avec lui !) a dit : « En vérité, nous verrons notre Seigneur au jour du jugement dernier, comme nous voyons la lune la nuit de son quatorzième jour. »

Dans le *Kitàb a'qâïd*, il est dit : « Les vrais croyants verront le Seigneur, non point en une certaine place et dans une certaine direction, mais ils le verront sans savoir comment cela se fait. »

Dieu le Très-Haut crée les œuvres de tous ses serviteurs, qu'ils soient infidèles ou croyants, dociles ou rebelles, par sa puissance et sa volonté, ses commandements et ses décrets; mais il donne à ses serviteurs l'intelligence et le libre-arbitre, et c'est par là que leurs œuvres acquièrent du mérite ou du démérite. Les bonnes œuvres arrivent avec son assentiment, les mauvaises arrivent sans son assentiment (1), c'est pourquoi il récompense les premières et punit les secondes, ces deux manières d'agir se produisant sciemment et volontairement de la part des hommes. Dieu le Très-Haut a dit : « C'est Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié qui est l'auteur de votre être et de vos actions ! »

O vous qui êtes intelligents ! sachez et entendez bien que la nature de Dieu le Très-Haut est infinie, et cela signifie qu'il embrasse tout. Il a été dit :

(1) « S'il t'arrive quelque bien, il t'arrive de Dieu. Le mal vient de toi. » (Koran, sourate, IV, vers. 81.)

« Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié embrasse tout. » Par exemple, votre existence dans la science et la puissance de Dieu le Très-Haut, ressemble à l'existence du poisson dans l'eau. De tous les poissons y en a-t-il un seul qui vive hors de l'eau ? Y a-t-il une partie quelconque de leur corps, une écaille seulement, qui vive hors de l'eau ? Non, le poisson tout entier vit par l'eau et dans l'eau ! Mais le poisson ne s'inquiète pas de se connaître lui-même, il ne sait pas ce que c'est que l'eau et comment il vit par l'eau. O vous qui êtes doués de raison ! Vous êtes des poissons dans l'océan de science et de puissance de Dieu le Très-Haut. Comment se fait-il que, par votre négligence, vous ne connaissiez pas votre être, et que vous ne sachiez pas ce que c'est que votre âme ?

Dans le *Kitàb Cherh a'qâïd*, il est dit : « Si, au dessous des sept couches de la terre, une petite fourmi vient à respirer, Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié sait que le souffle de cette fourmi est sorti de son Être et rentre en lui. » En vérité, c'est ainsi que le Seigneur connaît la respiration de tout ce qui a vie dans la profondeur des sept couches de la terre, ou dans les profondeurs des sept sphères du ciel. Dieu le Très-Haut connaît l'existence, les paroles, l'âme de tout être vivant, aucun d'eux ne lui est caché, car il voit tout, il entend tout, il connaît tout, et cela tout d'un coup ; il ne voit pas d'abord toi et ensuite moi, il n'entend pas d'abord toi et puis moi, il ne connaît

pas d'abord toi et ensuite moi; non! Dieu le Très-Haut est exempt de pareille nécessité, car cet état est celui d'un serviteur, non pas celui du Seigneur.

Il faut que vous ayez confiance en la puissance du Seigneur; Dieu le Très-Haut ne surcharge pas ses serviteurs, en leur commandant des choses au-dessus de leurs forces. N'a-t-il pas dit, en effet? « Dieu ne commande rien à personne qu'en proportion de ses forces. » Ceux qui sont morts de mort violente sont morts suivant leur destinée; mourir de maladie ou périr de mort violente, c'est tout un (1). Dieu le Très-Haut égare celui de ses serviteurs qu'il veut; il montre le droit chemin à celui de ses serviteurs qu'il veut; personne ne peut lutter contre rien de ce qu'il veut, car sa nature est de faire ainsi qu'il veut.

Il faut que tous les serviteurs aient foi dans les paroles que dit leur Seigneur des choses passées ou des choses à venir. Il faut encore qu'ils croient tout ce qui a été rapporté par son envoyé et les compagnons de son envoyé. Ils ne doivent rien nier de ce que disent les pandits, mais être convaincus que les instructions qu'ils nous donnent sont la vérité même, par exemple : les châtiments infligés après la mort aux infidèles et à ceux des croyants qui auront été rebelles à la loi de Dieu le Très-Haut, — les récompenses accordées à ceux qui seront morts en état de grâce, — l'assistance de *Nakir* et de *Monkir*

(1) « Que vous mouriez (de mort naturelle), ou que vous soyez tués, Dieu vous rassemblera au jour dernier. »
(Koran, sour. III, v. 152.)

dans la tombe (1), — la résurrection hors de la tombe, — le pesage des œuvres, — leur inscription dans le Livre éternel, — le pont, — le jugement, — l'Enfer, — le Paradis, — le fleuve *Kauther* dans le Paradis (2), — l'éternité dans chacun de ces deux lieux, l'éternité pour les croyants dans le Paradis, l'éternité pour les infidèles dans l'enfer.

Ils doivent croire encore que les envoyés sont des enfants des hommes et qu'ils sont venus pour annoncer la parole de Dieu, commander la vertu, interdire le vice et faire connaître aux hommes leurs devoirs dans ce monde en vue de la vie éternelle, — que le premier de ces Envoyés a été le prophète *Adam*, et le dernier de tous *Mahomet* (la paix soit sur eux !) — que toutes leurs paroles sont vraies, — que des anges existent réellement sur la terre et dans le ciel, — que des livres sont véritablement descendus du Seigneur sur plusieurs prophètes, — que la sainteté des *Wali* est incontestable (3), — que le plus grand des prophètes, c'est le glorieux Mahomet (que la paix soit sur lui !), — que les plus grands *Wali* sont *Abou-Bekr*, *Omar*, *Othman* et *Ali* (que Dieu le Très-Haut soit satisfait d'eux !).

Voilà une partie des vérités auxquelles tout musulman doit fixer sa pensée ! Quand les serviteurs

(1) *Nakir* et *Monkir* sont les deux anges envoyés de Dieu pour recueillir l'âme de chaque homme, au moment où il rend le dernier soupir.

(2) Le *Kauther* est un fleuve ou bassin du Paradis ; c'est ce nom qui est le titre du chapitre ou sourate CVIII du Koran.

(3) *Wali Allah*, ou simplement *Wali*, signifie en arabe : ami de Dieu, saint, et aussi compagnon.

de Dieu se connaîtront eux-mêmes, ainsi qu'il a été dit précédemment, quand ils connaîtront leur Seigneur, comme ils viennent de l'entendre, quand ils croiront aux paroles dites par leur Seigneur, par l'Envoyé du Seigneur et par ses compagnons, alors, s'ils s'appliquent de toutes leurs forces à la pratique de la religion de Dieu le Très-Haut, ils deviendront véritablement des musulmans croyants, unitaires et savants !

CHAPITRE III

OU L'ON FAIT CONNAITRE LE MONDE ET LA VIE DE L'HOMME DANS CE MONDE.

Puisque, par la grâce du souverain Maître de l'univers, vous avez appris à vous connaître vous-mêmes et à connaître le Seigneur qui vous a donné la vie, il faut maintenant que vous appreniez à connaître le monde et la vie de l'homme dans le monde. Ce monde, en effet, n'a point la simplicité ni l'uniformité qui permettraient d'arriver facilement à le connaître, sa nature complexe et ses divers états offrent, au contraire, une variété telle, qu'elle dépasse l'imagination et confond le jugement.

Quiconque attache ses affections et ses pensées au monde devient semblable au monde : tantôt il est dans la joie et tantôt dans la tristesse, tantôt dans les rires et tantôt dans les pleurs, tantôt il est roi et tantôt serviteur, tantôt il est riche et tantôt mendiant. De tous ces états opposés entre eux, pas un seul n'est durable pour l'homme qui ignore ce que c'est que le monde ; quant à l'homme qui connaît le monde, nulle de ses actions n'est vaine, toutes, au contraire, ont leur utilité.

Le monde, c'est le lieu où la vie de l'homme s'écoule dans l'accomplissement de ses actes grands ou petits ; c'est le lieu où chaque homme poursuit la réalisation de ses désirs, vils ou glorieux ; c'est pourquoi le monde est en même temps la source de toutes les vertus pour l'homme qui le connaît, et la source de tous les vices pour l'homme qui l'ignore. C'est le lieu de l'amant et de l'objet de son amour, de l'ami et de l'objet de son amitié, du savant et de la science qu'il cultive. Le monde, enfin, c'est le bazar de l'éternité, où tous les hommes se livrent au commerce et sont continuellement occupés à acheter et à vendre : quiconque y fait des profits ne deviendra jamais pauvre, et quiconque y fait des pertes ne deviendra jamais riche.

Il est absolument impossible que la connaissance de ce monde merveilleux ne frappe pas l'homme d'étonnement ; comme le dit Bokhâri :

QUATRAIN.

Ce monde est merveilleux, l'homme est saisi d'étonnement,
Quand il en découvre les bassesses et les grandeurs.
Quiconque demeure dans l'ignorance de ce monde,
Passe inutilement dans le monde tous les jours de sa vie.

Dieu le Très-Haut a dit : « En vérité, la vie de ce monde ressemble à l'eau de pluie que Nous faisons descendre du ciel et qui pénètre tous les végétaux utiles à la nourriture de l'homme et des animaux. Quand la terre s'est parée d'une variété infinie de

fleurs, alors les hommes s'imaginent qu'ils ont puissance sur elle et se disposent à récolter tous ses fruits, mais voici qu'un commandement de Nous survient tout à coup, soit de jour, soit de nuit, et la récolte est faite comme si la veille elle n'eût pas été sur pied ; et c'est ainsi que Nous faisons connaître à ceux qui ne prennent conseil que d'eux-mêmes Notre intervention dans leurs affaires. »

La vie dans ce monde est pleine de vanités, et les hommes qu'elles séduisent s'oublient eux-mêmes dans les honneurs, les faveurs, les plaisirs, les voluptés, les grandeurs, la puissance, en un mot, dans tout ce qui flatte et excite leurs passions. Ils ressemblent à ces gens qui, par ignorance, sottise et négligence, ne font pas leurs provisions pendant la saison des pluies, alors que la terre qui était morte est revenue à la vie, quand elle se montre parée d'une variété infinie de fleurs belles et parfumées, et chargée de toutes sortes de fruits qui étaient dans son sein. La terre, avec son manteau de verdure, avec sa parure si bien en harmonie avec sa ravissante figure, multiplie alors tous ses dons pour la nourriture de l'homme et celle des animaux, par la toute-puissance de Dieu le Très-Haut. Mais ceux qui sont dépourvus d'intelligence et de jugement s'imaginent que ces ornements, ces joies, ces faveurs et ces plaisirs sont éternels, qu'ils ne s'évanouiront jamais et que toujours ils conserveront cet aspect enchanteur. Ignorants et insouciants qu'ils sont, ils s'oublient eux-mêmes dans

cette joie, sans se préoccuper de la marche du temps. Cependant la saison des pluies est passée, et voici la saison sèche qui arrive avec ses chaleurs dévorantes : toute la végétation se fane, dépérit, tombe et se disperse emportée par un vent violent, et la terre demeure aride et sèche, comme si elle ne devait plus jamais rien produire (1). Alors, comme ils avaient attaché leurs cœurs à l'existence de toutes ces joies et de toutes ces beautés, ils reconnaissent leur erreur et demeurent stupéfaits de leur insouciance et de leurs fausses et vaines imaginations, et c'est ainsi que leurs mains restent vides de ce qu'ils possédaient auparavant, et qu'ils tombent à la fin dans une affliction profonde. Tel est l'état du monde, tel est celui des hommes qui s'attachent au monde et sont passionnés pour les joies qu'il annonce et l'éclat qu'il fait briller à leurs yeux ! Quand arrivent à la suite les chagrins et les soucis qui ne sont jamais loin, alors ces mêmes hommes se repentent de leurs actions passées, mais regrets et repentirs sont vains et ne servent de rien. Les hommes sensés, au contraire, ne peuvent s'empêcher de réfléchir sur eux-mêmes, d'examiner d'où ils viennent, où ils vont et combien de temps ils séjourneront dans ce monde.

Sachez que tout homme arrivant parmi ceux qui

(1) « Sachez que la vie de ce monde n'est qu'un jeu et une frivolité : c'est une parure, c'est un sujet de vaine gloire parmi vous. L'accroissement de biens et un grand nombre d'enfants sont comme la pluie : les plantes qu'elle anime plaisent aux infidèles, mais bientôt elles se fanent, et tu les verras jaunir et devenir des fétus desséchés. Et au bout de tout cela, dans l'autre monde, le supplice terrible. » (Koran, sourate LVII, v. 19.)

sont déjà dans ce monde, n'est qu'un voyageur étranger, et que ce monde est simplement une station sur le chemin qu'il parcourt sans cesse et qui aboutit en un lieu où il doit habiter à la fin et pour toujours. Les stations du chemin sont ainsi déterminées : la première, les reins du père ; — la seconde, la matrice de la mère ; — la troisième, le monde ; — la quatrième, la tombe ; — la cinquième, la plaine du jugement dernier ; et, après ces stations, il entrera à la fin dans le paradis ou dans l'enfer pour y demeurer éternellement.

Le chemin qui est devant l'homme est long et difficile à parcourir jusqu'au bout. Une fois en route, l'homme ne peut chercher les provisions de son voyage que dans le monde, et le char de sa vie une fois lancé ne s'arrête plus et marche continuellement, sans que lui-même le sache ou y pense. Chaque respiration de l'homme est comme un pas fait sur le chemin, chaque jour de son existence comme un *pâdang*, chaque mois comme un mille, et chaque année comme une parasange (1). Chaque respiration de l'homme est comme une pierre qui se détache de la maison de sa vie, et qui, en tombant, la démolit. Chaque respiration de l'homme est un pas qui l'éloigne de ce monde et le rapproche de l'éternité (2).

(1) Le *pâdang* est une mesure itinéraire dont nous ne connaissons pas la longueur ; la parasange, mesure itinéraire en usage chez les Perses, est évaluée à 5 kilomètres environ.

(2) Vois cet agneau qu'on mène à la boucherie : à chaque pas, il s'approche de sa fin. Mortel, ton sort est le même : chaque instant de la vie est un pas que tu fais vers la mort. (Pensée chinoise.)

En vérité, le monde ressemble à un pont jeté sur le chemin de l'autre vie (1). L'homme intelligent ne construit pas de maison sur ce pont, mais il passe dessus, sans se préoccuper des agréments et des plaisirs qui s'y trouvent, en songeant aux provisions du voyage pour l'autre monde, voyage qui est long et difficile. L'homme inintelligent, au contraire, bâtit une maison sur ce pont, et il se plaît à y rester longtemps, séduit par les agréments et les plaisirs de cet endroit. Il appesantit son cœur sous le poids des vanités, il recherche les biens de ce monde. Plus il les recherche, plus sa vie est remplie de soucis, d'inquiétudes et de chagrins ; et au moment de mourir il est tourmenté d'amers regrets, il souffre cruellement de quitter la vie et de laisser ses richesses à autrui. Ses richesses, quand même elles sont légitimes, n'en sont pas moins une cause d'inquiétude pour lui tout le temps de sa vie, de regrets et de repentirs au moment de la mort, et de comptes à rendre dans l'autre monde. Ses richesses, si elles sont illégitimes, sont pour lui une cause de troubles et de chagrins dans ce monde, d'angoisses au moment de la mort et de châtiment dans l'autre vie. Voilà ce que l'on gagne à trop aimer le monde !

Si vous recherchez les biens du monde plus qu'ils ne le méritent, en disant : « Je les laisserai à mes enfants », ces biens feront de vos enfants vos enne-

(1) Le monde est un pont. (Méidani, VIII, 79.)

mis, et, de la sorte, au lieu d'un ennemi, vous en aurez deux.

Dieu le Très-Haut a dit : « En vérité, vos biens et vos enfants sont des ennemis pour vous. » Si l'homme ne surveille pas les actes de ces deux ennemis, tout le temps de sa vie, il ne pourra échapper au malheur, car ces deux ennemis seront une cause incessante de troubles pour lui.

Dieu le Très-Haut a dit : « En vérité, vos richesses et vos enfants sont des maux pour vous. » Et le monde continue de travailler nuit et jour à étendre les maux que ces deux causes produisent! Les hommes sensés disent : « Celui qui est préoccupé du monde, au point de ne plus songer à son Seigneur et de ne plus prononcer son nom, appartient tout entier au monde, ou, comme le dit Bokhâri :

QUATRAIN.

Quand on voit ce qui vous préoccupe,
On reconnaît votre état d'homme mondain :
Par votre insouciance vous êtes tout au monde,
Par votre aveuglement vous ne connaissez plus le Seigneur.

Parmi les hommes doués d'intelligence et de raison, il en est qui disent : « L'univers n'est peut-être qu'une vaine imagination ; qui peut affirmer qu'il existe réellement ou qu'il n'existe pas? » Il en est d'autres qui disent : « Le monde est comme un rêve, et les hommes ressemblent à des gens endormis qui, une fois éveillés, ne retrouvent plus rien de leur rêve. » D'autres disent encore : « Le monde est

comme un éclair qui s'évanouit dès qu'il a paru. » Selon d'autres : « Le monde ressemble à une vieille femme ornée de riches vêtements et de brillantes parures ; de loin elle paraît très-belle ; ceux qui ne la connaissent pas sont attirés vers elle, mais ceux qui la connaissent n'ont pour elle que du dédain. » D'autres, au contraire, représentent le monde sous les traits d'une jeune femme, charmante de figure et élégamment parée. Ceux qui la voient en tombent épris, leurs cœurs s'attachent à elle ; mais cette femme est méchante et sans pudeur, chaque jour elle est en compagnie d'hommes vicieux et jamais, tant qu'elle sera hantée par l'un d'eux, elle ne se montrera fidèle à ses engagements. Alors, parmi ses admirateurs, ceux qui sont intelligents la quittent et ne se soucient plus de la voir, mais ceux qui sont ignorants ne veulent point se séparer d'elle, ils restent épris de sa personne et deviennent ses esclaves. D'autres sages disent encore : « Le monde ressemble à une station qu'on aurait établie sur un chemin avec deux portes, les arrivants entrent par l'une des portes aujourd'hui, et sortent par l'autre demain. » D'autres, enfin, représentent le monde comme une maison de magnifique apparence où l'on se plaît à contempler les ornements d'or, d'argent et de pierres précieuses, les tapis, les tentures, tout l'ameublement et aussi la délectable abondance de mets exquis, de sirops et de rafraîchissements de toutes sortes qui s'y trouvent réunis. Le maître est un

homme considérable, opulent et très-libéral, et dans sa maison, qui regorge de mets délicieux, les hôtes affluent sans interruption. L'hôte qui a du jugement et du tact n'ignore pas que cette maison a un maître à qui appartiennent toutes les richesses qu'elle renferme ; il sait qu'en sa qualité d'hôte, il ne peut pas y séjourner longtemps et que c'est pour lui une obligation stricte de ne rien emporter et de tout laisser en place. Pendant son séjour dans cette maison, il se nourrit des mets qui s'y trouvent et fait usage, autant que possible, des vêtements qui lui sont donnés par le maître ; il ne prend d'autres objets que ceux qui lui sont nécessaires comme provisions de voyage, au moment de prendre congé du maître de la maison, et après des adieux pleins de mutuelle cordialité, il part pour s'en aller tranquillement où bon lui semble. L'hôte, au contraire, qui n'a ni jugement ni tact, s'imagine que cette maison lui a été donnée avec tout ce qu'elle renferme de richesses, d'objets luxueux et de vivres exquis; il croit que cela doit durer éternellement. Par ignorance, autant que par insouciance, il reste longtemps dans cette demeure sans manger les friandises ni porter les vêtements que le maître a mis à sa disposition ; dans sa sotte imagination, il se dit : « Cette maison avec tout ce qu'elle contient est à moi, si quelque chose me fait envie, j'en userai quand je voudrai. » Cela étant, il veut demeurer longtemps dans la maison et n'entend point abandonner la place, ni en sortir. Mais les gar-

diens l'invitent à vider les lieux, et, sur son refus, ils ne permettent pas qu'il reste un instant de plus et le somment de déloger au plus vite. Alors il veut emporter avec lui les richesses dont il n'a point su faire usage, mais on ne lui accorde rien, on le force à tout laisser, et ceux qui sont présents tournent en dérision son manque d'intelligence et de jugement. Enfin, il est expulsé par la force et il sort de la maison en y laissant les trésors et les mets exquis qu'elle renferme ; il ne sait plus à quels moyens recourir, il s'abandonne à son chagrin et à son désespoir, il pleure, il regrette amèrement de n'avoir pas goûté de ces mets exquis et de ne pouvoir maintenant emporter la moindre provision. Le maître de la maison est irrité contre lui, à cause de son manque de jugement et de savoir-vivre, et cet insensé a faim, il est dans l'affliction, il part le cœur gros de soupirs et de regrets, les mains vides de tous les trésors qu'il s'imaginait posséder.

Sachez que cette maison avec ses ornements et ses mets exquis, c'est le monde ; et que les hôtes de cette maison, ce sont les hommes de tout rang et de toute condition qui vivent dans le monde. Que celui-là donc qui n'est pas dépourvu de toute intelligence veille attentivement sur lui-même dans le monde !

CHAPITRE IV

OU L'ON ENSEIGNE CE QUE C'EST QUE LA FIN DE LA VIE DE L'HOMME, ET CE QU'ON APPELLE LE DERNIER SOUPIR A L'INSTANT DE LA MORT.

Dieu le Très-Haut a dit : « Tout ce qui a la vie goûtera la mort (1). »

Sachez que tout ce qui est dans ce monde est périssable et doit finir; il n'y a d'éternel que le Seigneur de l'univers, selon cette parole sublime : « Tout ce qui est sur la terre disparaîtra, mais la Majesté de votre Seigneur demeurera dans sa grandeur et son éclat (2). »

Ici-bas tous les hommes se répartissent en deux classes. La première se compose des hommes ignorants et malheureux (3) qui recherchent la fortune, aiment passionnément le monde et veulent y passer une longue vie, au milieu de richesses toujours

(1) Toute âme goûtera la mort. (Koran, sourate III, v. 182, trad. par Kazimirski). — En quelque lieu que vous soyez, la mort vous atteindra; elle vous atteindrait dans des tours élevées. (Koran, sourate IV, v. 80.)

(2) Tout périra, excepté la face de Dieu. (Koran, sourate XXVIII, v. 88.)

(3) Bokhâri entend par *hommes malheureux*, ceux qui sont voués fatalement au malheur, et par *hommes heureux* ceux qui, en venant au monde, sont prédestinés au bonheur.

croissantes; ces hommes, faute d'intelligence, ne pensent nullement à la fin de la vie et à leur dernier soupir au moment de la mort. La seconde classe se compose des hommes intelligents et heureux, qui savent que ce monde n'est point éternel mais périssable, et que leur propre vie aura pour terme la mort; ceux-là n'aiment point le monde avec excès, parce que continuellement ils se préoccupent de leur dernier soupir à l'instant de la mort. Ils se demandent s'il leur sera possible de conserver la foi jusqu'au moment où ils passeront de ce monde dans l'autre. — Qu'est-ce qui les accompagnera, lorsque leur âme se séparera de leur corps et qu'ils quitteront toutes leurs richesses? — De quelle utilité leur seront les choses de ce monde? Qu'est-ce qui leur sera nuisible pour l'éternité? Ne sera-ce point précisément ce qu'ils préfèrent dans ce monde? — Ces pensées, qu'ils auront méditées pendant le cours de leur vie, les occuperont encore au moment de leur mort. Cet état est un état de grâce que le Seigneur accorde à ses serviteurs; celui qui a ces pensées et ces préoccupations est un homme intelligent et heureux; celui qui n'a pas ces pensées et ces préoccupations est un homme ignorant et malheureux.

Dans le *Kitâb Tenbyéh al ghâfelyn*, il est dit : « Quiconque parle souvent de la mort et songe à la tombe recevra de Dieu le Très-Haut, pour son tombeau, un des jardins du paradis; et quiconque est insouciant de la mort et ne songe point à la tombe, recevra de

Dieu le Très-Haut, pour son tombeau, une des cavernes de l'enfer (1). »

Les compagnons du glorieux apôtre lui demandant : « De tous les hommes quel est le plus intelligent et le plus sage? » l'Apôtre (que la paix soit sur lui !) répondit : « Le plus intelligent et le plus sage de tous les hommes, c'est celui qui parle souvent de la mort, songe à la tombe et se préoccupe des affaires de l'autre monde. Parce qu'il n'aura pas négligé de penser à la mort, il obtiendra la grandeur dans ce monde et dans l'autre, par la grâce de Dieu le Très-Haut, et quand l'ange de la mort arrivera, il lui remettra son âme avec joie et sans la moindre inquiétude. »

Il faut que les rois et les grands songent à la mort, à la tombe, à leur dernier soupir, au moment où l'ange de la mort viendra prendre leur âme et détruire leur être ; ils sont trop préoccupés du monde et des biens du monde, et si, au milieu de leurs préoccupations, survenait l'ange de la mort, certes leur état serait plus misérable que celui des autres hommes.

HISTOIRE (2). — Dans le *Kitâb Tenbyéh al ghâfelyn*

(1) Dans les montagnes de l'Yémen, dit Niebuhr, dans sa description de l'Arabie, on se salue souvent en ces termes : *Yaum et nour !* (jour de la lumière !) et la réponse est : *El kobour yaum !* (jour de la tombe !). Les termes de cette salutation rappellent sans cesse l'idée de la mort, et tout bon musulman doit en être édifié.

(2) Cette histoire se retrouve p. 418, tome III des Contes inédits des mille et une nuits, traduits par Trébutien. On comparera les deux récits, arabe et malais.

L'ANGE DE LA MORT ET UN ROI

« Un tyran, parmi les enfants d'Israël, était assis un jour sur son

il est dit : « Il y avait autrefois un roi de Perse, nommé *Châhryâr*. Son royaume était grand, sa puissance considérable, ses trésors et ses sujets fort nombreux. En ce temps-là, il n'y avait pas de roi qui fût égal à lui. D'un naturel hautain, inquiet et négligent, il était enflé d'orgueil à cause de son élévation au-dessus des autres hommes. Un jour, voulant montrer sa grandeur, il fit proclamer dans toutes les villes de son royaume cette ordonnance : « Les princes, les ministres, les généraux et les soldats s'assembleront tel jour, en tel endroit, en grande pompe et en bon ordre ; nous voulons nous donner le plaisir de voir rassemblés ceux qui sont sous notre gouvernement. » Au jour fixé, le roi *Châhryâr* sortit de son palais avec ses ministres et ses généraux, richement vêtu, pompeusement équipé et tout resplendissant d'or, d'argent et de pierres précieuses. Escorté des grands de son royaume, dont les habits étaient

trône, environné de toute sa cour. Tout à coup s'approcha un homme d'un aspect effrayant et hideux : « Qui es-tu, lui demanda le roi, et qui t'a permis d'entrer dans ce palais? » — « Le maître de ce palais, répondit l'étranger : aucun portier, aucune garde ne m'arrête ; je n'ai point besoin de chambellans pour me faire annoncer aux rois, et je ne crains ni le nombre, ni la force de leurs armées. Les grands de la terre ne peuvent me fuir, et ceux que mon bras atteint ne peuvent m'échapper. Je trouble les félicités du monde, je brise tous les nœuds ! » Le roi, tout hors de lui, se jeta à terre, et se releva au bout de quelques instants. « Vous êtes donc l'ange de la mort? dit-il. Je vous en conjure, au nom de Dieu, laissez-moi vivre encore un seul jour, afin que je fasse pénitence de mes fautes, que j'implore la miséricorde infinie du Seigneur, que je rende mes trésors injustement acquis, et que j'allège le compte que j'ai à rendre. » — « Cela n'est pas en mon pouvoir, répondit l'ange de la mort » — « Eh bien, accordez-moi seulement une heure, reprit le roi. » — « Je ne le puis davantage, » dit l'ange ; « ton heure est arrivée, et tes moments sont comptés : le passé seul t'appartient. » A ces mots, il lui ôta la vie. »

somptueux et les armes magnifiques, il arriva au milieu de la plaine, et portant ses regards autour de lui, il vit cette plaine à gauche, à droite, par devant et par derrière, remplie d'une multitude innombrable, et couverte de troupes et de serviteurs en nombre incalculable. A cette vue, le roi dit dans son cœur : « De tous les rois, mes contemporains, en est-il un seul qui soit plus puissant que moi? Lequel oserait rivaliser de grandeur avec moi? Lequel serait capable de vaincre les forces de mon royaume? En vérité, je puis demeurer en paix, assis sur mon trône, le cœur content et libre de toute inquiétude! »

Tout en se berçant de ces douces pensées, le roi *Cháhryâr* s'avançait vers un endroit où une grande multitude attendait pour le voir à son passage; il en était tout près, lorsque tout à coup un fakir couvert de haillons, dont l'aspect était sordide et dégoûtant, vint droit à lui, sans que nul des serviteurs présents l'empêchât d'approcher. Le fakir, arrivé près du roi, lui donna le salut, mais le roi, par orgueil, ne le lui rendit pas et ne lui accorda pas même un regard. Comme il allait passer outre et s'éloigner de lui, le fakir saisit la bride de son cheval et l'arrêta court. Le roi, enflammé de colère, s'écria : « Qui es-tu, homme impudent et grossier? Que veux-tu me dire? » — « Une nouvelle importante pour votre royaume et votre grandeur, répondit le fakir, mais cette nouvelle, je ne puis la dire qu'à votre oreille. » Le roi baissa la tête pour entendre ses paroles. De

toutes parts la multitude demeurait frappée de stupeur; en cet instant le fakir dit à l'oreille du roi : « C'est moi l'ange de la mort, je viens prendre ton âme ! » Le roi, en entendant ces paroles, fut saisi de frayeur; la sueur coula de ses membres comme l'eau coule d'une écluse, et tout son corps trembla comme l'arbre secoué par le vent. Il dit : « O ange de la mort ! ne peux-tu pas attendre que je sois retourné chez moi, que j'aie fait mes recommandations à mes enfants et à mes femmes, et que j'aie mis la joie au cœur des gens à qui j'ai causé de la peine ? » L'ange de la mort répondit : « O insensé ! combien d'années se sont écoulées sans que tu aies songé à cet instant ! Et maintenant qu'il ne te reste plus que ton dernier souffle de vie, tu veux délibérer sur ta fin ! Tu ne peux plus retourner dans ta maison, ni voir tes enfants et tes femmes ! » L'ange de la mort prit son âme et le roi tomba de son cheval à terre. Le fakir disparut aux yeux de la foule, et cette plaine devint comme la plaine du jugement dernier, tant elle retentit de clameurs et de lamentations.

Telle est la fin de la vie, telle est la mort de ceux qui attachent toutes leurs pensées au monde et ne songent point qu'il faudra mourir !

CHAPITRE V

OU L'ON FAIT CONNAITRE CE QUE C'EST QUE LA DIGNITÉ SOUVERAINE DE ROI, DE SULTAN, ETC.

Sachez que lorsque Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié voulut créer *Adam* dans ce monde, pour lui donner ensuite la dignité de Khalife et le faire roi sur tous ses serviteurs, il ordonna à l'Ange de la mort d'aller prendre une poignée de terre; que l'Ange de la mort la rapporta du pays situé entre *la Mecque* et *Thaïf* (1); et que c'est avec cette poignée de terre que Dieu créa le corps d'Adam. Plusieurs années après (2), les anges de la terre et du ciel furent saisis d'étonnement à la vue du corps d'*Adam* dont ils ignoraient la nature. Un jour s'étant assemblés, ils s'interrogeaient les uns les autres, disant : « Depuis longtemps Dieu le Très-Haut nous cachait cette forme admirable. Quelle est sa nature et dans quel dessein a-t-elle été créée? Nous l'ignorons absolu-

(1) *Thaïf* est une ville de l'*Hedjâz*, assise sur la montagne de *Gazouân*, dans une contrée si agréable que les auteurs arabes ne comparent la situation à celle de *Sanâ* et de *Damas*. Elle dépend du chérif de la *Mecque*.

(2) Les commentateurs du Koran disent que Dieu, après avoir formé le premier homme d'argile, le laissa dans cet état pendant quarante ans, avant de lui souffler son esprit. (Kazimirski : traduction du Koran.)

ment : que faut-il en penser ? » *Iblis* (1) qui était parmi eux, dit : « Puisque vous ne savez point ce que peut être cette forme, allez le demander au Seigneur qui l'a créée. » Alors tous les anges vinrent vers le Seigneur et dirent : « O Seigneur ! votre science embrasse et les choses qui sont produites au grand jour et celles qui sont cachées ; nous vous prions de nous apprendre quelle est cette forme que, depuis plusieurs années, vous tenez cachée à nos regards, et que vous avez créée par votre puissance et votre sagesse. » Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié, répondit : « En vérité, j'ai créé *Adam* avec de la terre, pour qu'il devînt mon Khalife sur la terre. » Les anges, après avoir entendu ces paroles de Dieu le Très-Haut, s'en allèrent vers *Adam*, pour voir quelle marque de grandeur et de magnificence avait cette forme, créée par Dieu le Très-Haut pour être élevée à la dignité du Khalifat. Ils virent que la substance d'*Adam* se composait de quatre parties ou éléments, c'est-à-dire de terre, d'eau, de feu et d'air, de nature si différente que leurs propriétés respectives les mettent constamment en lutte les unes avec les autres. *Iblis* lui ayant tâté à plusieurs reprises la poitrine et le ventre, s'écria : « O anges ! il y a du vide là dedans, et cet être,

(1) Selon certaines légendes, lorsque Dieu eut créé *Adam*, il ordonna aux anges de se prosterner devant ce dernier, et tous obéirent, excepté *Iblis*, qui fut alors maudit de Dieu et chassé du paradis. Selon d'autres, l'ange *Hâris*, le gardien qui, par l'ordre de Dieu avait exterminé les *djinn* et les *péri*, à cause de leur désobéissance, se révolta à son tour, fut réprouvé de Dieu et reçut alors le nom d'*Iblis* (Diabolus) ou de *Chettan* (Satan).

quand il sera doué de vie, mangera, boira, dormira, et se livrera à ses appétits charnels. Comment Dieu le Très-Haut a-t-il pu le choisir pour le faire Khalife ? Il faut aller porter nos plaintes au Seigneur ! » Les anges s'en allèrent vers le Seigneur, et, s'inclinant devant lui, parlèrent ainsi : « O notre Seigneur ! avez-vous créé dans le monde un homme, *Adam*, pour régner sur la terre, pour la ravager et l'arroser du sang de tous les autres hommes ses victimes? Nous qui sommes purs, continuellement occupés à vous louer, à vous glorifier, à vous adresser nos actions de grâces et à proclamer votre grandeur, nous qui sommes habitués à vivre près de vous, en vérité nous sommes bien plus aptes qu'*Adam* au gouvernement du Khalifat. » Alors Dieu le Très-Haut dit : « Je sais ce que vous ne savez pas (1). Il y a dans *Adam* une science que les Anges ne possèdent point (2). » Au même instant jaillit de la majesté de Dieu le Très-Haut, un feu étincelant qui consuma un grand nombre d'anges, et ceux qui

(1) Lorsque Dieu dit aux anges : Je vais établir un vicaire sur la terre, les anges répondirent : Vas-tu placer sur la terre un être qui y commettra des désordres et répandra le sang, pendant que nous célébrons tes louanges et te glorifions, et proclamons sans cesse ta sainteté ? — Je sais, répondit le Seigneur, ce que vous ne savez pas. (Extrait du Koran, sourate II, v. 28.)

(2) Ceci se rapporte vraisemblablement aux versets 29, 30 et 31, sourate II, v. 29 : — Dieu apprit à *Adam* les noms de tous les êtres ; puis, les amenant devant les anges, il leur dit : « Nommez-les moi, si vous êtes sincères. V. 30 : — Loué soit ton nom ! répondirent les anges : nous ne possédons d'autre science que celle que tu nous as enseignée ; tu es le savant, le sage ! V. 31 : — Dieu dit à *Adam* : Apprends-leur les noms de tous les êtres ; et lorsque *Adam* l'eut fait, le Seigneur dit : Ne vous ai-je pas dit que je connais le secret des cieux et de la terre, ce que vous produisez au grand jour et ce que vous cachez ? (Koran, s. II, v. 29, 30, 31.)

échappèrent à ce châtiment terrible de Dieu le Très-Haut et digne de louanges gardèrent le silence. Alors Dieu le Très-Haut donna une âme au corps d'*Adam* et le fit Khalife pour gouverner avec justice parmi ses descendants.

Pendant la vie du prophète *Adam* (que la paix soit sur lui!) ses descendants soumis à son autorité étaient au nombre de quatre mille personnes. Tant qu'il vécut, *Adam* accomplit à leur égard les commandements de Dieu, constamment occupé à leur enseigner la vertu et à leur interdire le mal, et pratiquant fidèlement la religion des vrais croyants. Pendant que ses descendants, amis des richesses, du luxe, des fins vêtements et de la bonne chère, vivaient tous dans la joie et sans nul souci, le juste et glorieux *Adam* se tenait en un lieu écarté, loin de ses enfants et petits-enfants, seul avec sa tristesse. Plongé dans l'amertume de ses pensées, jamais il ne mangeait à satiété et chaque jour il avait faim, il ne portait pas un seul bon vêtement, il ne riait jamais et ne causait avec personne. Ces soucis et ce genre de vie rendirent *Adam* languissant et tellement décharné que tous les os de son corps, par devant et par derrière, ressemblaient aux bâtons d'une échelle. Chaque jour ses enfants et petits-enfants venaient le trouver, lui apportant de la nourriture et des vêtements, mais il n'acceptait rien et demeurait silencieusement assis et absorbé dans ses tristes pensées. Un jour plusieurs de ses enfants et petits-enfants vinrent pour l'inter-

roger, et lui dirent : « O notre père *Adam !* nous voyons bien que vous ne vivez pas heureux ; qu'avez-vous? pourquoi êtes-vous ainsi? Nous vous en supplions, faites-nous savoir pourquoi vous êtes en cet état? » *Adam* répondit : « O mes enfants et petits-enfants ! à quoi bon parler ? Quand je vous aurai dit l'état de douloureuse tristesse dans lequel je vis, personne d'entre vous ne sera capable de m'en délivrer. Autrefois j'avais une place dans le ciel, au-dessus des sept sphères célestes; mais, à cause d'une faute que je commis par insouciance, je fus expulsé et rejeté sur la terre, au-dessous des sept sphères célestes (1). Maintenant que me voilà sur la terre, j'ai peur de commettre une nouvelle faute par négligence et d'être rejeté hors de cette terre, au-dessous de ses sept couches, dans les profondeurs de l'enfer. En quel état serais-je alors réduit, et qui pourrait me venir en aide dans cette affliction? Voilà pourquoi je suis triste et inquiet, voilà pourquoi dans cet état pénible il m'est impossible d'éprouver la moindre joie. » Les enfants et petits-enfants d'*Adam* pleurèrent sur l'état de leur père.

Dans le *Kitâb Kassas el ônbyâ*, il est dit : Pendant

(1) D'après le Koran (sourate XLI, v. 2), Dieu arrangea le ciel en sept cieux dans l'espace de deux jours : à chaque ciel il révéla ses fonctions, et il orna de flambeaux le ciel le plus voisin de la terre. On sait que les Brahmanes comptent aussi sept cieux ou sept sphères célestes superposées ou concentriques. D'après le *Makôta radja-râdja* cet arrangement du ciel en sept sphères concentriques aurait été pareillement appliqué à la terre, et l'enfer serait situé au-dessous des sept sphères terrestres, c'est-à-dire au noyau central du globe.

mille cinq cents ans (1) *Adam* (que la paix soit sur lui !) malgré la tristesse dans laquelle il était plongé, ne cessa de pratiquer les devoirs de la souveraineté et de protéger ses descendants. Quand il fut devenu vieux, il choisit parmi ses fils deux hommes, l'un nommé *Seth* et l'autre nommé *Kayoumors*. Il donna à *Seth* les écrits que Dieu le Très-Haut lui avait transmis, et lui ordonna d'enseigner aux hommes leurs devoirs religieux. Il confia la dignité royale à *Kayoumors*, et lui ordonna de protéger ses sujets contre les méchants. *Adam* le pur (que la paix soit sur lui !) étant mort, après avoir le premier régné parmi les hommes, *Kayoumors* lui succéda. A l'exemple de son père, il gouverna avec justice.

Sachez que de toutes les fonctions existant dans le monde, il n'en est pas une qui soit plus difficile que la royauté, si ce n'est pourtant la mission de prophète. Dans le *Kitàb Adab el molouq*, il est dit : Dans ce monde, ce qu'il y a de plus grand et de plus difficile, c'est, en premier lieu : la mission du prophète qui annonce aux hommes le bonheur, la grandeur, la magnificence pour ceux qui pratiquent le bien, le malheur, les chagrins, la bassesse et les maladies pour ceux qui font le mal ; c'est en second lieu la fonction de roi qui participe de la mission du prophète, car le roi doit gouverner les serviteurs de Dieu

(1) Suivant la chronologie sacrée, Adam engendra à l'âge de 130 ans et vécut 800 ans après avoir engendré, c'est-à-dire qu'il mourut à l'âge de 930 ans. (Ja. Usher : *Annales veteris et novi Testamenti.*)

en leur défendant de faire le mal et en leur commandant de faire le bien, en éloignant d'eux les dangers et en leur donnant la sécurité ; en outre, il doit juger les serviteurs de Dieu avec vérité, en aimant les bons et en châtiant les méchants. La difficulté des fonctions royales consiste en ce que celui qui veut en accomplir fidèlement les devoirs doit, dans l'exercice de la royauté, agir comme agissent les prophètes eux-mêmes. Ces deux fonctions de prophète et de roi ressemblent à deux pierres précieuses, l'une et l'autre de grande valeur, qui ornent un même anneau et qu'il faut garder soigneusement, ainsi que le dit le fakir Bokhâri :

QUATRAIN

La dignité de prophète et la dignité royale
Ressemblent à un anneau orné de deux pierres précieuses.
Ces deux dignités sont sublimes ;
Voyez leur sublimité, ô vous qui avez des yeux !

A cause des difficultés inhérentes à ces fonctions, Dieu le Très-Haut ordonna aux prophètes de remplir eux-mêmes les fonctions royales, et d'enseigner la pratique du gouvernement à leurs coreligionnaires, afin que leur exemple fût suivi. Six prophètes seulement ont exercé parmi les serviteurs de Dieu les deux difficiles fonctions de prophète et de roi. Le premier est *Adam*, le second *Moïse*, le troisième *Joseph*, le quatrième *David*, le cinquième *Salomon* et le sixième *Mahomet* (que la bénédiction de Dieu soit sur lui !).

Puisque l'autorité du roi participe de celle du prophète, il faut que les serviteurs de Dieu obéissent à leur Souverain après Dieu et ses envoyés, suivant les paroles de Dieu le Très-Haut, leur Seigneur. Dieu le Très-Haut a dit : « O hommes, qui avez la lumière de la foi ! Obéissez à Dieu, à l'Envoyé de Dieu et à ceux qui vous gouvernent ! »

Certes, c'est une gloire très-grande que d'exercer l'autorité parmi les hommes. Les rois doivent être obéis, parce que, dans leurs commandements, ils suivent ceux de l'Envoyé de Dieu, et que l'Envoyé de Dieu dans ses commandements suit les commandements de Dieu. Il convient d'obéir aux chefs qui vous gouvernent et qui obéissent eux-mêmes aux commandements de Dieu et à ceux du Prophète ; dans ce cas, quand vous obéissez à leurs commandements, c'est comme si vous obéissiez aux commandements de Dieu et à ceux de son Envoyé.

Question. — Dans le verset, il est dit : « Obéissez à Dieu, à l'Envoyé de Dieu et à ceux qui vous gouvernent ; » mais si les rois ne font pas de différence entre le bien et le mal, devons-nous donc, dans les affaires du royaume, leur obéir comme à des prophètes ?

Réponse. — Nous obéissons aux rois qui sont dans le vrai chemin : 1° en suivant leurs commandements ; 2° en nous conformant à leur conduite. Quant aux rois qui sont dans la fausse voie, nous ne devons obéir qu'à leurs ordonnances pour le gouvernement

du royaume, mais nous ne devons pas les suivre dans leurs actes coupables.

Question. — Si nous devons désavouer les actes coupables de ceux qui nous gouvernent, comment alors pourrons-nous obéir à leurs commandements?

Réponse. — Nous obéissons aux ordres du roi, non point à cause de la haute estime que nous avons pour sa personne, mais à raison de la gravité de la situation; en effet, si nous refusions d'obéir aux ordres du roi, nous montrerions du mépris pour son autorité souveraine, il surviendrait des troubles et des séditions dans le pays, et ces désordres amèneraient la perte d'un grand nombre de serviteurs de Dieu, croyants et infidèles. Nous nous soumettons donc à son gouvernement pour éloigner de nous les troubles et les séditions, et nullement pour glorifier le roi. Si ce n'était à cause des dangers de cette situation, certainement nous ne consentirions pas plus à obéir aux ordres du roi qu'à le suivre dans ses actes, nous devrions même détourner nos regards de son visage, car si un roi est criminel, il est l'ennemi de Dieu, et nous devons considérer comme nos propres ennemis ceux qui sont les ennemis de Dieu.

Tels sont la plupart des rois de notre temps, à l'exception toutefois de ceux dont le cœur a été ouvert par Dieu le Très-Haut à la méditation des vérités de notre enseignement. Parmi les rois qui entendent répéter cette maxime : « Les hommes doivent obéissance à Dieu, à l'Envoyé de Dieu et à tous ceux

qui les gouvernent, » beaucoup s'imaginent dans leur insouciante ignorance, que ce sont eux seuls, les Seigneurs auxquels sont dus respect et obéissance. Ils ne réfléchissent pas au véritable sens du verset dont ils ne comprennent pas les paroles, et qui signifie : « qu'ils doivent donner et faire exécuter leurs commandements, uniquement dans le but d'écarter des serviteurs de Dieu le mal et la ruine, et qu'avant tout ils doivent se garder eux-mêmes de faire du mal aux hommes comme des animaux féroces. »

QUATRAIN

O Rois ! cette fausse imagination est la cause de votre perte,
Gardez-vous bien de vous y arrêter avec complaisance,
Car si c'est là l'idée que vous avez de vous-mêmes,
En vérité, pas une seule vertu n'est en vous !

Maintenant que vous nous avez entendu exprimer le vœu que les rois observent dans leur gouvernement une justice exacte et conforme à celle des prophètes, il convient que nous vous fassions connaître la manière de gouverner des prophètes, des *wali* et des *salîh* (1). Nous avons dit quelles furent les qualités et les œuvres du prophète *Adam*, le premier prophète et le premier roi du monde, écoutez à présent ce que furent les autres prophètes.

Histoire. — Dans le *Kitàb Kassas el ônbiâ*, on raconte ce qui suit : Lorsque par l'effet de la colère de Dieu

(1) Après les prophètes viennent par ordre de sainteté, les *wali* ou compagnons du prophète Mahomet, et après les *wali*, les *salîh*, c'est-à-dire les personnages vertueux et de grande piété.

le Très-Haut, le roi *Pharaon* eut été englouti et que par l'effet de sa grâce, le prophète *Moïse* fut devenu roi dans le pays d'Égypte, alors la dignité de prophète et la dignité de roi furent réunies dans la personne du prophète *Moïse* (que la paix soit sur lui!). Or, dans ce temps-là, la ville de *Jérusalem*, qui est la *Kébla* (1) des enfants d'*Israël*, se trouvait sous la domination du peuple *Amalécite*. Dieu le Très-Haut parla au prophète *Moïse* en ces termes: « O *Moïse*, il faut que tu transportes le peuple des enfants d'*Israël*, du pays d'*Égypte* dans le pays de *Jérusalem;* il faut que tu fasses la guerre au peuple amalécite et que tu lui enlèves la ville de *Jérusalem* pour y mettre en bon état l'emplacement sacré de la mosquée lointaine (2). » Après que le glorieux prophète *Moïse* (que la paix soit sur lui!) eut entendu ces paroles de Dieu le Très-Haut, il fit ce qui lui avait été ordonné par son Seigneur, et rassembla le peuple des enfants d'*Israël* pour accomplir sa mission. Il les divisa en douze tribus, dans chacune desquelles il y avait deux cent quarante mille hommes, sans compter les femmes et les enfants (3), puis, à la tête

(1) La *Kébla* est « la direction dans la prière, » c'est-à-dire le côté vers lequel on se tourne, en faisant la prière.

En vertu du 139e verset de la seconde sourate du Kôran, c'est le temple de la Kaabah, fondé par Abraham et son fils Ismaël à la Mecque, qui est le point vers lequel tous les musulmans doivent se tourner, quand ils prient.

(2) Avant que la *Kébla* de la Mecque ne fût définitivement établie, non-seulement les Juifs, mais encore un certain nombre de musulmans se tournaient, en priant, du côté de Jérusalem et de sa mosquée lointaine.

(3) Les douze tribus, à ce compte, auraient fourni, sans les femmes

de cette armée, il mit douze chefs, nommés *naqbâ*, c'est-à-dire que, selon l'expression de Dieu le Très-Haut, il y avait un *naqîb* à la tête de chaque tribu. Dieu le Très-Haut a dit en effet : « Nous acceptons le pacte d'alliance du peuple des enfants d'Israël et nous élevons douze d'entre eux à la dignité de *naqîb* (1). »

Le prophète *Moïse*, pendant les trente-neuf ans (2) qu'il régna sur le peuple des enfants d'*Israël*, et pendant les nombreuses années qu'il régna sur le pays d'*Égypte*, ne voulut pas monter une seule fois à cheval ; il allait et venait à pied pour les affaires du pays, il faisait de longues marches pour régler les intérêts des serviteurs de Dieu. Tant qu'il fut roi, il ne s'occupa de chercher ni une maison où il pût se reposer tranquillement un seul jour, ni des vivres, même pour un jour, dont il pût se nourrir au moment de la faim. Il s'arrêtait là où la nuit le surprenait, et chaque jour un Israélite lui apportait à manger, quel que fût le lieu où il avait fait halte. C'est ainsi que *Moïse* se conduisit tant qu'il régna, et jusqu'au moment de sa mort.

Histoire. Dans le même livre, on rapporte ce qui suit :

et les enfants, 2,880,000 hommes. L'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament réduit ce chiffre à 600,000 combattants, 50,000 par tribu, sans compter les femmes et les enfants.

(1) La forme arabe *naqîb* est le singulier, et la forme *naqbâ* indique le pluriel. En Yémen, dit Niebuhr, le plus grand titre que l'Imâm puisse donner à un général, c'est celui de *naqîb*.

(2) Ce chiffre concorde avec celui de l'abrégé de la Chronologie de Royaumont. D'après l'Ecriture, Moïse vécut 120 ans, dont 40 après sa sortie d'Égypte.

Quand le prophète *Joseph* (que la paix soit sur lui !) était assis sur le trône dans le pays d'Égypte et gouvernait les serviteurs de Dieu, il était devenu maigre et sans forces ; chaque jour sa faiblesse allait en augmentant et son teint jaunissait, sans qu'aucune autre marque extérieure indiquât de maladie. Les ministres s'étonnaient de son état et ne pouvaient comprendre quelle était la cause de cet affaiblissement. Un jour ils se réunirent et demandèrent audience ; arrivés en sa présence, ils parlèrent ainsi : « O prophète de Dieu ! quelle est la maladie qui vous affaiblit à ce point ? Dites-nous-le, de grâce, pour que votre maladie une fois connue, les médecins puissent la combattre par des remèdes. » Le prophète *Joseph* (que la paix soit sur lui !) leur dit : « O Ministres ! sachez que la maladie qui affaiblit mon corps, c'est la faim, et que l'unique remède, c'est de la nourriture ! Depuis que je suis revêtu de la dignité royale, c'est-à-dire depuis dix-sept ans (1), je n'ai mangé chaque jour que du pain d'orge, et jamais à satiété. Voilà comment je suis devenu maigre et faible, et comment mon teint a jauni. » Les ministres dirent : « O prophète de Dieu ! quelque nourriture que vous puissiez désirer, vous l'avez ; pourquoi donc vous condamnez-vous ainsi à souffrir de la faim, et pourquoi ne mangez-vous pas à votre appétit ? » Le prophète *Joseph* répondit : « Je n'ose pas manger à satiété, car ma pensée est avec

(1) D'après la Bible, *Joseph* mourut à l'âge de 110 ans, après avoir commandé 80 ans en Egypte, où son père Jacob passa paisiblement les dix-sept dernières années de sa vie.

ceux qui ont faim dans ce pays d'Égypte. » Les ministres reprirent : « Pourquoi parles-vous ainsi ? » Le prophète *Joseph* répondit : « Je crains de me rassasier quand je pense qu'il peut y avoir dans ce pays d'Égypte des hommes qui ont faim, dont je ne connais pas l'état, dont j'ignore les souffrances, et qui, au jour du jugement dernier, me diront : « Pourquoi t'es-tu préoccupé si vivement de ta royauté et de tes plaisirs, et n'as-tu montré nul souci de l'état des hommes qui avaient faim dans le pays d'*Égypte* ? Pourquoi n'as-tu pas porté une seule fois ton attention sur les souffrances de tes sujets que tu avais le devoir de protéger ? Que répondrai-je en ce moment, en présence de Dieu le Très-Haut, qui connaît l'état de ses serviteurs ? »

Histoire. Dans le même livre on rapporte encore ce qui suit :

Lorsque le prophète *David* (que la paix soit sur lui !) était sur le trône et gouvernait les serviteurs de Dieu, il se tourna vers la *Kébla*, et, debout sur le *mihrab*, il fit deux génuflexions (1) et adressa cette prière à Dieu : « O mon Seigneur ! vous connaissez mon état puisque vous voyez tout ; enseignez-moi, je vous prie, un travail qui me permette de gagner honnêtement ma nourriture ! » Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié accueillit favorablement sa prière, et lui enseigna l'art de travailler l'acier, ainsi que

(1) Les *rika* ou *génuflexions* sont particulières aux Musulmans ; avec les adorations qui consistent à se prosterner face contre terre, et les paroles proférées, elles constituent toute la prière mahométane.

Dieu le Très-Haut le fait connaître dans le Koran. Dieu le Très-Haut a dit : « Nous lui avons enseigné l'art de travailler l'acier (1). » Quelquefois le glorieux prophète *David* prenait du fer dans ses mains pour en fabriquer quelque objet, et, dans ses mains, ce fer devenait souple comme de la cire. Il en faisait des cottes de mailles qu'on appelle cottes de mailles de *David*, et qui sont fameuses parmi les hommes de l'Islam ; les guerriers et les héros les revêtent pour leur défense, au jour de la bataille contre les infidèles. Ce fut au temps du prophète *David* que l'acier parut pour la première fois dans le monde (2).

Histoire : — Dans le *Kitâb Akhlaq el marsoulîn*, on raconte ce qui suit :

Quand le prophète *Salomon*, fils de *David* (que la paix soit sur lui !) était établi dans la dignité royale, et gouvernait les génies et les hommes, il fit fabriquer mille chaudières dans lesquelles, deux fois par jour, matin et soir, on faisait cuire du riz (3) pour la nour-

(1) Suivant la tradition musulmane, c'est David qui est l'inventeur des cottes de mailles. On lit au verset 80 de la sourate XXI du Koran : « Nous apprîmes à David l'art de faire des cuirasses pour vous... » et au dixième verset de la trente-quatrième sourate : « Nous avons amolli le fer entre ses mains, et lui dîmes : Fais-en des cottes de mailles complètes, et observe bien la proportion des mailles... »

(2) Les Bédouins de l'Yémen, dit Niebuhr, portent une cotte de mailles, tissue de fils de fer, un casque et un manteau aussi de mailles de fer qui leur tombe sur les épaules, et qui, étant affermi par devant avec une cheville, leur couvre le visage, excepté les yeux. Les cuirasses, dit le savant danois, paraissent avoir été anciennement fort en usage chez les Arabes.

(3) La mention du riz faite ici par Bokhâri suffirait à indiquer que l'auteur de ce récit est Malais. Le *Livre des rois* (III, 6) rapporte qu'il fallait tous les jours pour la maison du roi Salomon, près de onze muids de fleur de farine et près de vingt-deux muids de farine com-

riture de ceux qui se présentaient devant le prophète *Salomon*. Chacune de ces chaudières était supportée par dix chameaux, grands comme des éléphants, ainsi que Dieu le Très-Haut l'a fait connaître dans le Koran. Dieu, le Très-Haut a dit : « Ils fabriquèrent des vases qui étaient grands comme des viviers; et qui, solidement fixés sur leurs supports, ne pouvaient être ébranlés(1). .

Pendant que l'on faisait cuire chaque jour, pour la nourriture de tous, ces mille chaudières de riz dans les cuisines du prophète *Salomon*, lui qui siégeait sur un trône et gouvernait les serviteurs de Dieu, il jeûnait et avait faim ! Tout en prononçant ses jugements, il fabriquait de ses propres mains des corbeilles, et, quand il avait fini de prononcer ses jugements, il emportait ces corbeilles et les vendait (2). Avec le

mune, dix bœufs gras et vingt autres pris des pâturages, cent moutons, outre une multitude infinie de cerfs, de biches, de volaille et de toute sorte de gibier.

(1) Les génies exécutaient pour lui tous les travaux qu'il voulait : des palais, des statues, des plateaux larges comme des bassins, des chaudrons solidement étayés... (Koran, sour. XXXIV, v. 12, trad. de M. Kazimirski.) La *mer d'airain*, ouvrage de Salomon, est décrite au Livre des Rois comme un vase d'airain de cinq coudées de haut, dix de large et trente de tour, qui était appuyé sur douze bœufs d'airain, dont trois regardaient l'orient, trois l'occident, trois le septentrion et trois le midi.

(2) Benjamin de Tudèle affirme la même chose du khalife qui, de son temps, régnait à Bagdad. « Il s'est fait, dit-il, cette religieuse loi de ne se servir pour son boire, son manger, son vêtir, que de ce qui provient du travail de ses mains. L'art où il s'exerce est de faire des nattes d'une manière très-curieuse, qu'il donne à ses officiers marquées de son cachet, pour être vendues au marché. Les grands du pays ne manquent pas de les acheter, et il vit du provenu de cet argent. C'est un homme de probité, gardant sa foi, attaché au culte de sa religion, d'un abord affable, et parlant aisément à tout le monde.»

Les Arabes font un grand saint de l'Imâm Ismaïl Motawakkel, qui régna trente ans à Dorân, dans l'Yémen ; ils racontent qu'il faisait et vendait, pour sa dépense personnelle, et pour ne pas toucher aux re-

prix qu'il en retirait, il achetait du pain d'orge qu'il mangeait, à moins qu'il ne rencontrât quelque fakir, car, dans ce cas, il ne rompait pas le jeûne.

On raconte encore ce qui suit : Un jour que le prophète *Salomon* était dans tout l'éclat de sa grandeur royale, son trône s'éleva dans les airs, emporté par le vent (1). Au-dessus du trône, un nuage le couvrait de son ombre, et au-dessous s'étendait un tapis porté par une multitude d'hommes et de génies. Au moment où il dépassait *la Mecque*, un fakir, l'apercevant lui et toute son escorte, s'écria : « O Dieu, digne de louanges ! quelle grandeur tu as donnée au fils de *David !* »

Le prophète *Salomon*, ayant entendu ces paroles, ordonna au vent de s'arrêter, puis, appelant le fakir, il lui dit : « Je le jure par Dieu, qui a donné cette grandeur au fils de *David*, si tu dis une seule fois : *Lâ ilahah illâ'l-lahou!* (2), » tu obtiendras, dans l'autre, monde, une grandeur plus éclatante que celle du fils de *David* sur la terre.

Histoire : — On raconte encore ce qui suit :

Lorsque régnait le roi des prophètes, le glorieux *Mahomet Moustafa* (que la paix de Dieu et le salut

venus publics, de ces *châchyéh* ou petits bonnets que portent les Arabes. Dans l'histoire de l'Hindoustan, traduite du persan en anglais par M. Al. Dow, il est fait mention d'un sultan Mahmoud qui a suivi cette règle de conduite, et Marin attribue la même chose à Nour-ed-dîn, le fameux sultan de Syrie et d'Egypte.

(1) « Nous soumîmes à Salomon le vent impétueux, courant à ses ordres vers le pays que nous avons béni. » (Koran, sour. XXI, v. 81.)

(2) Cette formule ou profession de foi musulmane se traduit ainsi : « Il n'y a pas d'autres dieux que Dieu ! »

prie le Seigneur qui a créé les prophètes, les fakirs et les derviches, de nous accorder la grâce de supporter patiemment les misères de ce monde, car elles sont la source de la grandeur dans l'autre. Un chagrin d'ici-bas est remplacé par mille joies dans le ciel, toutes les tristesses de ce monde disparaissent rapidement et ne durent, pour ainsi dire, que deux ou trois jours, tandis que les joies du ciel sont éternelles et n'ont jamais de fin. Il faut donc que tu sois patiente, que tu te soumettes avec résignation aux ordres de Dieu, que tu les acceptes même avec actions de grâces. Il a dit dans le Koran : « En vérité, Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié est avec les patients. »

Sachez que tous les prophètes, dans le gouvernement de la royauté, furent tels que nous venons de le dire ; maintenant écoutez ce que furent les *wali* sur le trône.

Histoire. — Dans le *Kitàb Akhbar*, on raconte ce qui suit :

Lorsque le Prince des Croyants, *Abou Bekr* (que Dieu soit satisfait de lui !) devenu khalife par l'ordre du glorieux prophète *Mahomet* (que la paix soit sur lui !) eut été installé dans cette dignité, il porta au bazar un vêtement, le vendit et, avec le prix qu'il en reçut, pourvut à l'entretien de sa maison. Les compagnons, mécontents de cette action, lui dirent : « O Prince des Croyants, l'action que vous avez faite en vendant un vêtement au bazar, ne convient nullement

à la dignité du khalifat ! » Le Prince des Croyants, *Abou Bekr*, répondit : « O serviteurs de Dieu ! l'entretien des personnes de ma famille est une obligation stricte pour moi ; si je négligeais de remplir mon devoir à leur égard, je commettrais une faute et je m'habituerais ainsi à négliger mes devoirs envers les serviteurs de Dieu. » Les compagnons alors se concertèrent entre eux pour que les dépenses de sa maison fussent payées par le Trésor public, et qu'il pût ainsi s'adonner tout entier aux affaires du royaume et gouverner avec vérité les serviteurs de Dieu. Quand *Abou Bekr* fut près de mourir, il donna ses ordres à son fils *Abd-er-rhaman :* « Il faut que tu vendes, lui dit-il, mon domaine et mes plantations, et que tu payes toutes les dettes que j'ai contractées envers le Trésor public qui a pourvu aux dépenses de ma maison. »

Histoire. — Lorsque le Prince des Croyants, *Omar* (que Dieu soit satisfait de lui !) eut été élevé à la dignité de khalife et de roi, ses compagnons, d'un commun accord, voulurent que le Trésor public pourvût à l'entretien de ses enfants et de ses femmes ; mais *Omar* s'y refusa en disant : « Je suis plein de vigueur et en état de pourvoir par moi-même à l'entretien de ma maison. » Chaque jour, quand il avait fini de rendre ses jugements, il sortait de la ville de *Médine* et se dirigeait vers les tombeaux, à l'endroit qu'on nomme *Baqia' el gharqada* (1), et là il taillait

(1) En arabe *baqiâ'* désigne généralement un lieu rempli de ra-

que vous avez fait ! » *Omar Abd el Aziz*, après avoir entendu ces paroles, lui dit : « O insensé ! est-ce que c'est moi qui puis assurer la subsistance à mes enfants et petits-enfants et à mes sujets ? Mais ma propre subsistance, celle de mes enfants et petits-enfants, celle de tous les hommes, c'est Dieu le Très-Haut, lui seul, qui la donne. De deux choses l'une : ou bien mes enfants et petits-enfants sont pieux, ou bien ils sont impies. S'ils sont pieux, Dieu le Très-Haut leur donnera facilement leur subsistance ; tous les hommes pieux sont les bien-aimés de Dieu le Très-Haut, et ceux qui sont aimés de Dieu ne manquent jamais de rien. S'ils sont impies, il n'est pas nécessaire que je m'inquiète de leur subsistance, car tous les hommes impies sont les ennemis de Dieu le Très-Haut, et ceux que Dieu a en aversion ne sont utiles à rien. D'ailleurs Dieu le Très-Haut connaît ce qu'il y a de bon et de mauvais en eux, et il ne manquera pas de leur donner selon leurs mérites. » Après avoir ainsi parlé, *Omar Abd el Aziz* retourna dans le sein miséricordieux de Dieu le Très-Haut.

Sachez que les prophètes, les *wali* et les *salih* s'acquittèrent ainsi de leurs fonctions royales, méprisant leur grandeur, leur puissance et leurs richesses dans ce monde, supportant avec patience les chagrins et les soucis inhérents à la royauté, aimant leurs sujets comme leurs propres enfants, s'efforçant de conduire à la vertu tous les serviteurs de Dieu soumis à leur

autorité, s'inquiétant de l'autre monde, anxieux de mourir dans la foi et le salut, afin de ne pas être frappés d'affliction au jour du jugement, et d'obtenir les joies éternelles du Paradis.

C'est à cause de ces grandes et nobles qualités qu'ils devraient tous posséder, que les rois ont été appelés quelque part : « L'ombre de Dieu sur la terre (1), » et dans un autre endroit : Les khalifes du Clément. » Mais les rois dont le caractère et les œuvres ne ressemblent en rien au caractère et aux œuvres des rois cités plus haut, et qui, dans le tourbillon de leurs passions, s'oublient eux-mêmes et n'accomplissent pas exactement les devoirs de la royauté, ces rois-là sont l'ombre d'Iblis et les khalifes de Satan. Ennemis de Dieu et de l'envoyé de Dieu, par leur misérable conduite, ils détruisent le renom des rois ; ignorants et insouciants, ils s'enflent d'orgueil et se proclament Princes des Croyants ; sans intelligence et sans pudeur, ils comptent leurs sujets pour rien. O ignorants, ô insouciants que vous êtes ! Est-ce que votre Seigneur ne vous a pas ordonné d'administrer avec justice les affaires de ses serviteurs ? Est-ce qu'il ne vous a pas imposé l'obligation de les protéger contre le mal et de faire parvenir jusqu'à eux le bien ? Si vous négligez l'affaire de leur bonheur, nécessairement le Seigneur de

(1) On connaît le proverbe arabe :

Zill Allah alâ êl-ârdd ês-soultân êl-melyh.

— Un bon roi est l'ombre de Dieu sur la terre. —

l'univers vous punira au jour du jugement, et c'est alors qu'on verra lequel est le Seigneur, lequel est le serviteur. Ainsi que je le dis dans ce quatrain :

Les rois sont appelés pasteurs des hommes,
Les hommes ne sont pas leurs propres pasteurs.
Le pasteur est pour ses brebis,
Et non pas les brebis pour leur pasteur !

O rois ! c'est Dieu le Très-Haut qui vous élève et fait de vous des khalifes, afin que la gloire et la grandeur que vous possédez se reconnaissent aux qualités indiquées précédemment, de même que chez les Malais la magnificence se reconnaît au kriss, car un Malais sans kriss est méprisé (1). Réfléchissez combien il y a loin de l'estime qu'on fait d'un kriss d'une valeur de deux à trois *tâhil* (2) d'or, à l'estime glorieuse méritée par les qualités qui doivent toujours rehausser en vous l'éclat de votre royauté, pour que les serviteurs de Dieu bénissent votre gouvernement. Votre royauté ressemble à un travestissement, prenez bien garde de ne pas perdre ce vêtement, car, à l'instant même où vous en seriez dépouillés, votre grandeur se transformerait en bassesse.

En vérité, l'on peut appliquer à votre royauté ce

(1) Le *kriss* est une sorte de long poignard que portent tous les Malais. Le nom de cette arme propre aux Malais a pris place dans notre vocabulaire et dans celui de presque tous les peuples d'Europe. Voyez notre petit *Kâta malayou*, recueil de mots malais que l'usage a francisés. Paris, Maisonneuve, 1878.

(2) Le *tâhil* est un poids dont on se sert pour peser l'or, et qui équivaut à peu près à 37 grammes. On désigne encore par ce mot une valeur de deux piastres d'Espagne. Comparé à notre monnaie, le *tâhil* vaut 8 fr. 25. (Favre : Dict. mal.-franç.)

que dit le *Kitâb Nesâih el molouq*, dans cette parabole :

« Un roi avait choisi parmi ses serviteurs deux hommes qui devaient le remplacer, chacun dans sa résidence. Après les avoir ainsi élevés en dignité, il confia entre leurs mains ses serviteurs et ses richesses, et leur fit cette recommandation : « Gardez-« vous de négliger le soin de mes serviteurs et de « mes richesses que je vous confie, car s'ils viennent « à périr ou à disparaître, vous en êtes respon-« sables. » Or, de ces deux serviteurs du roi, l'un était bon, l'autre mauvais. Le bon, parce qu'il avait de l'intelligence, du jugement et du bonheur, fit attention aux ordres de son roi et garda soigneusement les serviteurs et les biens que son seigneur lui avait confiés ; aussi fut-il honoré et comblé de faveurs par le roi, en récompense de ce qu'il avait été un serviteur fidèle. Le mauvais, parce qu'il était ignorant, insouciant et malheureux, ne fit pas attention aux ordres de son roi et ne garda pas soigneusement les serviteurs et les biens que son seigneur lui avait confiés ; aussi fut-il considéré comme le dernier de ses serviteurs et dégradé par le roi irrité de ce qu'il n'avait rien fait d'utile. »

Par là, il est démontré clairement que la grandeur des serviteurs du roi vient de leur fidélité à suivre ses commandements, et que leur bassesse vient de leur désobéissance à ses commandements. Or, ce que ces deux serviteurs étaient à l'égard du roi qui leur avait délégué son autorité, les rois eux-mêmes, dans

leurs fonctions royales, le sont à l'égard de Dieu le Très-Haut, qui a choisi quelques hommes parmi ses serviteurs, les a élevés en dignité et leur a confié sa puissance pour qu'ils gardent avec soin ses serviteurs et ses biens. S'ils suivent fidèlement ses ordres, Dieu accroîtra leur grandeur dans ce monde et dans l'autre; s'ils ne les suivent pas fidèlement, Dieu accroîtra leur bassesse dans ce monde et dans l'autre.

Vous venez d'entendre ce que c'est que la dignité royale, écoutez maintenant quelles qualités elle exige.

Dans le *Kitàb Adàb el molouq*, il est dit : Quiconque a été fait roi par Dieu le Très-Haut, s'il veut qu'on le reconnaisse comme vraiment roi et de nom et de fait, doit prouver par ses actes qu'il possède les dix qualités suivantes :

1° Il faut que le roi ait l'âge de discrétion, pour qu'il sache discerner le bien et le mal dans son gouvernement;

2° Il faut que le roi soit savant, qu'il se montre l'ami des savants, qu'il recherche les livres des personnes instruites, qu'il les lise ou se les fasse lire, qu'il les étudie et les médite, enfin qu'il s'applique à pratiquer leurs enseignements autant qu'il en sera capable (1);

(1) C'est une grande erreur de croire que les musulmans sont ennemis de la science.

Mahomet a dit : « L'encre des savants est plus précieuse que le sang des martyrs. » Il n'est pas possible d'exprimer avec plus de force et en moins de mots le haut prix de la science. Aux yeux des savants de l'Islam, la religion et la science sont deux sœurs inséparables.

Le poëte persan Attar, dans son « Mantic uttair, » publié par

3° Il faut que le roi choisisse des ministres qui aient l'âge de discrétion, afin de pouvoir délibérer avec eux sur les affaires de son royaume;

4° Il faut que le roi soit beau et bien fait de sa personne, afin qu'on l'aime; il faut qu'il soit naturellement bon pour qu'il puisse aimer les hommes;

5 Il faut que le roi soit généreux, que son cœur ne soit pas avare et que ses mains distribuent des largesses; telle est la marque caractéristiqne des rois vraiment nobles.

6° Il faut que le roi pense à ceux qui ont été fidèles serviteurs dans les temps difficiles, et qu'il récompense leurs services par ses bienfaits; cette qualité est la marque des rois vraiment grands.

7° Il faut que le roi soit brave et ne connaisse pas la peur, car ses généraux et ses soldats suivront son exemple.

8° Il faut que le roi soit tempérant dans le manger, le boire et le dormir, car une foule de maux proviennent des excès dans le manger, le boire et le dormir. Ainsi qu'il est dit dans le *Kitàb Hikmet:* « Qui mange beaucoup boit beaucoup, qui boit beaucoup dort beaucoup, et qui dort beaucoup se plonge dans la paresse, l'indifférence et l'oubli; et alors il fait fausse

M. Garcin de Tassy, fait ce bel éloge de l'instruction et de la science: « Le monde, palais de douleur, est tout obscurité, mais l'instruction y brille comme une lampe, qui indique le chemin. Ce qui guide en effet ton âme dans ce lieu ténébreux, c'est le joyau de l'instruction, le diamant de la science qui dilate le cœur. » Notre Bokhâry de Djohore ne démontre-t-il pas, lui aussi, que la science, c'est la vie de l'homme ici-bas?

route dans les affaires de ce monde et dans celles de l'éternité.

9° Il faut que le roi fréquente peu les femmes et s'entretienne rarement avec elles, car les femmes ont peu de jugement. Ceux qui s'entretiennent fréquemment et se lient d'amour avec elles, amoindrissent leur intelligence et accroissent leur incontinence, au point de perdre bientôt toute dignité et le respect d'eux-mêmes.

10° Il faut que le souverain soit un homme et non une femme, car la femme, par son manque de jugement, n'est pas apte à la royauté, et d'ailleurs tout roi musulman est en même temps imâm. Comme le dit le *Kitàb A'aqab* « Les hommes de l'islam doivent avoir nécessairement un imâm. » Or, imâm signifie un roi-homme, et il s'ensuit que l'imâm ne peut pas être pris parmi les femmes. En outre, la personne royale doit être visible, ainsi qu'il est dit dans le même livre : « Il convient que le roi soit visible et ne demeure pas caché. » Or, une femme ne doit pas être visible aux regards des hommes, elle doit, au contraire, rester cachée. Il est donc démontré par là qu'il convient d'appeler au trône les hommes seuls exclusivement aux femmes, excepté pourtant dans certains cas où la situation du royaume deviendrait critique.

Question. — Si dans un pays le roi meurt et qu'il ne laisse après lui, de tous ses enfants, petits-enfants et membres de sa famille, pas un seul héritier mâle,

mais seulement une femme; cette femme peut-elle régner à sa place, ou ne le peut-elle pas?

Réponse. — Cette femme peut régner à cause de la situation critique des serviteurs de Dieu dans ce pays, pour prévenir des troubles parmi les habitants et empêcher la ruine de ses sujets.

Question. — Quelle différence y a-t-il entre les hommes et les femmes, quand ils sont investis de l'autorité souveraine?

Réponse. — Voici en quoi consiste la différence : Un homme doit siéger sans rideau ni rien qui le cache, en face de ceux qui sont à l'audience, car il faut que sa personne royale soit vue et ses paroles entendues. Une femme, au contraire, ne peut pas siéger à la vue et en face de ceux qui sont à l'audience, il faut qu'elle demeure cachée à leurs yeux, car c'est une règle obligatoire pour les femmes de se couvrir entièrement le corps, à l'exception pourtant du visage et des mains qu'elles peuvent découvrir, quand elles sont dans leur appartement ou dans leur oratoire. Une reine, quand elle veut conférer avec ses ministres, doit se tenir cachée derrière un rideau ; c'est de là qu'elle doit se faire entendre aux ministres qui reconnaîtront sa voix et sauront que c'est bien la reine qui parle. D'autre part un roi, les jours de fête et les vendredis (1), doit sortir en public, en grande

(1) Le vendredi est appelé par les Arabes *yaum-él-djemâa* (jour de l'assemblée). C'est le seul jour de la semaine où les musulmans soient obligés d'aller à la mosquée, la prière publique du vendredi

pompe et accompagné de ses ministres, pour aller de son palais à la mosquée faire la prière, selon la coutume des hommes de l'islam. Une reine ne peut pas le faire, car elle doit prier dans un endroit retiré, à l'abri des regards des hommes. En outre dans la salle où siège un roi, on ne peut admettre les femmes des ministres, des généraux et des grands, les hommes seuls peuvent y entrer; tandis que dans la salle où siège une reine, les femmes de ces mêmes personnages peuvent se présenter, mais cela n'est pas permis aux hommes qui ont atteint l'âge de discrétion. Enfin un roi ne peut pas traiter avec des femmes des affaires du gouvernement; une reine, au contraire, peut s'entretenir avec des hommes de ces mêmes affaires, mais c'est pour suivre leurs conseils, car l'intelligence de la femme ne s'élève pas jusqu'à la compréhension des problèmes difficiles à résoudre. Il faut d'ailleurs que les souverains, rois ou reines, prennent toujours conseil de ministres expérimentés et qu'ils suivent exactement tous leurs avis. Telle est la différence qu'il y a entre les hommes et les femmes, quand ils sont investis de l'autorité souveraine.

Dans le *Kitâb sérr êl molouq*, il est dit : Les rois doivent porter toute leur attention sur deux choses, qui

étant d'obligation stricte pour tous les fidèles de l'islam. Le Prophète a dit : « Le meilleur des jours que le soleil éclaire est le vendredi; c'est en ce jour que l'homme a été créé, qu'il a été mis dans le paradis, qu'il en est sorti, que Dieu lui a pardonné, etc. (Abou-Horéïra, cité par Caswini.)

sont le fondement de leur grandeur dans ce monde et dans l'éternité : leurs devoirs envers Dieu le Très-Haut et leurs obligations envers leurs sujets.

Les devoirs des rois envers Dieu se résument en deux points :

1° Il faut que les rois observent exactement le *chériàt* du glorieux *Mahomet* (que la paix soit sur lui !) et qu'ils ne le transgressent jamais. La force, l'éclat et la prospérité de leur gouvernement ont pour fondement l'exacte observation du *chériàt*, c'est-à-dire des enseignements de l'Envoyé de Dieu le Très-Haut, de celui-là même qui a suivi les commandements que son Seigneur lui a transmis. L'observation du *chériàt* rehausse la gloire des rois, parce que leurs sujets leur obéissent en les voyant obéir eux-mêmes à l'Envoyé de Dieu. En effet, il est dit dans le Koran : « Obéissez tous à Dieu le Très-Haut, car il est votre Seigneur, et à l'Envoyé de Dieu, car il suit les commandements de son Seigneur. » Il faut suivre aussi les enseignements de ceux qui possèdent la science, car les savants suivent eux-mêmes les enseignements de l'Envoyé de Dieu le Très-Haut. Quand les sujets obéissent à des rois, fidèles observateurs du *chériàt*, c'est comme s'ils obéissaient à Dieu lui-même, selon ces paroles du Tout-Puissant : « Quiconque obéit à l'Envoyé de Dieu, en vérité, obéit à Dieu. »

2° Il faut que les rois se gardent rigoureusement de l'hérésie, c'est-à-dire d'actes en désaccord avec le

chériàt, et qu'ils ne permettent pas aux hérétiques de demeurer dans leur royaume, car les actes de l'hérésie sont la ruine des États, la source des vices, l'origine de tous les malheurs. Ainsi les devoirs des rois envers Dieu le Très-Haut se résument en deux points : le *chériàt* et l'hérésie, le *chériàt* qui est commandé et l'hérésie qui est défendue par le Roi des rois. Les rois qui veulent être obéis de leurs sujets et de leurs serviteurs, doivent obéir eux-mêmes au Roi des rois en faisant ce qu'il leur a commandé et en s'abstenant de faire ce qu'il leur a défendu. Par leurs sentiments et leurs actes, ils doivent montrer une entière soumission aux ordres de Dieu le Très-Haut, leur souverain Seigneur, et ne jamais les transgresser dans les commandements et les défenses qu'ils font eux-mêmes. C'est de cette manière qu'ils montreront qu'ils sont véritablement rois.

Les obligations des rois envers leurs sujets sont les suivantes : Il faut que les rois fassent justice à tous leurs sujets et qu'ils éloignent d'eux l'oppression ; car chez les rois rien n'est plus excellent que la justice, et rien n'est plus détestable que l'oppression. Un roi qui veut remplir ces deux obligations, doit se considérer non plus comme le maître de ses sujets, mais comme l'un quelconque d'entre eux ; il faut qu'il estime que c'est un autre que lui, qui a été établi juge impartial entre lui et ses sujets. De la sorte, s'il est content de la justice du jugement prononcé, ses sujets le seront également ; s'il est, au contraire, mécontent

de l'injustice du jugement prononcé, ses sujets le seront également.

Tout roi qui, dans le gouvernement de ses sujets, se comportera comme il vient d'être dit, sera véritablement un roi juste.

CHAPITRE VI

OU L'ON ENSEIGNE CE QUE C'EST QUE LA JUSTICE ET COMMENT ON LA PRATIQUE.

Dieu le Très-Haut a dit : « Vous devez pratiquer la justice et la bienfaisance. »

La justice c'est la droiture dans les paroles et les actions; la bienfaisance, c'est le bien fait par paroles et par actions. Ces deux qualités sont excellentes chez tous les hommes, mais surtout chez les rois; un roi qui ne les possède pas, ne mérite pas d'être compté au nombre des rois.

Le Prophète (que la paix soit sur lui !) a dit : « La justice fait la grandeur de la religion et la force des rois; c'est elle qui règle la conduite à l'égard des humbles et des puissants. » Le Prophète (que la paix soit sur lui !) a dit encore : « Le roi qui est juste dans ce monde, au jour du jugement sera assis dans le ciel sur un trône de perles. » *Fadhlaïl Ibn Abbas* (que la miséricorde soit sur lui !) a dit : « Si Dieu le Très-Haut se montrait favorable à mes vœux, je lui adresserais de ferventes prières pour les rois justes, parce que c'est des rois justes que proviennent le bien et le mal des serviteurs de Dieu, la paix et la joie des hommes dans ce monde.

Histoire. — On raconte qu'un roi, pieux serviteur de Dieu, ayant résolu d'aller en pèlerinage à la Kaabah (1), convoqua les pandits et les ministres et leur demanda leur avis sur son projet. Les pandits et les ministres n'approuvèrent pas l'intention du roi de quitter son royaume pour aller en pèlerinage, et lui dirent : « Seigneur du monde ! un roi dans son royaume, c'est comme l'âme dans le corps (2) : si l'âme se sépare du corps, le corps meurt. » Le roi reprit : « Je veux obtenir les mérites d'un pèlerinage, comment y réussir ? » Les pandits et les ministres répondirent : « Le Seigneur du monde peut obtenir ici même les mérites d'un pèlerinage, car il y a dans la ville un pieux *hâdji* qui a séjourné pendant plusieurs années à la Mecque, et en a rapporté les mérites de soixante pèlerinages avec les diplômes authentiques à l'appui (3) ; il suffira que le Seigneur

(1) La Kaabah vers laquelle tout musulman en prière ne manque jamais de se tourner, en quelque lieu qu'il se trouve, est le lieu de pèlerinage des mahométans du monde entier. Aussi, comme le remarque l'illustre Niebuhr dans son voyage en Arabie, le nombre des hadjis ou pèlerins qui sont venus se prosterner devant la Kaabah est incalculable, et aucun corps de ce monde n'a été plus caressé que la fameuse pierre noire (Hadjâr el assouad) apportée, dit-on, du ciel par l'ange Gabriel et enchâssée dans le mur de la Kaabah.

(2) Le Roy est avecques son peuple, comme l'âme en son corps.
(*Le Rozier des guerres*, p. 19, par Etienne Porchier et le roi Louis XI.)

(3) Tout mahométan qui a fait le pèlerinage de la Mecque prend le titre de *hadji* ou pèlerin. Pour tout mahométan c'est un devoir de religion de visiter au moins une fois en sa vie la Kaabah. Cependant, comme il serait souvent assez difficile d'effectuer ce voyage en personne, on en charge un tiers qui l'exécute par procuration, moyennant finance. Plusieurs pèlerins, pour leur satisfaction, se font délivrer par le chérif de la ville sainte un diplôme pour constater qu'ils ont réellement accompli le pèlerinage. Ce diplôme leur revient à environ cent cinquante francs. (*Moniteur indien*, p. 95. Paris, 1838.)

du monde lui achète les mérites d'un pèlerinage. » Le roi s'en alla trouver cet homme pieux et lui dit : « O Cheikh ! puis-je obtenir de vous les mérites d'un pèlerinage ? » Le hadji répondit : « O Roi, si vous le voulez, vous pouvez obtenir les mérites non pas d'un, mais de soixante pèlerinages. » — « Combien me vendrez-vous les mérites d'un pèlerinage ? » — Pour chacun des pas que j'ai faits sur le chemin qui conduit à la Kaabah, je demande toutes les richesses qui sont dans ce monde. » — « O Cheikh! de tous les royaumes du monde il n'y en a qu'un seul qui soit à moi, et mon royaume tout entier vaudrait moins qu'un de vos pas, il m'est donc tout à fait impossible de vous acheter les mérites d'un pèlerinage. » — « O Roi ! il vous est facile de m'acheter les mérites de tous ces pèlerinages à la fois. » — « Comment cela? ô Cheikh ! » — « Quand un serviteur de Dieu opprimé viendra vers vous, ô Roi ! si vous examinez sa plainte avec bienveillance, si vous lui parlez avec douceur et affabilité, si vous le délivrez des mains de ses oppresseurs, et s'il s'en retourne, grâce à vous, la joie dans l'âme, alors je vous donnerai de grand cœur tous les mérites des soixante pèlerinages, et certes, c'est moi qui retirerai le plus de profit de cet échange. »

Le sage *Ahnef* (1) a dit : « La justice donne au monde la prospérité, la tyrannie lui apporte la ruine. La justice, par sa nature noble et bienfaisante, éclaire

(1) La vraie générosité est celle de Hatem, *la vraie sagesse, celle d'Ahnef ;* la science, celle d'Abou Hanifah ; la vraie religion, l'islam. (Pensées de Zamakhschari, trad. par M. Barbier de Meynard.)

le monde et rend tout visible aux yeux des hommes justes, tandis que la tyrannie, par sa nature basse et méchante, plonge le monde dans les ténèbres et rend tout invisible aux yeux des tyrans.

Dans le *Kitâb Djenzyr el molouq*, il est dit : « Quand un roi est juste, la royauté est, après la foi, la plus grande de toutes les faveurs de Dieu le Très-Haut, car, en s'acquittant des devoirs du gouvernement, le roi juste donne la paix à lui-même et à son peuple ; mais quand un roi est injuste, la royauté est, après le manque de foi, la plus grande des calamités, car en gouvernant son royaume sans justice, il cause sa propre ruine et celle de ses sujets. »

Dans le *Kitâb Fadla'il el molouq*, il est dit : « Les actes d'un roi qui gouverne avec justice sont plus méritoires que soixante années de prières de surérogation. » Dans ce même livre, il est dit encore : « Au jour du jugement dernier, il n'y aura pas d'autre ombre que l'ombre du trône de Dieu le Très-Haut, et tous les rois justes obtiendront une place au pied de ce trône. » Dans le même livre, il est dit encore : « Chaque jour, des anges de Dieu le Très-Haut viennent faire leur rapport dans le ciel, sur les actions des rois justes et sur celles de leurs sujets, et d'autres anges inscrivent les bonnes œuvres et les actes de piété des uns et des autres ; or, dans la prière, les mérites de chaque génuflexion d'un roi juste valent ceux de mille génuflexions d'un sujet. » Qu'y a-t-il de plus grand au monde que cette dignité, qui rend

plupart des rois de ce temps, à l'exception de ceux à qui Dieu le Très-Haut a montré le droit chemin, en leur ouvrant le cœur et les yeux ; ceux-là savent se défendre contre leurs propres passions et accomplir pleinement les devoirs si difficiles de la royauté.

Dans le *Kitâb Adâb el molouq*, il est dit : « Quand Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié créa *Adam* le pur (que la paix soit sur lui !) pour être son khalife sur la terre, il lui fit cette révélation : « O *Adam !* voici quatre commandements qui s'adressent à tes descendants et qui sont la source des bonnes œuvres : le premier de ces commandements est relatif à moi, le second à toi, le troisième à moi et à toi, le quatrième à toi et à tous les hommes. Le premier de ces commandements, celui qui est relatif à moi, consiste en ceci : Il faut que tu connaisses l'unité de mon être et la nature de mes attributs, et que tu multiplies envers moi tes actes d'adoration. Le second, relatif à toi : quelle que soit l'action que tu fasses, tu dois l'accomplir avec savoir, jugement et sagesse. Le troisième, relatif à moi et à toi : Il faut que tu m'adresses des prières sincères, et alors, moi, je les exaucerai. Et enfin, le quatrième, relatif à toi et à tous les hommes, consiste en ceci : Il faut que tu gouvernes les hommes avec justice et équité. »

Dans le *Kitâb Adâb es-selâthîn*, il est dit : « Il faut absolument qu'un roi juste sache tout ce qui se passe dans son royaume, qu'il connaisse les faits et gestes de ses ministres et de ses généraux, la conduite de

ses serviteurs et les mœurs de ses sujets (1). Le roi qui porte une vigilante attention de ce côté agit en roi juste et sage, car, quand il connaît les bonnes et les mauvaises qualités de ceux qui ont une part dans le gouvernement, il peut travailler au bien de son royaume. Mais il ne peut acquérir cette connaissance qu'à la condition d'être bien informé, et cette information ne peut se faire que par des hommes intelligents, instruits et prudents, autres que les ministres, les généraux et les intendants. Il faut donc qu'un roi désireux de pratiquer la justice, pourvoie largement à l'entretien d'un certain nombre d'agents doués des qualités que nous venons de dire, et qui soient en outre des hommes honorables, désintéressés et fermes dans leur foi religieuse. Ils auront la mission de visiter secrètement les différentes places du royaume, de voir et d'entendre partout ce qu'il y a de bien et de mal dans le gouvernement, dans les ministres et les généraux, dans les serviteurs et dans les sujets, et d'adresser ensuite de fidèles rapports au roi. Comme ces fonctionnaires doivent remplacer les yeux et les oreilles du roi, il faut que le roi leur accorde faveurs et récompenses, afin de les attacher sincèrement à son service. De la sorte, aucun fait relatif au pays ne demeurera plus caché au roi, et

(1) Si le Roy est paresseux ou non-challant de sercher ou enquérir les faiz de ses cheualiers, de son peuple et de ses ennemis, il ne sera pas ung jour seurement en son royaulme.

(Loïs XI et Etienne Porchier : *Le Rozier des guerres*, p. 21.)

toutes les informations bonnes ou mauvaises parviendront à sa connaissance. Les yeux et les oreilles de ces hommes sont les yeux et les oreilles du roi ; il voit par leurs yeux (1) tout ce qui se passe dans son royaume, et il entend par leurs oreilles toutes les nouvelles qui intéressent le pays. Il connaît ainsi l'usage que font de l'autorité les agents de son gouvernement, et ceux-ci ne peuvent apporter nul dommage aux intérêts du pays, sans qu'il en ait connaissance aussitôt (2).

Dans le *Kitàb Adàb el molouq*, il est dit : « Il y a trois choses qui perdent un royaume : 1° La vérité cachée au roi sur ce qui se passe dans le royaume ; 2° L'élévation aux dignités de gens sans principes et de basse extraction ; 3° L'oppression du peuple par les fonctionnaires du roi.

Premier point. — Lorsqu'on cache au roi la vérité sur ce qui se passe dans son royaume, il ignore quels sont ses amis et ses ennemis, et en quel nombre ils sont; il ne sait pas quels sont ceux qui le servent fidè-

(1) Dans les *Acharniens* d'Aristophane (trad. de M. Artaud) on lit : Légat. — Nous vous amenons en ce jour Pseudartabas, l'*Œil du Roi*. Dicéopolis. — Qu'un corbeau te crève le tien, bel ambassadeur ! Le Héraut. — Que l'*Œil du Roi* paraisse !
Dans les *Perses*, d'Eschyle, le chœur (v. 980) appelle un des ministres de Xerxès, l'*Œil du Roi*.

(2) Ce sont ces fonctionnaires de police que le Kitàb el Aghani appelle les maîtres des nouvelles (Sâheb Khabar). Les Khalifes avaient, à la cour et dans les principales villes de l'empire, des émissaires qui les tenaient au courant de tout ce qui se passait. Le directeur de la poste d'État était chargé de réunir et de transmettre au Khalife les informations que les agents lui faisaient parvenir de tout côté. (Voir l'Introduction au Livre des routes d'Ibn Khordadbeh, p. 10, par M. Barbier de Meynard).

lement, quels sont ceux qui le trahissent, il ne connaît pas leur nombre ; en un mot, il ne possède aucun des renseignements qui lui sont indispensables. Aussi est-il bien évident qu'à la fin, des troubles et des désordres ne peuvent manquer de surgir dans le royaume et de causer sa ruine.

Second point. — Lorsque le roi élève aux dignités des hommes sans principes et de basse extraction, ces gens-là, à cause de la bassesse de leurs sentiments, de leur manque de jugement et de leur insatiable cupidité, ne savent pas honorer les serviteurs dignes d'estime, ils abaissent les grands et humilient les nobles. Alors, il arrive que les défauts des rois sont dévoilés par ces gens aux yeux des sujets qui n'éprouvent plus que de l'aversion pour leur roi, et sont heureux de profiter de tous les moyens pour s'éloigner de sa personne. Comme l'a dit le Sage : « Par l'élévation des gens qui sont bas, la prospérité s'évanouit. »

Troisième point. — Lorsque les agents du roi oppriment le peuple, c'est absolument comme si le roi lui-même était l'oppresseur ; car, dans l'opinion de la multitude, tout le mal vient du roi. Alors les sujets n'ont plus de cœur à planter, à cultiver, à récolter et à faire le commerce, et il en résulte que les contributions font défaut. Or, quand les contributions font défaut, le trésor royal est en déficit ; et, quand le trésor du roi est en déficit, il ne peut être pourvu à l'entretien et à la nourriture des généraux

et des soldats, et alors ceux-ci deviennent incapables de bien servir le roi. Si, dans ce moment-là, l'ennemi du roi survient pour dévaster son royaume, bien peu d'hommes sont en état de lui opposer quelque résistance, et, les sujets n'ayant plus le cœur fidèle et dévoué, le roi est vaincu et il perd tout à la fois son royaume, son honneur et sa gloire !

CHAPITRE VII

OU L'ON FAIT CONNAITRE LE CARACTÈRE DES ROIS JUSTES, ET OU IL EST FAIT MENTION DE CEUX QUI PRATIQUÈRENT VÉRITABLEMENT LA JUSTICE.

Dans le *Kitâb Sifâtes-Selâthîn*, il est dit : « Un roi doit rechercher l'amitié des pandits (1) qui sont savants et pieux, il doit les interroger sur les œuvres de piété et sur les hommes qui pratiquent la religion, et ne jamais cesser de méditer leurs paroles. » Mais il est absolument nécessaire que le roi connaisse ces pandits, afin de pouvoir discerner les bons des méchants. Les pandits qui cultivent et enseignent la science en vue de Dieu et par amour pour les hommes, tiennent constamment leur conduite et leur langage en parfait accord ; tandis que les pandits qui n'ont pas d'autre mobile que l'avarice et la cupidité, parlent d'une façon et agissent d'une autre. Le roi doit en conséquence les discerner les uns des autres, afin de n'être pas trompé par son amitié pour des hommes dont les dehors et le langage sont ceux d'un pandit,

(1) Le mot *pandit* est d'origine hindoue ; il désigne encore aujourd'hui dans l'Inde un savant brahmane versé dans la connaissance de la langue sanscrite et des lois hindoues.

et dont la nature et les pensées sont celles de Satan. Ces gens, en effet, poussés par leur extrême avarice et leur excessive cupidité, emploient de douces paroles et mille compliments flatteurs pour donner de la joie au cœur du roi, quand il s'entretient avec eux; ils ne se préoccupent nullement du vice ou de la vertu, mais uniquement de ce qui peut plaire ou déplaire au roi, et toujours ils sont prêts à applaudir à tous ses désirs quels qu'ils soient, bons ou mauvais, peu leur importe. Par leur avarice et leur cupidité, ils entraînent avec eux dans l'enfer le roi qui, par ignorance et insouciance, écoute leurs discours et détruit ainsi sa foi religieuse.

Les rois pieux et sages doivent se tenir en garde contre ces pandits dont la nature et les actions sont plus perverses que celles de Satan, et veiller avec le plus grand soin à n'être pas trompés par eux. D'un autre côté, ils doivent rechercher les pandits dont les intentions sont droites et les paroles vraies, ceux qui parlent pour Dieu et par affection pour les serviteurs de Dieu, et qui, dans leurs entretiens avec les rois, les ministres et les grands, ne sont pas mus par la cupidité et le souffle de leurs passions. Alors même que ses paroles sont amères au goût des hommes de peu de foi, et lourdes au cœur des hommes de peu de jugement, un vrai pandit tient le langage que lui suggère la droiture de ses pensées, et ne fait nulle distinction entre les rois, les ministres, les grands, les serviteurs, les pauvres et les mendiants. Il ne craint

point les rois et ne se laisse point intimider par les nobles et les grands, car quand il parle, c'est pour Dieu qu'il parle; quand il se tait, c'est pour Dieu qu'il se tait; s'il est ami, c'est pour Dieu qu'il est ami; s'il est ennemi, c'est pour Dieu qu'il est ennemi.

Histoire. — Un jour, dans la ville de *Bagdad*, *Haroun ar-Raschid* délibérait avec ses ministres sur les affaires du royaume, lorsqu'un cheikh se présenta au palais. *Haroun ar-Raschid*, informé de sa venue, le reçut avec déférence et le salua en ces termes : « Illustre cheikh ! » — Le cheikh l'interrompit, disant : « Je suis cheikh, mais je ne suis pas illustre. » — *Haroun ar-Raschid* reprit : « O cheikh ! enseigne-moi ce que tu sais. » — « O Prince des Croyants, dit le cheikh, sachez-le bien : Dieu le Très-Haut vous a donné la place de la fidélité, et il exige que vous soyez fidèle, comme il l'a exigé d'*Abou Bekr*; — il vous a donné la place du discernement et il exige que vous discerniez le juste et l'injuste, comme il l'a exigé d'*Omar*; — il vous a donné la double lumière, et il exige que vous soyez modeste et bon, comme il l'a exigé d'*Othman*; — il vous a donné la place de l'élévation, et il exige que vous soyez savant et ferme, comme il l'a exigé d'*Ali*. » *Haroun ar-Raschid* dit : « O cheikh ! ce que tu viens d'exposer est juste, continue donc ce discours qui est excellent ! » Le cheikh continua ainsi : « O Prince des Croyants ! Sachez que Dieu le Très-Haut, dans sa puissance et sa sagesse, a créé un lieu qu'on nomme l'Enfer, et qu'il vous a donné trois instruments pleins de force contre

les portes de l'enfer : 1° le Trésor public, 2° le Glaive, 3° la Verge. C'est avec ces trois instruments qu'il vous a commandé de protéger les hommes contre les flammes éternelles : avec le Trésor public, en le distribuant aux fakirs et aux pauvres, et les empêchant ainsi de voler et de piller le bien d'autrui ; avec le Glaive, en mettant à mort ceux qui tuent injustement les autres et en enseignant ainsi le respect de la vie humaine ; avec la Verge, en frappant ceux qui ne suivent pas la loi du Prophète (que la paix soit sur lui !) et en les obligeant ainsi à observer la religion de Dieu le Très-Haut. Si vous n'agissez pas de la sorte, au matin de l'assemblée vous serez mis au nombre de ceux qui rempliront l'enfer, vous y entrerez le premier, suivi de ceux qui auront été coupables avec vous. » *Haroun ar-Raschid* dit : « O cheikh ! tes paroles sont vraies, poursuis ton discours qui est excellent ! » Le cheikh poursuivit : « O Prince des Croyants, sachez que vous êtes semblable à une source, et que les ministres, les généraux et les grands ressemblent à la rivière alimentée par cette source ; si la source est pure, la rivière aussi sera pure et elle aura son utilité ; si la source est trouble, la rivière aussi sera trouble et sans aucune utilité (1) . »

Histoire. — On raconte qu'une nuit *Haroun ar-Raschid*, accompagné de son ministre, nommé *Abbas*, alla

(1) Vng Roy ressemble à vng grant fleuue, duquel yssent petites riuières et petitz russeaulx, et s'il est doulx et net, les petites riuières et les petiz russeaulx seront nettes et doulces, et s'il est rude et salle elles seront rudes et salles. (Loïs XI et Estienne Porchier : *Le Rozier des guerres*. p. 17.)

trouver le cheikh *Fadlil A'yàdl*. Comme ils arrivaient à la porte de sa maison, ils entendirent le cheikh qui lisait le Koran et récitait ce verset: Dieu le Très-Haut a dit : « Croyez-vous que les hommes qui font le mal soient comptés par Nous à l'égal de ceux qui ont la foi et pratiquent le bien? » *Haroun ar-Raschid* dit à son ministre : « O *Abbas!* si nous n'arrivons pas jusqu'au cheikh et ne pouvons obtenir de lui aucun autre enseignement, certes nous nous contenterons d'avoir entendu ce verset que tout à l'heure il récitait. » Puis il lui ordonna de frapper à la porte de la maison du cheikh. Quand *Abbas* eut frappé à la porte de la maison, le cheikh dit : « Qui est là? » — *Abbas* répondit : « O cheikh! c'est le Prince des Croyants qui vient vous trouver. » — « Pour quelle affaire le Prince des Croyants vient-il ici? » — *Abbas* répondit : « Le Prince des Croyants vient vous demander une leçon. » — Alors le cheikh éteignit sa lampe et ouvrit la porte de sa maison. *Haroun ar-Raschid* entra avec *Abbas* et toucha les mains du cheikh. Celui-ci s'écria : « O Dieu digne d'être glorifié! quel sera l'état de cet homme dont les mains sont si douces, lorsqu'il entrera dans le feu de l'enfer, qui est si violent? » Puis, s'adressant à *Haroun ar-Raschid :* « O Prince des Croyants! songez-y bien maintenant : quelle réponse ferez-vous, au jour du jugement dernier, lorsque Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié examinera les œuvres de ses serviteurs et vous demandera compte des actes des milliers d'hommes confiés à votre gouvernement? »

Haroun ar-Raschid ne put s'empêcher de verser des larmes, et *Abbas* s'écria : « Assez ! cheikh, vous tuez le khalife avec des discours d'une si excessive violence ! » Le cheikh irrité contre *Abbas*, lui répliqua : « *Haman !* c'est toi et ta race qui tuez *Haroun ar-Raschid !* » Le khalife dit : « Tais-toi, *Abbas* ! Sais-tu quel est le sens du mot proféré par le vénérable cheikh, quand il t'a dit : *Haman ?* » *Abbas* répondit avec respect : « Je ne le sais pas, ô Prince des Croyants ! » — « *Haman* n'était-il donc pas le ministre de *Pharaon ?* » dit *Haroun ar-Raschid;* eh bien, le sens de cette parole, c'est que toi, tu es *Haman*, et que moi, je suis *Pharaon* (1). » Puis, tout en pleurant amèrement, le khalife déposa mille *tâhil* d'or devant le cheikh et lui dit : « Cette somme provient de la dot de ma mère, et j'en fais cadeau au cheikh pour sa dépense. » Le cheikh s'écria : « *Haroun ar-Raschid*, je vous ordonne d'emporter cet or d'ici ! » Puis il se leva et sortit de la maison, en laissant là le khalife, qui reprit tout en pleurs le chemin de son palais.

Histoire. — Il y avait autrefois un roi nommé *Sultan Soleymân Ebn Abd el-mâlek*, célèbre par sa justice et son équité, et sans égal en sagesse et en piété parmi les rois ses contemporains. Il recherchait avec ardeur les hommes de distinction et de savoir. Or, il y avait dans ce temps un pandit pieux et savant. Le roi lui

(1) Suivant le Koran, *Haman* est le vizir du Pharaon d'Egypte, et Bokhâri a suivi le Koran plutôt que l'Ancien Testament, au livre d'Esther.

ayant fait demander une portion de son repas habituel, le cheikh lui donna une poignée de grossière farine d'orge. Le roi versa des larmes à la vue de cette poignée de farine d'orge, et fit vœu de jeûner. Pendant trois jours, il ne rompit pas le jeûne; mais, au quatrième jour, il eut grand faim et mangea la farine d'orge qui lui avait été apportée de chez le cheikh, tout en versant des larmes de pitié sur l'état du cheikh qui, dans sa gloire et sa grandeur, se résignait patiemment à une pareille nourriture. *Sultan Soleymân*, cette nuit-là même, ayant eu commerce avec sa femme, Dieu le Très-Haut lui donna un fils qui fut nommé *Abd el-Aziz*. Celui-ci eut de sa femme un fils qui reçut le nom d'*Omar Abd el-Aziz*, et qui devint un roi juste, savant, pieux, bienfaisant, doué en un mot de toutes les qualités d'un prince accompli. Son nom est fameux dans le monde entier, et cité dans tous les livres importants; ses qualités ont été louées par la bouche du prophète *Adam*. Il n'y a pas un lieu où n'ait pénétré l'éclat de sa renommée, tous en sont remplis comme de l'éclat du soleil. Dans tous les ouvrages où l'on cite *Omar Ibn Abd el-Aziz*, c'est d'*Omar Abd-el-Aziz* qu'il s'agit, et de nul autre que lui. Dans certains livres il est nommé *Omar tsàny*, c'est-à-dire *Omar II*e, parce qu'il y eut d'abord *Omar I*er, Prince des Croyants, célèbre par sa justice et son équité, puis cet *Omar Abd-el-Aziz*, qui a affermi l'islam à l'imitation d'*Omar*, le Prince des Croyants (que Dieu soit satisfait de lui!). Et c'est ainsi que, par la

bénédiction d'une poignée de farine d'orge, Dieu le Très-Haut donna la gloire et la grandeur à *Omar Abd el-Aziz*, parmi les rois, fidèles observateurs de la foi, et les descendants du glorieux Prophète (que la paix soit sur lui!).

Histoire. — Un jour *Omar Abd el-Aziz* envoya au cheikh *Hassan el-Bassri* (1) une lettre dans laquelle il lui mandait : « Il faut que cheikh *Hassan* me fasse connaître le mode de gouvernement d'*Omar*, Prince des Croyants, pour que je gouverne le royaume d'après les mêmes principes. » Le cheikh *Hassan* répondit par ces mots : « O mon fils! sachez que vous n'êtes pas *Omar*, et que dans le temps actuel vous ne pouvez pas gouverner le royaume à la façon d'*Omar*. Mais si vous gouvernez votre royaume aussi bien qu'*Omar*, alors vous vaudrez mieux que lui. »

Histoire. — Sous le règne d'*Omar Abd el-Aziz*, une certaine année, les vivres furent très-cher dans toutes les parties de son royaume et une multitude de gens eurent à souffrir de la faim. Des Arabes choisirent alors dans leur tribu un homme capable de porter la parole, et, sous sa conduite, ils allèrent se présenter devant *Omar Abd el-Aziz*. Le chef de la députation

(1) Le sage et pieux Hassan el Bassri (Abou Saïd ben Ali Hassan Yassar), natif de Bassora ou Bassrah, comme l'indique son nom, recueillit les traditions du Prophète et édifia son siècle par ses vertus; il mourut en 110 de l'hégire. « Seigneur, donne à ces Pensées des lecteurs qui recherchent la morale élevée et les nobles conseils de Hassan (el Bassri)! » dit Zamakhschari, dans sa préface aux « Pensées jaillissantes, » ouvrage traduit en français par M. Barbier de Meynard, et cette simple demande à Dieu me semble le plus bel éloge qu'on puisse faire de la sagesse et de la piété du cheikh Hassan el Bassri.

parla ainsi : « Nous venons vers vous, poussés par le plus pressant besoin, nous ne pouvons plus endurer la faim, et le trésor public seul peut apporter un adoucissement à notre triste situation. Les richesses du trésor public se trouvent forcément dans l'un ou l'autre des trois cas suivants : ou bien elles sont à Dieu le Très-Haut, ou bien elles sont à vous, ou bien elles sont aux serviteurs de Dieu. Et d'abord, si elles sont à Dieu le Très-Haut, il n'en a nul besoin, et dans la calamité présente, elles doivent être données à ses serviteurs ; en second lieu, si elles sont à vous, vous devez les donner en aumône aux serviteurs de Dieu accablés sous le poids de l'infortune, conformément à ces magnifiques paroles de Dieu le Très-Haut : « En « vérité Dieu le Très-Haut récompensera par ses bien- « faits ceux qui auront donné l'aumône. » Enfin, si elles sont aux serviteurs de Dieu, il est juste qu'on les leur donne en cet instant critique. » Quand *Omar Abd el-Aziz* eut entendu ces paroles, il pleura. « Ce que tu dis est vrai, » s'écria-t-il, et, en même temps, il ordonna qu'on ouvrît le trésor et qu'on en sortît une somme aussi considérable que possible, pour subvenir à leurs besoins. Mais, lorsqu'ils voulurent s'en retourner, *Omar bd Ael-Aziz* dit à leur chef : « Tu m'as exposé la situation des gens de ta tribu, il faut maintenant que tu exposes ma situation personnelle à mon Seigneur, car je souffre plus qu'eux de la calamité qui nous frappe. » Alors le chef, les deux mains élevées au-dessus de sa tête, et les yeux tournés vers

le ciel dans la direction de la prière, s'exprima ainsi : « O Dieu ! ô mon Seigneur ! toi qui connais la situation de ton serviteur, puisque rien ne t'est caché, de même qu'*Omar Abd el-Aziz* a eu pitié du malheur de tes serviteurs, aie pitié, je t'en supplie, du malheur qu'il ressent lui-même et que tu connais ! » On rapporte que cette prière n'était pas encore finie, qu'une nuée s'avança au-dessus d'eux, que la pluie en descendit, et qu'avec cette pluie une coupe tomba devant eux sur une pierre et fut brisée en pièces, laissant échapper un papier sur lequel étaient écrits ces mots : « Ceci est une lettre envoyée par Dieu *el-Aziz* (1) à *Omar Ibn Abd el-Aziz*, par laquelle il l'exempte du feu de l'enfer. »

Histoire. — Il y avait dans la ville de *Nichabour* un commandant de troupes nommé *Bouà'li Eliâs*, qui avait la réputation d'être l'un des hommes les plus remarquables de son temps pour son intelligence, son habileté et sa prudence. Dans la même ville de *Nichabour* il y avait alors un cheikh nommé *Bouà'li-Dekâk*. Le cheikh étant allé trouver *Bouà'li Eliâs* pour affaires de religion, *Bouà'li Eliâs* l'accueillit avec respect et lui dit : « O cheikh, enseigne-moi, je t'en prie, ce que tu sais ! » Le cheikh dit : « Si tu me réponds en toute sincérité, je t'adresserai des questions sur les choses que je sais, et de la sorte je pourrai t'instruire. » Le commandant reprit : « C'est bien, s'il plaît à Dieu le

(1) Aziz, en arabe, signifie puissant, fort; cette épithète, quand elle s'applique à Dieu, signifie : le fort par excellence.

Très-Haut. » Le cheikh lui demanda : « Qu'est-ce que tu aimes? Sont-ce tes richesses ou tes ennemis? Parle avec vérité! » Le commandant répondit : « Mes richesses! » — « Comment alors, répliqua le cheikh, peux-tu laisser dans le monde ce que tu aimes et emporter avec toi tes ennemis dans l'autre monde? » Le commandant dit en pleurant : « O cheikh! tes paroles sont justes; c'est en elles, en vérité, qu'est la source de toute connaissance et le principe de toute vertu. »

Histoire. — Le sultan *Ismaïl Ibn Ahmed* parcourait lui-même toutes les parties de son royaume, pour juger par ses yeux et ses oreilles de la situation de ses sujets; il ne se contentait pas, dans l'examen des affaires des serviteurs de Dieu, des rapports que lui adressaient les ministres, les généraux et les autres officiers royaux. Dès son arrivée dans une ville, il publiait cette proclamation : « Que personne de mes soldats n'opprime mes sujets! Si l'un d'eux commet un acte d'oppression à l'égard de mes sujets, en vérité il en portera la peine! » Quelques jours après, il publiait cette seconde proclamation : « Tout sujet qui aura été opprimé et ne sera pas venu porter sa plainte au Sultan, en vérité sera son propre oppresseur! » Or, le Sultan étant arrivé dans la ville de *Sôrane*, un de ses écuyers entra dans un village et déroba tout ce qu'il y avait dans un verger dépendant d'une habitation. Le propriétaire de ce verger vint se plaindre au Sultan qui fit comparaître l'écuyer devant lui. « Re-

çois-tu régulièrement ta solde chaque mois? lui demanda-t-il. » L'écuyer s'inclina et répondit : « Oui, Roi du monde ! je touche ma solde exactement. » — « O ignorant! reprit le Sultan, pourquoi as-tu donc opprimé mes sujets, puisque tu connaissais ma défense de commettre aucun acte d'oppression, et que tu avais reçu le montant de ta solde? » — L'écuyer répondit en s'inclinant de nouveau : « Je suis coupable, ô Roi du monde! mais, je vous en supplie, daignez faire grâce à votre esclave ! » Le Sultan répliqua : « Puis-je, pour ta faute, être condamné à l'enfer? » et il ordonna qu'on lui coupât les mains (1).

Histoire. — Dans le *Kitàb Adlebar es-Selâthîn*, il est

(1) Cette peine était celle dont on punissait les voleurs et quelquefois même ceux qui s'appropriaient un objet perdu sur la voie publique.

Vers le milieu du XVe siècle de notre ère, régnait à Malâka le Sultan *Ala ed-dîn Rayat Châh.* Voyant sa bonne ville capitale infestée de voleurs de nuit, il sut la débarrasser promptement de ce fléau et rendre la sécurité aux habitants par la terreur salutaire qu'il inspira aux brigands eux-mêmes. Déguisé en voleur, il parcourait de nuit les rues de Malâka, accompagné de deux ou trois vaillants compagnons comme lui, et malheur aux bandits qu'il rencontrait, car il était sans merci pour eux. Armé de sa hache, d'excellente trempe et bien affilée, il lui arriva plus d'une fois de couper en deux, par le milieu du corps, le bandit qu'il attrapait. Il ordonna que tout individu qui trouverait un objet perdu, et ne le rapporterait pas dans un lieu de dépôt spécial, établi dans chaque carrefour de la ville, aurait les mains coupées. (Extrait du *Sadjerat malayou :* Histoire des rois malais de Malâka, par Aristide Marre.)

Ces mesures de répression d'un roi malais qui se faisait le haut justicier de sa capitale, dans le XVe siècle, sembleront peut-être barbares et peu dignes d'un peuple civilisé, mais que dire alors des pénalités édictées dans nos propres codes et surtout dans ceux de l'Angleterre ?

Dans les anciennes lois françaises et anglaises les mutilations étaient souvent prononcées. Les Etablissements de Saint-Louis, qui adoucirent pourtant la rigueur des lois pénales antérieures, veulent que celui qui a volé un soc de charrue, des vêtements, de l'argent ou *autres menues choses*, perde l'oreille pour le premier larcin; dans le cas de récidive on doit lui couper le pied, et enfin pour un troi-

dit : « Le meilleur de tous les rois, c'est celui qui observe fidèlement les prescriptions du *chèriat* du glorieux prophète (que la paix soit sur lui!), et qui ne néglige jamais la prière des cinq temps, en quelque lieu et en quelque circonstance qu'il se trouve (1). » Ce roi-là, en effet, ne consentira jamais à commettre un acte qui soit en désaccord avec les prescriptions du *chèriat*, parce qu'il sait que ce sont les actes de cette nature qui amènent inévitablement la ruine de la religion et du royaume; il fera défense à tous ses sujets d'y contrevenir, parce que ceux qui se rendent coupables de désobéissance au *chèriat* sont les ennemis de la religion et du gouvernement, et par suite doivent être punis. Ils doivent faire pénitence de leurs hérésies et observer à l'avenir le *chèriat;* s'ils ne l'observent pas, le roi doit les bannir du royaume et

sième vol il est pendable. Celui qui volait quelque chose dans un *monstier*, était condamné à perdre les yeux. Un marchand qui vendait de faux draps était condamné à perdre le poing, s'il était prouvé que les faux draps avaient été fabriqués par lui. Ce n'est qu'en 1791 que la peine de mort a été abrogée en France contre les coupables de vol domestique. En plein dix-neuvième siècle, le code criminel d'Angleterre attache encore la peine capitale à 229 crimes différents, parmi lesquels le crime d'avoir..... coupé un arbre dans une avenue ou dans un parc! En 1808, la peine de mort pour le vol privé de 12 pence (1 fr. 20) sur un individu, a été réduite à la déportation. La peine capitale, en 1822, était encore attachée au vol dans une boutique, montant à quinze livres sterling, prix auquel la loi anglaise semble évaluer la vie de l'homme! L'excessive sévérité, a dit sir James Mackintosh, non-seulement ne réprime pas le crime, mais elle dégrade et rend moralement inutile le caractère de la peine. (*Réflexions sur les lois pénales de France et d'Angleterre*, par A. H. Taillandier, avocat aux conseils du Roi et à la Cour de cassation.)

(1) Bokhâri veut parler ici des cinq heures fixées pour la prière, savoir : el Maggrib (c'est le moment où le soleil se couche), Nousf el léil (c'est minuit), El fédjer (c'est le commencement de l'aurore), El dôhhr (c'est midi), El àsr (c'est trois heures après-midi).

les éloigner de ses sujets, car ce sont ces hérétiques qui détruisent l'éclat de sa grandeur et la prospérité du pays, à cause des troubles et des dissensions qu'ils font naître.

Dans ce même livre, il est dit encore : « Il faut que le roi observe soigneusement la *sounnah*, pour que son visage soit agréable aux yeux de ses sujets, et que les œuvres bénies de la *sounnah* le fassent aimer d'eux (1). Aux yeux des hommes un roi est glorieux parce que Dieu le Très-Haut a exalté la dignité royale, qu'il a mis dans le cœur des hommes respect et vénération pour elle, et qu'il a élevé ses amis et abaissé ses ennemis. »

Dans le même livre, il est dit encore : « Il faut que le roi élève ceux dont les actions sont conformes au *chèriat* et humilie ceux dont les actes sont entachés d'hérésie, afin de faire aimer le *chèriat*, qui est la source de tout bien pour le royaume, et de faire détester l'hérésie, qui est la source de tous les malheurs ! » Quand le gouvernement du roi repose sur ces principes et les met en œuvre, les sujets s'appliquent à pratiquer le *chèriat* et à repousser loin d'eux l'hérésie ; alors la religion de l'islam est véritablement observée et tous les sujets travaillent à l'envi au bonheur de leur roi.

On demandait au sage *Bouzor Djamhour*, quel était

(1) Les œuvres de l'homme ne peuvent être élevées et belles, si elles ne sont conformes à la *Sounnah*. (Pensées de Zamakhschari, n° 185, trad. par M. Barbier de Meynard.)

le meilleur de tous les rois. Ce sage répondit : « C'est celui qui assure la paix des gens de bien par son amour et ses bienfaits, et qui en même temps inspire aux méchants la crainte de sa colère et de ses châtiments. »

On demandait au Prince des Croyants, *Omar* (que Dieu soit satisfait de lui !) : « De tous les rois, quel est celui qui reçoit de la royauté la plus grande somme de bonheur, et quel est celui qui en reçoit la plus grande somme de malheur ? » *Omar* répondit : « Celui qui reçoit de la royauté la plus grande somme de bonheur, c'est le roi qui pratique la vertu et voit son exemple suivi par ses sujets, car alors non-seulement il possède ses propres mérites, mais il acquiert encore les mérites d'autrui ; celui qui reçoit de la royauté la plus grande somme de malheur, c'est le roi vicieux qui, par son exemple, entraîne au vice ses sujets, car, alors, non-seulement il est chargé de ses fautes personnelles, mais il se charge encore des fautes d'autrui. »

On demandait à *Omar Abd el-Aziz :* « Qu'est-ce que la justice ? » *Omar Abd el-Aziz* répondit : « La justice, c'est ce qui fait de vous, un père pour les serviteurs de Dieu, qui sont vos inférieurs, et un frère pour les serviteurs de Dieu, qui sont vos supérieurs. »

Dans le *Kitâb Sifât ês-Selâthîn* il est dit : « Tout roi qui veut pratiquer la justice ne doit pas se contenter d'être équitable et de détester l'oppression ; il faut encore qu'il veille sur les actes de ses ministres,

de ses généraux, de ses serviteurs, de tous ceux qui fonctionnent sous son autorité, pour que nul d'entre eux ne se rende coupable d'oppression, car au jour du jugement il sera demandé compte aux rois de tous les actes d'oppression commis par ceux qui sont sous leur autorité, et ils recevront eux-mêmes le châtiment de la tyrannie de leurs agents. » Ils sont insensés les rois qui ne craignent pas d'être punis pour les actes de leurs serviteurs, car toutes les fois qu'il y a oppression dans le gouvernement du roi, le véritable oppresseur, c'est le roi lui-même qui, par négligence, a gardé le silence et n'a pas châtié ceux de ses serviteurs qui s'étaient rendus coupables d'oppression.

Dans le *Kitâb Tourîtt* (1) il est dit que Dieu le Très-Haut a parlé ainsi : « Toute oppression faite par les gens du roi, quand elle vient à sa connaissance et qu'il ne s'enquiert pas de l'oppresseur et de l'opprimé, est une oppression faite par le roi lui-même ; et il en portera la peine au jour du jugement, car alors les voix des opprimés s'élèveront contre lui, et, pour les fautes commises par ses gens, il endurera les souffrances éternelles. » Puisqu'il en est ainsi, comment donc un roi peut-il rester tranquille en présence de malheurs si affreux et de châtiments si terribles ? A moins qu'il ne soit complétement dé-

(1) Le *Kitâb Tourîtt* de Bokhâri, ou *Kitâb Tourâtt* des Arabes est le livre de la loi mosaïque ou Pentateuque de Moïse, nom donné par les Grecs à l'ensemble des cinq livres : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome.

pourvu d'intelligence et de jugement, comment peut-il ruiner ainsi de gaieté de cœur sa religion et sa vie future, pour les affaires temporelles des autres ?

O vous qui êtes intelligents, il n'est pas besoin de vous démontrer davantage que ces hommes qui assiègent sans cesse la porte du roi, qui administrent ses affaires et se tiennent prêts, matin et soir, pour son service, se donnent tout ce mouvement non point dans l'intérêt du roi, mais uniquement dans l'intérêt de leurs convoitises mondaines et pour obtenir du roi tout ce qu'ils désirent, d'où il résulte que le roi qui est insouciant de son propre état, est entraîné par leurs passions dans le feu de l'enfer. Voilà quels sont les sentiments et les actes de ces hommes avides des biens du monde, qui flattent le roi et le retiennent dans une vie d'insouciance et de plaisirs; pendant ce temps-là, ils travaillent de toutes leurs forces à détruire sa religion, en lui représentant toutes ses mauvaises actions comme autant de bonnes œuvres, sans s'inquiéter si, par ces efforts incessants, ils le poussent dans l'enfer. O rois qui avez de l'intelligence! réfléchissez-y sérieusement! Avez-vous de plus grands ennemis que ces hommes qui travaillent sans relâche à votre perte, et qui continuellement augmentent la somme des châtiments à venir? En vérité, ceux qui sont animés de pareils sentiments et commettent de tels actes sont des en-

mit dans un sac; dans une autre boutique, il acheta de la viande et la mit aussi dans le sac; puis, le soulevant et le chargeant sur ses épaules, il l'emporta hors de la ville. Alors je lui dis : « O Prince des Croyants! donnez-moi ce sac, que je le charge sur mes épaules et que je le porte en vous accompagnant! » — « Si tu te charges maintenant du poids de ce sac, me dit sa glorieuse Majesté, qui se chargera du poids de ma faute, et qui pourra me décharger du vœu proféré par cette femme dans l'affliction de son cœur, alors qu'elle s'est plainte à son Seigneur de ma négligence? » *Omar*, ayant dit ces mots, continua de marcher en pleurant jusqu'à ce qu'il fût revenu auprès de la femme et des enfants. Alors il lui donna la farine et la viande, et ils en mangèrent à satiété. La femme, le cœur doucement satisfait, s'écria : « Que Dieu le Très-Haut écoute ma prière et vous rende vos bienfaits à vous qui êtes plein de compatissante bonté pour les serviteurs de Dieu, à vous qui valez bien mieux qu'*Omar*! » Le khalife lui dit : « O femme, ne blâmez point *Omar*, car il ne connaît pas votre situation! »

Histoire. — Il y avait autrefois un roi dans le pays de Syrie nommé *Mâlek ês-Saléh*; il était pieux et juste, et sans cesse il était préoccupé de l'état de ses sujets. On raconte que chaque nuit il allait dans les mosquées, les cimetières et autres lieux solitaires, en quête des étrangers, des fakirs et des pauvres, qui n'avaient ni gîte ni famille. Une nuit, étant arrivé

près d'une mosquée, il entendit à l'intérieur la voix d'un homme; il y entra aussitôt : un fakir s'y trouvait. Il ne le voyait pas, car à cause du froid, le fakir s'était couvert d'une natte, mais il l'entendit qui disait : « O mon Dieu! ô mon Seigneur! si, au jour du jugement, vous donnez place dans le ciel à ces rois qui, sans nul souci de l'état des fakirs et des pauvres, sont absorbés par les joies, les plaisirs, les félicités et les grandeurs de ce monde, et s'oublient eux-mêmes dans l'entraînement de leurs passions; si vous donnez place dans le ciel à ces rois qui, de leur royauté, confiée à un seul pour le bonheur de tous, se font un piédestal de leur propre grandeur, d'où ils perdent de vue et laissent dans l'abandon les plus faibles de vos serviteurs, ô mon Dieu! je vous en supplie, faites que je n'entre point dans le ciel! » *Mâlek és-Saléh*, en entendant ces paroles, versa des larmes, il déposa devant le fakir une pièce d'étoffe avec cent *tâhil* d'argent, et lui dit en pleurant : « O fakir, j'ai appris par les paroles du glorieux prophète (que la paix soit sur lui!) que les fakirs qui n'ont dans ce monde ni maison, ni demeure, ni emploi, ni nourriture, ni vêtements, bien que réduits à ce pénible état, trouvent leur joie dans Dieu leur Seigneur; je sais qu'ils implorent les bienfaits de Dieu le Très-Haut pour ses serviteurs, et deviennent eux-mêmes des rois dans le ciel. Maintenant que je suis roi dans ce monde périssable, je vous viens en aide avec la faiblesse de ma nature et la bassesse de mon

Hors de la ville, il arriva en un endroit où il vit un homme, qui se tenait debout sous un arbre, au milieu d'un troupeau de brebis et de chèvres. Il lui dit aussitôt : « Qui es-tu? » L'homme répondit : « Je viens d'un kampong éloigné, et j'amène des brebis et des chèvres dans la ville, pour les vendre et acheter ensuite avec leur prix ce que je pourrai pour mes enfants et ma femme; quand je suis arrivé en cet endroit, j'étais tellement fatigué que je n'ai pu entrer dans la ville, et force m'a été de m'arrêter ici, avec l'intention d'y entrer demain à la pointe du jour, et de vendre mes brebis et mes chèvres. » *Sultan Zeyâd*, après avoir entendu cette réponse, dit : « Tes paroles sont vraies, mais que puis-je faire? Si je ne te mets pas à mort, demain, quand on apprendra cette nouvelle, on dira : *Sultan Zéyâd* n'est pas fidèle à sa parole, il manque à son serment! On me regardera avec mépris, on ne fera nul cas de moi; on verra le fond de mon cœur, personne ne me craindra, personne n'obéira plus à mes ordres, et alors les méchants commettront des violences contre les bons, ce sera la ruine de mon royaume. Le ciel vaut mieux pour toi que ce monde-ci! » En conséquence, il le fit mettre à mort et ordonna qu'on emportât sa tête, et, durant cette même nuit, tous ceux qu'il rencontra furent tués et leurs têtes enlevées. On rapporte que, dans le cours de cette première journée, mille soixante personnes furent mises à mort. Dès l'aurore, il fit déposer toutes ces têtes sur les grandes routes, et pu-

blier cette proclamation : « Quiconque n'obéira pas aux ordres de *Sultan Zeyâd*, subira le même sort ! » Quand les gens du pays virent ces têtes dispersées de tous côtés sur la terre, ils furent épouvantés et une crainte respectueuse pour *Sultan Zeyâd* s'empara de tous les cœurs. La seconde nuit, *Sultan Zeyâd* sortit encore de la ville, et, dans cette nuit, cinq cents personnes furent tuées. La troisième nuit, il demeura hors de la ville jusqu'au jour, mais il ne rencontra pas une âme. Le vendredi suivant, *Sultan Zeyâd* monta sur le *minbar*, fit la prière, et dit ; « O serviteurs de Dieu ! que personne, à partir d'aujourd'hui ne ferme la porte ni de sa maison, ni de sa boutique ; je me charge de remplacer ceux de vos biens qui viendraient à périr ou à disparaître. » Tous suivirent ses ordres, car ils le craignaient extrêmement : leurs portes demeurèrent ouvertes pendant plusieurs nuits et ils ne subirent pas la plus petite perte ; mais, au bout de quelque temps, un homme vint porter une plainte au sultan et lui dit : « La nuit dernière, on m'a pris quatre cents *tâhil*. » Le sultan lui demanda : « Peux-tu en faire le serment ? » Et l'homme répondit : — « J'en fais le serment. » — Alors le sultan ordonna qu'on lui comptât quatre cents *tâhil* à la place de ceux qu'il avait perdus. Le vendredi suivant, après la prière, *Sultan Zeyâd* de nouveau monta sur le *minbar*, et, après avoir fait défense à tous de sortir de la mosquée, il s'exprima ainsi : « O serviteurs de Dieu, sachez que quatre cents *tâhil* ont été volés

dans la boutique d'un tel, si vous ne dénoncez pas le voleur, pas un de vous n'échappera et aujourd'hui même tous vous serez mis à mort! » Comme il avait rigoureusement prescrit l'assistance à la prière du vendredi, tous étaient venus à la mosquée; ils furent saisis de frayeur, car ils savaient comment le sultan tenait sa parole, et ils dénoncèrent le voleur. Celui-ci rendit les quatre cents *tâhil* et reçut son châtiment.

Longtemps après, *Sultan Zeyâd* demandait: « Quel est le lieu de mon royaume où l'on craint le plus les malfaiteurs? » — « C'est, lui répondit-on, dans la vallée des *Beni Ardou*, au pays de *Bassrah*, car ils y sont nombreux. » *Sultan Zeyâd*, un jour, fit jeter dans les chemins et les sentiers de la vallée beaucoup d'or, d'argent, de pierres précieuses, d'étoffes de grand prix; tous ces objets y demeurèrent longtemps et pas un seul ne fut pris. Alors le sultan ordonna qu'on enlevât ces richesses et qu'on les distribuât aux fakirs et aux pauvres, puis il rendit grâces au Seigneur qui avait ainsi établi sa loi parmi ses serviteurs (1).

Dans le *Kitàb Adab el Omrâ*, il est dit: « Les rois qui pratiquent la justice ne peuvent pas se laisser aller à l'orgueil, car l'orgueil fait naître et grandir

(1) Dans sa « Description de l'Arabie, » le savant et consciencieux Niebuhr affirme, et son témoignage est parfaitement sûr, que de son temps, dans la ville commerçante de *Maskàt*, on n'entendait que rarement parler de vols, quoique la coutume fût de laisser souvent de nuit les marchandises dans les rues et de ne pas fermer à clef les portes des maisons. Il ajoute qu'en cas de procès, le magistrat appelé à les juger ne considérait ni le rang, ni la religion des parties.

la colère, la colère tue l'intelligence, et quand l'intelligence de l'homme est éteinte, il ne peut plus faire la différence du bien et du mal, et alors il se laisse conduire par l'inspiration de Satan.

Histoire. — On rapporte qu'un jour le sultan *Abou-Djafar*, enflammé de colère contre un de ses sujets, ordonna qu'on le mît à mort; mais *Mobârek Ibn Fadlâl* qui était présent, s'avança et dit en s'inclinant: « O Prince des Croyants! écoutez de ma bouche auparavant, les paroles du Prophète (que la paix soit sur lui!) » Le sultan dit: « Quelles sont ces paroles? Parle! » *Mobârek Ibn Fadlâl* reprit: « Ces paroles du Prophète (que la paix et le salut soient sur lui!) sont rapportées ainsi par *Hassan el Bassri:* Au jour du jugement, lorsque tous les hommes seront rassemblés, une voix se fera entendre d'un endroit inconnu, elle dira: Que tous ceux qui aiment Dieu se lèvent! et personne ne se lèvera que ceux qui ont pardonné les offenses. » Le sultan, après avoir entendu cette citation, s'écria: « Qu'il soit mis en liberté! je lui pardonne son offense! »

L'envoyé de Dieu a dit: « Au jour du jugement dernier, ils seront dans une situation extrêmement pénible, ceux qui ont l'habitude de se mettre en colère contre les serviteurs de Dieu, et de ne pas prendre garde à la colère de Dieu le Très-Haut qui s'avance sur eux. Quelqu'un demandait au glorieux Prophète (que la paix soit sur lui!): « Que dois-je faire dans ce monde, pour obtenir le paradis dans

l'autre? » Le glorieux Prophète répondit : « Ne te mets jamais en colère contre les serviteurs de Dieu, si ce n'est pour la justice, mais réjouis le cœur des hommes! »

Dans le *Kitàb Nadjat el molouq*, il est dit : Un jour *Satan* vint au prophète *Moïse* (que la paix soit sur lui!) et lui demanda : « O *Moïse !* veux-tu que je t'apprenne quelles sont les trois choses d'où dépendent le bonheur de cette vie et la félicité éternelle? » Le prophète *Moïse* répondit : « Quelles sont-elles, ô *Iblis?* Parle! » Et *Iblis* dit : « La première, c'est que tu ne te mettes point en colère, si ce n'est pour la justice; la seconde, c'est que tu sois sur tes gardes contre les ruses et les séductions des femmes; la troisième, c'est que tu ne sois pas avare; car ce sont là les armes dont je me sers pour détruire le bonheur des hommes dans ce monde et dans l'autre. »

Dans le même livre, il est dit : « Les rois ne peuvent rien faire de mieux que ceci : provoquer les serviteurs de Dieu à venir leur exposer leurs plaintes quand ils sont dans l'affliction, s'occuper à rendre justice à leurs sujets et renoncer aux jouissances vers lesquelles ils se sentent attirés par leurs propres passions. »

Dans le même livre il est dit encore : « Quand un roi se tient assis dans la salle d'audience (1), atten-

(1) Le mot malais *baley-rouang* (salle d'audience) signifie proprement l'édifice, distinct du palais du roi, qui est destiné aux audiences publiques. Le mot *baley* désigne en général toute espèce d'édifice public et ouvert, où le Conseil se rassemble pour délibérer

dant la venue de ceux qui doivent lui soumettre leurs plaintes, il a autant de mérites que s'il se tenait debout dans la prière. »

Histoire. — On raconte qu'un jour *Omar Abd el-Aziz*, après avoir rendu plusieurs jugements, se disposait à rentrer dans son palais pour y prendre du repos, lorsqu'un de ses serviteurs se leva et dit : « O Prince des Croyants, pendant que vous vous livrerez au repos dans votre palais, si un serviteur de Dieu se présente et vous demande justice, il ne vous rencontrera pas et il s'en retournera tristement. Convient-il que vous vous reposiez ou que vous vous occupiez des affaires des serviteurs de Dieu? Lequel vaut le mieux ? » *Omar Abd el-Aziz* répondit : « Tes paroles sont justes ! » Et il n'entra pas dans sa maison, mais il s'assit en dehors, attendant quelque autre affaire à juger.

Dans le *Kitâb Serr el molouq*, il est dit : « Un roi ne peut pratiquer la justice qu'à la condition de mettre un frein à ses passions. Ce n'est pas en goûtant les plaisirs de la volupté, en se parant de vêtements somptueux, en s'entourant de l'éclat du luxe, en savourant les délices de la bonne chère, en s'abandonnant à toutes sortes de divertissements excessifs qu'il parviendra à être juste. »

Un jour *Omar* (que Dieu soit satisfait de lui !) demandait à un de ses serviteurs : « Quelle critique

Parfois le *baley* sert à d'autres usages, par exemple à des fêtes et réjouissances publiques ; c'est une sorte d'hôtel de ville, et, dans les pays malais, chaque centre de population a son *baley*.

entends-tu faire d'*Omar* parmi le peuple ? » Le serviteur répondit : « J'entends dire qu'*Omar* met deux pains sur un plateau, qu'il les mange avec du carri (1), et qu'il n'a que deux badjou (2), l'un qu'il porte le jour, et l'autre la nuit. » — « Tu n'as rien entendu dire autre chose ? » reprit *Omar*. — « C'est tout ce que j'ai entendu dire. » — « Par Dieu, dit *Omar*, je n'ai pas tant que cela ! »

Dans le *Kitàb meràh el a'dil*, il est dit : « Il faut que le roi, quand il rend la justice, parle avec aménité et sans aigreur, et qu'il montre une physionomie douce et sans sévérité. »

Le Prophète (que la paix soit sur lui !) a dit : « La royauté est un bien, quand le roi est éclairé et gouverne avec justice ; mais la royauté est un mal quand le roi est ignorant et incapable de gouverner avec justice. » Il faut donc que le roi s'efforce de réjouir le cœur de ses sujets, en se conformant aux prescriptions du *chèriat*, car s'il est en désaccord avec elles, il sera une cause de chagrin pour ses sujets.

Le Prophète (que la paix soit sur lui !) a dit encore : « Le meilleur de mes coreligionnaires, c'est le roi qui aime ses sujets et en est aimé, parce qu'il obéit aux prescriptions du *chèriat ;* le pire de mes coreli-

(1) Le carri est un assaisonnement composé de piment en poudre, d'épices, etc., dont on fait un grand usage, surtout dans l'Inde. La poule au carri, le riz au carri, etc., sont des plats fort goûtés.

(2) Le *badjou* est une sorte de pardessus malais, qui descend jusqu'aux genoux, et quelquefois plus bas encore. On les fait ordinairement de toile de coton, bleue ou blanche ; ceux des grands sont en étoffe de soie à fleurs.

gionnaires, c'est le roi qui déteste ses sujets et en est détesté, parce qu'il désobéit aux prescriptions du *chériat.* »

Le roi ne doit pas se laisser séduire par les discours flatteurs de ceux qui l'entourent, au point d'oublier les hommes vertueux et justes dont la renommée publie les belles actions. Sachez que la plupart des louanges prodiguées par les hommes de ce temps-ci ne proviennent que de l'une de ces trois sources : de la crainte, de l'hypocrisie ou de la cupidité. Il faut que le roi, pour s'en convaincre, charge quelques hommes de confiance de parcourir le pays, de s'arrêter dans différentes villes, d'y entendre de la bouche des sujets, et le bien et le mal qu'on dit du roi, et de lui faire un rapport de toutes les informations qu'ils auront ainsi recueillies. Mais il est nécessaire que les personnes chargées de cette mission par le roi, ne soient pas connues comme telles par le peuple, car s'il en était autrement, leur mission n'aurait plus d'utilité. Quand des hommes revêtus de ce caractère apporteront ces informations au roi, recueillies de la bouche des sujets, certainement ces informations seront la vérité, car on apprend ses défauts par la bouche des autres. Le roi, après avoir entendu les rapports de ces envoyés, devra faire un examen attentif de sa propre personne et amender tout ce qu'il y a de blâmable en lui. Les rois justes des anciens temps suivaient cette règle de conduite, et même quelques-uns de ces rois justes et vrais croyants ne s'en rapportaient point unique-

ment aux paroles d'un envoyé, ils sortaient de leur palais pendant la nuit, pour entendre le bien et le mal qu'on disait d'eux, et ils faisaient ensuite de sérieuses réflexions sur tout ce qu'il y avait de défectueux dans leur manière d'être.

On raconte que le Prince des Croyants, *Omar* (que Dieu soit satisfait de lui !) disait toujours et en quelque lieu qu'il se trouvât : « La miséricorde de Dieu le Très-Haut se manifeste dans toutes ses œuvres, et cela me semble toujours merveilleux. » Un roi ne doit pas se réjouir des contestations qui s'élèvent entre ses sujets, mais il doit examiner attentivement ce qu'il y a de vrai et de faux dans chacune d'elles, et reconforter par l'équité de ses jugements le cœur de ceux qui ont raison, car il lui est impossible de contenter tous ceux qui viennent plaider leur cause devant lui. *Omar* disait : « Quand deux hommes viennent à moi, pour exposer le débat qui les divise, je ne peux pas leur donner contentement à tous deux, et bien fou est celui qui, pour contenter les hommes, oublie de contenter Dieu le Très-Haut. »

Le Prince des Croyants, *Moaviah* (que Dieu soit satisfait de lui !) envoya un jour à *Aïcha* (1) une lettre dans laquelle il disait : « O mère de tous les hommes de l'islam ! je vous en prie, enseignez-moi à

(1) Aïcha, la femme bien-aimée de Mahomet, était la fille d'Abd el-Kaabah (le serviteur de la Kaabah), surnommé El Atik (le Noble). Celui-ci, en embrassant le nouveau culte à peine ébauché, prit le nom d'Abd-Allah (serviteur de Dieu) et plus tard, lorsqu'il donna sa fille Aïcha à Mahomet, il échangea encore son nom contre celui d'Abou-Bekr (père de la Vierge), et c'est sous ce dernier nom qu'il est connu dans l'histoire.

rendre exactement la justice ! » *Aïcha* lui écrivit cette réponse : « J'ai entendu dire au glorieux Prophète (que la paix soit sur lui !) que quiconque cherche à contenter Dieu le Très-Haut et en même temps les hommes, sera l'objet de l'affection de Dieu le Très-Haut et digne de louanges ; mais que quiconque cherche à contenter les hommes sans chercher à contenter Dieu le Très-Haut, sera l'objet du courroux de Dieu le Très-Haut et digne de louanges, et en même temps l'objet de la haine des hommes. Il convient donc que ceux qui veulent plaire aux hommes cherchent d'abord à plaire à Dieu le Très-Haut, et que ceux qui veulent se faire craindre des hommes, commencent d'abord par craindre eux-mêmes Dieu le Très-Haut. »

Le cheikh *Hassan el Bassri* (que la miséricorde soit sur lui !) a dit : « Quiconque d'entre les rois glorifie la religion de Dieu le Très-Haut sera glorifié par le Seigneur ; et quiconque d'entre les rois craint Dieu le Très-Haut sera craint par les hommes. »

Dans le *Kitâb Adâb ês-Selâthîn*, il est dit : « Autrefois les rois faisaient de la journée quatre parts. Ils consacraient la première à leurs devoirs envers Dieu le Très-Haut, la seconde aux affaires du royaume, c'est-à-dire qu'ils rendaient la justice, s'occupaient des intérêts du pays, délibéraient avec des hommes d'intelligence, de jugement et d'expérience, écrivaient des lettres, envoyaient des ambassadeurs, etc., etc. ; la troisième part était consacrée

aux besoins du corps, à manger, dormir, etc. ; la quatrième était réservée aux récréations, à l'équitation, au tir de l'arc et à d'autres exercices de ce genre. »

Dans le même livre, il est dit : « Il faut que le roi, quand il combat l'ennemi, se garde d'entrer dans la mêlée, et cela dans l'intérêt même du royaume, car l'existence de son armée dépend de sa propre existence, et le bonheur de ses sujets repose sur la conservation de sa vie. Il faut donc que le roi se tienne à l'écart, loin des endroits périlleux, et qu'il n'aille pas volontairement s'exposer à mal, pour que ses sujets n'aient pas à en souffrir (1). »

Dans le même livre, il est dite ncore : « Il faut que le roi se montre toujours ferme observateur de sa parole, s'il veut qu'on ait confiance en son affection et qu'on redoute sa colère, car s'il varie et n'a point de fermeté, personne ne fera cas ni de ses commandements, ni de ses défenses. »

Dans le même livre, il est dit encore : « Il faut que le roi place dans sa chambre à coucher ordinaire des gens qui y dormiront, pendant que lui ira dormir dans un autre endroit ; chaque nuit il doit changer de lieu de repos, afin que l'ennemi qui voudrait le surprendre pendant son sommeil, ne puisse pas le trouver, car les rois ont beaucoup d'ennemis et ils en auront toujours. ».

(1) Le prince ne doit pas hanter, ne essaier les batailles en sa propre personne.... car quant le pasteur a quelque inconveniant, ses brebis se dérompent et sont en péril. (*Le Rozier des guerres*, p. 59.)

CHAPITRE VIII

OU L'ON FAIT CONNAITRE COMMENT DES ROIS INFIDÈLES GOUVERNÈRENT AVEC JUSTICE.

Sachez que les histoires que nous venons de raconter se rapportent toutes à des rois musulmans et justes, qui connaissaient Dieu le Très-Haut et pratiquaient la justice pour leur Seigneur. Écoutez maintenant comment des rois infidèles surent s'acquitter des devoirs du gouvernement, comment ils protégèrent leurs sujets, comment ils rendirent leurs villes peuplées et florissantes, comment ils pratiquèrent la justice et l'équité, et comment ils veillèrent au bien de leur royaume, malgré l'ignorance où ils étaient de leur Seigneur.

Parmi ces rois infidèles et justes, brille, au premier rang, *Nouchirvan* (1). C'est en son temps que vint au monde le glorieux *Mahomet* (que la paix soit sur lui!), ainsi qu'il l'a dit lui-même: « Je vins au monde dans le temps du roi juste (2). »

(1) Ce roi juste est *Kessra Anouchirvan*, ou Cosroès le Grand, roi de Perse, de la dynastie sassanide, le vainqueur de l'empereur Justinien.

(2) D'après la tradition, Mahomet aurait dit: « Je suis né sous le règne du roi juste. » (Kazimirski: Koran, p. VI.)

Dans le *Kitâb Tarykh el Amâm*, il est dit : « Deux années s'étaient écoulées depuis la naissance du glorieux Prophète (que la paix soit sur lui !), quand *Nouchirvan* mourut, après un règne de quarante-huit ans, et après avoir mérité par ses œuvres de justice d'être nommé *Nouchirvan le Juste* (1). »

Il est évident que nulle vertu n'est sans valeur et que toutes méritent d'être louées, même quand elles se rencontrent chez des infidèles ; mais si les hommes de l'Islam en font l'éloge, la gloire et la grandeur de ces vertus en sont singulièrement rehaussées.

Histoire. — C'était au temps où *Nouchirvan* gouvernait avec justice et équité, protégeant ses sujets et faisant prospérer son royaume.

Un jour il demanda aux grands de sa Cour : « Y a-t-il dans le pays soumis à mon autorité quelques places ruinées et sans habitants ? » Les grands qui étaient en sa présence répondirent : « O roi du monde, nous ne connaissons pas dans tout le royaume de Votre Majesté une seule place qui ne soit habitée. » *Nouchirvan* garda le silence, et, pendant plusieurs jours ne sortit pas de son palais. Il manda dans son cabinet

(1) *Kessra Anouchirvan* ou Kosroès le Grand étant mort en 579 de Jésus-Christ, il s'ensuivrait, d'après l'auteur du *Kitâb Tarykh el Amâm*, que Mahomet naquit plusieurs années après 570, date généralement admise.

L'année de la naissance du Prophète ne se laisse pas facilement fixer, dit M. Kazimirski, et trois données seulement servent à la déterminer approximativement. Le renseignement que nous fournit ici l'écrivain malais est une quatrième donnée pour la solution de ce problème historique, non encore résolu, malgré la fixation au 29 août 570 indiquée par M. Caussin de Perceval, dans son Essai sur l'histoire des Arabes, Tome 1er p. 268-283.

un savant docteur, nommé *Bouzor Djamhour* (1), et lui dit : « Je veux savoir d'une manière certaine si toutes les parties de mon royaume sont peuplées, ou s'il s'en trouve qui ne le soient pas encore. Comment m'en assurerai-je ? » *Bouzor Djamhour* répondit : « O Roi du monde ! cela est facile. » — « Comment cela ? » reprit *Nouchirvan.* — « Pour que Sa Majesté voie son désir satisfait, il suffit qu'elle s'abstienne de sortir du palais. ». Cela dit, *Bouzor Djamhour* prit congé du roi et se rendit à l'endroit où se trouvaient alors réunis tous ceux qui voulaient se présenter à l'audience du roi *Nouchirvan.* Il leur parla ainsi : « O ministres, généraux, et vous tous ici présents, sachez que Sa Majesté est malade, et que le remède à sa maladie se trouve indiqué dans le *Kitàb Hikmat Oubat;* mais, pour que je puisse guérir le roi avec ce remède, il faut que vous alliez à la recherche d'un peu de terre d'une place en ruines et inhabitée. Ceux qui sont fidèles serviteurs du roi n'hésiteront pas à accomplir sur-le-champ cet acte de dévouement pour son service, et à partir au plus vite à la recherche du remède que j'indique. »

Ces paroles étaient à peine proférées que ceux qui étaient venus pour se présenter devant le roi *Nouchirvan* s'en retournèrent en toute hâte, et envoyè-

(1) Le médecin *Bouzor Djamhour*, dont Bokhâri cite plusieurs traits de sagesse, paraît être le même que le ministre des Sassanides, *Buzurdjmihr*, dont la renommée est légendaire dans la Perse et l'Arabie.

vendu le kampong, la trouvaille que vous avez faite est à vous, comme tout ce qu'il y a dans le kampong. » L'acheteur répliqua : « J'ai acheté le kampong seulement, je n'ai pas acheté l'or, ainsi donc cet or vous appartient. » Et tous deux refusèrent l'or avec force contestations, si bien qu'à la fin, ils s'en allèrent vers le roi *Nouchirvan* et lui racontèrent les circonstances de l'affaire. « Cet or qui n'a pas été enfoui par nous est la propriété du roi, dirent-ils; le roi doit donc l'accepter et le mettre dans son trésor. » Mais le roi *Nouchirvan* ne voulut pas de cet or, et demanda aux deux hommes. « Avez-vous des enfants ? » Ils répondirent : « Oui, Monseigneur, nous avons chacun un enfant : un garçon et une fille. » — « Eh bien ! reprit le roi, donnez la fille au garçon, et remettez-leur l'or qui a été trouvé. »

Histoire : — Dans le *Kitâb Akhlâq el mohsénin*, on rapporte ce qui suit :

Un jour, un pandit, en présence du sultan *Mamoun ar-Raschid* (1), dit : « J'ai vu dans les *hâdis*, que le corps d'un roi juste, après sa mort, ne se décompose pas dans la terre, et qu'il demeure en bon

(1) *Mamoun ar-Raschid*, le fils de *Haroun ar-Raschid*, l'Auguste des Arabes, comme l'appelle M. Sedillot, occupa le trône pendant vingt ans, de 814 à 833 de Jésus-Christ.

Il fut l'un des plus célèbres khalifes de la famille des Abbassides, et aucun de ses prédécesseurs ou de ses successeurs, n'encouragea comme lui les sciences. Deux fois la semaine, il tenait chez lui une réunion de savants qui formaient une espèce d'académie, où l'on recherchait en sa présence tout ce qui pouvait contribuer aux progrès des sciences. (Trébutien, *Contes inédits des Mille et une Nuits*, tome III, p. 309.)

état jusqu'au jour du jugement, et qu'alors même que le roi serait un infidèle, la chair de son corps ne deviendrait pas de la poussière. » *Mamoun ar-Raschid* répondit : « Cette parole est bien véritablement du glorieux Prophète (que la paix soit sur lui !). Il est connu de tous, qu'il a dit : « Je vins au monde au temps du Roi juste. » Le nom de ce roi juste est *Nouchirvan*, et je veux voir en quel état se trouve son corps dans la terre. » Alors il se rendit avec les pandits et les ministres, à l'endroit où le roi *Nouchirvan* avait été enterré. Il fit creuser la terre, et l'opération terminée, on vit le roi juste, sans la moindre trace de décomposition, semblable à un homme qui dort paisiblement. A sa main l'on trouva trois anneaux ; sur chaque anneau une sentence était gravée. Sur le premier était écrit : « N'accomplis jamais une affaire, avant d'en avoir conféré avec les hommes intelligents. » Sur le second : « Sois attentif à chacune des plaintes de tes sujets ! » Sur le troisième : « Ne t'irrite jamais des offenses d'un ami ou d'un ennemi, qu'après examen et délibération ! » On rapporte qu'au-dessus de la tête de *Nouchirvan*, il y avait une tablette portant cette inscription : « Quiconque veut être élevé par Dieu le Très-Haut doit élever les pandits ; quiconque veut l'agrandissement de son royaume et de sa gloire doit pratiquer la justice. » *Mamoun ar-Raschid* ordonna que l'on conservât par écrit les sentences qui étaient gravées sur les anneaux et sur la tablette, puis il fit refermer la

la connaissance de tous et qu'on publiât dans toutes les parties de son empire cet édit: « Tous ceux qui seront victimes de quelque injustice devront porter un vêtement rouge, exposer leur plainte par écrit et venir en présence du roi, afin que par lui-même il les voie et examine leurs griefs. »

C'est ainsi que, dans les anciens temps, des rois infidèles ont su préserver de tout mal eux et leurs royaume, que leurs États ont joui de la paix, que les cœurs de leurs sujets ont été pleins de confiance, que leur royauté a été de longue durée, et que chaque jour ils ont vu grandir leur prospérité et leur gloire dans ce monde, et diminuer leur punition dans l'autre.

Dans le *Kitàb Fadlilah el aadalat*, il est dit : « Il y a une place entre le paradis et l'enfer qu'on nomme le purgatoire, où l'on participe en même temps aux joies du paradis et aux peines de l'enfer; au jour du jugement ce sera la place des rois infidèles qui auront été justes. Ils n'entreront pas dans le paradis, parce qu'ils sont infidèles, mais ils n'entreront pas non plus dans l'enfer, parce qu'ils auront été justes, et leur place sera dans le purgatoire. » Les rois des anciens temps, croyants ou infidèles, qui appliquèrent leurs efforts à protéger leurs sujets par la justice et l'équité, attirèrent ainsi de tous côtés des multitudes d'hommes qui vinrent s'établir sous leur gouvernement, fermement convaincus que lorsque les sujets jouissent de la paix, les pays sont bien

peuplés, et que lorsque les pays sont bien peuplés, l'agriculture, le commerce et toutes les industries qui s'y rattachent, prospèrent et grandissent sur tous les points du royaume. Lorsque le pays est en cet état, les habitants accroissent de toutes parts le revenu du roi et remplissent son trésor; et alors ministres, généraux et serviteurs du roi sont dans la joie, et redoublent de zèle et de dévouement pour son service.

Dans ce même livre, il est dit : « Le parfait état des affaires du roi dépend de l'armée, le parfait état de l'armée dépend du trésor, le parfait état du trésor dépend des sujets, et le parfait état des sujets dépend de la manière dont le roi pratique la justice et l'équité à leur égard, et les protège contre les exactions et l'oppression. »

Dans ce livre il est dit encore : « C'est par sa justice qu'un roi infidèle repousse loin de lui et de son royaume les dangers et les calamités, c'est par sa justice qu'il prolonge sa vie et la durée de son royaume, c'est par sa tyrannie qu'il diminue la longueur de sa vie et amène la ruine de son royaume. »

Dans le *Kitâb Târykh*, il est dit : Avant le temps du Prophète (que la paix soit sur lui !) la royauté de ce monde appartint pendant quatre mille ans à un peuple nommé *Mogh* (1), qui adorait le feu. Cette

(1) Le mot ici employé est *Mogh* ou *Magh*; ce nom qui correspond à notre mot *Mage*, au *Magus* des Latins, au *Magos* des Grecs, est identique au *Magus* des anciens Perses, comme le montrent ces mots de l'inscription de Bohistan Ier :

— Aita Khsatram tya Gaumata hya Magus Adina Kambujiam.

(Ce royaume que Gaumatès le Mage a enlevé à Cambyse.)

royauté transmise par ce peuple à ses descendants, tous infidèles, dura quatre mille ans, parce que ceux-ci accomplirent les devoirs de la royauté avec justice et équité à l'égard de leurs sujets, et que leur religion les empêcha toujours de tolérer la moindre oppression. Dans leur temps l'univers devint peuplé et rempli d'hommes, comme le fruit du grenadier est rempli de graines, et l'on n'entendit jamais parler du meurtre même d'un seul homme. C'est à cause de la justice et de l'équité de ces rois, que Dieu le Très-Haut et digne de louanges a dit au prophète *David* (que la paix soit sur lui !) : « Ordonnez à votre peuple de ne dire jamais aucun mal des rois de Perse, et veillez à ce que jamais personne ne leur fasse outrage ! » Pendant une suite de siècles ces rois, par leur justice et leur équité, embellirent ce monde de leur gloire éclatante, ils protégèrent les serviteurs de Dieu et les firent jouir des bienfaits de la paix. Toutes les chroniques montrent que, de leur temps, la joie et le bonheur régnèrent dans le monde, grâce à leurs vertus et à leurs bienfaits.

Dans le *Kitàb Tarykh el Amâm* il est dit :

Après le règne d'*Adam* le pur (que la paix soit sur lui !), son fils *Kayoumors* devint roi et pratiqua les devoirs de la royauté, à l'exemple et suivant les instructions d'*Adam ;* son règne dura 560 ans. — Après que *Kayoumors* fut retourné vers la miséricorde de Dieu le Très-Haut, une longue période s'écoula, plusieurs peuples se succédèrent, qui différaient entre

eux par les mœurs, les coutumes et la langue, puis un homme nommé *Osnok* devint roi dans ce monde, et son règne dura 300 ans. — Après lui, *Tahamouros* devint roi, et son règne dura 900 ans. Il se rendit célèbre par de nombreux et magnifiques travaux, il s'appliqua surtout aux choses de la guerre et inventa diverses armes, il combattit contre les Ifrites (1) et enfin mourut. — Après lui *Djam* devint roi, et son règne dura 700 ans. Ce fut dans ce temps qu'il inventa les selles des chevaux et tout le harnachement dont ils sont revêtus au moment de la bataille, ainsi que toute sorte d'armes d'une exécution admirable. Mais la plus belle et la plus grande de toutes les inventions qui parurent alors dans le monde, ce fut la fabrication du verre et des miroirs, car tout ce qu'il y a dans le monde, de l'Orient jusqu'à l'Occident, tout devient visible aux yeux des hommes à l'aide de ce verre, et c'est pour cela que dans l'univers entier le nom de *Djam* devint fameux.

— Après lui *Dlohak* (2) devint roi et régna 700 ans. Dans son temps, parurent diverses découvertes relatives à la médecine et une foule d'inventions ingénieuses, dépassant de beaucoup ce qu'on avait vu

(1) Le mot *Ifrit* du texte malais est emprunté de l'arabe, où il est employé comme nom appellatif de tout génie malfaisant. Quand Salomon demande qui lui apportera le trône de la reine de Saba, c'est *Ifrit*, un des génies, qui le premier répond : « Ce sera moi ! » (Koran, sour. XXXII, v. 39). Les commentateurs du Koran donnent au mot *Ifrit* le sens de « vilain, affreux, rebelle. »

(2) *Dlohak* est l'orthographe malaise ; en arabe c'est *Doak*, et en persan *Zohak*.

jusque là dans le monde. — Après lui, *Afridoun* devint roi et régna 500 ans; il laissa la réputation du roi le plus bienfaisant et le plus magnifique qui eût jusque là monté sur le trône. — Après lui *Monoudjihir* devint roi et régna 130 ans ; il encouragea les artistes et les savants qui mirent au jour des œuvres grandes et belles. — Après lui, *Noudaroun* devint roi et régna 7 ans. — Après lui, *Aférasiâb* devint roi et régna 12 ans ; durant ce temps il montra aux généraux sa bravoure dans les combats et subjugua un très-grand nombre de rois. — Après lui, *Zâb* fils de *Tahamâçab* devint roi, et son règne dura 3 ans et 8 mois seulement ; pendant ce temps il gouverna le royaume avec justice et bonté, ses bienfaits réjouirent le cœur de ses sujets. — Après lui, son fils *Kechtâçab* devint roi, et son règne fut de courte durée. — Après lui *Kâï-Kobad* devint roi et régna 120 ans ; il mit tous ses soins à faire du bien aux soldats, en augmentant leur paye ; il aima les généraux, protégea ses sujets, réconcilia ceux qui étaient ennemis et gouverna le royaume en paix. — Après lui *Kâï-Kâous* devint roi, et son règne dura 150 ans ; pendant ce temps, il montra par ses nombreuses largesses une âme noble et grande. — Après lui, *Kâï-Khosrou* devint roi, et son règne dura 60 ans ; pendant ce temps il témoigna son affection pour les fakirs, les pauvres et les hommes pieux.— Après lui, *Laharâçab* devint roi et son règne dura 20 ans ; pendant ce temps il affermit l'aristocratie, et les sages règle-

ments qu'il donna aux hommes de naissance, firent qu'ils travaillèrent à donner de l'éclat au royaume.— Après lui, *Kessatâb*, son fils devint roi; et son règne dura 120 ans. — Après lui *Bahamân*, fils d'*Isfandiyâr* devint roi, et son règne dura 112 ans; pendant ce temps il s'appliqua aux choses et aux opérations de guerre, il rassembla une grande variété d'armes et fut le protecteur des généraux et des soldats.— Après lui sa fille nommé *Houmâya Chamaram* monta sur le trône et régna 30 ans. — Après elle, son fils *Dârab* devint roi, et son règne dura 14 ans: pendant ce temps il vainquit un grand roi et lui imposa tribut. — Après lui *Darius*, son fils, devint roi, et son règne dura 12 ans; pendant ce temps il fut vaincu par un roi qui s'empara de ses Etats et de toutes ses villes et envoya ensuite des armées vers tous les pays du monde, inventant mille moyens habiles pour les courber tous sous sa puissance. — Après lui, le royaume tomba aux mains des *Molouq Towa'ïk*, et une famille des *Molouq Towa'ïk* nommée *Askaniat* devint bientôt dominante et s'empara de la royauté. Le premier de cette famille qui devint roi, se nommait *Achak Ibn Harmazân*, et celui de la même famille, qui lui succéda, se nommait *Izdegherd*. Après *Izdegherd*, il ne resta plus personne de cette race qui pût être fait roi (1).

O vous, qui êtes doués d'intelligence et de juge-

(1) Deux lignes empruntées aux savants travaux de M. Oppert suffiront pour établir d'une manière précise l'antiquité reculée de la puissante monarchie perse.

ment! veuillez réfléchir sérieusement à ceci : les monarques dont les noms ont été cités dans ce bref résumé n'avaient pas d'égaux, au temps où ils régnaient, et ces rois, si grands et si puissants, ont quitté leurs États, les trésors qu'ils avaient accumulés pendant de nombreuses années, leurs enfants, leurs femmes et tout ce qui autrefois était à eux. Rien n'est allé avec eux que leurs propres fautes, et tout ce qu'ils avaient laissé est passé à d'autres. De tous ces rois si grands et si puissants rien n'est resté que la bonne renommée de leurs vertus; c'est elle qui les fait vivre encore dans ce monde et bénir des vivants.

Tous ceux qui ont de l'intelligence et du bonheur doivent s'efforcer de laisser après eux, dans le monde, une bonne réputation méritée par leurs œuvres, pour que les hommes prononcent encore leur nom avec des bénédictions, quand ils ne seront plus au milieu d'eux.

Les sages disent que l'homme qui a laissé une bonne réputation dans le monde, a deux vies : une première vie, celle qu'il a vécue dans ce monde, et

« Les rois de Suse, dit-il, prirent Babylone en 2283 avant J.-C., à une date éloignée de plus de 41 siècles de l'heure présente. »

D'après Abou'lféda la chronologie des rois de Perse comprend quatre classes : 1° celle des rois justes, au nombre de neuf; 2° celle des rois vaillants, encore au nombre de neuf; 3° celle des Achganites au nombre de onze; 4° celle des Sassanides et des Khosrou.

L'ère de Izdegherd part du commencement du règne de ce prince, c'est-à-dire du 16 juin 632, dix ans après le commencement de l'ère de l'hégire, l'année même de la mort de Mahomet, alors que florissaient en France Dagobert et saint Eloi.

Izdegherd, le dernier roi des Perses, mourut l'an 31 de l'hégire.

une seconde vie, celle dont il vit encore après sa mort. En effet son nom est vivant dans le monde à cause de ses vertus, il est prononcé avec bénédictions en tous lieux et dans toutes les assemblées ; son nom le rend présent, comme s'il vivait réellement dans le monde. Y a-t-il une gloire plus grande que celle-là ? Qu'y a-t-il de comparable à l'élévation de cette sublime distinction ? Cette ambition de laisser dans le monde une bonne renommée est louable chez tous les hommes, sans exception ; mais chez les rois elle est la meilleure, la plus noble et la plus glorieuse de toutes.

CHAPITRE IX

OU L'ON FAIT CONNAITRE LA TYRANNIE ET LES ACTES DES TYRANS

Dieu le Très-Haut a dit : « Il est un jour où toutes les justifications des tyrans seront vaines, où des malédictions s'éléveront contre eux, où ils seront condamnés à demeurer dans un séjour affreux. »

Dans le *Kitàb Tafsir*, le sens de ce verset est interprété ainsi qu'il suit : « Au jour de la résurrection générale, au jour du grand combat, qui s'appelle le jour du jugement et qui est le jour de la pénitence, comparaîtront tous ceux qui, à des degrés divers, auront été des tyrans. En ce jour, ils ne tireront plus aucun profit de ceux qu'ils auront opprimés dans le monde, ils n'obtiendront d'eux que des malédictions, en échange des humiliations dont ils les auront abreuvés. Au jour du jugement, ces rois oppresseurs n'auront personne pour les défendre, ils seront enlevés par des anges et précipités dans l'enfer, comme s'ils étaient lancés par les ailes d'un moulin, et au fond de l'abîme, ils seront liés avec des chaînes; car, en vérité, de tous les hommes ceux qui

seront le plus détestés de Dieu le Très-Haut, ceux qui seront châtiés le plus rigoureusement, au jour du jugement, ce seront les rois qui auront été des tyrans. »

Ainsi tous ceux que Dieu le Très-Haut fait rois et aux mains desquels il confie des sujets, s'ils n'aiment pas leurs sujets et ne se montrent pas compatissants à leur égard, seront condamnés à ne pas entrer dans le paradis et à demeurer dans l'enfer.

Le Prophète (que la paix soit sur lui !) a dit : « Quiconque obtient de Dieu le Très-Haut le titre de roi, et ne protège pas ses sujets avec la même sollicitude que les habitants de sa maison, aura pour demeure l'enfer. »

Le Prophète (que la paix soit sur lui !) a dit : « Parmi mes coreligionnaires il y a deux classes d'hommes qui n'obtiendront pas mon intercession au jour du jugement : 1° les rois qui auront été des tyrans ; 2° ceux qui auront apporté une modification quelconque au *Chèriat.* »

Il a dit encore : « Quatre hommes sont l'objet de la colère de Dieu le Très-Haut : 1° le roi qui ne gouverne pas ses sujets avec justice et équité ; 2° le cheikh dont les discours sont hypocrites ; 3° le chef de famille qui n'enseigne pas à tous les siens à pratiquer la religion de l'islam ; 4° le mari qui opprime sa femme. »

En vérité, quand, parmi tous les rois qui comparaîtront au jour du jugement, il s'en présentera

deux, l'un qui aura dépassé la juste mesure dans les punitions infligées, l'autre qui sera resté au-dessous de cette juste mesure, alors il sera demandé au premier : « Pourquoi as-tu puni mes serviteurs plus sévèrement que ne le prescrivaient les *hâdis ?* » Et ce roi répondra : « Mon Seigneur, j'étais extrêmement irrité contre eux, parce qu'ils étaient insouciants à suivre vos commandements. » Dieu le Très-Haut dira : « Pourquoi t'es-tu montré plus irrité que moi contre mes serviteurs ? » Il sera demandé au second : « Pourquoi as-tu puni mes serviteurs moins sévèrement que ne le prescrivaient les *hâdis ?* » Et ce roi répondra : « Mon Seigneur, j'étais touché de grande compassion pour eux, à cause de leur état de faiblesse. » Alors Dieu le Très-Haut dira : « Pourquoi t'es-tu montré plus compatissant que moi envers mes serviteurs ? » Et incontinent ces deux rois seront condamnés à aller en enfer.

Histoire. — On rapporte ce qui suit : Il y avait autrefois, dans la ville de *Bassrah*, un roi qui faisait peser sur ses sujets une oppression si dure qu'il n'y avait pas alors, dans le monde entier, un roi aussi tyrannique que lui. Sur les grands chemins par où passaient les gens qui, de tous côtés, venaient dans la ville de *Bassrah* pour leurs affaires, il avait établi des postes, et là tous les passants devaient payer une somme d'argent ; ceux qui ne donnaient pas un dirhem étaient arrêtés et retenus de force dans ces postes. Or, on raconte que, dans la ville de *Bassrah*,

habitait un pauvre *mogh* (1), qui n'avait pour tout bien qu'un âne. Il l'employait au transport de différents objets dans les maisons et n'avait pas d'autre moyen de gagner sa vie. Aussi, quand il lui arrivait d'être sans ouvrage, il souffrait de la faim pendant un jour ou deux, lui aussi bien que sa femme qui était enceinte et incapable de faire aucun travail pour gagner le moindre salaire. Un jour, le mari et la femme poussés par la faim et la misère, résolurent de sortir de la ville de *Bassrah* et d'aller n'importe en quel lieu pour échapper à cette affreuse situation. Comme sa femme, qui était enceinte, ne pouvait marcher, le *mogh* la fit monter sur son âne,

(1) Le mot est écrit en malais *mogh*, et paraît avoir le même sens que l'hindoustâni *pârsy*, ou le persan *gabr*, ou l'arabe *madjous* ou *magous*, dont il dérive directement.

Les Pârsys descendent des anciens Perses sectateurs de la doctrine de Zérâdocht (Zoroastre). Chassés de leur pays par les cruels traitements des fanatiques mahométans, ils vinrent s'établir vers le milieu du VIIe siècle, dans le Guzarate et dans les provinces adjacentes, sur la côte, où ils trouvèrent protection et sécurité. Ils ont conservé les mœurs et les coutumes de leurs ancêtres. Les dogmes contenus dans leurs livres religieux sont ceux de l'unité de Dieu, de l'immortalité de l'âme, et des peines et des récompenses futures. Ils prescrivent le plus grand respect pour les parents, l'obligation de se marier de bonne heure, et défendent sévèrement le meurtre, le vol, et l'adultère.

Les mœurs des Pârsys sont simples et douces; ils ne contractent mariage qu'entre eux, et ils ne doivent épouser qu'une seule femme; cependant, si cette femme est stérile pendant les neuf premières années du mariage, ils peuvent en prendre une seconde.

Les Pârsys de Bombay sont très-actifs et très-entreprenants; ils se livrent au commerce et beaucoup d'entre eux possèdent de grandes fortunes. La plupart parlent et écrivent l'anglais aussi bien que les Anglais eux-mêmes. Ils ont beaucoup plus de relations avec les Européens que les autres habitants de l'Inde, et ils leur donnent souvent des fêtes brillantes. Les Pârsys sont aussi fort charitables : pendant une disette qui eut lieu du côté de Bombay, en 1805, on vit Ard-Chyr, l'un des plus riches négociants de la ville, nourrir cinq mille individus pendant trois mois entiers, sans parler d'autres secours qu'il accordait à divers nécessiteux. (Dupeuty-Trahon, *le Moniteur indien*, p. 222.)

et marchant à pied à côté d'elle, ils sortirent tous deux de la ville en se dirigeant vers le poste où les serviteurs du roi prélevaient un dirhem sur chaque passant. Quand le *mogh* fut arrivé en cet endroit, les serviteurs du roi lui demandèrent deux dirhems. Il leur exposa sa situation et sa misère, il leur dit que c'était la faim qui l'avait fait quitter sa maison, en compagnie de sa femme, et qu'ils s'en allaient par bois et par plaines pour chercher leur vie; qu'ainsi il ne possédait pas deux dirhems. Les serviteurs du roi répliquèrent : « Puisque tu es réduit à cet état, nous ne te prendrons que quatre dirhems, après quoi nous te laisserons passer. » Le *mogh* dit: « Je n'ai pas à moi la valeur d'un seul dirhem, comment donc pourrais-je vous en donner quatre? Si vous ne me laissez pas passer, je m'en retournerai à la ville. » Les serviteurs du roi reprirent: « Si tu retournes à la ville, nous te prendrons aussi quatre dirhems. » Le *mogh* demeura frappé de stupeur; il lui était interdit de passer, il lui était interdit de revenir sur ses pas, il lui était impossible de rien comprendre à la façon d'agir de ces hommes tyranniques. Après être resté longtemps debout au milieu du chemin, exténué de fatigue et de faim, il se dirigea du côté de la ville de *Bassrah*. Comme il s'en allait, les serviteurs du roi se précipitèrent sur lui, l'accablèrent de coups et le maltraitèrent cruellement; puis, arrachant sa femme de dessus l'âne, ils la jetèrent par terre, et là elle avorta, et son enfant

mourut. Le *mogh* et sa femme pleuraient tous deux, ne pouvant dire à personne combien leur infortune était grande et lamentable. Leurs oppresseurs coupèrent la queue de l'âne, et chassant brutalement le mari, ils s'emparèrent de la femme et l'entraînèrent dans leur maison. La femme ne savait pas où allait son mari, et le mari ne savait pas où ces lâches oppresseurs entraînaient sa femme. Celle-ci, en proie à la douleur et à la crainte, demeurait accablée sous le poids de tous ces malheurs connus de Dieu seul et qui venaient fondre à la fois sur elle : sa séparation d'avec son mari, son avortement, la mort de son enfant, son enlèvement. Elle versa des larmes du fond de son cœur affligé, et, adressant sa plainte à son Seigneur, elle dit : « O mon Dieu ! toi seul tu vois l'oppression de ces tyrans; toi seul, tu connais l'état de tes pauvres serviteurs opprimés, car tu sais tout ! A qui donc pourrais-je me plaindre si ce n'est à toi ? Et quel autre que toi punira la conduite de ces oppresseurs ? » Or, pendant que la femme en pleurs parlait ainsi à son Seigneur, le *mogh*, lui aussi, pleurait en conduisant son âne sur le chemin de la ville de *Bassrah*. Arrivé à la porte du palais, il y resta jusqu'à ce qu'il pût, à la fin, faire entendre sa plainte au roi. Alors il lui raconta les actes tyranniques dont ses serviteurs s'étaient rendus coupables, mais ce misérable roi dit en riant : « O *mogh !* s'ils ont coupé la queue de ton âne, qu'est-ce que cela te fait ? Prends patience, cette queue se guérira. Et si ton enfant est

mort, pourquoi t'en attrister ? Dans la maison de mes serviteurs, ta femme redeviendra enceinte et elle y accouchera. » Chacune de ces odieuses paroles, en frappant les oreilles du *mogh*, pénétra dans son cœur comme un feu dévorant et lui fit souffrir mille maux. Sa douleur et ses angoisses redoublant, il éleva ses deux mains et les yeux fixés vers le ciel, il implora son Seigneur en ces termes : « O Seigneur, qui as créé le ciel et tout ce qu'il renferme, toi seul tu entends les paroles de ce tyran ! Toi seul tu vois l'état de ton serviteur opprimé ! C'est toi qui es le roi juste ! A qui, de grâce, ton serviteur se plaindra-t-il de son pénible état, si ce n'est à toi ? Dans ta justice, prononce donc contre ces oppresseurs un châtiment mérité ! » Et le *mogh* s'éloigna en pleurant de la porte du palais de ce tyran, sans savoir où aller, où s'arrêter. Pendant qu'il marchait ainsi, sous le poids du chagrin et de l'inquiétude, il entendit une voix invisible qui disait : « O *Mogh !* regarde derrière toi. » Le *mogh* regarda derrière lui, et vit le palais, avec le roi, les ministres, les généraux, et tous ceux qui étaient dans le voisinage, engloutis dans la terre par Dieu le Très-Haut. De la place qu'avait occupée le palais, jaillit en bouillonnant une eau noire. Depuis ce temps cet endroit a toujours été rempli d'une eau noire, il est situé dans le vieux *Bassrah* et on va le visiter comme un lieu contre lequel s'est manifesté le courroux de Dieu le Très-Haut (1).

(1) Le Vieux-Bassrah, qu'on appelle Zobéïr, est situé à l'ouest-sud-ouest et à trois lieues de la ville actuelle de Bassrah ou

Le roi des prophètes, voulant protéger ses coreligionnaires contre un semblable malheur, leur a donné un avertissement salutaire. Le Prophète (que la paix soit sur lui !) a dit : « Vous tous, craignez les effets de la prière des opprimés, même quand ils seraient des infidèles ! » En effet, leurs prières sont accueillies par Dieu le Très-Haut qui, dans sa justice, se venge des oppresseurs comme s'il était lui-même l'opprimé.

Histoire. — On raconte ce qui suit : Il y avait autrefois, dans la ville d'*Ispahan*, un roi que sa puissance et sa grandeur avaient enflé d'orgueil. Il ordonna à ses ministres de construire un palais en un certain endroit. Les ministres, accompagnés d'architectes, allèrent visiter l'emplacement et commandèrent aux esclaves du roi d'aplanir le sol, de former une vaste esplanade et de faire disparaître les maisons du voisinage. Au nombre de ces maisons se trouvait, dit-on, celle d'une vieille femme très-pauvre et sans famille pour l'assister dans ses besoins. Malgré son grand âge, elle allait travailler, autant qu'elle en était capable, dans divers kampongs, mais le salaire qu'elle retirait de son travail ne la faisait vivre qu'au prix de mille peines. Sa maison, voisine du terrain sur lequel on édifiait le palais du roi, était

Bassora, il est environné de marais et traversé par un ancien canal desséché. La fameuse vallée de sel, près de Zobéïr, fournit un bon sel pour la cuisine, et en si grande quantité, dit Niebuhr, que les vaisseaux du Bengale le chargent en retour pour lest. Une chaîne de collines entoure le lac et empêche l'écoulement des eaux.

le Très-Haut. Cet endroit vomit encore aujourd'hui de la fumée, et l'on dit que c'est la marque conservée jusqu'à présent de l'emplacement du palais qui fut englouti dans la terre par la colère de Dieu le Très-Haut.

Histoire. — Dans le *Kitàb Tarykh*, il est dit : Dans les temps anciens, sous les rois de Perse qu'on nomme les *Mogh* et qui pratiquèrent la justice, les hommes vivaient heureux; mais, après ces rois, *Izdegherd Ibn Châhryâr* régna sur la Perse (1). Par sa dure tyrannie il anéantit la haute renommée de justice des rois de la Perse, et vint clore misérablement une longue suite de règnes, qui avait duré quatre mille ans et fait briller sur le monde l'éclatante splendeur de la justice. Sous la domination de ce malheureux tyran, une multitude innombrable d'hommes périrent et un nombre incalculable de villes prospères et fameuses furent dévastées. Tous les hommes qui avaient été accoutumés à vivre dans le calme de la paix pendant une longue suite d'années et qui, au temps des anciens rois, n'avaient pas même entendu prononcer ce nom de tyrannie, étaient plongés maintenant dans la plus affreuse détresse, dans la désolation la plus lamentable, et il serait impossible de dire combien le deuil était grand et universel. Or, pendant que tous

(1) Il s'agit ici du dernier roi de Perse de la race des Sassanides, Izdegherd III, vaincu par les Arabes en 636 de Jésus-Christ, à la bataille de Kadesiah, mort assassiné vers 650. Réformateur du calendrier, il avait fixé le commencement d'une nouvelle ère au 16 juin 632.

gémissaient dans l'affliction des opprimés, le roi oppresseur se livrait à la joie. Un jour, dans son orgueil présomptueux, il convoqua ses ministres et ses généraux pour faire montre de sa puissance royale et de sa domination sur les peuples. Il était assis sur son trône, entouré d'une foule de courtisans, lorsque, tout à coup, un cheval d'une beauté de formes remarquable et de magnifique pelage, traversant la ville au galop, entra dans le palais du roi au milieu des ministres et des grands. Tous ceux qui étaient présents à l'audience admiraient ce cheval, si beau et si bien fait que personne n'en avait jamais vu de pareil. Le roi ordonna aux ministres de le saisir, mais ils ne purent y parvenir. Personne n'osait l'approcher et ne trouvait moyen de le saisir, pendant qu'il caracolait à droite et à gauche, déployant dans ses jeux toute la beauté de ses formes, lorsque tout à coup on le vit se diriger du côté du roi, se coucher au pied du trône et y demeurer. Le roi tout joyeux de ce que le cheval s'était arrêté au pied de son trône, lui passa doucement la main sur la tête, la croupe et les yeux, et le cheval ne bougea pas de sa place. Alors le roi se mit à rire et dit : « O mes ministres! vous voyez jusqu'où va notre grandeur. Ce n'est qu'au pied de mon trône que ce cheval mystérieux est venu s'arrêter. Je veux le monter et me donner ce plaisir sur l'esplanade du palais. »Le roi commanda à ses serviteurs d'apporter une selle, et lui-même se levant, la prit et la posa de ses mains sur le cheval. Mais, au

moment où il arrangeait la selle, il reçut une ruade dans le creux de la poitrine, fut jeté à la renverse et mourut. Alors le cheval disparut, et personne ne vit de quel côté il s'en était allé. Les sujets qui, jusqu'à ce jour, avaient vécu dans l'affliction, se réjouirent de cet heureux jour de fête, disant : « En vérité, ce cheval était un de ces anges que Dieu le Très-Haut envoie pour exterminer les rois qui sont des tyrans. » Ce fut dans le temps de ce roi et par le malheur de sa tyrannie, que finit la royauté des souverains de la Perse, pour tomber ensuite entre les mains d'un autre peuple.

CHAPITRE X.

OU L'ON FAIT CONNAITRE CE QUE C'EST QU'UN MINISTRE, ET OU L'ON MONTRE PAR DES EXEMPLES LA GRANDEUR DE CETTE DIGNITÉ.

Dans le *Kitâb Sifât ês-Selâthîn*, il est dit : « Les rois, sans un ministre intelligent et sage, n'ont qu'une royauté imparfaite. » En effet, l'ornement de la royauté, c'est un ministre intelligent et sage, qui sait discerner le juste de l'injuste; les rois doivent donc avoir un ministre doué de ces deux qualités.

C'est à cause de l'éminente dignité et de la grande utilité des fonctions de ministre, que le prophète *Moïse* (la paix soit sur lui !) demanda à Dieu le Très-Haut un ministre qui l'assistât dans son gouvernement, ainsi que Dieu l'a dit dans le Koran : « Donne-moi pour ministre un homme de ma famille, *Aaron* mon frère (1) ! » Si la charge de ministre n'était pas une portion de la royauté elle-même, le prophète *Moïse* n'aurait pas fait à Dieu le Très-Haut la demande d'un ministre, comme l'apprend ce verset : « O mon Seigneur ! donne-moi pour ministre un homme de ma famille, *Aaron* mon frère. »

(1) « Donne-moi un conseiller choisi dans ma famille; que ce soit mon frère Aaron. » (Koran, sour. XX, v. 30 et 31.)

Dans le *Kitàb Adab el Wezira'* il est dit : « Les œuvres des rois ne peuvent être parfaites sans le conseil d'un ministre intelligent. » Les rois n'accomplissent que des œuvres tout à fait vaines, quand ils agissent d'après leurs propres réflexions et leur connaissance personnelle du gouvernement, sans l'assistance d'un ministre habile et vrai croyant.

Le glorieux prophète *Mahomet* (la paix soit sur lui !) avait une intelligence parfaite, et pourtant malgré l'éminence de sa dignité et la perfection de son intelligence, il reçut l'ordre de Dieu le Très-Haut de prendre conseil de ses compagnons, ainsi qu'il a été dit excellemment. Dieu le Très-Haut a dit : « Consulte tes compagnons dans toutes tes affaires. » Si donc, nonobstant la grandeur de sa dignité et la perfection de son intelligence, le Prophète (que la paix soit sur lui !) a reçu de Dieu le Très-Haut l'ordre de conférer avec ses compagnons sur les affaires de son gouvernement, il est évident que ce qui est résolu en dehors des conseils d'hommes sages ne saurait être parfait. Si c'est une obligation pour tous les hommes de chercher un bon conseiller, cela est bien plus nécessaire encore aux rois. La fonction de ministre est une portion de la fonction de roi, et cela est si vrai qu'il est impossible à un roi de gouverner sans prendre conseil d'un sage ministre; si cela était possible, Dieu le Très-Haut n'aurait pas ordonné au prophète *Mahomet* (la paix soit sur lui !) de consulter ses compagnons. Il faut donc que tous suivent en

cela son exemple, afin de trouver la vertu cachée qui est dans le conseil, car cette vertu cachée ne se manifeste que lorsqu'on consulte un compagnon intelligent, et c'est là le seul, le véritable sens du commandement fait au glorieux prophète *Mahomet* (que la paix soit sur lui !).

L'intelligence du Prophète s'élevait en toute chose à une hauteur inaccessible à l'intelligence des autres, car son génie était universel et parfait ; il n'avait donc nul besoin de consulter personne, mais Dieu le Très-Haut, en lui ordonnant de prendre conseil de ses compagnons, a indiqué le chemin à suivre aux hommes de moindre intelligence, et leur a prescrit de recourir aux conseils d'autrui. Tous les hommes, en effet, n'ont pas le même degré d'intelligence : les uns en ont plus, les autres en ont moins, et là où l'intelligence d'un seul ne suffirait pas, l'intelligence de plusieurs devient suffisante.

Dans le *Kitàb Adab el Omrâ*, il est dit : « La royauté ressemble à un haut édifice qui reposerait sur quatre piliers. Si l'un de ces piliers venait à manquer, l'édifice s'écroulerait infailliblement. Or, ces quatre piliers représentent quatre hommes. Le premier pilier, c'est un Vizir âgé, intelligent, prudent, courageux, bien informé, judicieux, expérimenté, patient, équitable, et de noble extraction ; c'est par lui que la royauté recevra sa perfection, c'est à lui qu'elle devra son éclat. Le second pilier, c'est un Général en chef brave, noble, généreux, qui soit

plein de sollicitude pour les officiers et les soldats, qui veille sur toutes les parties du pays, qui garde avec soin les frontières et protège contre tout danger les sujets de son roi. C'est lui qui apporte le bienfait de la sécurité au royaume et en éloigne toute attaque. Le troisième pilier, c'est un Trésorier d'une intégrité parfaite, d'une fidélité à toute épreuve, plein de politesse et de modestie, et gardien vigilant et scrupuleux des trésors du roi ; car c'est ce trésor royal qui assure l'existence du royaume. Le quatrième pilier, c'est un Chef de police fin et dévoué, qui informe exactement le roi des nouvelles de toutes les parties du pays, qui lui dise l'état de ses sujets, lui fasse connaître ceux qui sont ses amis, le renseigne sur les agissements de ceux qui sont ses ennemis, en un mot qui appelle l'attention du roi sur tout ce qui se passe de bien et de mal dans son royaume. Voilà les quatre hommes représentés par les quatre piliers (1). Quand le roi reconnaît en eux de la droiture et de la sincérité, il doit leur accorder sa protection la plus bienveillante, il doit les regarder avec affection et exaucer leurs volontés et leurs désirs, afin d'affermir de plus en plus dans leurs cœurs leur dévouement à son service. Celui d'entre eux qui traiterait légèrement les affaires de son ressort, devrait être averti et réprimandé sans retard ; et si, après avoir été réprimandé, il ne changeait pas

(1) Ces quatre ministres, piliers de la royauté, pourraient être dénommés assez exactement aujourd'hui : le ministre d'Etat ou premier ministre, le ministre de la guerre, le ministre des finances et le ministre de la police et de l'intérieur.

de conduite; alors til ui infliil faudrager un châtiment en rapport avec sa faute.

Un prince demandait au roi *Ardechyr* (1) : « Quel est pour un roi le meilleur compagnon? » Le roi *Ardechyr* répondit : « Un ministre intelligent, voilà le compagnon qui convient aux rois, car avec lui ils peuvent s'entretenir des affaires difficiles et conférer sur tous les secrets d'État. Un sage ministre est le trésorier des secrets du roi. »

Dans le *Kitàb Tahfat el Wézirá*, il est dit : « Entre un roi et son ministre il y a six choses qui doivent se faire nécessairement : trois doivent être faites par le roi à l'égard du ministre, trois doivent être permises au ministre par le roi. Voici les trois choses qui doivent être faites par le roi à l'égard de son ministre :

1° Quand un ministre commet une faute, le roi ne doit pas se mettre en colère et le punir pour cette faute, mais il doit la lui pardonner, et la lui rappeler une fois, deux fois et jusqu'à trois fois. Si, malgré ces avertissements, le ministre persiste dans sa faute, alors qu'une sentence équitable soit prononcée contre lui.

2° Quand un ministre est devenu riche, le roi ne doit pas convoiter ses richesses; c'est lui-même, en effet, qui les lui a données autrefois, et il est impos-

(1) Ardechyr-Babegân, surnommé Artaxerès ou mieux Artakhsatra (grand guerrier), fondateur de la dynastie des Sassanides et du second empire des Perses, détrôna le roi Artabân et mourut vers 240. Il est auteur d'une histoire de sa vie et d'un Traité de morale.

sible qu'il veuille reprendre ce qu'il a donné. De pareilles pensées seraient indignes de lui. Un procédé de ce genre serait mauvais de quelque part qu'il vînt, mais de la part d'un roi il serait détestable, car il est indigne d'un noble. Dans le *Kitàb Nessâïh el molouq*, il est dit : « Celui-là qui donne quelque chose à quelqu'un et le lui reprend, ressemble à un individu qui aurait vomi et mangerait ce qu'il a vomi. » C'est la même pensée qu'on retrouve exprimée par le cheikh *A'thar* dans son *Kitàb el âsrâr :*

« *In beyân manende-kimerdi qây kouned*
« *Yâr maïl khourden ân qây kouned.* »

Ce qui signifie : « Donner et reprendre quelque chose à quelqu'un, c'est ressembler à l'homme qui, après avoir vomi, pourrait encore manger ce qu'il a vomi. »

3° Quand un ministre montre quelque désir, le roi doit accueillir favorablement ce désir de son ministre.

Voici maintenant les trois choses que le roi doit permettre à son ministre :

1° Toutes les fois que le ministre voudra se présenter devant le roi, il sera autorisé à le faire;

2° Si quelqu'un dit du mal du ministre, le roi n'écoutera pas ses méchantes paroles et se montrera patient;

3° Le ministre pourra interroger le roi sur les secrets de son cœur, et le roi ne devra pas les lui cacher.

Un bon ministre est la cassette des secrets du roi

et le lieu de dépôt, préférable à tout autre, pour les trésors du royaume; en lui résident les volontés du roi et la source des revenus du royaume, pour la protection des sujets. C'est lui qui est le sceau du trésor royal, à la grande joie de ceux qui sont affectionnés au roi, au grand déplaisir de ceux qui sont ses ennemis; c'est lui qui est l'unique et souverain remède des maladies du roi. C'est une obligation pour tous les rois, quand ils possèdent un ministre de ce caractère, de protéger soigneusement sa personne, de glorifier sa dignité, de se rendre à ses désirs et de donner à son cœur toutes les joies les plus excellentes.

VERS.

Tous les rois sans exception
Devraient avoir de pareils ministres,
Car chacun de leurs actes
Contribue à rendre la royauté parfaite.
Ils sont les meilleurs compagnons des rois
Et la cassette où sont renfermés leurs secrets.
Les paroles du roi sont celles du ministre,
Elles n'ont qu'un même sens et sont dites par deux.
Les ministres doués de ces qualités
Sont comme l'essence des rois eux-mêmes.
Si un roi trouve un pareil ministre,
Il trouve en lui la cassette de ses secrets.

On raconte que le roi *Bahrâm Gour* (1) demandant à un

(1) Bahrâm-Gour est le Varanès des Grecs, de la race des Arsacides Il fut surnommé Gour, c'est-à-dire âne sauvage, à cause, dit-on, de sa passion pour la chasse de cet animal.

autre roi, combien il fallait de choses pour gouverner parfaitement, celui-ci répondit : « Pour qu'un roi gouverne parfaitement, il lui faut six choses: 1° un ministre à qui il puisse dire ses secrets, avec qui il puisse délibérer sur chacun de ses desseins, et en qui il puisse avoir confiance; 2° un cheval vigoureux et agile, avec lequel il puisse entrer dans la bataille et sortir de la mêlée; 3° un glaive tranchant qu'il puisse tenir et manier dans le combat; 4° un riche trésor avec lequel il puisse gagner les cœurs des généraux, qui seront alors soigneux de ses intérêts, prêts à combattre avec leurs armes brillantes, et remplis d'une louable allégresse; 5° une collection d'objets de petit volume et de grand prix dans le trésor royal, tels que rubis, hyacinthes, diamants, coraux rouges, émeraudes, turquoises et autres pierres précieuses si recherchées des rois; 6° une variété de femmes dans son palais, toutes de la plus rare beauté, pures et soigneuses de leurs personnes, séduisantes par le charme de leurs paroles, et de plus, tout à fait aptes par leur jeunesse à l'épanouissement des fleurs du jardin des faveurs, pour que le roi puisse les aimer comme son âme.» Ces précieuses qualités, telles qu'elles sont indiquées par Bokhâri, sont difficiles à rencontrer toutes réunies, mais Bokhâri est enchanté de louer ici celle qu'il aime. Si vous comprenez, écoutez ce gazal.

Ma bien-aimée est comme l'âme de ma vie,
Je l'aime, c'est le bien le plus précieux !

Si mon âme demeurait
Loin de son âme,
Ma vie, durât-elle mille ans,
Serait une vie inutile et vide.
Mais mon âme est dans la joie,
Quand elle est près de cette âme.
C'est elle qui toujours
Vivifie mon âme
Et dissipe ses tristesses.
Ma bien-aimée est ma fidèle amie,
Elle plonge mon cœur dans de secrètes extases.
Bokhâri, par son union avec cette âme
Connaît le bonheur!

Dans le *Kitâb Mefa'ïd el-molouq*, il est dit : « Les rois doivent posséder deux trésors : l'un rempli de richesses et d'objets rares et précieux, l'autre rempli de toute sorte de belles femmes, pures et au doux langage, capables par leurs grâces séductrices de pénétrer les cœurs d'une joie à faire revivre les morts. »

On rapporte que le roi *Ardechyr* a dit : « Il faut que les rois se mettent en quête de quatre choses, et qu'ils prennent bien garde de les laisser échapper, s'ils ont pu les trouver, à savoir : 1° un ministre de grande capacité; 2° un trésorier intègre; 3° un ambassadeur prudent; 4° un compagnon fidèle. Le roi qui les possède tous les quatre, a un royaume parfaitement gouverné. »

Dans le *Kitâb Ahkâm el houkâma*, il est dit : « On ne peut gouverner un royaume, si l'on n'a pas des compagnons intelligents et vrais croyants, instruits, bien

élevés, réfléchis, de bonne naissance, bienfaisants, loyaux, honnêtes dans leurs paroles et dans leurs pensées. Quand un roi possède de pareils amis, camarades et compagnons, il a certainement de la chance et du bonheur, car ce sont ces grandes et belles qualités de ses amis qui produisent le bonheur et la prospérité du roi. »

Dans le même livre, il est dit : « Il faut qu'un ministre, outre ces qualités, soit encore d'un âge mûr, parce que s'il est jeune, il manquera de l'expérience nécessaire, expérience qui ne s'acquiert pas par l'enseignement d'autrui, mais qui s'acquiert à la longue, avec l'âge et par la pratique des affaires. Il faut qu'un ministre soit pur dans ce qui est caché à l'intérieur comme dans ce qui paraît à l'extérieur; on dit qu'un ministre est le joyau de la royauté, et un joyau n'est vraiment beau qu'à la condition d'être pur. »

Dans le *Kitàb Sifât el Wezira'*, il est dit : « Il faut qu'un ministre, pour gouverner parfaitement le royaume, satisfasse aux cinq conditions suivantes : 1° Il faut qu'il examine avec grande attention quelle sera l'issue de chacune de ses entreprises et comment il s'en tirera; 2° Il faut qu'il avise aux moyens de connaître les discours et les faits, même les plus cachés, dans toute l'étendue du royaume; 3° Il faut qu'il soit courageux dans ses discours et dans ses actes, inaccessible à la crainte, afin de se montrer ferme et constant observateur du devoir; 4° Il faut

qu'il soit sincère partout et toujours; 5° Il faut qu'il ait la force de garder les secrets du roi et de les emporter avec lui dans la tombe, quand bien même, à l'article de la mort, il aurait quelque sujet de chagrin causé par le roi. »

Dans le même livre il est dit : « Il faut qu'un ministre soit patient, bien fait de sa personne, doux dans ses paroles, d'une âme noble et magnanime, plein de sollicitude pour les intérêts de son roi; il faut qu'il soit modeste et vraiment pieux, afin de repousser loin de lui les discours et les actes qui ne seraient pas orthodoxes; il faut encore qu'il sache parler au moment où il convient de parler, et qu'il sache se taire au moment où il convient de se taire; il faut enfin qu'il s'applique à faire des actes agréables au roi et surtout à lui être utile dans les cas difficiles. En un mot, l'état, la situation, les actions du roi doivent être l'objet constant des préoccupations d'un ministre. S'il voit que le roi par sa mauvaise conduite s'est créé de graves embarras, il doit lui faire une leçon en temps convenable et avec à-propos, et pour cela se servir de discours, d'exemples empruntés à l'histoire, d'avertissements opportuns et appropriés à la situation du roi, afin de le préserver du mal et de lui indiquer la voie du bien. Pour détourner le roi de faire une mauvaise action, et l'empêcher de commettre quelque faute, un ministre doit parler avec douceur et persuasion, et jamais avec trop de sévérité, car de bonnes paroles apaisent promptement le

cœur de l'homme, et des paroles dures ne font qu'accroître sa passion. Il en était particulièrement ainsi de *Pharaon*, et c'est pour cela que Dieu le Très-Haut ordonna à *Moïse* de le réprimander avec douceur. Dieu le Très-Haut a dit : « Parlez-lui (à *Pharaon*) tous deux (*Moïse* et *Aaron*) avec de douces paroles. »

Dans le même livre il est dit : « Si le roi est irrité contre son ministre pour quelque affaire où la vérité ne lui est pas connue, il faut que le ministre soit sans rancune et n'use d'aucun artifice, mais qu'il réjouisse le cœur du roi et lui fasse connaître la vérité au moment favorable et à l'aide de douces paroles. »

On rapporte que le roi *Nouchirvan* le Juste a dit : « Quand un roi a un ministre ignorant et incapable, son gouvernement ressemble à une nuée qui passe sans laisser tomber une seule goutte de pluie, et ses œuvres sont comme des plantes qui chaque jour languissent et se dessèchent. Quand un roi, au contraire, a un ministre instruit et capable, son gouvernement ressemble à une nuée qui s'arrête et laisse tomber la pluie, et ses œuvres sont comme des plantes qui chaque jour croissent et verdissent, jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à leur état de perfection. »

Histoire. — Un jour, le roi *Nouchirvan* le Juste, entouré d'une nombreuse assistance, s'adressant à son ministre nommé *Yaundn* (1), lui dit : « O *Yaundn!*

(1) On sait que les Orientaux appelaient les Grecs du nom de *Yauna*, et ce nom de *Yaundn* du ministre du roi *Nouchirvan* pourrait bien n'être que le nom de sa nationalité d'origine.

comment se comportaient les rois justes qui vécurent avant nous? » *Yaunân* répondit : « O Roi du monde! en combien de points Votre Majesté veut-elle que je lui fasse cet exposé? Est-ce en un, en deux ou en trois points? » — « D'abord en trois points ! » dit le roi *Nouchirvan* et *Yaunân* parla ainsi : « Premier point : — Les rois justes ne supportaient pas d'hommes injustes dans leur royaume ; Second point : — Ils gouvernaient leur royaume avec habileté, ils n'étaient ni ignorants ni négligents ; — Troisième point : — Ils ne se laissaient pas emporter par une colère fougueuse, mais ils gardaient leur sang-froid pour examiner toutes les circonstances des faits incriminés. » Le roi *Nouchirvan* alors reprit : « Maintenant en deux points ! » et *Yaunân* dit : « Premier point : — Ces rois, en toute occasion et en tout temps se portaient avec diligence vers le bien. — Second point : — Ils se retenaient sur la pente du mal et évitaient toute occasion de faillir. » « Maintenant en un point ! » reprit *Nouchirvan*, et *Yaunân* s'exprima ainsi : « Ces rois ayaient pour règle de conduite de faire peser les punitions et les décisions de leur justice plus sur eux-mêmes que sur leurs sujets. »

Le roi *Nouchirvan* fut très-content des paroles qu'il venait d'entendre de la bouche de son ministre *Yaunân* et lui dit : « O *Yaunân !* Il faut que nous pratiquions la justice et l'équité pendant notre règne, pour qu'après nous les rois, nos successeurs, disent de nous ce que nous disons présentement des rois nos prédécesseurs. »

Rouchèn, nom qui en langue persane signifie *Sincère-Brillant*. Influencé par ce beau nom, le roi oublia toute prudence et sans nulle épreuve, il éleva cet homme au pouvoir et le fit ministre, lui remettant le soin des plus importantes affaires de son royaume et lui donnant toute sa confiance. Sa conduite ostensible et sous les yeux du roi était irréprochable, sa physionomie respirait la franchise et ses actes avaient pour tout le monde les apparences de la vérité. Un jour, le ministre *Rassat-Rouchèn* vint saluer le roi et dit : « Les sujets, à cause de notre droiture et de notre bonté, oublient leur devoir et n'ont plus ni déférence, ni respect. Si nous ne leur inspirons pas de la crainte, les affaires ne marcheront pas bien ; il faut les forcer à faire un retour sur eux-mêmes et à changer de conduite. » Le roi dans sa confiance aveugle, répondit : « Faites ce que vous jugerez convenable ! » Dès que le ministre fut revenu du palais du roi, il adressa aux villes et aux kampongs une lettre dans laquelle il disait : « Sa Majesté est irritée contre ses sujets, il faut en conséquence que vous veniez tous avec de bons et beaux présents, pour apaiser la colère de Sa Majesté. » De tous côtés arrivèrent princes, ministres et grands du royaume, avec des objets précieux et magnifiques. Saisis de crainte, ils demandèrent conseil au ministre *Rassat-Rouchèn* : « Comment, lui dirent-ils, pourrons-nous nous présenter devant Sa Majesté, dans l'état de colère où Elle est contre nous tous ? » Alors le ministre répondit : « Si l'instant de la mort n'est pas

encore venu pour vous, car Sa Majesté est remplie de courroux et de fureur contre vous tous, à cause de votre négligence dans l'administration du pays, je veux tenter de vous sauver. Je tremble de vous mettre en présence de Sa Majesté, mais comment faire? A cause de la situation critique où vous êtes, j'affronterai seul la présence de Sa Majesté. » Chaque jour il les conduisait jusqu'à la porte du roi, et là ils s'entendaient condamner à une amende; par ce moyen il s'emparait de leurs offrandes, après quoi il leur accordait la permission de s'en retourner chez eux. Il agit ainsi pendant un long espace de temps, si bien que les sujets du roi devinrent pauvres et épuisés, que ses revenus se réduisirent à rien et que le Trésor devint absolument vide. Le roi, toujours plein de confiance dans la droiture du ministre ignorait tout. Mais dans ce temps là il y avait un roi qui était l'ennemi du roi *Khochtâçab*. Quand il apprit que les sujets de celui-ci souffraient cruellement de l'oppression de son ministre, et que ses généraux étaient affaiblis par la faim, il s'enhardit et vint envahir son royaume. Alors le roi *Khochtâçab* ordonna qu'on ouvrît son trésor et qu'on en sortît tout ce qu'il renfermait de richesses, pour en gratifier l'armée, gagner les cœurs des généraux et pourvoir aux frais de la guerre, mais il vit alors qu'il n'y avait plus rien à dépenser dans son trésor. L'armée, faible, affamée, sans ressources, fut incapable de résister, et le roi renfermé dans son fort se trouva dans l'impossibilité de faire une sortie

contre l'ennemi, qui ne s'en retourna qu'après avoir ravagé le royaume. Par sa grandeur et sa puissance le roi *Khochtâçab* était célèbre parmi tous les rois de son temps, il fut cruellement blessé au cœur par la honte; inquiet et chagrin, il ne savait quoi faire, il ne savait où porter ses pas, il ne pouvait pas demeurer en paix, et son âme était profondément troublée par l'affliction.

Un jour qu'il était sorti de la ville, errant à l'aventure à travers plaines et bois, il aperçut au loin dans la plaine un grand nombre de brebis et de chèvres. Se dirigeant aussitôt de ce côté, il vit, en approchant, un berger assis dans une cabane, et à la porte de cette cabane deux chiens qui étaient pendus. A la vue du roi *Khochtâçab* qui s'avançait monté sur son cheval, cet homme alla à sa rencontre et le conduisit vers sa cabane. Le roi *Khochtâçab* une fois arrivé descendit de cheval et s'assit dans la cabane. Le berger s'empressant de lui servir tous les vivres qu'il était possible d'avoir dans cette plaine, le roi lui dit : « Je ne mangerai pas tant que tu ne m'auras pas raconté l'histoire de ces deux chiens que tu as pendus à la porte de ta cabane; dis-moi donc d'abord le motif de cette action ! » Le berger répondit : « O Roi du monde ! j'ai pendu ces deux chiens parce qu'ils ont commis une trahison à l'égard de mes biens. Voici comment : J'avais élevé ces deux chiens pour garder mes brebis et mes chèvres, et les protéger contre toute atteinte des bêtes sauvages. Tout d'abord ils

furent d'excellents gardiens et protégèrent si bien mes brebis et mes chèvres, que les bêtes sauvages ne pouvaient leur faire de mal. Quand je vis qu'ils étaient si attentifs à garder mon bien, j'eus confiance en eux et je négligeai le soin de mon troupeau. Or, parmi les diverses espèces de bêtes sauvages qui vivent dans ces bois, il en est une qu'on nomme *gourga* en langue persane, et *zib* en langue arabe (1), elle est de la figure et de la taille d'un chien, et ne se nourrit que de brebis et de chèvres. Ce loup fit amitié avec les deux chiens. Ceux-ci restaient tranquilles, ils ne mordaient ni n'aboyaient, quand il venait au milieu du troupeau ; au contraire, ils jouaient avec lui, et alors il enlevait une brebis ou une chèvre, l'emportait dans les bois et l'y dévorait. Ce manège des chiens et du loup se répétait chaque jour, et je finis par m'apercevoir qu'au lieu de croître et de multiplier, le nombre de mes brebis et de mes chèvres allait en diminuant. Comme je ne savais pas d'où venait cette diminution, je me cachai en un endroit du bois et je guettai de loin : bientôt je vis venir le loup, il joua avec les chiens, puis il emporta une brebis ou une chèvre dans le bois, et les chiens se turent. Ce fut ainsi que je reconnus que la perte de mes brebis et de mes chèvres venait de la trahison de ces chiens, et alors dans la grande douleur de mon

(1) Les Malais n'ont point de nom pour le *loup* qu'ils ne connaissent pas ; c'est pourquoi Bokhâri de Djohôre donne ici le signalement du loup et le désigne sous le nom qu'il porte, soit en persan, soit en arabe.

cœur d'être trahi par ces deux chiens en qui j'avais toujours eu confiance, je les pendis. »

Le roi, après avoir entendu ce singulier récit du berger, s'en retourna promptement vers la ville; plongé dans ses réflexions, il se disait : « L'histoire des chiens et du berger est pour moi une véritable révélation. Il est impossible de ne pas reconnaître que mes sujets sont comme les brebis et les chèvres ; que je suis moi-même comme le berger ; que l'homme à qui j'avais donné ma confiance et remis le soin de mes sujets, que l'homme qui a détruit ma fortune, qui a affaibli mes sujets et les a rendus incapables de résister à l'ennemi, est comme les chiens du berger; et que l'ennemi qui a exterminé mes sujets et dévasté mon royaume est comme le loup. Il faut que j'examine la conduite de mon ministre en qui j'ai toujours eu confiance, et que je sache enfin à quoi m'en tenir sur sa fidélité à me servir. » A peine rentré dans son palais, il manda les secrétaires et leur ordonna d'apporter les registres dans lesquels ils inscrivaient les comptes des revenus du royaume. Quand ces registres furent ouverts, il reconnut qu'il y était fait uniquement mention du nom du ministre *Rassat-Rouchèn*, et qu'il ne renfermait que des indications ainsi libellées : « Intercession de *Rassat-Rouchèn* en faveur des princes tel et tel, des ministres tel et tel, des Grands tel et tel..., qui sollicitent le pardon de leurs fautes : *Rassat-Rouchèn* a pris leurs trésors et leur a fait grâce. » Dans les registres, il n'y avait que cela

et pas autre chose; ce que voyant, le roi *Khochtâçab* dit ce proverbe, en langue persane :

« *Her ki bènâm ferâghet chewed by nân dermâned*; »
« *Her ki bènân khyânet kouned by djân dermâned.* »

Ce qui signifie :

« Quiconque se fie à un nom, se trouve sans pain;
« Quiconque trahit pour du pain, perd son âme. »

puis il le fit écrire en lettres d'or et afficher sur la porte de la ville, et ordonna qu'on pendît le ministre à cette porte, comme les chiens avaient été pendus à la porte de la cabane. »

Le roi *Nouchirvan* le Juste, après avoir entendu cette histoire de la bouche de son ministre, dit : « Louanges au Souverain Seigneur de l'univers qui nous a préservé d'un ministre tel que celui du roi *Khochtâçab* et nous a fait don d'un ministre plein de sagesse, qui s'appelle *Yaunân* ! » Puis il ajouta : « O *Yaunân*! la ruine du roi *Khochtâçab* vint surtout de sa propre négligence. » *Yaunân* reprit : « O Roi du monde! quand les rois ne veillent pas sur les ministres chargés par eux de gouverner le royaume, ils ne peuvent pas veiller sur leurs agents éloignés. Il faut qu'ils veillent sans cesse et sans la moindre négligence sur tous leurs sujets, grands et petits; s'ils négligent ce devoir, nécessairement à la fin ils s'en repentiront comme le roi *Khochtâçab*; si, au contraire, ils se montrent vigilants, ils seront certainement loués parmi les rois, comme le fut le roi *Ardechyr*. Le

roi *Nouchirvan* demanda : « O *Yaunân !* comment était donc ce roi *Ardechyr*, qu'il a obtenu tant de louanges? » *Yaunân* répondit : « O Roi du monde ! Le roi *Ardechyr* exerçait sur ses sujets une surveillance telle que, dans la salle d'audience, il pouvait dire à l'un quelconque de ceux qui étaient venus en sa présence : « Toi, hier soir, tu as dit ceci, tu as fait cela, tu as mangé avec un tel, tu as dormi avec ta femme une telle, tu as eu commerce avec ta concubine une telle, etc., etc. » Le roi *Ardechyr* rapportait tout ce qui s'était dit et fait dans chaque kampong et dans chaque maison, absolument comme si, dans la compagnie des gens dont il parlait, il avait vu leurs actes et entendu leurs discours; et dans tout ce qu'il disait il n'y avait pas la plus légère inexactitude. Tout le monde en était surpris et émerveillé, et personne ne savait comment il pouvait connaître ainsi les paroles et les actions de tous les habitants du pays. Les uns disaient : « Le roi garde auprès de lui des *djinn*, et ce sont ces *djinn* qui lui apportent les nouvelles. » D'autres disaient : « Le roi fait partie des devins, car les choses cachées, il les connaît. » Chacun exprimait ainsi, à sa manière, son opinion sur le roi, mais personne ne disait la vérité ; ce qu'il y avait seulement de vrai, c'est que le roi était attentif et vigilant à surveiller son royaume, afin de pouvoir gouverner ses sujets avec justice et équité. »

Quand le roi *Nouchirvan* eut entendu ce récit, il fut très-content des paroles de son ministre et lui dit :

« O *Yaunân!* de tous les rois qui ont passé sur la terre, que reste-il dans ce monde après eux? » *Yaunân* répondit : « O Roi du monde! Ce qui reste après eux, ce sont leurs œuvres; ils laissent une bonne renommée quand leurs œuvres ont été bonnes, une mauvaise renommée quand leurs œuvres ont été mauvaises. » Le roi *Nouchirvan* dit : « O *Yaunân!* puisque ce sont seulement nos œuvres qui restent après nous, il faut que je fasse le bien, pour que les hommes bénissent mon nom après ma mort. »

On dit que le roi *Kobâd* demandant un jour à son ministre: « Combien y a-t-il de choses qui causent la ruine des rois? » Le ministre répondit: « Il y a six choses qui causent la ruine des rois : 1° S'oublier soi-même dans l'enivrement de sa grandeur, de sa prospérité et de sa puissance; 2° Mettre sa confiance en un ministre qui n'est pas capable; 3° Se fier en soi-même et ne pas prendre conseil d'hommes intelligents et éclairés; 4° Confier l'administration aux mains de gens qui manquent d'intelligence, de jugement et de naissance; 5° Résoudre lentement des affaires dont il faudrait hâter la solution, et précipiter la solution d'affaires qu'il faudrait résoudre avec lenteur; 6° ne pas donner satisfaction à ceux qui sollicitent assistance dans leurs besoins; car c'est une obligation pour les rois de venir en aide à ceux de leurs sujets qui sont dans le besoin, de puiser pour eux dans le Trésor quand les vivres sont cher, de s'enquérir avec sollicitude de leur état, de leur donner de la joie, de gagner leurs

cœurs affligés, afin de les attacher à leur pays et de les empêcher d'émigrer dans d'autres contrées. »

On rapporte qu'un roi ayant demandé à son ministre : « Comment doivent se conduire les rois pour bien gouverner ? » le ministre, s'inclinant avec respect, répondit : « Un roi doit faire tous ses efforts pour acquérir les qualités les plus belles et les plus nobles, et repousser loin de lui les passions méprisables. Sincère dans tous ses actes devant le Souverain Seigneur de l'univers, il doit être réellement convaincu que sa puissance, ses hautes pensées, ses victoires sur les ennemis, tout lui vient uniquement de Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié. Il doit bien prendre garde de ne pas se laisser enivrer par le spectacle des grandeurs et des magnificences de la royauté dans ce monde ; il faut qu'il étudie attentivevement son être, pour arriver à en connaître la nature, les attributs, l'origine. Si, contre son gré et sans qu'il s'en rende compte, ses passions le poussent à s'enorgueillir, il faut, quand il sent la violence de ses passions, qu'il récite promptement cette prière : « Je demande pardon à Dieu le Très-Haut ; il n'y a de puissance, il n'y a de force qu'en Dieu le Très-Haut, le souverain et tout-puissant Seigneur. »

Histoire. — On rapporte qu'un jour le prophète *Salomon* (la paix soit sur lui !) étant assis sur son trône royal, le vent l'emporta dans le haut des airs, avec une multitude innombrable d'hommes et de *djinn* qui l'accompagnaient. Le prophète *Salomon*

admira sa puissance royale et, en cet instant, un sentiment d'orgueil s'étant emparé de son cœur, sa couronne se replia sur elle-même. Alors, le prophète *Salomon* essaya promptemont de la redresser, mais elle se courba de plus en plus, et, bien qu'il eût essayé jusqu'à trois fois de la redresser, il ne put y réussir. Le prophète *Salomon* dit : « O Couronne! pourquoi ne peux-tu te redresser? » Et la Couronne, par la volonté de Dieu le Très-Haut, répondit : « O *Salomon!* redresse d'abord ton cœur, si tu veux que je me redresse moi-même. » Dieu le Très-Haut a dit dans le Koran : « En vérité, Dieu ne change rien aux choses qui sont droites, tant que les hommes n'ont rien changé de ce qui est en eux (1). »

La ruine des rois et des sujets a deux causes principales : 1° un ministre pervers; 2° les ordres donnés par le roi à l'instigation de ce ministre pervers, et qui ont pour conséquence la dévastation des pays de l'islam, l'affliction des musulmans, la persécution des femmes et des enfants. Ces deux causes suffisent à elles seules à perdre rois et royaumes.

(1) Ce passage du Koran appartient au 12e verset, sourate XIII. M. Kazimirski l'a traduit ainsi :

« Dieu ne changera point ce qu'il a accordé aux hommes, tant qu'ils ne le changeront point les premiers (*ce qu'ils possèdent de bien en mal*);

M. Barbier de Meynard, professeur de persan, au Collège de France, veut bien me communiquer cette autre traduction, d'après le commentaire de Zamakhschari qui fait autorité :

« Dieu ne change rien (*à la prospérité*) d'un peuple, tant que ce peuple n'a pas changé de dispositions (*à l'égard de Dieu*), » c'est-à-dire qu'il n'a pas renoncé à la foi pour l'incrédulité, etc.

Les diverses traductions latines et françaises de ce passage ne sont pas entièrement d'accord entre elles, non plus que le commentaire de Zamakhschari et l'interprétation de Bokhâri de Djohôre.

Le pire des ministres, c'est celui qui pousse son roi à faire la guerre, alors que les difficultés pourraient s'aplanir et qu'il serait possible de les résoudre sans recourir à la voie des armes. Avant que la guerre n'éclate, le roi peut trouver un heureux dénoûment aux difficultés existantes en faisant usage de ses trésors, mais une fois lancé dans la guerre, il ne peut plus rien faire qu'en sacrifiant son âme et son corps. Il est vraiment insensé le roi qui, pouvant éloigner de lui toute catastrophe à l'aide de ses richesses, les garde et dépense à leur place son âme et son corps. S'il ne peut absolument éviter la guerre, le roi ne doit pas entrer de sa personne dans la bataille, mais il doit y faire entrer ses ministres et ses généraux, conformément à cette parole du Sage : « Il ne faut pas faire de ta propre main ce que tu peux faire par la main d'un autre » ou, comme dit le Prophète : « Si tu peux saisir un serpent par la main d'un autre, garde-toi bien de le saisir de ta propre main. » Le sens de ces paroles, c'est que si le roi ne peut pas, par la ruse et l'argent, repousser l'ennemi et épargner aux serviteurs de Dieu les malheurs de la guerre, il ne doit pas combattre de sa personne, car c'est sur lui que repose le royaume tout entier. D'ailleurs, l'issue d'une guerre est toujours problématique, le bon ou le mauvais succès des opérations militaires n'est connu qu'au dernier moment, et quand ce moment est arrivé, il n'est plus possible au roi de demeurer dans l'inaction, il faut qu'il subisse

les conséquences des événements. Si la guerre a lieu, le roi ne doit pas juger de sa puissance par le grand nombre de ses troupes et de ses armes, et la bravoure de ses généraux, mais il doit mettre sa confiance dans la puissance du Seigneur de l'univers qui, seul, connaît les chances bonnes ou mauvaises et possède seul, dans sa science, le secret de l'issue de la guerre. Ainsi la victoire et la défaite ne viennent pas du libre choix des hommes, mais de la volonté et des décrets de Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié. Si le combat est rude et que le cœur des combattants mollisse, si quelques généraux se retirent du champ de bataille, le roi ne doit pas se laisser emporter par sa colère contre eux, jusqu'à faire périr les serviteurs de Dieu; car si l'on peut rappeler à la vie ceux qui n'ont pas franchi le seuil du trépas, l'on ne peut pas ressusciter les morts. Il a fallu quarante années pour donner à un homme la plénitude de son intelligence, de son jugement, de sa figure et de sa forme physique; comment un roi peut-il détruire avec tant d'insouciance et en un instant, des hommes qui n'arrivent à leur perfection qu'après un si grand nombre d'années? Il faut donc que le roi soit patient, qu'il leur adresse des remontrances, qu'il gagne leurs cœurs par ses paroles et qu'il les fasse rougir de sa bonté pour eux.

L'art de la guerre est extrêmement difficile. Combien de rois, de ministres et de généraux, qui étaient braves, se sont enfuis de leur poste! Ils ont fui

non pas par une indigne lâcheté, mais par suite de leurs connaissances stratégiques. Ainsi, il y avait autrefois un roi nommé *Khosrou Parwîz* (1), qui faisait la guerre à un roi nommé *Bahrâm-Djoubîn*. Il s'enfuit pendant le combat, bien que ses soldats fussent les plus nombreux. On lui demandait après cette affaire : « Comment avez-vous pris la fuite devant un roi moins fort que vous? » Le roi *Khosrou Parwîz* répondit : « Dans la guerre on ne peut pas se fier à ses propres forces, pas plus qu'on ne doit regarder son ennemi avec mépris. Il est vrai qu'on s'imagine que la fuite est une honte pour les rois et une faute blâmable pour les généraux; mais selon l'appréciation du temps et du lieu, il arrive parfois que la fuite est avantageuse, tandis que si on ne fuit pas et qu'on résiste à outrance, en un moment et en un lieu qui ne conviennent pas, il en résulte de grandes pertes; les combattants, par le fait de leur résistance, perdent la vie et causent un véritable désastre, de sorte qu'à la fin, on reconnaît que les ordres du roi lui-même ont été une faute. »

On dit que, dans les opérations militaires contre un ennemi, il y a cent et un points à observer; le

(1) *Khosrou-Parwîz*, le plus grand des princes de la dynastie des Sassanides est moins fameux par ses victoires et ses conquêtes que par la magnificence de sa cour et les chefs-d'œuvre des hommes célèbres qui illustrèrent son règne. Les plus grands artistes de son siècle vécurent à sa cour : le peintre Chabour, le sculpteur Ferhad, les musiciens Nighissar et Barboud. Les amours de ce prince avec la belle Chirîne ont été chantés par les poëtes d'Orient : Nizami, Mir Khosrou de Dehli, Hatifi, Kasim; par les Turcs. Ahi et Moulana Karamani, et, en Occident, par M. Joseph de Hammer.

peu d'étendue de cet ouvrage ne permet pas de les rapporter ici. Un de ces points porte sur la bataille elle-même, les cent autres sont relatifs aux stratagèmes, aux calculs et aux plans à l'usage de ceux qui sont versés dans l'art de la guerre. Si l'armée ennemie s'enfuit et se disperse, il ne faut pas poursuivre les fuyards; si on les poursuit, il faut le faire avec modération. Quand on rencontre de ces fuyards, on ne doit pas les tuer, il faut, au contraire, en avoir pitié, les relâcher, les protéger et les arracher d'entre les mains de ceux qui auraient plaisir à les maltraiter.

Un ministre doit appeler l'attention de son roi sur tout ce qui vient d'être dit; il doit parler en lieu convenable, agir en temps opportun, être auprès de son roi dans les moments difficiles, l'assister de ses conseils, l'aider de ses richesses en cas de besoin, afin qu'on puisse dire de lui qu'il était un véritable ministre de nom et de fait. Un bon ministre, en effet, est comme le corps, et le roi comme l'âme; tout le fardeau et toutes les peines de l'âme portent sur le corps seulement.

Histoire. — Un jour le roi *Nouchirvan* le Juste était assis sur son trône, et les princes, les ministres et les grands du royaume se tenaient en sa présence. Le roi *Nouchirvan*, s'adressant à son ministre *Yaunân* : « O *Yaunân!* dit-il, parle-nous des qualités et des œuvres des rois justes des temps anciens. » — *Yaunân* dit : — « O Roi du monde! ces rois justes des temps

anciens, si célèbres par leurs vertus, gouvernèrent la Perse pendant quatre mille ans en pratiquant la justice. A l'approche du *nourouz* (le *nourouz* est un jour de fête pour les Persans, qui marque à la fois la fin de l'année qui vient de s'écouler et le commencement de celle qui vient d'arriver), c'était la coutume de publier dans toutes les villes de la Perse cette proclamation : « Préparez-vous à célébrer le *nourouz* qui est proche, et à observer les prescriptions de ce grand jour qui arrive! » Tout le monde se montrait extrêmement préoccupé du *nourouz*, et cela pour deux raisons : premièrement, parce que c'était un jour de très-grande fête chez les Persans et qu'en conséquence, il fallait préparer les vêtements les plus somptueux, les plus gracieuses parures, les friandises les plus délicieuses pour les festins et les réjouissances dont chacun allait prendre sa part; secondement, parce que ce jour était le jour de clôture de tous les procès existants, et qu'il fallait dès lors s'occuper des écritures et des règlements pour terminer les procès de tous, princes, ministres, généraux et sujets, de façon qu'il n'y eût plus une seule contestation entre deux particuliers et que tous fussent finis à la fois. On commençait d'abord par ceux du roi. Quand le *nourouz* était arrivé, dès l'apparition de l'aube, on ouvrait la porte du palais, et l'entrée n'en était interdite à personne. Tout le monde assemblé, le roi prenait place sur son trône, le *Moubéd-moubédân* à sa droite et les plus savants con-

seillers à sa gauche. Alors, un héraut s'adressant à toute l'assistance, disait : « Quiconque a un différend avec le roi, doit exposer sa plainte au *Moubéd-moubédân!* » (En langue persane *moubéd* signifie juge, et *Moubéd-moubédân* signifie grand juge, c'est-à-dire le juge supérieur à tous les autres.) Celui qui avait un différend avec le roi se levait au milieu de toute la foule assemblée, venait se placer en face du grand juge ou *Moubéd-moubédân*. En même temps, le roi descendait de son trône, déposait les insignes de la royauté, se revêtait de vêtements semblables à ceux de son adversaire et venait s'asseoir à côté de lui, en face du *Moubéd-moubédân*. Alors il disait : « O *Moubéd-moubédân!* fais bien attention, prononce ton jugement sur moi, tout d'abord, et qu'il soit équitable! Ne me considère pas comme étant supérieur à mon adversaire, parle en toute franchise et sincérité; sache que Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié entend tes paroles et connaît tes pensées! » Alors le *Moubéd-moubédân* examinait la plainte de l'homme qui était en contestation avec le roi, et jugeait entre eux deux. Cela fait, le héraut, s'adressant à l'assemblée, disait : « Y a-t-il encore quelqu'un qui ait un différend avec le roi? » et si personne ne répondait à cette question, le roi reprenait ses vêtements royaux, et, s'asseyant sur son trône, il achevait lui-même en ce jour de juger tous les procès encore pendants. Quand l'examen des affaires était terminé, et que les plaintes des serviteurs de

ne parle pas. Je la prie de vouloir bien me dire son état, pour que je puisse lui donner mon avis sur le chagrin et l'inquiétude où je la vois plongée. » Le roi répondit : « O ministre ! comment ne serais-je pas chagrin et inquiet ? me voici devenu vieux, la mort s'approche et je ne laisse pas un seul enfant qui puisse faire vivre mon nom et garder mon royaume ! Voilà quelle est la cause de mon inquiétude et de mon chagrin ! » Le ministre ayant entendu ces paroles, reprit : « O Roi du monde ! si Votre Majesté est inquiète et chagrine de n'avoir pas d'enfant, qu'elle ne le sôit pas plus longtemps, car elle a un fils, capable de faire vivre son nom et de garder son royaume. Ce fils a de l'intelligence, du jugement, de l'instruction, il est parfaitement doué, il est très-beau et d'un excellent caractère. » Le roi dit : « Où est ce fils dont j'ignore l'existence ? » Le ministre répondit : « Votre Majesté, il est vrai, ignore l'existence du prince son fils, mais moi, je sais que son Altesse est parfaitement vivante. » Quand le roi eut appris cette grande nouvelle de la bouche de son ministre, il dit : « Comment reconnaître la vérité de tes paroles ? Parle ! » Le ministre répondit : « Si Sa Majesté veut la preuve de ce que j'affirme, il est nécessaire qu'elle entre avec moi dans un lieu retiré, où je sois seul avec elle, pour que je puisse lui dire mon secret. » Le roi entra promptement dans son cabinet avec son ministre. Celui-ci, lui demandant pardon, mit à découvert ses parties naturelles. Le roi vit

alors que son ministre était privé des marques de la virilité; stupéfait de ses discours et de ses actions, il s'imagina qu'il était devenu fou. « Que signifie cela? lui demanda-t-il. Comment te trouves-tu en cet état? Parle! » Le ministre alors raconta toute l'affaire depuis le commencement jusqu'à la fin, et le roi, transporté de joie en entendant ce récit, s'écria : « Louanges au Souverain Seigneur de l'univers qui m'accorde un fils tel que celui que tu m'as dépeint, et un frère tel que toi! Heureux le roi qui a un pareil ministre! Ton action est véritablement au-dessus de tout éloge. Tu es le ministre digne de la confiance de son roi, tu mérites bien le nom de vrai ministre; avec toi, le gouvernement du royaume ne peut être que parfait! » Le ministre se prosterna devant le roi et dit : « Quand le prince votre fils peut-il se présenter? » Le roi répondit : « Va chercher quarante jeunes gens de son âge, de sa taille, de sa tournure, de son teint et dont les vêtements soient en tout semblables aux siens; amène ces quarante jeunes gens, avec mon fils, à tel endroit, dans la plaine, et va m'y attendre, mais ne dis ce secret à personne. Quand je serai sorti de la ville pour me rendre dans la plaine, ordonne à ces quarante et un jeunes gens de venir se présenter devant moi; si mon fils est parmi eux, certainement, je le reconnaîtrai. » Le ministre prit congé du roi et s'en retourna plein de joie pour faire ce qu'il lui avait commandé; le roi, de son côté, rentra au palais,

entièrement délivré de tout chagrin et de toute inquiétude. Le lendemain, il sortit de la ville et se dirigea vers la plaine, accompagné du cortège pompeux de ses ministres et de ses généraux. Sa joie éclatait à tous les regards et remplissait tous les cœurs d'allégresse; et ce jour, à cause de l'heureux événement qu'il voyait accomplir, fut plus fêté qu'un jour de fête. Comme le dit Bokhâri :

VERS

Par la grâce du Seigneur Créateur
Voici un jour plein de merveilles.
Tout le monde est joyeux,
Personne n'est dans la tristesse.
Partout éclate l'allégresse
Causée par la joie du roi.
Ce jour devient un jour de fête,
Parce qu'il a chassé tout souci ;
Pour les Persans, ce jour
Est comme le jour de nourouz.

Lorsque le roi fut arrivé à l'endroit convenu, son ministre s'avança suivi de quarante et un jeunes gens, tous semblables entre eux. Le roi, aussitôt qu'il les vit, reconnut son fils et l'appela auprès de lui, puis il rentra dans la ville avec lui et tous les grands. Le lendemain de ce jour, il invita ces derniers à un festin magnifique et à chacun d'eux il fit un présent aussi beau que possible. Il donna son royaume à son fils, en ayant soin de le mettre lui et son gouverne-

ment sous la tutelle du ministre qui l'avait élevé. Ensuite le roi entra dans la retraite et, tant qu'il vécut et jusqu'à l'arrivée de l'heure marquée par le destin, il y fut uniquement occupé du service de son Souverain Seigneur.

Vous avez entendu en partie ce que c'est que la dignité de ministre et en quoi consistent ses fonctions. Écoutez maintenant les règles qu'un ministre doit observer dans l'administration du royaume, pour qu'elle soit parfaite, et pour que le roi, les officiers, les sujets et lui-même en retirent de l'utilité. Les règles qu'un ministre doit observer sont au nombre de vingt-sept.

1re Règle. — Il faut qu'un ministre obéisse à Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié, comme il veut que ceux qui sont sous son autorité lui obéissent à lui-même. S'il ne le faisait pas, il se conduirait comme s'il mettait l'obéissance à sa personne au-dessus de l'obéissance due au Souverain Seigneur de l'univers.

2e Règle. — Il faut qu'un ministre exprime ses actions de grâces pour les bienfaits de son roi et se montre joyeux de ses dons ; si son bonheur vient à être troublé par quelque peine ou dommage du fait de son roi, il doit en détourner sa pensée et ne songer qu'aux faveurs et aux présents qu'il en a reçus.

3e Règle. — Il faut qu'un ministre, pour faire face aux dépenses de son roi, se serve des ressources régulières provenant du dehors, et qu'il ne puise pas

dans le trésor royal ; car les richesses qui s'y trouvent doivent être réservées pour les temps difficiles et ne peuvent pas être dépensées inutilement.

4e Règle. — Il faut qu'un ministre, en gouvernant le royaume, acquière des richesses pour agrandir la puissance de son roi, et non pas pour rehausser l'éclat de sa propre personne.

5e Règle. — Il faut qu'un ministre soit diligent à assurer le parfait entretien du mobilier du palais, des vêtements de corps du roi, des harnais de ses chevaux et généralement de tout ce qui est à son usage personnel.

6e Règle. — Il faut qu'un ministre veille à ce qu'aucun acte de son roi ne soit en désaccord avec les prescriptions du *chèriat*, car c'est là qu'est la source du bonheur de son roi.

7e Règle. — Il faut qu'un ministre, quand il s'aperçoit que les actes de son roi ne sont pas conformes aux prescriptions du *chèriat*, l'en avertisse aussitôt, pour qu'il ne retombe plus dans la même faute ; en outre il faut qu'il fasse tous ses efforts pour l'amener par ses conseils à réformer entièrement sa conduite, car ce sont ces actes et cette conduite qui amènent la ruine d'un royaume.

8e Règle. — Il faut qu'un ministre ne s'enfle pas d'orgueil parce que son roi l'a fait grand et l'a élevé au pouvoir, et ne fasse pas peser sur les sujets un joug rigoureux, ce serait le signe de la ruine du ministre lui-même.

9e Règle. — Il faut qu'un ministre, quand il recueille des richesses pour le Trésor du roi, s'occupe avec sollicitude du service des généraux et des soldats, et ordonne qu'ils aient toujours à leur disposition des armes et des chevaux. Ce monde est un lieu de discordes et de calamités, et l'on ne sait jamais ni à quel moment ni de quel côté elles surviennent. Si l'on se bornait à rassembler des richesses, sans s'occuper de pourvoir les généraux et les soldats de leur équipement, quand l'ennemi viendrait assaillir le pays, grâce à cette incurie, ces richesses seraient inutiles, et dans cette situation critique, on ne pourrait pas trouver avec assez de promptitude généraux et soldats, quand bien même on épuiserait le trésor tout entier. Il faut donc absolument que les rois aient des trésors, des généraux et des soldats. Comme le disent les sages :

Lâ málek éllá bi-'l ridjál,
Oua lâ ridjál éllá bi-'l mál.

Ce qui signifie : « Pas de roi sans beaucoup d'hommes,
Et pas d'hommes sans beaucoup d'argent. »

Il faut donc de toute nécessité qu'un ministre se préoccupe de ces deux points, pour qu'il n'ait pas à se repentir, lorsque viendra le moment critique.

10e Règle. — Il faut qu'un ministre charge des gens de parcourir sans cesse les diverses parties du royaume, et de lui en rapporter toutes les nouvelles, afin de savoir par eux de quel côté le danger menace et comment le repousser.

11e Règle. — Il faut qu'un ministre protège continuellement les étrangers, les fakirs et les pauvres contre les méchancetés des hommes puissants, afin que Dieu le Très-Haut le protège lui-même contre les hommes plus puissants que lui, ainsi qu'il est dit dans les *hadis* : « Aie pitié de ceux qui sont plus faibles que toi, pour que ceux qui sont plus forts que toi aient pitié de toi. »

12e Règle. — Il faut qu'un ministre, dans toutes ses entreprises, se demande quand et comment sera le dénoûment.

13e Règle. — Il faut qu'un ministre fasse tout ce qu'il fait avec parfaite connaissance et non par ignorance.

14e Règle. — Il faut qu'un ministre, dans tous ses actes, ait le cœur fort et vaillant.

15e Règle. — Il faut qu'un ministre ait une nature généreuse et que son cœur soit ouvert aux grandes pensées.

16e Règle. — Il faut qu'un ministre ne manque jamais de récompenser tout service rendu au roi.

17e Règle. — Il faut qu'un ministre, quand il voit quelqu'un transgressant les ordres de son roi, le lui défende immédiatement; et, si sa défense n'est pas écoutée, il faut qu'il le châtie et ne le laisse pas impuni, afin d'empêcher les autres de suivre son exemple.

18e Règle. — Il faut qu'un ministre, dans tous ses actes, pense à Dieu le Très-Haut, n'oublie pas qu'il

est toujours présent, et soit bien convaincu que la royauté, la grandeur et la gloire viennent uniquement de Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié.

19e Règle. — Il faut qu'un ministre, dans tous ses actes, pratique la justice à l'égard du roi et des sujets ; il faut que ce soit là sa double et constante préoccupation, afin de n'avoir point à se repentir dans la suite.

20e Règle. — Il faut qu'un ministre ait des manières affables, une humeur douce, un caractère honnête, soit qu'il exécute des actes justes et convenables, soit qu'il se refuse à des actes qui ne sont ni justes, ni convenables.

21e Règle. — Il faut qu'un ministre, s'il voit son roi faire un acte inutile au royaume, ou s'il l'entend tenir un discours de nature à lui porter dommage, tout en ne l'approuvant pas dans son cœur, ne le contredise en rien tout d'abord et en présence du peuple, mais que plus tard dans un endroit écarté, en un moment où le cœur du roi sera bien disposé, il lui dise sa faute, la lui fasse sentir par des paroles douces et persuasives, à l'aide d'histoires et d'exemples qui ouvrent son cœur et dissipent ses inquiétudes.

22e Règle. — Il faut qu'un ministre préserve son roi des hérétiques et des égarés, et ne permette pas qu'ils s'entretiennent avec lui, ou parlent en sa présence au sein du conseil, car la société de ces gens-là ne pourrait qu'être préjudiciable au roi et aux serviteurs de Dieu.

23e Règle. — Il faut qu'un ministre, lorsqu'il est au pouvoir et dans les grandeurs, ne néglige pas de faire du bien aux serviteurs de Dieu, et qu'il vienne en aide, partout et toujours, pendant qu'il le peut, aux pauvres qui sont dans la souffrance. C'est là l'utilité qu'on retire de la fréquentation des rois. Beaucoup de saints, de religieux, de pieux serviteurs de Dieu et de savants n'ont approché les rois qu'afin de pouvoir secourir plus efficacement ceux qui sont dans l'adversité et les délivrer de leurs maux.

Histoire. — Il y avait un maître nommé *Cheikh Djélál.* Un individu, se trouvant dans une situation très-malheureuse, vint solliciter son assistance, parce qu'il n'avait pu obtenir aucun résultat d'une demande qu'il avait adressée directement au roi. Le cheikh alla vers le roi pour l'affaire de cet infortuné, mais n'ayant pu réussir la première fois, à obtenir ce qu'il voulait, il revint deux fois, trois fois, jusqu'à quarante fois sans être plus heureux. Enfin un ministre ayant fait parvenir à la connaissance du roi que *Cheikh Djélál* était venu maintes et maintes fois, à cause de la situation malheureuse d'un tel, sans obtenir aucun résultat de ses démarches, le roi le fit appeler et lui dit : « O Cheikh ! j'apprends que plusieurs fois déjà tu es venu pour l'affaire d'un tel, et que ta demande est demeurée sans résultat ; pourquoi as-tu pris tant de peine et as-tu reproduit ta demande avec tant depe rsistance ? » Le cheikh répondit : « O Roi ! si j'ai mis tant de persistance à produire ma

demande, c'est que je voulais que Votre Majesté, en l'accueillant, obtînt une double récompense. Le Roi ne sait-il pas que ceux qui ont reçu de Dieu le Très-Haut la grandeur et la puissance, l'ont reçue pour donner satisfaction aux demandes de ceux qui sont dans le besoin? Ne sait-il pas que les rois qui n'exauceront pas ces demandes, ne verront pas non plus leurs désirs exaucés par Dieu le Très-Haut, qui abaissera leur grandeur et les courbera sous la dépendance d'autrui? » En entendant ces paroles du cheikh, le roi versa des larmes et lui donna toute l'assistance qu'il désirait en faveur de son protégé.

24e Règle. — Il faut qu'un ministre, afin de procurer à son roi le bonheur dans ce monde et dans l'autre, donne une joie continuelle au cœur des généraux et des serviteurs royaux, et les rende ainsi jaloux d'augmenter par leurs bons services la grandeur du roi dans ce monde ; d'autre part, il faut qu'il donne également la joie au cœur des fakirs et des pauvres, pour qu'ils prient pour le bonheur de son roi et augmentent par leurs prières sa gloire dans ce monde et dans l'autre.

25e Règle. — Il faut qu'un ministre cherche des amis bons et sincères et des compagnons doués d'intelligence et de jugement, afin d'être assisté par eux, quand il se trouvera en présence d'entreprises difficiles à résoudre, d'œuvres difficiles à accomplir.

26e Règle. — Il faut qu'un ministre veille avec le plus grand soin à ce que nulle perfidie ni oppression

ne soit commise par les agents qu'il emploie, et quand un de ces agents se rend coupable de perfidie ou d'oppression, il faut qu'il lui inflige un châtiment prompt et proportionné à sa faute, afin que les autres soient détournés par la peur de suivre les mêmes errements.

27e Règle. Il faut qu'un ministre fasse choix de quelques hommes pour leur confier la direction des affaires de son roi. Il doit les éprouver auparavant, pour voir s'ils s'en acquitteront convenablement, et il ne leur donnera sa confiance qu'après qu'il les aura ainsi éprouvés.

CHAPITRE XI

OU L'ON FAIT CONNAITRE CE QUE SONT LES FONCTIONS DES ÉCRIVAINS OFFICIELS.

Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié a fait le serment par le *noun* (ce qui signifie le poisson sur lequel repose l'univers) et par le *kalam* et tout ce qui est écrit avec le *kalam* (1).

Dans une autre sourate du Koran, le Seigneur a prononcé ces magnifiques paroles : « En vérité, enseigner avec le *kalam*, c'est enseigner aux hommes tout ce qu'ils ignorent. » Le Prophète (que la paix soit sur lui!) a dit : « De toutes les choses créées par Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié, la première, c'est le *kalam*. » Les savants déclarent que Dieu le Très-Haut n'a rien créé de plus grand que le *kalam*, parce que de toutes les sciences, il n'en est

(1) Un grand nombre de chapitres ou sourates du Koran portent, soit pour titre, soit en tête du premier verset, des lettres isolées dont la signification et la valeur sont inconnues. La sourate LXVIII a pour titre le *Kalam* ou la Plume, et le premier verset commence par la lettre *noun* ou *n* de l'alphabet arabe. Notre auteur malais déclare sans explication ni commentaire que ce mot *noun* signifie le poisson sur lequel repose l'univers.

Voici la traduction que M. Kazimirski a donnée du premier verset du chapitre intitulé le KALAM ou la PLUME :

« 1. NOUN. J'en jure par la PLUME et par ce qu'ils (les hommes) écrivent. »

pas une, de la première à la dernière, qui puisse être apprise sans le secours du *kalam* (1).

Dans le livre intitulé *El Ensân* (de l'Homme), il est dit : « Le gouvernement de ce monde repose tout entier sur deux choses, le glaive et le *kalam* ; c'est par elles qu'on arrive à connaître les hommes, qu'ils soient loin ou près de nous. » Dans ce même livre, il est dit : « Un royaume se gouverne bien plus par le *kalam* que par le glaive, attendu que le *kalam* peut faire tout ce que fait le glaive, et que celui-ci ne peut pas faire tout ce que fait le *kalam* (2). » Dans ce même livre, il est dit encore : « Quiconque veut apprendre à gouverner doit, de toute nécessité, lire les livres et les écrits; s'il ne le fait pas, il ne possédera jamais une connaissance approfondie des affaires. Il est évident que la durée insuffisante de la vie crée l'obligation pour tout homme, quel que soit l'objet de ses études, de recourir au *kalam*, aux livres et aux écrits; c'est seulement ainsi que s'accroît le domaine intellectuel de l'homme. »

(1) Puisqu'il n'y a rien de plus grand que le *kalam*, le *kâtib* ou écrivain devait jouir d'une grande considération chez les musulmans. Nous trouvons un témoignage de la haute estime dont cette fonction était honorée, notamment chez les Arabes, dans le soin religieux avec lequel l'auteur du *Melhat al adab fy senâ'at al kâtib* (ms. suppl. arab., 1912, de la Bibl. nationale) s'est plu à citer les noms des khalifes qui commencèrent par remplir les fonctions de *kâtib* ou écrivain. Mentionnons Ali ben Abou Thâlib, Zeïd ben Thabet al Ansâry, Moaviah ben Abou Sofiân, Othman ben Offân, Abd el Malek ben Mérouân, Mérouân ben al Hakem, etc. N'oublions pas non plus, parmi ces écrivains ou *kâtib* : Loth, kâtib d'Abraham; Joseph, kâtib du Pharaon Laarfiz (*sic*) ; Aaron, kâtib de Moïse ; et enfin Jean, fils de Zacharie, le kâtib de Jésus.

(2) « Le *kalam*, depuis qu'il a été taillé, a pour esclave le sabre, depuis qu'il a été aiguisé. » (*Livre d'Abd el-Kader*, p. 118, trad. par M. Gustave Dugat.)

On rapporte ces paroles du sultan Alexandre *Zoulqarneïn* (le Bicornu) : « Si ces deux choses, le *kalam* et le glaive, n'existaient pas, ce serait en vain qu'on tenterait de gouverner les hommes, car c'est sur elles que reposent toutes les affaires de ce monde, et c'est d'elles qu'il tire tout son éclat. Quiconque tiendra le *kalam* et le glaive, verra partout sa personne glorifiée et ses commandements observés, parce qu'il aura en main les deux instruments qui gouvernent le monde. »

Au livre intitulé *El Ensân* (de l'Homme) il est dit : « La fonction d'écrivain est une portion de l'autorité royale, car c'est par l'écrivain que parle la langue des rois, c'est lui qui est le gardien de leurs secrets. » Dans ce même livre, il est dit encore : « Entre les écrivains proprement dits et les copistes ou calligraphes il y a de la différence, les premiers devant posséder une grande variété de connaissances pour remplir parfaitement les fonctions et mériter le nom d'écrivains. Il faut, en effet, que l'écrivain sache découvrir les sources cachées et amener leurs eaux d'un pays dans un autre, proche ou éloigné ; il faut qu'il sache améliorer les rivières, les lacs et les étangs. Il doit être capable d'évaluer la longueur respective des nuits et des jours, leur accroissement et leur décroissement suivant les saisons. Il faut qu'il connaisse la marche du soleil et de la lune, ainsi que la durée de leurs stations sous chaque signe du zodiaque, la manière d'observer les astres et de

calculer les jours, les mois et les années. Il faut qu'il connaisse les vents et leurs variations. En outre, il doit être versé dans la connaissance des règles de la poésie, et notamment de la mesure, de la rime, etc. Il ne suffit pas qu'il possède toutes ces connaissances, il faut de plus qu'il soit beau et bien fait de sa personne, que sa voix soit douce, sa bouche éloquente, son jugement d'une rectitude parfaite, sa mémoire excellente. Enfin il ne doit jamais négliger de revêtir tous ses écrits de la marque de son sceau (1). »

Ibn Abbas, parlant du sens de ce verset : « En vérité, un écrit très-illustre m'a été envoyé, » assure que cet écrit était revêtu d'un sceau, et que c'était la lettre adressée par le prophète *Salomon* à *Balkis*. *Ibn Abbas* rapporte que le glorieux Prophète (la paix soit sur lui !) avait un anneau d'argent sur lequel étaient gravés ces mots : « *Lâ ilah illâ Allah, Mohammed ressoul Allah* (Il n'y a de dieux que Dieu, Mahomet est l'envoyé de Dieu) » et que cette inscription

(1) Ainsi, les écrivains officiels ou secrétaires des sultans malais, pour remplir dignement leurs fonctions, doivent être tout à la fois astronomes, ingénieurs, littérateurs, poëtes, orateurs, hommes de cour et hommes de science, et, de plus, à toutes leurs qualités morales et intellectuelles ils doivent joindre encore la beauté physique. Nous savions déjà par le *Sadjerat malayou* (Voir notre petite *Histoire des rois malais de Malâka, avec le cérémonial de leur cour*) que, dans le royaume de Malâka, il y avait cinq grands officiers de la couronne, entre lesquels se répartissaient les pouvoirs gouvernementaux délégués par le souverain; mais nous ignorions l'existence de cet autre dignitaire, familier du roi, qui tirait toute son importance, non du glaive, mais du *kalam*, instrument de bien plus grande portée que le sabre aux yeux de Bokhâri, le philosophe érudit, et d'Abd el-Kader, le plus illustre des guerriers de l'Islam, nos contemporains.

On peut consulter utilement *Ibn Khaldoun* sur l'emploi des secrétaires dans les cours musulmanes. (*Notices et Extraits*, vol. XX, p. 6-34.)

servait de cachet au glorieux Prophète (que la paix soit sur lui !).

On rapporte que le glorieux Prophète (la paix soit sur lui !) a dit : « Quand vous aurez fini d'écrire une lettre, vous devez la déposer d'abord sur la terre, avant de la donner aux mains d'un messager, car la terre est bénie. »

Dans le *Ḳitàb Adàb el-Kâtib*, il est dit : « Quand l'écrivain aura écrit tout ce qu'il avait à écrire, il convient qu'il lise sa lettre et s'assure de son entière exactitude avant de la remettre aux mains d'un messager. Il faut que chacune de ses lettres dise en peu de mots bien et beaucoup ; un même mot ne doit pas être répété deux fois, et toute parole qui ne serait pas convenable doit être scrupuleusement écartée. Quand il écrit, il doit se retirer dans son cabinet, et, s'il lui est impossible de s'isoler, il doit veiller à ce que personne ne puisse voir ce qu'il écrit ; quand sa lettre est finie, personne ne doit la lire sans son autorisation, etc., etc. »

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur ce qui concerne l'écrivain, mais nous arrêterons ici notre discours, afin qu'il soit plus facile à lire et à copier, pour tous ceux qui le verront, et qu'on ait du plaisir à le traduire.

CHAPITRE XII

OU L'ON FAIT CONNAITRE LA NATURE DES FONCTIONS D'AMBASSADEUR.

Dieu le Très-Haut a dit : « O glorieux Envoyé! fais ce qui t'a été commandé par ton Seigneur. Si tu ne le fais pas, si tu ne parviens pas à accomplir la mission qu'il t'a donnée, Dieu le Très-Haut te défendra contre la méchanceté des hommes. » Ainsi donc ne craignez rien des hommes, ne vous préoccupez que d'accomplir ce que votre Seigneur vous a commandé.

Dans le *Kitàb Sifât el marsoulîn*, il est dit : « La fonction d'Envoyé est une partie de la fonction de Prophète ; l'Envoyé doit affirmer la vérité, ne pas craindre les hommes et n'avoir nul souci du danger. » Ce sont là des obligations strictes pour les Envoyés de Dieu le Très-Haut et pour les ambassadeurs des rois ; mais leurs discours seront pleins de mansuétude et de douce persuasion, ainsi que l'a commandé le Seigneur à *Moïse*, son Envoyé. Dieu le Très-Haut a dit : « *Moïse* et *Aaron !* parlez-lui (à *Pharaon*) avec de douces paroles. »

Dans le même livre, il est dit : « Il faut que l'Envoyé ou Ambassadeur (1) soit bien fait de sa personne, que sa bouche soit éloquente, que son langage soit doux et persuasif, que ses explications soient exactes et le sens de ses paroles bien clair; il faut qu'il soit savant, sage, intelligent, prudent dans l'expression de sa pensée, circonspect dans l'interprétation des discours qu'il entend; il faut, de plus, qu'il soit sincère dans ses actes, sobre de paroles et riche de pensées, désintéressé, ferme dans sa religion et de mœurs irréprochables. » Un ambassadeur, en effet, remplace les yeux, les oreilles et la langue du roi; c'est par lui qu'on connaît l'esprit et le jugement du roi dont il est l'envoyé. C'est pourquoi ceux que l'on prend pour ambassadeurs doivent être choisis parmi un grand nombre d'hommes intelligents, prudents, de bonnes mœurs et généreux, afin de représenter dignement la personne de leur roi.

Dans le *Kitàb Adàb er Ressoul*, il est dit : « Il y a deux qualités qui se font reconnaître chez les rois, à deux signes : 1° leur intelligence qui se fait reconnaître dans le choix de leur ambassadeur; 2° leur générosité dans la nature de leurs présents (2). Un jour, le roi *Ardechyr* demandait à son ministre : « Qu'est-ce qu'il y a de plus nuisible et de plus pré-

(1) Le nom d'ambassadeur est, étymologiquement parlant, synonyme d'envoyé, car il tire son origine de l'espagnol *embajador*, dérivé du verbe *embiar*, qui signifie envoyer.

(2) Les présents que les princes se font entre eux, et que les ambassadeurs font dans les cours où ils sont envoyés, sont tellement de l'essence de l'ambassade dans les cours de l'Orient, qu'il y

judiciable aux intérêts des rois? » Le ministre répondit : « Un ambassadeur qui parle seulement en vue de son intérêt personnel, voilà, en vérité, ce qu'il y a de plus nuisible et de plus préjudiciable aux intérêts des rois. »

Dans le *Kitàb Tarykh*, on rapporte que c'était la coutume des anciens rois de Perse, quand ils envoyaient un ambassadeur dans un pays, d'expédier sur ses traces un agent secret, chargé de prendre note de ses paroles et de ses actes, et d'écrire tout ce qu'il aurait vu et entendu. Lorsque l'ambassadeur était de retour, le roi se faisait apporter ce que son agent avait écrit, et comparait avec son rapport les réponses de l'ambassadeur. Si le rapport et les réponses concordaient ensemble, alors le roi avait confiance en son ambassadeur, ajoutait foi à ses paroles et l'honorait de ses faveurs.

Histoire. — Le sultan Alexandre *Zoulqarneïn* (le Bicornu), au commencement de son règne, envoya un ambassadeur au roi *Darius*, qui était alors dans tout l'éclat de sa grandeur. A son retour, cet ambassadeur remit son rapport écrit au roi *Alexandre*. Celui-ci en fit lecture, mais un mot fit entrer le doute dans son cœur; il demanda à son ambassadeur : « Est-ce que tu as entendu cette parole de la bouche du roi *Darius?* » L'ambassadeur répondit : « De mes propres

a des princes qui ne s'envoient des ambassadeurs que pour faire accompagner leurs présents, dont ils font une espèce de commerce. (WICQUEFORT, *l'Ambassadeur et ses fonctions*, liv. Ier, p. 457. Cologne, chez Pierre Marteau, 1690.)

oreilles, j'ai entendu cette parole de la bouche du roi *Darius*. » Le roi *Alexandre*, ne pouvant pas le croire, écrivit une seconde lettre mentionnant ce mot, et dépêcha au roi *Darius* un autre ambassadeur, chargé de la lui remettre. Quand le roi *Darius*, lisant la lettre du roi *Alexandre*, fut arrivé à ce même mot, il prit un couteau et le fit disparaître, puis il écrivit au roi *Alexandre* une lettre dans laquelle il disait : « La sincérité d'âme du roi est le fondement de sa royauté et de sa grandeur ; cette sincérité du roi se retrouve sur les lèvres et dans les paroles de son ambassadeur, car ce que dit un ambassadeur, c'est ce qu'a dit la bouche de son roi, et les réponses qu'il a entendues, il les rapporte fidèlement aux oreilles de son roi. En conséquence, je fais disparaître ce mot de votre lettre, parce qu'il n'a pas été prononcé par moi. Si, dans ce moment, votre ambassadeur était ici, en ma présence, je lui ferais arracher la langue de la bouche comme je viens d'enlever ce mot de votre lettre. » Quand cette réponse du roi *Darius* fut arrivée au roi *Alexandre*, il la lut et ordonna aussitôt qu'on appelât son ambassadeur. « Pourquoi, lui dit-il, as-tu voulu, avec un mot, causer la perte d'un grand nombre d'hommes et de pays ? Quel motif t'a poussé à agir ainsi ? » L'ambassadeur répondit : « C'est qu'on a montré peu de déférence pour mes fonctions et qu'on ne m'a pas traité aussi bien que je le désirais. » Le roi *Alexandre* dit : « O insensé ! t'es-tu donc imaginé que nous faisions de toi notre

envoyé dans ton intérêt personnel, pour ne t'occuper que de tes propres affaires, et faire périr par là des milliers de serviteurs de Dieu? » Il ordonna qu'on lui arrachât la langue et fit publier cette proclamation dans toutes les villes du royaume : « Voilà le sort des traîtres qui rapportent mensongèrement les paroles des rois ! »

Histoire. — Dans le *Kitâb Tarykh*, on rapporte ce qui suit : « Le sultan *Homayoun* envoya un ambassadeur au roi du *Khorassan*. Quand cet ambassadeur, à son arrivée dans le pays, eut remis la lettre du sultan au roi du *Khorassan*, celui-ci lui demanda : « Comment se conduit votre roi à l'égard de ses sujets? comment les gouverne-t-il? » — « La règle de conduite et le mode de gouvernement à l'usage de mon roi, répondit l'ambassadeur, c'est de se faire chérir de ses sujets : tous se réjouissent d'être sous sa tutelle, car ils vivent en paix sous son autorité et sont à l'abri de la misère et du malheur. » — Le roi reprit : « De quelle nature est l'affection de votre roi pour ses serviteurs? » — « L'affection de mon roi pour ses serviteurs est celle d'une mère et d'un père pour leurs enfants et petits-enfants. » — « Et les enfants et petits-enfants de votre roi, comment sont-ils? » — « Tous sont contents et satisfaits, parce que les désirs de leurs cœurs sont portés vers la vertu. » — « Comment sont les généraux de votre roi pendant la guerre? » — « Pendant la guerre, ils montrent par leur conduite qu'ils ne sont pas ménagers

d'une vie qui ne doit servir qu'à repousser les ennemis du roi. » — « Dans les temps difficiles et calamiteux, comment se comporte votre roi ? » — « Dans ces temps-là, mon roi fait voir qu'il ne tient pas aux richesses, car la porte de son trésor est constamment ouverte aux généraux. » — « Dans les réceptions de chaque jour, comment se montre votre roi ? » — « Les réceptions du roi ressemblent aux jardins du paradis rafraîchis par de douces brises et embaumés par les senteurs des plantes odoriférantes, ou bien encore à une mer océane remplie de perles et de coraux. » — Le roi demanda encore : « Et, au sein du conseil, comment parle votre roi ? » L'ambassadeur répondit : « Tous ceux qui sont en présence de mon roi dans le conseil, et entendent ses discours, deviennent intelligents s'ils manquent d'intelligence, et braves s'ils manquent de bravoure. » Le roi du *Khorassan*, enchanté des réponses de l'ambassadeur, le combla de présents et lui dit : « L'esprit et le jugement de votre roi se font voir dans la personne de son ambassadeur ; c'est ainsi que devraient être tous ceux qu'on envoie auprès des rois. » Ensuite il adressa, en réponse au sultan *Homayoun*, une lettre remplie de compliments et de félicitations.

Quelques grands rois ont parfois remplacé eux-mêmes leurs ambassadeurs, dans des cas d'extrême importance, et sont allés porter en personne leurs messages, visitant les pays, étudiant le caractère des rois, écoutant leurs paroles et pénétrant leurs des-

seins. C'est ainsi qu'il arriva plus d'une fois au sultan *Alexandre* de remplir l'office d'ambassadeur; mais, un jour, un roi reconnut qu'il n'avait pas affaire à un simple ambassadeur, mais bien à *Alexandre* lui-même, et cene fut qu'à force de promesses et d'artifices que celui-ci put, à la fin, se tirer de ce mauvais pas. Mais ce sont des choses qu'il ne nous est pas permis de raconter ici, car ce serait trop allonger les récits contenus dans cet ouvrage.

CHAPITRE XIII

OU L'ON FAIT CONNAITRE LES QUALITÉS NÉCESSAIRES AUX SERVITEURS DU ROI.

Les serviteurs du roi, qu'ils soient esclaves ou libres, de basse ou de haute extraction, jeunes ou vieux, doivent travailler à la grandeur du roi, obéir à ses commandements, honorer sa personne, espérer en sa bonté et redouter sa colère, pour qu'il puisse gouverner son royaume avec eux et leur donner le titre de vrais serviteurs. Dans leur service, il y a diverses règles qu'ils doivent observer. Ces règles, obligatoires pour les serviteurs du roi, sont au nombre de vingt-cinq.

1re. — Il faut que les serviteurs du roi, avant toute chose, confessent que la légitime autorité de Dieu le Très-Haut s'exerce sur les rois, et reconnaissent que leur roi n'est évidemment qu'un serviteur de Dieu, impuissant par lui-même et tenant sa royauté, sa grandeur et sa gloire de Dieu le Très-Haut, qui lui en a fait don, et peut les lui reprendre pour en gratifier qui il voudra. Et, certes, cela ne lui est pas difficile, d'après ce qui est dit de son être et

de ses œuvres dans le Koran : « En vérité, lui seul est tout-puissant et fait ce qu'il veut (1). »

2e. — Il faut que les serviteurs du roi se réjouissent des présents qu'il veut bien leur faire, que ces présents soient rares ou fréquents, minimes ou considérables; toujours ils doivent honorer leur roi, et ne pas oublier qu'il est en son pouvoir de les gratifier de présents beaucoup plus grands, et de leur donner satisfaction aussi complète que possible par les grâces dont il dispose.

3e. — Il faut que les serviteurs du roi qui n'ont pas cessé de recevoir de sa bonté de délicieuses friandises et de beaux habits, s'ils viennent à éprouver, au milieu de ces joies, une peine ou un chagrin quelconque causé par le roi, au lieu de laisser voir leur tristesse, la recouvrent du voile de l'enjouement et de la gaieté, ainsi que fit *Ayâz* à l'égard du sultan *Mahmoud*.

Histoire. — Dans le *Kitàb Tarykh*, on rapporte que le sultan *Mahmoud* était épris d'*Ayâz*, son serviteur, à cause de l'excellence de son esprit et de son jugement. Il existe beaucoup d'anecdotes sur *Mahmoud* et *Ayâz*, elles sont toutes racontées dans un livre fameux dans le monde des amants et qui est intitulé : *Mahmoud et Ayâz*. Il y a quatre livres célèbres qui font connaître les amants : un de ces livres est appelé par les Arabes *Léïla et Médjnoun*, les trois autres

(1) Dieu crée ce qu'il veut, car il est tout-puissant. (Koran, sour. XXIV, ٧. 43.)

sont nommés par les Persans, le premier, *Khosrou et Chirîne;* le second, *Mahmoud et Ayâz;* le troisième, *Joseph et Zélika*. Dans tous les pays arabes et persans, ces quatre ouvrages sont renommés à cause de la peinture qu'ils font de l'amour et des amants. La vive affection du sultan *Mahmoud* pour *Ayâz* avait rendu celui-ci l'objet de la haine et de la jalousie des autres serviteurs du sultan. Tous en disaient du mal, chacun à sa manière. Les uns disaient : « Est-ce que le maître est amoureux de son serviteur? » D'autres : « Quelle beauté a-t-il donc pour qu'on s'éprenne de lui? » D'autres encore : « Dans ce pays, il ne manque pas de femmes qui sont plus belles et qui valent infiniment mieux que cet *Ayâz!* » Tels étaient les propos tenus par des gens qui ne savaient pas que le sultan était épris seulement de la beauté de son caractère, et qui, dans leur insouciance ne s'inquiétaient pas de comprendre comment cette beauté morale lui apparaissait parfaite et sans défaut, toute resplendissante de cet éclat qui charme les yeux d'un amant. Pour faire connaître la nature et la sincérité de l'amour du sultan *Mahmoud* pour l'heureux naturel d'*Ayâz*, il faut que nous racontions une histoire.

Un jour, les ministres et les grands étaient en présence du sultan *Mahmoud*, et *Ayâz* se tenait respectueusement debout devant lui. Quelqu'un apporta un concombre en présent au sultan. Le sultan prit un couteau, fendit le concombre et en mangea un

peu; il le trouva très-amer, mais il n'en fit rien paraître, et donnant un morceau à *Ayâz*, il lui dit : « *Ayâz!* mange de ce concombre devant moi, et dis quel goût il a, pour que ceux qui sont ici présents en mangent également et nous apprennent si jamais ils en ont goûté de pareil. » *Ayâz* salua, et, prenant ce morceau de concombre, il le mangea avec une apparence de plaisir visible à tous les yeux. Au moment où il commençait à le manger, il dit : « Il est très-doux ! » et quand il eut fini, il s'écria : « Gloire à Dieu! jamais je ne mangeai concombre si doux et d'un goût si délicieux? » — « O *Ayâz!* reprit le sultan, partage ce concombre entre eux tous, pour qu'ils connaissent la vérité de tes paroles! » *Ayâz* partagea le concombre entre les ministres et les grands qui étaient auprès du sultan. A peine en eurent-ils goûté que tous, à cause de son goût amer, firent la grimace. Ils ne voulurent point en manger davantage, disant : « Est-il impudent cet *Ayâz* qui, en présence du sultan, ose mentir de la sorte et affirmer que ce concombre est très-doux, quand il est très-amer ! » — « O *Ayâz!* dit le sultan, c'est la vérité. Moi aussi, je trouve à ce concombre un goût amer, comment peux-tu dire qu'il est doux? » — *Ayâz* répondit avec respect : « Je le jure, les paroles de votre serviteur sont sincères. » — « Comment est-ce possible? » reprit le sultan. — *Ayâz* répondit : « Que Dieu le Très-Haut daigne multiplier ses bénédictions sur les jours et la prospérité du Roi du monde! Que les faveurs du Roi du monde

n'aient pas de fin pour moi! Jamais Sa Majesté n'a cessé de m'honorer de ses bontés! Que de fois, elle m'a fait don de friandises douces et savoureuses! Comment donc moi qui, jusqu'à présent, me suis toujours régalé de ces exquises friandises, pour cette seule fois qu'une bouchée amère m'a été donnée par Sa Majesté, comment pourrais-je faire la grimace et dire qu'elle est mauvaise et très-amère? Je dois, au contraire, déclarer que l'amertume de cette bouchée est complétement annulée par la douceur délicieuse des autres, pour que Sa Majesté me fasse la grâce de m'accorder encore des friandises aussi douces que celles d'autrefois.»

4°. — Il faut que les serviteurs du roi, continuellement, et dans toutes leurs actions, leurs discours, leurs pensées et leurs desseins, recherchent d'abord ce qui est agréable à Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié, et ensuite ce qui est agréable à leur roi, afin que, chaque jour, leur grandeur et leur gloire grandissent avec leurs bons sentiments.

Histoire. — Un roi, orgueilleux de sa puissance royale, avait un serviteur pieux et vrai croyant, habitué à pratiquer exactement ses devoirs religieux. Le roi le distingua entre tous les autres comme celui en qui il pouvait se fier à cause de la droiture de son cœur et de ses pensées. Il lui avait fait ce commandement : « Ne t'éloigne pas d'ici, matin et soir; fais une garde attentive et ne va pas négliger mon service!» Le serviteur, après avoir fini d'ac-

complir ses devoirs religieux et de réciter ses prières et son chapelet, venait s'établir à son poste où le roi le faisait avertir quelquefois de sa venue. On rapporte qu'un jour, le roi eut affaire à son serviteur, et que celui-ci ne se trouva pas présent en ce lieu. On envoya à sa recherche, et comme on ne put le rencontrer, le roi fut extrêmement irrité contre lui. Cependant, le serviteur arriva et vint se présenter devant le roi. Celui-ci, plein de colère, lui demanda : « Pourquoi as-tu tardé à venir? pourquoi ne fais-tu pas attention à ce que je te commande? » Et il ordonna qu'on le châtiât, afin de le faire songer à son service. Mais alors le serviteur répondit : « Si je suis en retard, c'est uniquement à cause du grand embarras où je me trouve. » — « Quel embarras? Dis-le moi! » — Le serviteur, s'inclinant, parla ainsi : « Mon embarras vient de ce que j'ai deux maîtres à servir. Le premier est le véritable maître, celui qui a créé l'univers et les enfants d'*Adam*, et dont les châtiments sont extrêmement rigoureux; le second, qui n'est pas le véritable maître, n'est que le serviteur du premier. Je suis obligé de faire passer le service du vrai maître, qui récompense ou punit ses serviteurs, chacun selon ses œuvres, avant le service du second, qui n'est pas le vrai maître, et n'est, en réalité, que le serviteur du premier. Voilà l'embarras où je suis. » Lorsque le roi eut entendu ces paroles, il versa d'abondantes larmes et dit : « A partir de ce jour, tu

es libre, va où cela te plaira; fais le service du Seigneur, mais n'oublie pas de prier pour moi. »

5e.— Il faut que les serviteurs du roi craignent Dieu le Très-Haut plus qu'ils ne craignent leur roi, et qu'ils se confient dans les grâces de Dieu le Très-Haut plus qu'ils ne se confient dans les grâces de leur roi.

6e. — Il faut que les serviteurs du roi fassent tous leurs efforts pour rendre parfaites les affaires de leur roi dans ce monde, mais il convient qu'ils mettent au premier rang les affaires de son éternité.

7e. — Il faut que les serviteurs du roi, s'ils voient qu'il va commettre une injustice, l'en détournent avec douceur. C'est ainsi que se conduit un serviteur dévoué, c'est ainsi qu'il montre son affection pour son maître. Si le serviteur du roi ne se conduisait pas ainsi, il serait un ennemi de son roi, et au jour du jugement il serait puni comme lui.

8e. — Il faut que les serviteurs du roi se gardent de faire en sa présence l'éloge de quelqu'un qu'ils ne connaissent pas parfaitement, et dont ils n'ont pas éprouvé le caractère et les mœurs, afin de ne pas recueillir de la honte au moment où le roi en fera l'épreuve, car le roi fera retomber les fautes de cet homme sur le serviteur qui en aura fait l'éloge.

9e.— Il faut que les serviteurs du roi, si le roi désire quelque objet précieux qui leur appartienne et marque ce désir, s'empressent de lui offrir cet objet précieux.

10e.—Il faut que les serviteurs du roi, quand leur roi s'entretient avec eux, fassent attention de tout leur cœur, de toute leur âme, de tout leur esprit, de tout leur jugement, de tous leurs yeux, de toutes leurs oreilles et de tous leurs membres aux paroles de leur roi, afin que pas une seule de ses paroles ne leur échappe.

11e. — Il faut que les serviteurs du roi, lorsqu'ils sont en sa présence, ne chuchottent jamais entre eux; car c'est une source de malheurs, et beaucoup, par cette action, ont attiré sur eux la colère du roi.

12e. — Il faut que les serviteurs du roi, lorsqu'ils sont en sa présence, se tiennent respectueusement assis et gardent le silence. Si le roi leur fait une question qui exige une brève réponse de un ou deux mots, qu'ils se bornent à répondre ces quelques mots seulement, ni plus ni moins. Si leur roi interroge une autre personne, qu'ils se gardent de répondre tant que la personne interrogée n'a pas répondu elle-même, à moins que le roi ne leur ordonne de parler.

Dans le *Kitàb Tenbîâh*, il est dit : « Quiconque se conduit autrement commet une faute à l'égard de trois personnes : 1° à l'égard de celui qui interroge, car il ne montre aucune déférence pour lui ; 2° à l'égard de celui qui est interrogé, car il ne lui permet pas d'exprimer sa pensée; 3° à l'égard de soi-même, car il montre son manque d'intelligence et d'éducation, et fait voir par là que ses paroles sont vaines et sans aucune utilité. »

Dans ce livre il est dit encore : « Si vous voulez connaître l'homme insensé, faites attention à ce qui se passe dans une assemblée : deux hommes parlent ensemble, leur entretien n'est pas encore fini, lorsqu'un autre homme survient et jette un flux de paroles au milieu de leur conversation ; en vérité, voilà un homme insensé ! »

13e.— Il faut que les serviteurs du roi, quand le roi, dans une assemblée, fait une question sur quelque sujet, se gardent de parler les premiers ; mais ils doivent attendre qu'une des personnes de l'assemblée ait parlé, et s'il n'y a personne qui réponde à la question posée et qu'un des serviteurs du roi soit capable de le faire, il faut dans ce cas qu'il prenne enfin la parole.

14e. — Il faut que les serviteurs du roi, qui se trouvent en sa présence et qui, en ce moment-là, entendent toutes les nouvelles, se gardent bien de les répéter à d'autres, car ils ne doivent pas faire connaître les secrets de leur roi.

15e. — Il faut que les serviteurs du roi montrent la sincérité de leurs discours et la droiture de leurs cœurs partout et toujours, qu'ils fassent preuve dans toutes leurs actions d'une conduite et d'un caractère parfaitement honorables ; s'ils sont ainsi, ils seront distingués par leur roi qui ne les aura jamais trouvés en faute, et chaque jour, grâce à ses faveurs, ils verront grandir leur considération.

16e. — Il faut que les serviteurs du roi, en quelque

lieu qu'ils se trouvent, louent les bonnes qualités de leur roi. Si d'autres parlent de ses défauts, ils ne doivent pas rester en leur compagnie ni les écouter, mais leur défendre de continuer leurs mauvais propos ; et si ces gens-là n'obéissent pas à leur injonction, ils doivent les châtier de tout leur pouvoir, pour montrer à tous qu'ils sont fidèles envers leur Seigneur.

17e. — Il faut que les serviteurs du roi exécutent avec joie tout ce que leur roi leur ordonne de faire.

18e. — Il faut que les serviteurs du roi, s'ils voient qu'ils sont aimés par leur roi, veillent sur eux-mêmes et ne s'enflent pas d'orgueil à cause de l'affection dont ils sont l'objet; ils doivent, au contraire, accomplir leur service avec plus de zèle qu'auparavant et ne s'en glorifier jamais, pour que leurs œuvres ne soient pas vaines.

19e. — Il faut que les serviteurs du roi, s'ils ont quelque demande à lui adresser pour eux-mêmes ou pour d'autres, choisissent le moment favorable pour lui parler, et profitent de ce moment pour solliciter ce qu'ils désirent.

20e.— Il faut que les serviteurs du roi, si leur roi les a honorés et élevés au pouvoir, ne se regardent pas pour cela comme plus hauts et plus grands que les autres, et ne se mettent pas au-dessus de tous, car si tel était leur caractère, leur bassesse apparaîtrait bien vite, et ils ne tarderaient pas à voir la colère de Dieu le Très-Haut et l'indignation de leur roi dissiper en un instant leur gloire et leur grandeur.

21e. — Il faut que les serviteurs du roi, si leur roi est en colère contre eux, supportent sa colère avec patience, redoublent d'efforts pour bien s'acquitter de leur service auprès de lui et fassent des prières pour son bonheur. Ils ne doivent pas médire de ses actes, ni conserver de l'animosité dans leurs cœurs contre lui. Quand le courroux du roi sera passé, il leur pardonnera leur faute. C'est en se conduisant ainsi, qu'ils parviendront à dissiper complétement sa colère.

22e. — Il faut que les serviteurs du roi, s'ils voient leur roi irrité contre quelqu'un à cause d'une faute de peu de gravité, ne s'arrêtent pas à causer avec cet homme et n'aillent pas solliciter immédiatement le pardon de sa faute; ils doivent attendre que le roi soit bien disposé et saisir l'instant favorable pour faire arriver jusqu'à lui la connaissance de la pénible situation où se trouve cet homme, et obtenir qu'il en soit délivré.

23e. — Il faut que les serviteurs du roi appuient et confirment tout ce qui est dit par leur roi, à l'exception toutefois de celles de ses paroles qui seraient en désaccord avec le *chèriat*, auquel cas, cela leur est défendu.

24e. — Il faut que les serviteurs du roi honorent leur roi, ne prononcent son nom qu'avec des bénédictions et ne publient jamais ni ses fautes ni ses secrets.

25e — Il faut que les serviteurs du roi aiment leur roi plus qu'ils n'aiment leur propre vie, leur mère,

leur père, leurs enfants et petits-enfants, leur famille, leurs richesses et tout ce qui leur appartient; en un mot, il faut que, pour eux, la personne de leur roi soit au-dessus de tout, afin qu'on puisse leur donner le nom de vrais serviteurs du roi, et qu'en toute vérité ils soient appelés ses favoris.

Histoire.— On raconte qu'un jour le sultan *Mahmoud Ghâzi* (que la miséricorde soit sur lui!) étant assis sur son trône, entouré de ses ministres et officiers au milieu desquels se tenait *Ayâz*, dit à son *Bandahara* (1) : « Va à la chambre du Trésor! Nous t'ordonnons d'y prendre de l'or, de l'argent, des pierres précieuses et autres objets de grande valeur, et d'apporter le tout à tel endroit, car nous voulons y aller nous amuser et faire don de ces trésors à ceux qui nous auront accompagné. » Un jour, le sultan partit pour aller se divertir en cet endroit, et, dès que la nouvelle en fut connue, un grand nombre de personnes l'y suivirent. Arrivé sur les lieux, il fit halte sur un terrain uni, propre et bien éclairé et dit à son *Bandahara :* « Répands mes trésors ici, sur cette place, pour que tous ceux qui sont heureux obtiennent une part de mes présents suivant leur degré de bonheur, et que l'on sache quels sont ceux qui ont le plus de chance, quels sont ceux qui en ont le moins. »

(1) Le mot *Bandahara*, d'origine sanscrite, signifie trésorier du roi. Dans le royaume de Malâka, c'était le personnage le plus élevé après le roi. Il était le premier des cinq grands officiers de la couronne. Les petits souverains de Pahang et de Lingga portent ce titre encore aujourd'hui. (Abbé FAVRE, *Dict. malais-français*, tome II p. 278.)

Tous, en entendant ces paroles du sultan, se rapprochèrent vivement, se serrant les uns contre les autres, tenant leurs yeux grands ouverts, les regards fixés sur les mains du *Bandahara*, le priant d'exhiber les présents et de les répandre sur la place désignée. Dans ce moment même, le sultan lança son cheval à toute vitesse hors de leur présence. Quand il fut loin et hors de vue, il s'arrêta, et, regardant derrière lui, il s'aperçut que *Ayâz* seul l'avait suivi, pendant que tous les autres préoccupés du soin de ramasser des trésors, ne se doutaient même pas que le sultan était parti et se trouvait déjà loin d'eux. Le sultan, après avoir fait halte un instant, revint à la ville. De leur côté, les ministres et les grands, après avoir fini de ramasser les objets les plus précieux, s'en retournèrent joyeux dans leurs maisons. Chemin faisant, l'un montrait à son compagnon la bonne part qu'il s'était faite et disait : « C'est moi qui ai eu le plus de chance! » et l'autre répliquait : « Non, c'est moi! » Et tous, tant qu'ils étaient, tenaient le même langage, car tous, à l'exception d'*Ayâz*, avaient eu leur part des présents du roi. C'est pourquoi ils disaient entre eux : « Il est clair que celui qui n'a pas de chance, c'est *Ayâz*. » Quelques jaloux ajoutaient : « En effet, maître *Ayâz* n'a pas du tout de chance ; par son manque d'intelligence et de jugement, il n'a rien eu des présents du sultan. » *Ayâz*, qui avait appris tous les propos qu'ils tenaient sur son compte, gardait le silence. A quelques jours de là, le sultan sortit de son palais et

s'assit sur son trône. Tous les grands vinrent en sa présence; *Ayâz* se tenait debout devant lui. Le sultan demanda : « Qui, parmi vous, n'a pas eu de chance ? » Les ministres répondirent : « C'est *Ayâz!* Il n'a pas eu un seul des nombreux présents de Sa Majesté. Il est clair qu'il n'a pas de chance, car il a délaissé tous ces objets précieux et s'en est revenu les mains vides. » Le sultan dit : « O *Ayâz!* est-ce que nos présents sont sans valeur à tes yeux, que tu les as dédaignés ? Je ne sais pourquoi tu n'as rien pris des objets précieux qui étaient à ta portée; tu les aurais empêchés de dire que tu n'as pas de chance. Quel était donc ton motif en faisant une chose qui n'a l'approbation de personne ? » *Ayâz* répondit : « Puissent les jours de vie et la prospérité du Roi du monde s'accroître ! Puissent les présents qu'il fait à ses serviteurs ne tarir jamais ! Pour moi, j'ai plus de chance que tous ceux qui ont eu part aux présents de Sa Majesté. » Le sultan dit : « O *Ayâz!* prouve-moi la vérité de tes paroles. » *Ayâz* répondit : « S'ils ont trouvé une part quelconque dans les largesses qui leur ont été faites, moi, j'ai trouvé l'auteur même de ces largesses; si quelques-uns ont trouvé de l'or, moi, j'ai trouvé le maître de l'or; si d'autres ont trouvé de l'argent, moi, j'ai trouvé le maître de l'argent; si d'autres encore ont trouvé des pierres précieuses, moi, j'ai trouvé le maître des pierres précieuses; si d'autres enfin ont trouvé quelques perles, moi, j'ai trouvé l'océan des perles. Qui donc alors, ô

Roi du monde! parmi tous ceux qui se vantent d'avoir de la chance, en a plus que moi? » Le sultan reprit : « O *Ayâz*! dis-moi quel est le sens de tes paroles? Où est donc tout ce que tu dis avoir trouvé? » *Ayâz* répondit : « Que Dieu le Très-Haut, je l'en supplie, protège la personne du Roi du monde, plus précieuse pour moi que tous ces objets de prix! En quelque lieu que soit son auguste personne, j'y suis, et j'obtiens ainsi tout ce que désire mon cœur. Quand je suis avec Elle et qu'Elle est avec moi, que me manque-t-il? Qui donc alors a plus de chance que moi? »

CHAPITRE XIV

OU L'ON FAIT CONNAITRE CE QUE DOIT ÊTRE L'ÉDUCATION DES ENFANTS.

Le Prophète (que la paix soit sur lui !) a dit : « Quand un enfant est arrivé au septième jour de sa vie, son père doit lui raser la tête et faire l'*a'qiqat*, c'est-à-dire donner un festin ; quand il est arrivé à l'âge de six ans, son père doit lui enseigner les règles de la civilité ; quand il est arrivé à l'âge de sept ans, il doit lui donner une chambre à coucher différente de la sienne ; quand il est arrivé à l'âge de treize ans, il doit l'obliger à assister aux cérémonies religieuses; quand il est arrivé à l'âge de seize ans, il doit lui donner une épouse. » C'est alors que, le prenant par la main, il lui dira : « O mon fils ! je vous ai élevé, je vous ai enseigné les règles de la civilité et la science, je vous ai donné une épouse. Maintenant, devant Dieu le Très-Haut, je n'ai plus à vous préserver des maux de ce monde et du châtiment éternel. »

Dans le *Kitàb Adab el aoulâd*, il est dit : « Un enfant est un don fait aux parents par Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié ; c'est pourquoi ceux qui ont été

gratifiés de ce don doivent le garder précieusement et fidèlement comme un dépôt qui leur a été confié. Si c'est une obligation pour tous ceux qui ont des enfants, de les élever avec soin, c'est une obligation bien plus impérieuse encore pour les rois. Les rois doivent donc appliquer constamment leurs pensées et leurs efforts à l'éducation de leurs enfants qui sont appelés à les remplacer un jour et à faire vivre leur nom ; il est impossible qu'ils ne s'acquittent pas de ce devoir.

Les obligations des parents relativement à l'éducation des enfants, obligations dont ils ne sauraient s'affranchir, sont au nombre de six :

1re Obligation. Lorsque la mère vient d'enfanter, les parents doivent laver le nouveau-né avec de l'eau pure, le couvrir de vêtements convenables et réciter à son oreille droite la formule du *Bang*, et à son oreille gauche celle du *Qámat* (1).

2e Obligation. Lorsque l'enfant a sept jours accomplis, ils doivent lui raser la tête et donner un festin.

3e Obligation. Lorsque l'enfant est arrivé à l'âge de six ans, ils doivent le circoncire et purifier son

(1) On appelle *Bang*, en malais, cette formule religieuse que les parents musulmans doivent réciter à l'oreille droite du nouveau-né : « Dieu est grand Je confesse que nul autre Seigneur que Dieu ne doit être adoré ; je confesse que le prophète Mahomet est le véritable envoyé de Dieu ! Puisses-tu être fidèle à la prière ! Puisses-tu pratiquer la vertu ! Dieu est grand, il n'y a pas de Seigneur autre que Dieu. » La formule qu'on appelle *Qâmat*, et que les parents doivent réciter à l'oreille gauche du nouveau-né, ne diffère de la précédente que par les mots qui la terminent : « *Ber-dirt-kan ôléh-mou akan sembahyang* (Lève-toi debout pour prier !). »

âme, lui apprendre la civilité et lui donner un beau nom.

4e Obligation. Lorsque l'enfant est arrivé à l'âge de sept ans, ils doivent le changer de chambre à coucher et lui enseigner les prières.

5e Obligation. Lorsque l'enfant est arrivé à l'âge de treize ans, ils doivent l'habituer aux pratiques religieuses et le châtier s'il les néglige.

6e Obligation. Lorsque l'enfant est parvenu à l'âge de seize ou de dix-sept ans, ils doivent lui donner une épouse. »

Dans le même livre, il est dit : « Il faut que les parents choisissent pour nourrice de l'enfant une femme saine de corps et d'esprit, de bonnes mœurs et douée d'un excellent naturel, car l'enfant qui tette reçoit l'empreinte du naturel de la femme qui l'allaite. Quand l'enfant est sevré et comprend la parole, ils doivent le confier à un homme pieux et craignant Dieu le Très-Haut, pour qu'il lui apprenne le Koran et les prescriptions du *Chèriat*, ainsi que toute la science dont il aura besoin pour les affaires de ce monde et celles de l'éternité. » Ce maître doit veiller à ce qu'il ne fréquente pas des gens de mauvaise conduite, mais des hommes recommandables par leur naissance, leur intelligence et leur sagesse. Il doit, en présence de l'enfant, louer tous les hommes qui se conduisent bien, et blâmer tous ceux qui se conduisent mal, afin de graver dans son cœur l'amour pour

les gens de bien et l'aversion pour les méchants ; il doit aussi louer, en sa présence, les hommes qui possèdent la science et blâmer ceux qui en sont dépourvus, afin de lui faire aimer les savants et détester les ignorants. Quand il lui aura ainsi donné l'instruction religieuse qui lui est indispensable, il l'introduira dans la société des grands, afin qu'il voie de près ceux qui fréquentent les rois, qu'il s'accoutume à parler au milieu des hommes sages et éclairés, et qu'il étudie les règles de l'étiquette pour s'asseoir, se tenir debout ou marcher : c'est là qu'il apprendra les bonnes manières, la modestie, le respect, la politesse, en un mot la conduite qui plaît aux hommes intelligents et sages. Quand l'enfant, devenu jeune homme, aura acquis toutes ces qualités, il faudra lui faire fréquenter de vieux officiers instruits, éprouvés et expérimentés, prudents et vaillants. Ils veilleront sur son éducation militaire et lui enseigneront la pratique et la théorie de l'art de la guerre, en même temps que l'équitation, le maniement des armes et autres exercices de ce genre.

Dans le même livre, il est dit: « Tous les enfants, à l'origine, sont exempts de méchanceté, mais ensuite ils imitent leurs parents. Si ceux-ci sont doués d'un bon naturel, leur enfant deviendra bon; s'ils sont d'un mauvais naturel, leur enfant deviendra mauvais; car l'enfant, dans le commencement, peut être comparé à un miroir brillant qui ne reflète que les images des objets qu'on met devant lui. »

CHAPITRE XV

OU L'ON FAIT CONNAITRE EN QUOI CONSISTE LA VÉRITABLE GRANDEUR DE CARACTÈRE.

On rapporte que le Prince des Croyants, *Omar* (que Dieu soit satisfait de lui !) a dit : « Veillez sur votre âme, maintenez-la toujours haute et fière, car je ne vois rien qui avilisse l'homme comme l'absence de toute fierté, et je ne vois rien qui l'élève comme la grandeur de caractère. Il faut que l'homme, par l'élévation de son caractère, se montre toujours noble et sans bassesse parmi les autres hommes, car bien que cette qualité varie selon les individus, quiconque se montre bas est bas, et quiconque se montre grand est grand. » Ceux qui étaient en présence du khalife *Omar*, lui demandèrent : « O Prince des Croyants ! comment l'homme se montre-t-il grand, et comment se montre-t-il bas ? » Le Prince des Croyants dit : « L'homme se montre grand par des actions et des discours conformes à la sagesse, c'est-à-dire justes et honnêtes dans tous les temps et dans tous les lieux, dans la compagnie d'hommes honorables, distingués par leur intelligence, leur jugement, leur

naissance et d'autres qualités. L'homme se montre bas, quand il se conduit d'une manière différente. »

Dans le *Kitâb Sifât es-Selâthîn*, il est dit : « La véritable magnanimité est bonne chez tous les hommes, mais chez les rois c'est une qualité excellente ; car elle est le signe distinctif de la splendeur et de l'élévation chez les plus puissants monarques, en même temps que la marque de la noblesse et de la grandeur chez les hommes de haute naissance. C'est donc une obligation pour les rois de montrer un caractère vraiment grand dans toutes leurs actions et dans tous leurs desseins, et de ne jamais se départir de cette élévation d'âme (1).

Histoire. — Un jour que le sultan *Alexandre* était plongé dans la tristesse et se tenait renfermé dans son palais, le savant *Aristote* (2) entra en sa présence. Le voyant ainsi absorbé dans ses tristes pensées, il lui demanda : « Quel sujet de tristesse a le sultan, qui puisse l'empêcher de sortir de son palais ? » Le sultan *Alexandre* répondit : « Je m'afflige à la pensée

(1) Cela doit s'entendre de cette élévation de caractère, c'est-à-dire de cette disposition naturelle de l'âme qui donne de grandes vues et qui inspire de nobles sentiments, et sans laquelle un prince ne fera jamais rien de vraiment grand. *Princeps ea quæ digna sunt principe cogitabit*, dit le prophète Isaïe. (C. XXXII, v. 8.)

(2) Bokhâri a déjà cité Hippocrate, Galien et Aristote comme les princes de la médecine ; c'est à eux qu'il emprunte la description anatomique de l'homme qu'il a donnée p. 23. Le texte malais publié par M. Roorda van Eijsinga porte ici le nom de Galien au lieu de celui d'Aristote. Mais faire du médecin de Marc-Aurèle, de Vérus et de Commode, le médecin d'Alexandre le Grand, est un grossier anachronisme dont Bokhâri, certainement, ne s'est point rendu coupable. Il faut donc attribuer cette faute à un *lapsus calami*, à l'inadvertance d'un copiste qui aura écrit dans ce passage le nom de Galien pour celui d'Aristote.

de la petitesse de ce monde, et de tous les troubles que je donne à moi et aux autres pour régner sur un monde qui est si peu de chose; c'est la vanité de mes œuvres qui me rend triste. » — *Aristote* reprit : « La réflexion du sultan est juste, car qu'est-ce en effet que le monde ? Certes, il n'a pas assez d'importance par lui-même pour que le sultan se préoccupe d'une vaine royauté, mais le gouvernement de ce monde est une marque de la royauté sublime et éternelle de l'autre monde, et cette royauté, le sultan peut l'obtenir en gouvernant ce monde avec justice. Il faut donc qu'il donne tous ses soins au gouvernement de ce monde, pour qu'il obtienne ensuite dans l'autre une royauté dont la grandeur est incalculable et dont la durée est éternelle. » Le sultan *Alexandre* entendit avec plaisir ces paroles de son sage conseiller.

La véritable grandeur de caractère, telle qu'elle a été définie plus haut, se manifeste clairement dans le sultan *Alexandre*, qui ne se contentait pas de régner sur le monde entier, et disait : « Qu'est-ce que le gouvernement de ce monde, pour que je me fatigue à l'obtenir ? » Ce monde qu'il faut cinq cents ans pour parcourir était de nulle importance à ses yeux, parce que sa grande âme ambitionnait un autre royaume. Le but de la véritable ambition, c'est que l'homme, par tout ce qu'il y a de bon, d'honnête et de juste dans ce monde, recherche la gloire, la grandeur et la prospérité, et s'éloigne du chemin de la bassesse, du malheur et de l'adversité.

Deux qualités sont essentielles aux rois : la générosité et la magnanimité. Quiconque ne possédera pas ces deux qualités, n'aura pas une royauté parfaite, son gouvernement ne sera pas prospère, tandis que tous ceux à qui Dieu le Très-Haut aura donné ces deux qualités, porteront la marque du bonheur dans ce monde et dans l'autre.

Quand un ministre remarque en son roi des sentiments indignes de son rang, il doit l'en avertir; quand il voit qu'il va faire une action qui n'est pas conforme à la véritable grandeur de caractère, il doit l'en détourner.

On raconte qu'un roi, ayant fait un don de cinq cents dirhems, son ministre lui dit : « J'ai appris de la bouche d'hommes sages et expérimentés, qu'il n'est pas permis aux rois de faire un présent de moins de mille dirhems. »

Un jour le roi *Haroun ar-Raschid* fit don d'une somme de cinq cents *tâhil ;* son ministre qui se nommait *Yahyâ* faisait, par signes, tous ses efforts pour l'en empêcher. Lorsque tous ceux qui étaient présents furent partis, *Haroun ar-Raschid* dit : « O *Yahyâ!* que voulais-tu dire avec tous tes signes ? » Celui-ci répondit : « O Prince des Croyants ! je voulais dire que les rois ne doivent jamais laisser voir qu'ils sont capables de faire des présents de moins de mille dirhems. »

Un jour le roi *Mamoun ar-Raschid* entendit son ministre nommé *Abbas* qui disait à son serviteur : « Va

au bazar et achète des marchandises avec ce demi-*tâhil.* » *Mamoun ar-Raschid* irrité lui dit avec colère : « Tu es capable de diviser un *tâhil* en deux, cela n'est pas convenable, et tu ne mérites pas de porter le nom de ministre, » et, sur-le-champ, il le destitua.

Dans le *Kitab Sifât el molouq*, on rapporte que le roi *Châbour*, adressant ses dernières instructions à son fils, lui parla ainsi : « O mon fils ! lorsque tu feras un présent à quelqu'un, ne le lui remets jamais de tes propres mains ; garde-toi même d'examiner ou de faire apporter en ta présence les dons que tu accordes. Il faut, quand tu donnes un présent, que tu fasses bien attention qu'il soit au moins l'équivalent du revenu d'une ville, afin d'enrichir ceux que tu récompenses, de manière à les mettre à l'abri de l'adversité eux, leurs enfants et petits-enfants. De plus, ô mon fils ! garde-toi, tout le temps de ta vie, de te livrer à des opérations de commerce dans ton royaume, car ce genre d'affaires est indigne d'un roi qui a de la grandeur de caractère, de la prospérité et de la naissance. »

Histoire. — Le roi *Hormuz* reçut un jour de son ministre une lettre dans laquelle il disait : « Plusieurs marchands étant arrivés dans cette ville avec une grande quantité de bijoux, perles, hyacinthes, rubis, diamants et autres pierres précieuses, j'ai tout acheté pour le roi, moyennant deux cent mille *tâhil ;* au moment où j'allais les porter à Sa Majesté, des marchands d'un autre pays sont arrivés, qui veulent me

les acheter et m'offrent un bénéfice de deux cent mille *tâhil* ; si le roi y consent, je vais les vendre tout de suite, et plus tard j'en achèterai encore d'autres. » Le roi *Hormuz* écrivit à son ministre la réponse suivante : « Qu'est-ce que deux cent mille *tâhil?* Qu'est-ce que quatre cent mille *tâhil*, y compris le bénéfice ? Cela vaut-il la peine qu'on nous en parle et qu'on s'en occupe si fort auprès de nous ? Si vous vous livrez aux affaires du commerce, qui s'adonnera pour nous aux affaires du gouvernement ? Si vous achetez et vendez des marchandises, comment les marchands de notre royaume pourront-ils pourvoir à leurs besoins ? Il est évident que vous détruisez ainsi notre bonne renommée, celle des rois et celle des ministres. Il est évident que vous êtes l'ennemi des commerçants de notre royaume, car vos desseins tendent à les ruiner. Vos sentiments sont indignes d'un ministre. » Pour ces motifs, il le destitua.

Dans le *Kitâb Sifât el houkâma* il est dit : « Il y a une grande diversité de penchants parmi les hommes, chacun a le sien : l'un est porté naturellement vers les richesses, un autre vers la patience et la résignation, un autre vers l'étude et les bonnes œuvres, et dans ce monde les humeurs des hommes sont tellement variées qu'elles diffèrent toutes de nature. Parmi cette infinie variété de dispositions de l'âme, celle qui sied le mieux aux rois et aux ministres, c'est la grandeur de caractère, car cette qualité fait l'ornement de la royauté.

Histoire. — Un jour le ministre du sultan *Haroun ar-Raschid* revenait du conseil à sa maison, il fut abordé au milieu du chemin par un mendiant qui lui dit : « O *Yahyâ !* la misère me fait venir vers toi ; je t'en prie, donne-moi quelque chose. » Quand *Yahyâ* fut arrivé à sa maison, il fit asseoir le mendiant à la porte, et appelant son intendant, il lui dit : « Chaque jour, remets à cet homme mille *dinars*, et, pour sa nourriture, donne-lui sa part dans les vivres qui se consomment chez toi. » On rapporte que pendant un mois le mendiant vint s'asseoir à la porte de *Yahyâ*, et que chaque jour on lui remit une somme de mille *dinars*. Après avoir ainsi reçu, au bout d'un mois, trente mille *dinars*, le mendiant s'en alla. L'intendant étant venu donner avis que cet homme était parti, *Yahyâ* lui dit : « Par Dieu ! s'il n'était pas parti, et qu'il fût resté à ma porte pendant toute sa vie, je lui aurais fourni la même ration journalière. »

Histoire.— Dans le *Kitâb Tarykh*, on raconte ce qui suit (1) : « Il y avait autrefois un roi persan nommé

(1) Dans les contes inédits des Mille et une nuits, traduits par M. Trébutien, on trouve tome III, p. 356, cette même histoire. Nous la reproduisons ici, pour que le lecteur puisse comparer le récit de Bokhâri le Malais avec celui du conteur arabe.

Khosrou-Perviz, Schirine et le pêcheur

Le roi de Perse Khosrou-Perviz était un grand amateur de poissons. Un jour qu'un pêcheur lui en avait apporté un d'une grosseur extraordinaire, il lui fit donner quatre mille dragmes d'argent. Schirine, l'amante de Khosrou, lui représenta que c'était une prodigalité insensée que de donner quatre mille dragmes pour un seul poisson, et qu'il fallait se faire rendre cette somme. « Non ! s'écria Khosrou, il serait honteux pour un roi de reprendre ce qu'il a donné. — Oh ! reprit Schirine, il y a moyen d'arranger cela, sans qu'on y

Khosrou, remarquable parmi tous les rois de la Perse par sa puissance, sa grandeur de caractère, sa bonté et sa pureté de mœurs. Sa femme, nommée *Chirîne*, était d'une rare beauté, et personne dans ce temps-là ne pouvait lui être comparé, car elle possédait toutes les vertus. *Khosrou* aimait passionnément *Chirîne*, et, parmi les livres fameux dans le monde, qui parlent des amants et des amantes et racontent leurs aventures, il y en a un qui a pour titre : *Khosrou et Chirîne*. Un jour donc *Khosrou* était assis dans son palais avec sa femme *Chirîne;* en ce moment vint un pêcheur à la ligne qui apportait un très-beau poisson en présent à *Khosrou*. Celui-ci ordonna qu'on le gratifiât de quatre mille dirhems. « Vous avez tort, » dit

puisse trouver à redire. Demandez au pêcheur si le poisson est mâle ou femelle : dans le premier cas, dites-lui que vous vouliez une femelle ; dans le second cas, rendez-lui le poisson, et dites que vous vouliez un mâle. »

— « Ton poisson est-il mâle ou femelle ? demanda Khosrou-Perviz au pêcheur. — Il est hermaphrodite, répondit celui-ci. » Cette ingénieuse répartie fit rire Khosrou-Perviz et il ordonna à son trésorier de compter encore quatre mille dragmes d'argent. En s'en allant, le pêcheur laissa tomber une dragme, et il se débarrassa de son sac d'argent pour la chercher. Schirine, l'ayant aperçu par la fenêtre, dit à Khosrou-Perviz : « Voyez quel homme vil cela fait ! il ne veut pas laisser une dragme à terre pour qu'un pauvre la ramasse. » Khosrou-Perviz fit venir le pêcheur et lui reprocha son avarice. « Pardonnez, grand roi ! répondit le pêcheur ; en ramassant cette dragme, j'ai suivi l'exemple que vous m'avez montré vous-même en me tirant de la poussière, moi qui suis un homme d'aussi basse condition que cette dragme a peu de valeur. Je ne l'ai point ramassée à cause de son prix réel, mais parce qu'elle porte d'un côté votre image, et de l'autre votre nom : j'aurais cru manquer au respect que je dois à Votre Majesté, si je l'avais laissée à terre. » Kosrou-Perviz fut si satisfait de cette réponse qu'il fit donner encore au pêcheur quatre mille dragmes, et apprit en même temps qu'il ne faut jamais suivre les conseils des femmes dans les affaires domestiques ; car elles jettent dans une dépense double, lorsqu'elles conseillent d'épargner la moitié d'une somme. »

Chirîne. — « Et pourquoi ? » demanda *Khosrou*. — « Si, dorénavant, répondit *Chirîne*, vous faites à un de vos serviteurs, un présent de quatre mille dirhems, il ne manquera pas de dire aussitôt : « On me considère comme l'égal d'un pêcheur à la ligne. » Si votre présent est de moins de quatre mille dirhems, alors nécessairement il dira : « On me considère comme étant au-dessous d'un pêcheur à la ligne » et votre action contristera son cœur. » *Khosrou* dit : « Votre observation est juste, mais j'ai parlé et je ne puis pas revenir sur ce que j'ai dit, car il est honteux pour un roi de manquer à sa parole et de ne pas accomplir sa promesse. » *Chirîne* reprit : « N'importe, je connais un moyen, et l'on ne pourra pas dire que vous avez manqué à votre parole. » — « Quel est ce moyen ? » demanda *Khosrou*. *Chirîne* répondit : « Posez au pêcheur cette question : Le poisson que tu apportes en présent est-il mâle ou femelle ? S'il répond : il est mâle, dites : je voudrais une femelle. S'il répond : il est femelle, dites : je voudrais un mâle. Et alors il s'en ira, et vous serez de la sorte dégagé de la malencontreuse parole que vous avez prononcée. » *Khosrou* qui, par amour pour *Chirîne*, ne pouvait s'empêcher d'écouter son avis et de le suivre, ne songea pas à employer d'autre moyen et demanda au pêcheur : « Ton poisson est-il mâle ou femelle ? » Le pêcheur qui avait apporté le poisson en présent, était un homme fin et intelligent, il répondit en s'inclinant : « Que la prospérité du Roi du monde s'accroisse ! Ce

poisson n'est ni mâle, ni femelle, c'est un hermaphrodite. » Le roi *Khosrou* se mit à rire de sa réponse et lui fit donner quatre mille dirhems de plus. Le pêcheur ayant reçu ses huit mille dirhems, les mit dans un sac et s'en alla. En chemin, un dirhem tomba à terre, et le pêcheur, se débarrassant de son sac, le déposa en un endroit et se mit à chercher le dirhem qui était tombé; quand il l'eut retrouvé, il le remit avec les autres et continua sa marche. *Khosrou* et *Chirîne* avaient été tous deux témoins de son action; *Chirîne* dit à *Khosrou* : « Voyez la bassesse et le peu de jugement de ce pêcheur ! Il s'est fatigué à chercher un dirhem et s'est débarrassé pour cela de son sac qui en est plein ! Rappelez-le et faites-lui honte ! » *Khosrou* qui, par amour pour *Chirîne*, était incapable de résister à ses paroles et leur obéissait toujours, rappela le pêcheur et lui dit : « En vérité, tu as l'âme basse, et tu n'as ni jugement ni dignité; comment ! un de tes huit mille dirhems est tombé, et tu as déposé là ta charge d'argent, tu t'es mis à chercher ce dirhem et tu n'as continué ton chemin qu'après l'avoir trouvé; cela montre la bassesse de ton âme et ton manque de jugement. » Le pêcheur, s'inclinant, répondit : « Que la prospérité du Roi du monde s'accroisse ! Je n'ai pas cherché le dirhem à cause de sa valeur, mais seulement à cause de la grandeur et de l'importance des paroles gravées sur cette pièce de monnaie : sur l'un des côtés est écrit le nom de Dieu le Très-Haut, sur l'autre le nom du Roi du monde. Si je n'avais pas

cherché ce dirhem et que je l'eusse laissé à terre sur le chemin, alors les gens qui auraient passé par là, sans y prendre garde, l'auraient foulé aux pieds; et les deux noms sublimes qui y sont inscrits et qui doivent être glorifiés par tous les hommes auraient été méprisés et avilis, et moi j'aurais été complice de la faute commise par tous ces passants qui l'auraient foulé aux pieds. C'est de cela que j'ai eu peur, et voilà pourquoi je me suis donné la peine de chercher ce dirhem. » *Khosrou* fut très-content de sa réponse, et lui donna encore quatre mille dirhems de plus. Le pêcheur, rempli de joie, emporta douze mille dirhems et s'en retourna à sa maison. Le roi *Khosrou* fit écrire en lettres d'or et afficher à la porte de la ville cette sentence : « Quiconque écoute une femme et suit son conseil, pour sauver un demi-dirhem perd deux dirhems. »

CHAPITRE XVI

OU L'ON FAIT CONNAITRE LA NATURE DE L'INTELLIGENCE ET DES INTELLIGENTS, C'EST-A-DIRE DE CE QU'ON APPELLE EN ARABE : A'QL ET A'AQIL.

Dieu le Très-Haut a dit : « *Fâttaqoua Allah iâ oulou'l al bâbi* » c'est-à-dire : « Ayez la crainte de Dieu, ô vous qui êtes intelligents ! »

Oulou'l al bâbi se dit de ceux qui sont intelligents, et l'intelligence se rend en langue arabe par différents mots dont le plus connu est *a'ql*. Les savants font venir ce mot de *a'aqal* lequel, en arabe, signifie un chamois sur le sommet d'une montagne, qu'il est difficile à la main de l'homme d'atteindre. Le même mot arabe *a'aqal* signifie encore quelque chose qui est retenu, entravé (1).

Le glorieux Prophète, dont l'intelligence était parfaite, a dit en parlant de la grandeur de cette faculté:

(1) *A'aqil* est traduit en latin par « *ingeniosus, prudens, sagax,* » d'après Freytag; et ce même mot arabe, d'après le même lexicographe, signifie encore « *caper montanus,* » ou « *caper montanus in summo monte.* » *A'aqal* a encore le sens de « *detinuit, constrinxit,* » et, par suite, est devenu le nom du lien qui sert à entraver les chameaux. Bokhâri, dans ses explications, se rencontre donc assez exactement avec Freytag.

« La chose la plus grande que Dieu le Très-Haut ait créée, c'est l'intelligence ! »

Dans le *Kitàb Sifât el a'qlâ*, il est dit : « Quand Dieu le Très-Haut créa l'intelligence, il dit : « O Intelligence ! va ,» et elle alla; « O Intelligence ! viens, » et elle vint. Puis Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié, ajouta : « O Intelligence ! je n'ai rien créé de plus grand que toi, car tu es la meilleure et la plus magnifique des choses qui existent ; les mérites et les démérites des hommes viennent de toi, leurs vertus et leurs vices ne procèdent que de toi. »

C'est l'intelligence qui donne la connaissance nette et vraie des commandements qui prescrivent de faire le bien et des défenses qui interdisent de faire le mal. Ce que l'intelligence commande ou défend, c'est là ce qui assure le bonheur ou le malheur, ce qui donne la marque distinctive des hommes heureux et des hommes malheureux. L'intelligence est ce qui différencie l'homme de la bête.

QUATRAIN.

L'intelligence est la véritable marque de l'homme,
L'homme, c'est l'être doué d'intelligence.
Qui n'a pas d'intelligence est une bête,
N'ayant de l'homme que la figure.

Dans le *Kitàb Sifât el a'qlâ*, il est dit : « Il y a sept marques caractéristiques des hommes intelligents, il y en a aussi sept qui caractérisent les hommes dépourvus d'intelligence. Quiconque comprend ces marques doit y faire attention, pour pouvoir discerner les gens intelligents de ceux qui ne le sont pas. Voici

les sept marques qui font reconnaître l'homme intelligent:

1° Faire du bien à ceux qui nous ont fait du mal, réjouir leurs cœurs et pardonner leurs méchancetés;

2° S'humilier devant ceux qui sont moins intelligents que nous, et glorifier en toute sincérité ceux qui le sont plus que nous;

3° S'appliquer avec ardeur et de toutes ses forces à rendre service et à faire des actes dignes d'éloges;

4° Avoir en aversion les actions basses et les hommes vicieux;

5° Prononcer sans cesse le nom de Dieu le Très-Haut, lui demander pardon de nos offenses et songer à la mort et à la tombe;

6° Dire tout ce que l'on dit avec connaissance et certitude, en son temps et en son lieu;

7° Dans les difficultés qui se présentent, recourir à la grâce de Dieu, et se bien persuader qu'il est capable de les aplanir toutes, et qu'il n'y a rien de difficile pour le Seigneur; ne pas craindre de lui demander assistance, puisqu'il est rempli de bonté.

Il y a également sept marques qui font reconnaître l'homme qui n'est pas intelligent:

1° Se faire l'oppresseur de ceux qui sont sous notre autorité;

2° Se croire plus grand que tous les autres hommes, regarder les petits avec mépris et s'imaginer qu'on est supérieur à tout ce qui existe;

3° Dire ce que l'on dit sans politesse;

4° Ne pas défendre de faire le mal à ceux qui vont le commettre, et ne pas détester leurs mauvaises actions;

5° Aimer les hommes vicieux et leurs actes coupables;

6° S'acheminer avec lenteur vers les bonnes œuvres et se précipiter avec ardeur vers les mauvaises;

7° Dans tous les malheurs de ce monde, ne pas avoir de patience et, par suite, courir à sa perte.

Dans le *Kitàb Sifât el a'ql ou' el a'aqîl*, il est dit: « Dans ce monde l'homme n'a pas de meilleur compagnon et de meilleur ami que l'intelligence; c'est cette faculté qu'on appelle le plus excellent de tous les compagnons.» En effet, si vous êtes malade, c'est elle qui vous guérit; si vous êtes tombé, c'est elle qui vous relève; si vous êtes dans la bassesse, c'est elle qui vous donne la gloire; si vous êtes pauvre, c'est elle qui vous enrichit. Il n'y a pas d'ami ou de compagnon qui soit meilleur qu'elle. Pour tous les hommes la marque du bonheur dans ce monde et dans l'autre, c'est l'intelligence.

Dans le *Kitàb Sifât el a'qlâ*, il est dit: « Le propre des hommes intelligents est de s'appliquer à examiner quelle sera la fin de leurs paroles et de leurs actes, de veiller sur eux-mêmes par de justes et sages réflexions, et dans toutes les circonstances de n'oublier ni eux ni leurs affaires. »

Le roi *Parwîz*, dans ses instructions à son fils *Khosrou*, lui dit: « O mon fils! protège tes sujets pour

que ton intelligence te protège ; préserve-les du mal, pour que ton intelligence t'en préserve toi-même. Sache que tu auras à gouverner les hommes, et que c'est ton intelligence qui te gouvernera. Il faut, ô mon fils ! que les hommes soient contents de toi, et que toi aussi, tu sois content de ton intelligence. »

Histoire. — On raconte qu'au temps du roi *Nouchirvan* le Juste, il y avait un philosophe célèbre par sa sagesse et sa science. Ce philosophe écrivit au roi *Nouchirvan* une lettre dans laquelle, en parlant de l'intelligence, il disait : « O roi *Nouchirvan* le Juste ! sachez que l'intelligence dans le corps de l'homme ressemble au soleil qui, du haut du ciel, éclaire le monde de sa lumière de telle sorte que rien n'y demeure caché et que personne ne peut s'y égarer. L'homme distingue le blanc du noir, grâce à la lumière du soleil, de même il distingue le bien du mal grâce à son intelligence. Pour que votre gouvernement soit parfait, il faut que vous honoriez l'intelligence. » Après avoir lu cette lettre, le roi *Nouchirvan* fut extrêmement content des paroles du philosophe, et lui répondit ainsi : « O philosophe ! tes paroles sont magnifiques, ton discours est excellent et réjouit le cœur des hommes intelligents. Chez tous les rois mes prédécesseurs, c'était le vêtement de l'intelligence qui faisait l'ornement de leur royauté et la perfection de leurs œuvres. Comment pourrais-je donc m'écarter du sentier de l'intelligence, c'est-à-dire de la source de toute vérité ? Comment pour-

rais-je demeurer loin de l'intelligence et me refuser à la suivre comme mon guide, quand c'est elle, de toutes les choses créées, qui se rapproche le plus de Dieu le Très-Haut ? O philosophe ! les hommes intelligents ressemblent à des arbres chargés de fruits de superbe apparence : ces arbres charment tous les regards, on les aime, on s'en approche avec plaisir car ils réjouissent le cœur ; les hommes, au contraire, qui sont dépourvus d'intelligence ressemblent à des arbres qui n'ont jamais de fruits : ces arbres-là ne paraissent pas beaux, personne ne les aime parce que leur existence est inutile, ils sont abattus et brûlés, et tous s'en éloignent pour ne pas être atteints par les flammes. Telle est la nature des hommes qui ont de l'intelligence et de ceux qui n'en ont pas. O philosophe ! quand l'homme est intelligent, on retire de l'utilité de son existence, on jouit de ses œuvres, on a foi dans ses paroles. Quand l'homme n'est pas intelligent, on ne retire aucun fruit de son existence, on ne peut même pas dire qu'il vit, on ne peut pas le compter au nombre des vivants, car ses actions sont vaines et son existence complétement inutile. Bien que son apparence soit celle d'un être vivant, mieux vaudrait pour lui la mort. Il ne possède réellement pas la vie, car son âme n'est pas éclairée par le soleil de l'intelligence et demeure plongée dans les ténèbres. O philosophe ! si telle est la nature de l'intelligence, comment pourrais-je n'en pas faire cas et ne pas obéir à ses commandements ? Pour tous et

surtout pour les rois, rien n'est plus précieux que l'intelligence, qui rend capable de discerner le pur de l'impur et le faux du vrai. » Le philosophe, après avoir lu la lettre du roi *Nouchirvan* le Juste, et en avoir médité le sens, lui adressa les plus grands éloges.

Le sage *Bouzor Djamhour* a dit : « Il y a deux choses qu'il est difficile de trouver, à l'état de perfection, parmi les hommes, à savoir : l'intelligence et le courage. »

Le sage *Loqmân* a dit : « Si quelqu'un a beaucoup d'instruction et point d'intelligence, son instruction est inutile, car l'instruction qui n'est pas accompagnée d'intelligence, est chose vaine. »

Un sage demandait à *Bouzor Djamhour :* « Qu'y a-t-il d'absolument indispensable à l'homme ? » — « L'intelligence, voilà ce qui est indispensable à tous les hommes, » répondit le sage *Bouzor Djamhour*.

Ce même sage lui demandant encore : « Où sont les limites de l'intelligence ? » — *Bouzor Djamhour* fit cette réponse : « Comment pourrait-on dire où sont les limites d'une faculté, quand cette faculté n'est pas parfaitement déterminée chez un seul homme ? »

Les sages, d'un commun accord, proclament cette vérité : « Tout, dans le monde, a besoin de l'intelligence, et celle-ci n'a besoin que d'être mise à l'épreuve. » De toutes les grandeurs qui sont dans ce monde, il n'y en a pas de plus haute que l'intelligence, et, parmi tous les hommes opulents de la terre,

il n'y en a pas un qui soit plus riche que l'homme intelligent, car celui-ci puise dans son intelligence tous les trésors de la science. L'intelligence, dans l'homme, ressemble à un roi dans sa ville capitale, au milieu de ses serviteurs qui l'aident à gouverner ; elle a, en effet, à son service la mémoire, l'imagination, le jugement et la volonté, qui réjouissent l'âme et font en même temps la sécurité et l'ornement du corps. L'intelligence, dans l'homme, est comme une lampe placée dans une chambre, et qui l'éclaire de sa lumière (1). Aussi l'homme intelligent est exempt d'inquiétude, car il ne fait rien qui puisse lui apporter un regret.

Dans le *Kitàb Sifât el a'qlâ*, il est dit : « Ce n'est pas le propre de l'homme intelligent de faire rien qui le mette dans l'embarras et qui l'oblige ensuite à aviser aux expédients qui peuvent l'en faire sortir, car l'homme intelligent, c'est celui qui commence par réfléchir, afin de ne rien faire qui lui suscite des embarras. »

On rapporte que le glorieux Prophète (la paix soit sur lui !) a dit : « Dieu le Très-Haut a comblé ses

(1) Cette sentence de Bokhâri de Djohore peut être utilement rapprochée de la 62e des sentences symboliques de Théodose, patriarche d'Antioche, texte syriaque, publié et traduit par M. Zotenberg, de la Bibliothèque Nationale (Voyez *Journal asiatique*, 1876, p. 425) :

« Allume ta lampe et place-la dans la chambre, et toute la chambre sera éclairée ; c'est-à-dire que..... »

Le commencement de l'interprétation manque dans le texte syriaque et M. Zotenberg avoue qu'il n'a pas compris le reste. Le mot *intelligence*, fourni par Bokhâri, ne serait-il pas la clef de l'énigme ?

serviteurs d'une multitude de dons, et, de tous ces dons, il n'y en a pas de meilleur, de plus grand et de plus magnifique que l'intelligence. »

Les sages ont dit : « L'homme intelligent, quand il dort, a plus de mérite que l'homme stupide en prière ; quand il rompt le jeûne, il est plus honorable que l'homme stupide qui l'observe ; quand il pleure, il vaut mieux que l'homme stupide qui rit. »

Abd Allah Ibn Mobârek a dit : « L'intelligence enseigne la science et les hommes intelligents la mettent en pratique ; la science connaît ce qui doit être fait, mais l'intelligence sait par qui, quand, comment, où, pourquoi, avec quoi chaque affaire doit être faite, pour n'être pas un acte vainement accompli. »

Dans le *Kitàb Sifât el aq'lâ* il est dit : « Par la grandeur et la puissance des facultés qui sont en elle, l'intelligence constitue la grandeur et la puissance de l'homme, elle accroît et rehausse la grandeur et la puissance des rois. » C'est pourquoi l'un des principaux devoirs d'un roi, c'est de préserver et de soigner son intelligence, comme une condition essentielle de la royauté, car la royauté sans intelligence est chose vaine, puisque rien n'est parfait sans elle. Il faut donc que les rois aient une intelligence supérieure à celle des autres hommes, afin de pouvoir les gouverner avec justice et vérité. Pendant que l'homme du peuple ne travaille qu'à ses propres affaires, le roi, lui, travaille aux affaires de tous. Il est évident que les rois ont besoin de beaucoup d'intelligence, pour

comprendre les paroles de tous leurs sujets, et discerner avec certitude le vrai du faux au milieu de leurs discours, afin de pouvoir les juger avec équité. Les hommes intelligents et plus particulièrement les rois ne doivent rien dire et rien faire qui n'ait un caractère d'utilité. Comme l'excellence des qualités qu'ils possèdent doit provenir de la supériorité de leur intelligence, les rois et les grands doivent s'appliquer avec persévérance et de toutes leurs forces à la culture et au développement de leur intelligence. Qu'ils réfléchissent donc sérieusement et fassent grande attention au sens de ce discours, plus précieux que la vie elle-même pour tous ceux qui ont la vie. Tout le bien de l'existence, en effet, émane de l'intelligence : c'est elle qui, comme une lumière au fond du cœur de l'homme en éclaire tous les recoins, ses rayons en y pénétrant ne laissent rien de caché et rendent visibles le vrai et le faux. Comme le dit *Bokhâri*, c'est l'intelligence qui, projetant sa lumière dans toutes les directions, fait voir à la fois le vrai et le faux, l'homme sensé et l'homme insensé.

Dans le *Kitàb Sifât el a'qlá*, il est dit : « L'intelligence est pour chaque homme ce que la lumière est pour chaque étoile. C'est par leur éclat lumineux que les étoiles se révèlent à nous, de même c'est par leurs actes et leurs discours que les hommes intelligents manifestent leur intelligence. » Cette vérité se manifeste dans les actes et les discours du ministre du roi *Nouchirvan* le Juste et de plusieurs autres sages.

Un jour le roi *Nouchirvan* demandait à son ministre, le sage *Bouzor Djamhour* : « Comment se fait-il que deux amis peuvent devenir promptement ennemis, tandis que d'ennemis ils ne peuvent jamais redevenir promptement amis, mais seulement, quand cela arrive, peu à peu et après beaucoup de temps ? » Le sage *Bouzor Djamhour*, s'inclinant avec respect, répondit : « Il en est des amis comme des villes très-peuplées : elles peuvent être ruinées promptement, mais une fois ruinées, il n'est pas possible de les rétablir et de les repeupler avec la même promptitude ; cela ne peut se faire que peu à peu et après beaucoup de temps. »

On rapporte que le sultan *Alexandre* donnait plus de marques de respect à son précepteur qu'à son père. Un jour le sage *Aristote* demanda au sultan *Alexandre :* « Pourquoi donnez-vous plus de marques de déférence et de respect à votre précepteur qu'à votre père ? » Le sultan *Alexandre* répondit : « Je témoigne du respect à mon père, à cause de ma vie mortelle ; j'en témoigne davantage à mon précepteur, à cause de ma vie éternelle, car il est juste qu'on honore ce qui est éternel plus que ce qui est périssable. En outre, mon précepteur est un savant et moi, je suis un souverain, et la véritable souveraineté vient de la science. »

C'est un devoir pour les rois d'honorer les savants plus que les autres hommes, pour que leur royauté soit véritable ; si elle ne s'appuie pas sur la science,

elle sera inutile et vaine. La royauté ressemble à un anneau, et la science à la pierre précieuse de cet anneau; or, l'anneau qui n'est pas orné de sa pierre précieuse n'a pas grande valeur. On dit aussi qu'il convient que les rois regardent eux et les savants comme enfants d'un même père, afin de recueillir l'héritage du glorieux Prophète (que la paix soit sur lui!), conformément à ses propres paroles : « Les savants et les chefs des peuples sont les héritiers du Prophète. » Et, en effet, le savant, du côté de la science, et le souverain, du côté de la souveraineté, sont les héritiers du Prophète qui règle entre eux leur part légitime dans l'héritage dont il est le maître. Pour tous les deux, savant et roi, l'intelligence est indispensable.

Dans le *Kitâb Sifât el a'ql ou'el a'aqîl*, il est dit : « Le corps de l'homme ressemble à un pays très-peuplé : le roi de ce pays, c'est l'intelligence; le ministre du roi, c'est le jugement; l'ambassadeur du roi, c'est le langage, et les dépêches royales, ce sont les paroles de l'ambassadeur. Par les actes et les discours de ce dernier on connaît clairement la valeur du roi et de son gouvernement. »

Comme le dit Bokhâri,

MESNAWI.

Hommes qui êtes intelligents! écoutez :
L'intelligence est la source de la bonté,
La bonté n'est qu'une qualité de l'intelligence;
Si la source était autre, le produit serait différent,

L'homme intelligent est riche,
L'homme sans intelligence est pauvre.
Posséderais-tu tous les trésors du monde,
Si tu manques d'intelligence,
Ton nom est misérable,
Et toi aussi tu es pauvre et misérable.
Si tu veux devenir vraiment riche,
Demande que l'intelligence brille en toi.
O mon Seigneur ! Bokhâri, selon sa coutume,
Vous demande la santé de l'intelligence !

CHAPITRE XVII

OU L'ON FAIT CONNAITRE LES RÈGLES AUXQUELLES EST SOUMISE LA ROYAUTÉ.

Sachez que si les rois trangressent ces règles, ils rendent vains tous les actes de leur gouvernement; elles sont donc pour eux d'observation stricte.

Dans le *Kitàb Sifât el molouq*, il est dit : « Il y a dix règles que les rois doivent observer dans leur gouvernement, savoir :

Première règle. — Il faut que le roi, dans tous ses jugements, soit pénétré de la pensée que le sujet qui vient lui apporter sa plainte, est son égal. Si telle est sa pensée, le jugement dont il serait satisfait pour lui-même, il le prononcera en faveur de son sujet; et le jugement dont il ne serait pas satisfait pour lui-même, il ne voudra pas le prononcer contre son sujet. Alors ses jugements seront qualifiés de jugements équitables, et le roi qui agira ainsi sera vraiment un roi juste.

Deuxième règle. — Il faut que le roi tienne sa porte constamment ouverte dans l'intérêt des serviteurs de Dieu ; quiconque d'entre eux vient à sa porte pour

une affaire importante, doit la trouver ouverte, afin qu'il puisse exposer sa plainte sur-le-champ et que le roi lui-même prenne une prompte décision.

Le roi, dont la porte demeurera constamment ouverte, en attendant que les serviteurs de Dieu viennent lui exposer leurs plaintes, et qui les jugera avec équité, aura plus de mérites que le roi qui se sera tenu debout dans la prière, suivant les paroles du Prophète : « Faire entrer la joie dans le cœur d'un croyant donne plus de mérites que les adorations des hommes et des esprits. » D'après le sens de cet *hadîs*, le roi doit attendre patiemment la venue des serviteurs de Dieu ; cette attente suffit à lui obtenir les mêmes mérites que les adorations des hommes et des esprits, et tout le temps qu'elle dure, il n'a pas d'autre adoration à faire que les cinq temps (de la prière) (1).

Troisième règle. — Il faut que le roi, en toute circonstance, suive les principes et imite les actes des rois pieux, intelligents et justes, et qu'il se garde de s'habituer à une nourriture délicate et à des habits fins et luxueux, car ces deux habitudes accroissent la concupiscence qui est l'ennemie de l'homme, et,

(1) Ainsi qu'il a été dit dans la note (1), page 86, la prière mahométane se compose essentiellement, avec les paroles proférées, de génuflexions et d'adorations (*Soudjoud*). L'adoration, ou mieux le prosternement, consiste à se prosterner de façon que le front touche le sol. Quoique les musulmans, dit M. Kazimirski, se servent pour faire leurs prières de tapis ou de nattes, il est de rigueur que le front touche la dure, le sol nu. Ils portent souvent sur eux de petites briques rondes ou carrées, sur lesquelles ils portent leur front en se jetant par terre. (Koran, sour. XLVIII, v. 29. note, p. 422.)

lorsque cette ennemie a acquis de la force, l'homme parvient difficilement à la dompter, et le plus souvent c'est elle qui le subjugue.

Histoire. —Lorsque le Prince des Croyants, *Ali* (que Dieu soit satisfait de lui !), fut élevé à la dignité de khalife, il alla au bazar acheter pour trois dirhems un *badjou*, et s'en revêtit après avoir coupé les manches. Ses compagnons lui demandèrent : « Que signifie cette action ? » Et le Prince des Croyants, *Ali*, répondit : « Cela signifie que la purification est proche, et qu'il me faut marcher en tête des serviteurs de Dieu, vrais croyants. » Pendant tout le temps qu'il fut khalife et roi, sa nourriture quotidienne consista en une poignée de farine d'orge, et il s'en contenta pour pouvoir mieux administrer les affaires des serviteurs de Dieu (1).

Quatrième règle. — Il faut que le roi, lorsqu'il rend la justice à ses sujets, veille attentivement sur lui-même et ne leur adresse jamais de paroles dures et violentes ; il doit, au contraire, parler avec douceur et affabilité, pour que ceux qui apportent leurs plaintes ne tremblent pas devant lui, et puissent exposer, sans rien omettre, leurs embarras et leurs peines. Si, pendant l'audience, des plaintes lui sont apportées par des infirmes, des fakirs et des pauvres,

(1) Bokhâri recommande la tempérance dans le boire et le manger, comme une qualité nécessaire aux rois. Dans le XXIVe et dernier chapitre, il dit que la satiété produit de grands maux, tandis que la faim accroît les veilles, que les veilles accroissent les pensées, que les pensées accroissent la science, et que la science accroît le bonheur dans ce monde et dans l'autre.

le roi doit se montrer patient, il doit les écouter, réfléchir, délibérer, examiner avec la plus grande attention leurs paroles et ne pas les repousser durement sous le prétexte des nombreux jugements qu'il a à prononcer.

Histoire. — Un homme avait commis une offense très-grave contre le roi *Mamoun ar-Raschid*. Condamné à mort, il réussit à prendre la fuite. Mais il avait un frère et le roi ayant fait venir celui-ci en sa présence, lui dit : « Cherche ton frère, pour que je le tue ! Si tu ne le trouves pas, je te tuerai à sa place. » Cet homme n'ayant pas trouvé son frère, le roi *Mamoun ar-Raschid* ordonna à l'un de ses serviteurs de le lui amener pour être mis à mort. Mais ce serviteur dit : « O Prince des Croyants ! si celui qui a reçu l'ordre de faire périr cet homme, l'amène pour être mis à mort, et que, dans le même temps, arrive de ta part un messager porteur d'un arrêt qui lui enjoint de ne pas le tuer, mais de le mettre en liberté, ne devra-t-il pas le relâcher ? » Le roi *Mamoun ar-Raschid* répondit : « Il devra le relâcher certainement, puisque mon arrêt lui aura enjoint de le mettre en liberté. » — « O Prince des Croyants ! reprit le serviteur, écoute donc cet arrêt du souverain Seigneur qui t'a donné la royauté, et t'a fait khalife entre tous ses serviteurs ! Voici ce que le Très-Haut a dit (1) : « Celui qui a sa charge ne

(1) Au verset 164 de la VIe sourate du Koran, on lit : «..... Toute âme ne fait des œuvres que pour son propre compte : aucune ne

portera pas la charge d'un autre. » Alors le roi *Mamoun ar-Raschid* s'écria : « Qu'il soit mis en liberté ! car cet arrêt est pour lui et signifie que l'innocent ne peut pas périr pour le coupable. »

Cinquième règle. — Il faut que le roi, dans ses jugements, ne transgresse jamais les commandements de Dieu le Très-Haut et les prescriptions du *chèriat*, en considération de la peine ou de la joie que les hommes pourront en ressentir. Il sait que le propre des jugements, c'est de ne pouvoir contenter tout le monde. Le roi qui veut être un juge équitable, ne se laisse pas attrister par le chagrin des uns, ni réjouir par la joie des autres ; quand il prononce ses jugements impartiaux, il obéit seulement aux commandements de Dieu et aux prescriptions du *chériat*, il ne craint rien que la colère de Dieu le Très-Haut et juge avec équité, afin que Dieu le Très-Haut soit satisfait de lui, et que les hommes vraiment pieux se réjouissent de sa justice ; il ne se préoccupe point du mécontentement que ses jugements causent aux hommes impies, qui ne peuvent lui apporter aucun tort.

Sixième règle. — Il faut que le roi porte une continuelle attention sur les difficultés du gouvernement et les périls de la royauté, et qu'il sache que s'il gouverne avec justice, il obtiendra le bonheur dans ce monde et dans l'autre.

portera le fardeau d'une autre..... » Le mot-à-mot, dit le traducteur, M. Kazimirski, serait : « ..... aucune porteuse de fardeau ne sera chargée du fardeau d'un autre. » (Koran, p. 117.)

Dans le *Kitàb Fadlaïl ês-Selâthîn* il est dit : « Chaque jour les anges pèsent les mérites des rois justes et de leurs sujets ; or, le mérite des bonnes œuvres d'un roi juste pèse autant que le mérite des bonnes œuvres de tous ses sujets, et le démérite des mauvaises actions d'un roi méchant, injuste et tyrannique, pèse autant que le démérite des fautes et mauvaises actions de tous ceux qui sont sous son gouvernement ». C'est pourquoi le roi qui est intelligent doit s'appliquer à la pratique des bonnes œuvres, afin d'obtenir, par une seule d'entre elles, le mérite de milliers de bonnes œuvres, et par une seule vertu, le mérite des vertus de tous ses sujets.

Septième règle. — Il faut que le roi soit sans cesse à la recherche des *eu'lémâ*, c'est-à-dire des savants, qu'il les admette dans son intimité, qu'il leur témoigne de l'amitié, qu'il s'asseye au milieu d'eux, qu'il écoute leurs discours, qu'il leur adresse des questions utiles et qu'il imite leurs bons exemples. Cette règle de conduite utile à tous les hommes est obligatoire pour les rois, car c'est en l'observant qu'ils rendront leur gouvernement parfait.

Histoire. — On raconte qu'un pandit s'étant présenté un jour devant le sultan *Ismaïl Samani* (1), roi du pays de *Khorassan*, le sultan le reçut avec de grandes marques de déférence, et qu'au moment où

(1) Abou Ibrahim Ismaïl al Samani, prince persan, fondateur de la dynastie des Samanides, naquit en 847 de notre ère et mourut en 907.

il prit congé, il lui donna respectueusement le salut et le reconduisit en faisant sept pas derrière lui. La nuit suivante il rêva que le glorieux Prophète (que la paix soit sur lui!) lui parlait ainsi : « O *Ismaïl*! parce que tu as honoré un pandit de mes coreligionnaires, j'adresse ma prière à Dieu le Très-Haut, pour qu'après toi, sept de tes enfants et petits-enfants deviennent des rois grands et glorieux. » L'on rapporte que pendant longtemps le royaume du *Khorassan* fut florissant sous le gouvernement paternel des descendants de ce sultan.

Histoire. — Le sultan *Abdallah Tâhir*, aussitôt qu'il eut pris possession du royaume du *Khorassan*, reçut les hommages d'un grand nombre de ses sujets. Au bout de quelques jours, il demanda : « Y a-t-il dans ce pays quelques personnages de distinction, qui ne soient pas encore venus se présenter devant moi ? » On lui répondit : « Il y en a deux qui ne sont pas venus, l'un nommé *Ahmed Arab*, l'autre nommé *Mohammed Islâm* ; mais ces deux hommes ne se présentent point devant les rois et les ministres. » Le sultan reprit : « Puisqu'ils ne viennent point trouver les rois et les ministres, il est bon que j'aille à eux ». Un jour donc le sultan se rendit à la maison d'*Ahmed Arab*. Dès qu'il fut arrivé, il entra et donna le salut à *Ahmed Arab*. Celui-ci se levant aussitôt demeura longtemps debout en face du sultan, puis le regardant fixement il lui dit : « O Sultan! j'avais entendu parler de ta beauté, et je vois maintenant

qu'on disait vrai; il ne faut pas que tu fasses de ce corps des tisons d'enfer! » Cela dit, il se tourna vers la *Kebla* et se mit en prière, et le sultan *Abdallah Tâhir* sortit en pleurant de la maison du cheikh. Il se rendit ensuite à la maison de *Mohammed Islâm*. A la nouvelle que le sultan venait le trouver, le cheikh ferma la porte de la maison en disant : « Je ne dois pas le voir, je ne dois pas lui parler. » Le sultan s'en retourna en pleurant et dit : « Vendredi, quand le cheikh viendra à la mosquée, j'irai à lui ». Le vendredi venu, il était à cheval, entouré de soldats et attendant l'arrivée du cheikh; dès qu'il l'aperçut, il mit pied à terre et s'avança vers lui en lui donnant le salut. Le cheikh demanda : « Qui es-tu? Que me veux-tu? » Le sultan répondit : « C'est moi, *Abdallah Tâhir!* je viens voir le cheikh. » Celui-ci, détournant son visage, dit au sultan : « Quel rapport y a-t-il entre toi et moi? » Le sultan tomba en pleurant aux pieds du cheikh, au milieu du chemin, et, invoquant Dieu le Très-Haut, il parla ainsi : « O mon Seigneur! cet homme bon et vertueux, pour t'être agréable, refuse de regarder le visage de ton serviteur coupable, méchant et rebelle à tes commandements; mais ce serviteur méchant et rebelle implore de Toi le pardon de ses fautes, en considération des vertus du Cheikh, ton fidèle serviteur! » Le sultan venait de prononcer ces mots, quand une voix invisible dit : « Dieu le Très-Haut te pardonne toutes tes méchantes actions en considération des vertus du Cheikh. »

C'est une obligation pour les rois de rechercher les pandits, mais il faut qu'ils s'appliquent à les bien connaître et à savoir distinguer les bons des méchants. En effet, il y a beaucoup de pandits qui possèdent toute la science possible, mais qui mettent au service de leurs basses passions cette science d'un rang plus élevé et d'une dignité plus haute que tous leurs emplois et leurs honneurs. Leurs passions cupides les empêchent de parler et d'agir en véritables savants et les poussent à se montrer courtisans serviles du roi : ils mettent leur langage d'accord avec ses passions, ils réjouissent son cœur par des discours qui flattent ses convoitises, ils gardent le silence sur ses infractions aux prescriptions du *Chèriat* et ne l'empêchent point de commettre des actes d'hérésie. Alors le roi qui manque d'intelligence et de jugement, suit malheureusement la voie où ils le poussent par leurs discours, et tombe avec eux dans l'enfer. C'est pourquoi le roi qui est intelligent et heureux, distingue parmi les pandits ceux qui sont bons de ceux qui ne le sont pas, et ce n'est qu'après avoir bien examiné leur sincérité qu'il les honore de son estime et de sa confiance.

Huitième règle. — Il faut que le roi se garde de s'enorgueillir et de peser lourdement sur le cœur des serviteurs de Dieu, en les regardant avec mépris, en se proclamant seul grand et magnifique, en ne considérant les autres hommes que comme des êtres de peu d'importance et tout-à-fait au-dessous de lui.

Tels furent *Nemrod*, *Chédâd* et *Pharaon;* cet orgueil superbe les perdit et plongea leurs royaumes et leurs sujets dans toute sorte de calamités (1). Il faut donc que le roi veille sur lui-même et s'efforce de ne pas tomber dans ce vice funeste; il doit imiter le prophète *Moïse* , c'est-à-dire se faire humble, modeste et poli, parler avec une douce affabilité, et réjouir les cœurs par l'équité de ses jugements. Il faut en un mot qu'il aime les serviteurs de Dieu, pour que ceux-ci l'aiment également et l'assistent de leurs prières.

Neuvième règle. — Il faut que le roi fasse bien attention au caractère de ses serviteurs et à leur conduite envers les sujets qu'il a confiés à leurs soins. Si leur caractère est droit et sincère, si leur conduite envers les sujets ne vise qu'à leur assurer sécurité et prospérité, le roi doit les élever et les glorifier au-dessus des autres, afin que ceux-ci suivent leur exemple et s'efforcent de rendre de bons services à leur roi, en protégeant ses sujets avec la même sollicitude. Si, au contraire, le caractère de ces serviteurs est faux et méchant, s'ils se montrent les oppresseurs de ses sujets, le roi doit les châtier et les

(1) Dans la note (2) de la page 33, nous avons dit un mot de Chedâd, le roi de l'Yémen et le constructeur des splendides palais d'Irem, la ville aux délicieux jardins chantés par les poëtes arabes. Ces jardins et ces palais furent détruits, selon la tradition, par un cri parti du ciel en punition des crimes de Chedâd et de son peuple.
« 5. — Ne vois-tu pas à quoi Dieu a réduit le peuple d'Ad, »
« 6. — Qui habitait Irem aux grandes colonnes. »
« 7. — (Ville) dont il n'existait pas de pareille dans aucun pays ? »
(Koran, vers. 5, 6, 7, de la LXXXIXe sourate.)

punir d'une manière prompte et énergique, afin que les autres serviteurs se gardent de suivre leur exemple. Si le roi se tait, s'il n'inflige point un châtiment et une punition à ces hommes, leur tyrannie deviendra sienne, et, au jour du jugement, il sera puni plus qu'eux, parce qu'il sera jugé comme ayant été l'oppresseur de ses propres sujets.

Dixième règle.— Il faut que le roi, avec attention, réflexion, prudence et résolution, se décide dans ses jugements, et ne néglige absolument rien de ce qui a trait à la personne du plaignant. Il faut qu'il examine tous les signes caractéristiques de sa physionomie, ses gestes et son attitude, afin de connaître sa nature et ses mœurs, et d'arriver ainsi à déterminer le rôle qu'il a joué dans l'affaire à juger. C'est par là qu'il donne la mesure de son intelligence, de son jugement et de son esprit d'observation.

Cette dixième règle repose sur la connaissance du *Kiâfat et du Ferâsat*, connaissance indispensable aux rois pour pouvoir examiner à fond le caractère de chaque homme, et connaître ce qu'il est réellement.

CHAPITRE XVIII

OU L'ON TRAITE DE L'ART DU KIÂFAT ET DU FERÂSAT

Dans le *Kitâb-Maarefat en-Nâs* il est dit : « La connaissance de l'homme s'obtient de quatre manières : 1° par le don de prophétie ; 2° par la sainteté ; 3° par la science ; 4° par l'art du *Kiâfat et Ferâsat.* »

Le premier mode de connaissance, celui par le don de prophétie, consiste en ce que chaque prophète connaît la nature des hommes par une révélation et une inspiration descendues de Dieu le Très-Haut et digne de louanges ; le Seigneur a accordé la science et la sagesse aux prophètes par des signes évidents, des miracles et des paroles, et leur a permis de connaître l'existence et la nature propre de chaque homme. C'est ainsi que les prophètes qui précédèrent le nôtre, connurent son existence, l'élévation et la grandeur de son caractère et voulurent prendre rang parmi ses coreligionnaires. Notre prophète (que la paix soit sur lui !) a dit : « Il y a douze prophètes qui ont voulu être du nombre de mes coreligionnaires, et parmi eux *Moïse*, fils d'*Imrân* (1), et *Jésus*

(1) *Imrân*, de la tribu de *Lévi*, avait pour femme *Hanna* (Anne) ; il fut le père de *Moïse* et d'*Aaron*.

fils de *Marie.* » Dieu le Très-Haut a parlé ainsi dans le Koran : « Le prophète *Jésus*, fils de *Marie*, a dit aux enfants d'*Israël* : En vérité je suis l'Envoyé de Dieu le Très-Haut vers vous, pour confirmer les enseignements du livre de *Moïse* et vous annoncer un Envoyé qui doit encore venir après moi et qui se nomme *Ahmed* (1). » Telles sont les paroles prononcées par l'un des prophètes touchant l'existence de notre Prophète, avant qu'il fût venu dans le monde.

Le second mode de connaissance, par la sainteté, consiste en ce que les saints connaissent les hommes, leur nature et leurs facultés.

Les choses cachées sont visibles aux saints, à cause de la pureté de leurs cœurs et de leur vue intérieure. Leurs cœurs en effet sont comme autant de miroirs d'une éclatante pureté ; tout ce qui existe est visible pour eux, il n'y a rien de caché à leurs yeux. La vue des saints est une émanation de la vue du Seigneur de l'univers, et rien n'échappe à la vue du Seigneur qui connaît tout ce qui est. C'est pourquoi *Salomon* le Perse (*sic*), qui fut antérieur à notre Prophète, connut son existence, la grandeur et l'élévation de son caractère, et voulut prendre rang parmi ses coreligionnaires.

Le troisième mode de connaissance, celui par la science, consiste en ce que les savants connaissent

« Dieu a choisi de préférence à tous les humains Adam et Noé, la famille d'Abraham et celle d'*Imrân*. Ces familles sont sorties les unes des autres. Dieu sait et entend tout. » (Koran, sour. III, v. 30.)

(1) « Jésus, fils de Marie, disait (à son peuple) : ô enfants d'Is-

les hommes, la nature et les facultés de leur être. Par savants on entend ceux qui possèdent à fond l'astrologie dans ses parties les plus difficiles, comme la connaissance complète de la sphère céleste, des douze signes du zodiaque, des sept planètes et des étoiles fixes, et qui savent quelle sera la destinée d'un enfant nouveau-né, par l'instant même où sa mère l'a mis au monde. La haute autorité de cette connaissance admirable a fait donner le nom de savants à ceux qui la possèdent, et à elle-même le nom de science. Les astrologues connaissent l'homme, la nature et les facultés de son être (1).

Le quatrième mode de connaissance, celui par le *Kiâfat et Férâsat*, se trouve implicitement compris dans les trois premiers modes indiqués ci-dessus, car les trois classes de personnes que nous venons de citer peuvent connaître les hommes à l'aide de cet art que nous donnons ici comme le quatrième mode de con-

raël ! je suis l'apôtre de Dieu envoyé vers vous, pour confirmer le Pentateuque qui vous a été donné avant moi, et pour vous annoncer la venue d'un apôtre après moi, dont le nom sera Ahmed.» (Koran, sour. III, v. 6. Traduction de M. Kazimirski.)

On sait qu'Ahmed (glorieux) est un des noms par lesquels les musulmans désignent Mahomet, qu'ils appellent encore Moustafa (élu), Mahmoud (glorifié), etc.

(1) Ce n'est pas seulement dans la presqu'île de Malâka que, vers la fin du XVIe siècle de notre ère, l'on avait foi dans l'astrologie. A cette même époque, en France, peu d'années avant l'achèvement du *Makôta radja-râdja*, on imprimait à Lyon un traité d'astrologie, dédié à la reine-mère Catherine de Médicis. Ce livre, curieux et savant, a pour titre : *Speculum Astrologiæ, quod attinet ad judiciariam rationem Nativitatum, Auctore Francisco Junctino Florentino, S. Theologiæ Doctore, ad publicam utilitatem studiosorum æditum. — Lugduni, sumptibus Philippi Tinghi Florentini M.D.LXXV.*

naissance. C'est pourquoi dans le *Kitâb Hikmat* il est dit que les quatre modes de connaissance se réduisent à deux : le *Kiâfat et Ferâsat* d'inspiration divine, le *Kiâfat et Ferâsat* de science acquise; le premier possédé par les prophètes et par les saints, le second possédé par les astrologues et autres personnages doctes et pieux qui ne sont point astrologues. Le mode de connaissance par le *Kiâfat et Ferâsat* à l'usage spécial des astrologues est très-difficile à expliquer, mais le mode de connaissance par le *Kiâfat et Ferâsat* à l'usage des autres personnes, c'est-à-dire sans l'emploi des règles de l'astrologie, est beaucoup plus facile à comprendre. Nous parlerons seulement du mode de connaissance à l'usage de ceux qui ne sont point astrologues.

Le *Kiâfat* est proprement l'art de connaître les vertus et les vices des hommes par les signes caractéristiques qui existent dans les traits de leur visage et dans leurs membres; le *Ferâsat* est l'art de connaître les vertus et les vices des hommes par leurs gestes et leur attitude dans leurs discours et dans leurs actes.

Le *Kiâfat* fait connaître les vertus et les vices à l'aide de signes qui sont dans la substance même de l'homme, et caractérisent soit une vertu, soit un vice. Ceux qui possèdent cet art voient clairement ce qu'il y a de bon et de mauvais, de louable et de blâmable dans chaque individu, de sorte qu'ils peuvent s'approcher des gens de bien et s'éloigner des gens vi-

cieux, garder auprès d'eux ceux qui ont les signes de la vertu et repousser ceux qui ont les signes du vice. Cette connaissance est donc obligatoire pour tous ceux qui gouvernent, et comme nous l'avons déjà dit, elle est indispensable aux rois pour connaître les hommes (1), car tous les actes de leur gouvernement s'appliquent à des hommes et tous les agents de leur gouvernement sont également des hommes. Il faut de toute nécessité que les rois connaissent leurs sujets pour les gouverner parfaitement, et c'est par le *Kiâfat* qu'ils apprendront à discerner la sincérité ou la fausseté de chacun d'eux.

Histoire. — L'Imâm *El Châféi* (2) (que la miséricorde soit sur lui!) se rendant de la ville de *Jérusalem* au pays d'*Egypte*, fit halte dans une ville nommée *Ramla* (3). Un des habitants de cette ville le condui-

(1) Parmi les hommes qui possédèrent le mieux, en France, l'art du *Kiâfat et Ferâsat*, on peut citer un médecin du roi Louis XIV, Cureau de la Chambre, né au Mans en 1594 et mort en 1669, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, auteur d'un petit livre fort curieux intitulé : l'*Art de connaître les hommes*. Louis XIV avait une telle confiance dans le talent de son médecin, pour juger les gens d'après la physionomie, qu'il le consultait souvent sur les choix qu'il avait à faire.

(1) L'Imâm El *Châféi* (Abou Abdallah Mohammed ben Edriss) fondateur d'une des quatre sectes orthodoxes musulmanes, fameux par sa science en théologie et en jurisprudence, naquit à Gaza, en Palestine, l'an 150 de l'hégire (767 de l'ère chrétienne), et mourut en Egypte l'an 204 de l'hégire (819 de notre ère). Il avait pris le surnom d'El-Châféi, d'un de ses ancêtres Châfé, qui descendait d'Abd el-Mottalib, aïeul de Mahomet.

(2) Ramla, d'après les écrivains arabes, fut fondée l'an 89 de l'hégire, par Soleyman, frère du khalife Walid, au milieu d'une plaine fertile, à une journée de marche de Jérusalem. Un tremblement de terre la détruisit en partie, l'an 425 de l'hégire et, environ trente-cinq ans après, un nouveau tremblement de terre acheva de la détruire complètement; mais elle fut réédifiée plus tard. Il ne faut pas la confondre avec l'antique Rama.

sit dans sa maison et l'y traita avec force civilités. Les compagnons de l'Imâm *El Châfëi* s'aperçurent qu'il éprouvait une certaine inquiétude, mais aucun d'eux ne savait quel en pouvait être le motif. Plus le maître de la maison prodiguait ses politesses et ses prévenances, plus l'Imâm se montrait inquiet et soucieux. Enfin au moment où l'Imâm allait monter à cheval et continuer sa route, le maître de la maison arriva et lui remit un écrit entre les mains. A la lecture de cet écrit, son air inquiet et soucieux disparut subitement, et donnant ordre de compter à cet homme trente dinars, il se remit en route tout joyeux. Chemin faisant, l'un de ses compagnons lui demanda : « Pourquoi étiez-vous si inquiet? que disait l'écrit? Pourquoi cette joie que vous avez ressentie en le lisant? » L'Imâm *El Châfëi* répondit : « Lorsque notre hôte nous conduisait chez lui, je reconnus par le *Kiâfat* que la figure de cet homme ne portait pas le signe caractéristique de l'honnêteté; comme il nous traitait bien et me prodiguait ses soins et ses prévenances, je demeurâi tout soucieux à la pensée que peut-être je faisais une fausse application des règles du *Kiâfat*. Mais quand il m'eut remis son écrit ainsi conçu : « Pendant le temps que l'Imâm a séjourné dans ma maison, j'ai dépensé, pour le traiter, la somme de dix dinars, il doit en conséquence m'en payer vingt » alors je me réjouis, parce qu'il m'était démontré que je ne m'étais pas trompé dans les règles du *Kiâfat*.

Beaucoup de personnages doctes et pieux prennent plaisir à pratiquer cet art, et il existe de nombreuses citations qui prouvent la vérité des principes sur lesquels il repose. Ainsi, dans le livre des *Hadîs*, on lit : « Demande ce que tu désires aux hommes qui ont de beaux traits et une physionomie agréable (1). » Dans le livre des *Hadîs*, il est dit encore : « Parmi mes coreligionnaires, la vertu se rencontre chez les hommes de grande taille, l'intelligence et le jugement chez les hommes de taille moyenne, la malice et la fausseté chez les hommes de petite taille.» Dans ce même livre des *Hadîs*, il est dit encore : « Les hommes qui ont les cheveux rouges sont des maudits, c'est-à-dire des démons malfaisants, des suppôts de Satan. »

Le *Feraisat* fait connaître les vertus et les vices des hommes, d'après leurs gestes, dans leurs discours et dans leurs actes. Ainsi l'on rapporte qu'un jour, le prophète *Salomon* (la paix soit sur lui!) étant assis sur son trône royal, entouré d'hommes, d'esprits et d'oiseaux, deux femmes se présentèrent qui étaient en contestation pour un petit enfant abandonné. Ces deux femmes disaient : « Cet enfant est mon fils! » Mais ni l'une ni l'autre n'en pouvait donner la preuve.

(1) Zamakhschari (pensée 230e) déclare que « Sous un extérieur désagréable il ne peut y avoir que des inclinations basses. » (Trad. de M. Barbier de Meynard.)

Il est facile de comprendre par là quel degré d'importance les musulmans attachent à la beauté ou à la laideur physique, puisqu'ils y voient des indices favorables ou défavorables des qualités morales.

Tous leurs discours n'aboutissant à rien, le prophète *Salomon* ordonna que l'enfant fût coupé en deux, et que l'on donnât un morceau à chacune des deux femmes. Lorsque celui qui avait reçu l'ordre de tuer l'enfant s'avança en dégaînant son sabre, une des deux femmes, éclatant en sanglots, s'écria, pleine d'angoisse : « O prophète *Salomon!* ne faites pas périr l'enfant! donnez-le à cette femme! c'est tout ce que je demande. » Comme le meurtre de l'enfant n'arrachait ni une larme ni un mouvement d'anxiété à l'autre femme, le prophète *Salomon* ordonna que l'on rendît l'enfant à la femme qui était en pleurs, parce que ses gestes et son attitude démontraient que l'enfant était bien le sien et non celui de l'autre femme. Ainsi l'indication du *Ferâsat* se montra si clairement dans l'attitude de ces deux femmes, que le prophète *Salomon* découvrit immédiatement la vérité.

CHAPITRE XIX

OU L'ON FAIT CONNAITRE LES SIGNES CARACTÉRISTIQUES FOURNIS PAR LE KIÂFAT ET LE FERÂSAT

Bien que *Kiâfat* et *Ferâsat* soient deux noms distincts, s'ils sont réunis ils offrent un sens unique et désignent alors un art qu'on appelle l'art du *Kiâfat et Ferâsat*, dont les deux branches, dans leur application, n'ont qu'un seul et même objet. Les signes caractéristiques du corps constituent le *Kiâfat*, les gestes et l'attitude constituent le *Ferâsat*. L'intelligence et l'esprit d'observation de l'homme étant parvenus d'abord à connaître ces signes caractéristiques, puis à découvrir leur sens caché, cette double connaissance qui s'obtient par le sens de la vue et par le sens intime, s'applique à tous les hommes sans exception et se nomme l'art du *Kiâfat et Ferâsat*.

D'après le sentiment unanime des savants astrologues, les signes caractéristiques du *Kiâfat et Ferâsat* sont les suivants :

La tête forte, indice d'ambition grande et haute.—

La tête petite, indice de peu d'intelligence et de jugement. — La tête moyenne, indice de savoir.

Des cheveux épais, rudes au toucher, indice de hardiesse. — Des cheveux lisses, indice de timidité, de peu d'intelligence et de mauvaise chance. — Des cheveux qui tiennent le milieu entre ces deux natures de cheveux, indice d'un heureux naturel. — Des cheveux noirs, indice d'intelligence et de loyauté. — Des cheveux blonds dorés, indice de peu d'intelligence et de beaucoup d'irascibilité. — Des cheveux entre rouge et noir, indice d'un heureux naturel.

Le poil épais et touffu, indice de grande sensualité. — Le poil souple et doux, à la poitrine et au ventre, indice de peu d'intelligence. — Le poil qui tient le milieu entre ces deux-là, indice d'un heureux naturel. Quant aux signes caractéristiques fournis par la couleur des poils, ils sont les mêmes que ceux indiqués tout à l'heure par la couleur des cheveux.

Un front large qui n'a pas beaucoup de veines ni de rides est l'indice d'un naturel haineux et querelleur. — Un front étroit, indice de peu d'esprit et de jugement. — Un grand front, indice d'indolence. — Un front moyen, sans rides, indice d'un heureux naturel. — Des rides dans le sens de la largeur, entre les sourcils, signe d'un esprit inquiet et irritable. — Des rides sur le front dans le sens de sa hauteur, signe d'intelligence. — Des rides en grand nombre sur le front, signe de bassesse.

De grandes oreilles, indice d'esprit, de jugement,

et d'une égale promptitude à se mettre en colère et à se calmer. — De petites oreilles, indice de manque de franchise et de beaucoup de défauts.

Des sourcils épais, indice d'un esprit inquiet. — Des sourcils dont les poils sont longs, indice d'orgueil. — Des sourcils larges, indice d'humeur gaie. — Des sourcils qui se rejoignent, indice d'un naturel méchant et querelleur. — Des sourcils élevés, indice de sottise et de présomption. — Des sourcils dont les poils sont courts, indice de tranquillité d'âme. — Des sourcils de moyenne grandeur, indice de sagesse et de piété (1).

(1) Pline, dans son histoire naturelle des animaux, donne les règles laissées par Trogue-Pompée pour connaître les mœurs d'un homme par l'inspection de son visage : « Un grand front, dit-il, décèle l'indolence ; un petit front, la vivacité ; un front arrondi, l'emportement et la colère ; comme si ce renflement du front était produit par l'intumescence des passions. Les sourcils qui s'étendent en ligne droite indiquent un homme efféminé ; ceux qui descendent vers le nez annoncent un homme austère ; s'ils descendent vers les tempes, l'homme est railleur. Abaissés dans leur totalité, ils dénotent la malveillance et l'envie. Les yeux très-fendus indiquent un caractère malfaisant. Les yeux qui ont l'angle charnu du côté du nez sont une marque de méchanceté. Le blanc de l'œil fort étendu est un signe d'impudence, et le clignotement habituel un signe d'inconstance. La grandeur des oreilles annonce le babil et la sottise. »

Dans tous les temps, dit Buffon (*Hist. nat.*, t. IV, p. 305), il y a eu des hommes qui ont voulu faire une science divinatoire de leurs prétendues connaissances en physionomie ; mais il est bien évident qu'elles ne peuvent s'étendre qu'à deviner les mouvements de l'âme par ceux des yeux, du visage et du corps ; et que la forme du nez, de la bouche et des autres traits ne fait pas plus à la forme de l'âme, au naturel de la personne, que la grandeur ou la grosseur des membres ne fait à la pensée. Un homme en sera-t-il plus spirituel parce qu'il aura le nez bien fait ? en sera-t-il moins sage parce qu'il aura les yeux petits et la bouche grande ? Il faut donc avouer que tout ce que nous ont dit les physionomistes est destitué

De grands yeux, indice de mollesse. — De petits yeux, indice de sottise. — Des yeux moyens, indice de fidélité dans les promesses et de sérénité d'âme. — Des yeux creux, indice d'envie et de perversité. — Des yeux saillants, indice d'astuce. — Des yeux qui clignent sans discontinuer, indice de peu d'esprit et de manque de caractère. — Des yeux qui clignent très-rarement, indice d'un esprit et d'un jugement excellents. — Des yeux très-noirs, indice d'un jugement sain. — Des yeux bleus, indice d'impudence. Dans l'art du *Kiâfat et Feràsat*, il est dit : « La plus mauvaise de toutes les couleurs d'yeux, c'est la bleue; si les yeux sont d'un bleu très-clair et approchant du blanc, c'est l'indice de tous les vices. » — Des yeux bruns, indice de bravoure. — Des yeux bruns foncés, indice de méchanceté, mais de méchanceté unie à la bravoure. — Des yeux bleus tirant sur le jaune, indice de beaucoup de méchanceté. — Des yeux moyens, tels qu'on ne peut pas dire s'ils sont grands ou petits, noirs ou bruns, sont réputés la meilleure sorte d'yeux; ils sont un indice d'esprit, de jugement, de modestie, de piété et de toutes les bonnes qualités. — Des yeux dont le regard est limpide comme celui des petits enfants et pétille de franche gaieté, indice de longue vie. — Des yeux petits, bleus, aux paupières très-ridées, indice d'ef-

de tout fondement, et que rien n'est plus chimérique que les inductions qu'ils ont voulu tirer de leurs prétendues observations méteoroscopiques. »

fronterie, d'envie, de fourberie et de tous les vices. — Des yeux dont la couleur est d'un bleu jaunâtre, indice de grande méchanceté. — Des yeux dont les paupières sont marquées de taches de rousseur qui forment comme un collier, indice de malveillance; et si les yeux, comme encadrés de ces taches de rousseur, sont bleus, c'est la marque de tous les vices. — Des yeux dont le blanc est jaunâtre, indice de fourberie. — Des yeux qui sont rouges comme le feu et clignent comme ceux des bœufs, indice de peu d'intelligence, d'adultère, d'ivrognerie et d'insouciance. — Des yeux qui clignotent comme ceux des bœufs, indice d'ignorance. — Des yeux d'un gris cendré, indice de bonté. — Des cils frisés, indice d'un naturel trompeur, habitué à faire souffrir les cœurs. — Des yeux qui voient double et des yeux de borgne, indice de mauvaise chance ;(on appelle borgne celui qui, depuis sa naissance et sans avoir eu de maladie, ne voit que d'un œil). Tous les membres de l'homme portent des signes caractéristiques du vice et de la vertu, mais ces signes caractéristiques existent dans les yeux plus que dans tout le reste du corps de l'homme.

Un nez long et proéminent, indice de niaiserie et de sottise. — Un nez bas et grand, indice de lubricité. — Un nez aux narines dilatées, signe d'envie et d'emportement. — Un nez dont l'arête est épaisse, indice de bavardage. — Un nez dont le bout est large, indice de mensonge. — Un nez moyen pour chacun des cas précités, indice de bonnes qualités.

Une grande bouche, indice de hardiesse. — Une petite bouche, indice de timidité.— Des lèvres épaisses, indice d'un esprit épais et matériel.— Des lèvres minces, signe d'esprit fin et réfléchi. — Des lèvres moyennes, signe d'intelligence et d'un jugement parfait. — Des lèvres rouges, indice de bonté. — Des lèvres blanches, indice de bavardage. — Des lèvres de couleur tenant le milieu entre le rouge et le blanc, indice d'esprit et de réflexion.

Des dents petites et espacées, indice de penchants vicieux. — Des dents longues et larges, indice de malveillance et de fourberie. — Des dents qui tiennent le milieu entre ces deux natures de dents, indice d'honnêteté. — Des dents placées en devant l'une de l'autre, indice de ruse, d'astuce, de perfidie et de tous les vices. — Des dents égales et également espacées, indice de justice et de loyauté. — Des dents moyennes, bien plantées les unes à côté des autres, indice de bonté.

Un menton pointu, indice d'un esprit irréfléchi et de peu de portée. — Un menton large, indice de grande fierté. — Un menton moyen, indice d'excellent jugement.

Une voix forte, indice de hardiesse. — Une voix faible, indice de timidité. — Une voix moyenne, indice de bonté. — Une voix fluette, indice d'arrogance, de sottise et d'ignorance.

De grosses joues, indice d'insolence. — Des joues minces et jaunes, indice d'un mauvais naturel. —

Des joues moyennes, indice d'un bon naturel.

Une barbe peu fournie, indice de finesse. — Une barbe raide, indice d'un esprit et d'un jugement excellents.— Une barbe très-longue, indice de manque d'intelligence (1). — Une barbe très-touffue, indice de grande ambition. — Une barbe moyenne, indice d'un esprit et d'un jugement parfaits. — Une barbe bouclée, indice de ruse et de duplicité.

Un teint naturellement jaune, indice de méchanceté habituelle.— Un teint très-blanc, avec des yeux d'un bleu jaunâtre, indice d'effronterie, d'impudeur, de perfidie, de manque d'esprit et de jugement; si à cela viennent s'ajouter un menton pointu, avec une barbe bouclée et un front large, les savants astrologues disent alors qu'il faut fuir ces hommes-là comme on fuit les serpents venimeux.

Un cou court, indice de méchanceté. — Un cou long et mince, indice de timidité et de perpétuelle indécision. — Un cou grand et gros, signe d'ignorance, d'indolence et de gloutonnerie. — Un cou moyen, signe d'intelligence et de jugement.

Des épaules avec de larges omoplates, signe de grand courage et de petit esprit. — Des épaules avec

(1) La barbe est un ornement tant qu'elle ne dépasse pas la base du cou, dit Zamakhschari (Pensée n° 203), et son savant traducteur, M. Barbier de Meynard, ajoute (*Journal asiatique*, 1875, p. 407) : « Le peuple croit, en Orient, que longue barbe est synonyme de sottise, et ce préjugé se fonde sur une singulière théorie. La barbe, disent les docteurs du bazar, a ses racines dans le cerveau : plus elle est longue, plus elle puise dans la matière cérébrale les sucs nécessaires à sa végétation, et amène peu à peu l'affaiblissement de l'intelligence. »

des omoplates étroites, signe d'un naturel qui prend plaisir à faire du mal par paroles et par actions.

La paume de la main avec de longs doigts, signe d'adresse dans le maniement des affaires.

Une poitrine large, indice de paresse et d'indolence. — Une poitrine moyenne, indice d'esprit et de jugement,

Un grand ventre, indice d'ignorance, de sottise, de manque de pudeur et d'abominations sataniques (1). Un ventre moyen, indice de bonnes qualités.

De grandes jambes, indice d'effronterie, de manque d'esprit et de retenue (2).

L'art du *Kiâfat et Ferâsat* suffira à ceux qui ont de l'intelligence, s'ils veulent s'y appliquer avec persévérance, pour connaître les hommes et savoir distinguer sûrement les signes caractéristiques du vice et ceux de la vertu (3).

(1) Le texte malais porte le mot arabe *redjem* pour *merdjoum* (Lapidé), épithète habituellement donnée à Satan. Dans le Korân et dans les prières mahométanes, Satan est toujours appelé le Lapidé, parce que, dit la tradition, Abraham assaillit un jour à coups de pierres le diable qui voulait le tenter. Les musulmans, avant la prière, prononcent ordinairement ces mots : « Je me réfugie auprès de Dieu contre Satan le Lapidé. » (Voyez le Korân, *passim*, et notamment sour. III, v. 31, et sour. XVI, v. 100, etc., etc.)

(2) On connaît le proverbe arabe : Qâmét taouyléh aq'l qassyr (Grande taille, petit esprit.)

(3) Il est facile de reconnaître, par tout ce qui précède, que l'art du *Kiâfat et Férâsat* établit invariablement son critérium des qualités excellentes de toute sorte, dans l'état moyen ou dans le juste milieu, c'est-à-dire dans les traits physiques de l'homme qui se trouvent également éloignés des deux extrêmes contraires.

CHAPITRE XX

OU L'ON FAIT CONNAITRE COMMENT DOIVENT SE CONDUIRE LES ROIS DANS LE GOUVERNEMENT DE LEURS SUJETS

Tous les sujets appartiennent nécessairement à l'une ou à l'autre de ces deux classes : ou bien ils sont musulmans, ou bien ils sont infidèles. Or, la façon de les gouverner varie selon la classe à laquelle ils appartiennent. Il faut donc que le roi connaisse la différence qu'il y a entre ces deux classes et leur mode de gouvernement, afin de ne rien négliger dans l'accomplissement de ses difficiles devoirs. Nous allons exposer, dans deux chapitres distincts, ce qu concerne ces deux classes de sujets.

Vingt obligations pèsent sur les rois à l'égard de leurs sujets musulmans; ils ne peuvent s'en affranchir, et, s'ils négligent de les remplir, leur situation sera extrêmement pénible au jour du jugement dernier:

1re *Obligation.* — Il faut qu'un roi ne s'enorgueillisse pas de la grandeur de la royauté, et qu'il ne regarde

pas d'un œil dédaigneux les serviteurs de Dieu, car Dieu le Très-Haut est l'ennemi des superbes.

2e *Obligation.* — Il faut qu'un roi ne prête jamais l'oreille aux discours de ceux qui médisent d'autrui. S'il entend dire du mal d'un de ses sujets, il doit ne pas y croire, tant qu'il n'en a pas vérifié l'exactitude, car s'il fait bon accueil aux propos inventés par la méchanceté, s'il y croit et fonde sur eux ses jugements, il amènera la ruine de son royaume. Alors, en effet, les gens cupides, par leur avidité sèmeront le trouble partout; et les gens jaloux, par leur envie haineuse travailleront à la ruine de tous. Ainsi donc un roi doit mépriser leurs discours et ne pas y ajouter foi. Les sages ont dit : « Quiconque médit des autres devant vous, médit de vous devant les autres » ce qui signifie que ceux qui viennent à vous pour blâmer les autres, vont aux autres pour vous blâmer vous-même, et les gens de cette espèce sont une source de maux et de ruines.

3e *Obligation.* — Il faut qu'un roi, quand il est irrité contre un de ses sujets à cause d'un acte de négligence, ne garde pas sa colère plus de trois jours, si la faute est pardonnable : en accordant promptement son pardon au coupable, il s'en fera aimer davantage. Mais s'il est irrité contre un de ses sujets pour un acte concernant la foi, dans ce cas son ressentiment doit durer toujours, car le roi ne saurait jamais se montrer indifférent quand il s'agit des intérêts de la religion. L'on rapporte que le glorieux

Prophète (le salut soit sur lui!) a dit : « Au jour du jugement dernier, Dieu le Très-Haut pardonnera les péchés de quiconque aura pardonné les fautes de son prochain. » Dans le *Kitàb Akhbar el molouq*, on rapporte que Dieu le Très-Haut parla ainsi au prophète *Joseph* (que le salut soit sur lui!) : « O *Joseph!* parce que tu as pardonné les offenses de tes frères, j'exalterai ton nom et te glorifierai. »

4e *Obligation.* — Il faut qu'un roi protège tous ses sujets sans exception, et ne choisisse pas entre eux, disant : Celui-ci est bon, celui-là ne vaut rien. En effet, un roi juste est l'ombre de Dieu sur la terre (1), et Dieu le Très-Haut protège tous ses serviteurs sans exception, les infidèles comme les croyants, les vicieux comme les vertueux, les rebelles comme les obéissants, etc., de telle sorte que tout homme, bon ou méchant, vit dans ce monde et en jouit par la grâce de Dieu le Très-Haut et digne de louanges. C'est ainsi que doit se conduire un roi juste dans son gouvernement, pour que tous les serviteurs de Dieu goûtent la paix sous son règne. Le Prophète (que le salut soit sur lui!) a dit : « Le plus excellent des hommes est celui qui aime tous ses semblables et fait du bien à tous indistinctement, qu'ils soient bons ou méchants. »

5e *Obligation.* — Il faut qu'un roi ne se laisse pas

(1) « Es-Soultân èl-a'adel zil Allah yâouy ilay-hi ḳoull mazloum » (Un Sultan juste est l'ombre de Dieu vers laquelle se réfugient tous les opprimés), dit le proverbe arabe.

entraîner par sa puissance et sa grandeur à jeter les yeux sur les enfants et les femmes de ses sujets, et qu'il ne pénètre jamais dans la maison d'un de ses sujets sans sa permission. Dans le *Kitâb Akhbar el molouq*, on rapporte que, lorsque le glorieux Prophète (la paix soit sur lui !) allait chez un particulier, il s'arrêtait à la porte et appelait trois fois le maître de la maison, et si celui-ci lui en donnait la permission il entrait, sinon il s'en retournait sans emporter le moindre ressentiment dans son cœur.

6° *Obligation.* — Il faut qu'un roi, dans ses actes comme dans ses discours, observe une mesure juste et toujours en rapport avec la condition et le mérite des gens qui l'approchent. Il ne doit pas exiger de petites gens sans instruction ni intelligence, ce qu'il exigerait d'hommes éminents, savants et habiles; de même il ne doit pas exiger de gens habitués à vivre dans un milieu grossier, et à parler avec les habitants des bois, des bazars et autres lieux de ce genre, ce qu'il exigerait d'hommes qui fréquentent les rois et sont habitués à converser avec des maîtres dans l'art du langage et des bonnes manières. Ainsi donc il faut qu'un roi ne surcharge aucun des serviteurs de Dieu, mais que, d'après leurs discours et leurs actions, il examine ce qui convient à la nature de chacun d'eux. On rapporte que le prophète *Dâvid* (que la paix soit sur lui !) demanda dans sa prière à Dieu le Très-Haut : « Seigneur ! que ferai-je pour obtenir l'affection de tes serviteurs ? » et Dieu le

Très-Haut répondit : « O *David!* entretiens-les de choses que leur entendement puisse concevoir; il convient que tu gardes les choses qui sont entre moi et toi. »

7° *Obligation.* — Il faut qu'un roi montre des égards particuliers aux vieillards qui se présentent devant lui, quand bien même ils seraient sans instruction; mais il doit surtout les honorer, quand ils sont savants, pieux ou voués à la vie solitaire. Il faut aussi qu'un roi respecte les enfants et leur témoigne une affectueuse sollicitude, pour avoir sa récompense de Dieu le Très-Haut.

8° *Obligation.* — Il faut qu'un roi, quand il a fait une promesse à l'un quelconque des serviteurs de Dieu, l'accomplisse et n'y manque jamais, car il n'y a rien de plus vil pour un roi que de manquer à sa promesse.

Dans le *Kitâb Akhbâr el molouq*, on rapporte que la grandeur que le sultan *Alexandre Zoulqarnéïn* reçut de Dieu le Très-Haut se manifestait particulièrement en trois points : 1° Ce qu'il disait était toujours exactement vrai; 2° Quand il promettait quelque chose, il tenait sa promesse; 3° Il ne mettait pas dans son trésor le butin qu'il faisait, mais il le distribuait aux serviteurs de Dieu.

9° *Obligation.* — Il faut qu'un roi, quand il juge, n'ait ni le visage sévère ni les paroles dures; son visage, au contraire, doit être doux et ses paroles affables. On rapporte que le glorieux Prophète (que

la paix soit sur lui!) ayant dit : « Dans le paradis il y a plusieurs palais de rubis, et l'on voit du dehors tout ce qu'ils renferment à cause de l'extrême limpidité du rubis » on lui demanda : « A qui sont ces palais? O Envoyé de Dieu! » L'apôtre répondit : « A ceux qui parlent avec douceur et affabilité à tous les serviteurs de Dieu, qui rassasient ceux qui ont faim et qui accomplissent les devoirs de la prière, la nuit, quand tout dort. »

10e *Obligation.* — Il faut qu'un roi, quand il juge, prononce des jugements justes et équitables, et qu'il règle les affaires des serviteurs de Dieu comme il voudrait qu'on réglât les siennes. C'est sur lui, en effet, que reposent tous les intérêts des hommes, et le soin de régler leurs intérêts ne doit pas être lourd pour son cœur. On rapporte que le glorieux Prophète (que la paix soit sur lui!) a dit : « Quiconque veut entrer dans le paradis et échapper au feu de l'enfer, doit faire aux serviteurs de Dieu tout ce qu'il voudrait qu'on lui fît à lui-même. »

11e *Obligation.* — Il faut qu'un roi ne laisse pas traîner en longueur une affaire à juger entre deux parties adverses, car ces lenteurs leur sont extrêmement préjudiciables; et si cela se peut faire, il doit tout d'abord essayer de les mettre d'accord, c'est-à-dire de les réconcilier l'une avec l'autre. On rapporte que le glorieux Prophète (la paix soit sur lui!) ayant dit : « Je vous avertis qu'il y a une œuvre dont le mérite surpasse de beaucoup celui de la prière de

surérogation et de l'aumône » ses compagnons demandèrent : « Quelle est-elle donc? ô Envoyé de Dieu ! » Et il dit : « C'est la paix faite entre deux parties adverses ! Réconcilier deux hommes qui sont en querelle est plus méritoire que de pratiquer les prières de surérogation et l'aumône. »

12e *Obligation.* — Il faut qu'un roi évite soigneusement de publier les fautes des serviteurs de Dieu, et d'affliger ses sujets à l'occasion de leurs erreurs et de leurs négligences; il doit cacher les fautes de ses sujets et céler autant que possible les griefs qu'on articule contre eux. Il est dit dans le *Kitàb Akhbàr el molouq :* « Dieu le Très-Haut cachera aux yeux des hommes, dans ce monde et dans l'autre, les péchés de celui qui aura caché les péchés de son frère. »

13e *Obligation.* — Il faut qu'un roi, s'il a pris plaisir à commettre une faute, n'encourage pas les serviteurs de Dieu à tomber dans la faute où l'a entraîné sa propre concupiscence; mais il doit, au contraire, la cacher avec soin et ne la faire connaître à personne, car les sujets suivent l'exemple de leurs rois, non-seulement dans le bien, mais aussi dans le mal, et les rois reçoivent le châtiment des fautes de leurs sujets, parce qu'ils ont été la cause de leurs mauvaises actions. C'est pourquoi, lorsque n'ayant pu maîtriser leurs passions, ils ont commis une faute, ils doivent la cacher et ne pas en faire montre, car cette publicité amène la perte des rois, et dans ce monde et dans l'autre.

14e *Obligation.* — Il faut que le roi, quand il juge quelque affaire difficile, la simplifie autant qu'il dépend de lui, par une juste considération des diverses circonstances et de la nature des personnes qui sont en cause. Par un simple mot, souvent, le juge peut rendre facile des choses qui étaient difficiles, et atténuer la gravité de beaucoup d'actes sévèrement incriminés. Il faut que le roi fasse bien attention à ses paroles, afin d'obtenir des milliers de mérites.

15e *Obligation.* — Il faut que le roi ait plus de vénération pour les fakirs que pour les autres personnes, et qu'il honore les savants plus que les riches; il doit préférer leur société à celle des gens du monde. L'amitié qu'il témoigne aux fakirs sincèrement pieux, les honneurs qu'il accorde aux savants vraiment hommes de science et de vertu, augmentent la confiance dans les cœurs, tandis que son amitié pour les gens riches et les honneurs qu'il accorde aux gens du monde ne font que l'amoindrir.

16e *Obligation.* — Il faut que le roi ne perde jamais le souvenir des fakirs, des pauvres, des orphelins et des infirmes qui sont dans son royaume, afin d'examiner leur pénible situation et de les assister dans leurs besoins, autant que possible. Il ne doit pas ignorer que cette charge lui incombe, qu'au jour du jugement il lui sera demandé compte de la manière dont il s'en sera acquitté, et qu'il recevra le châtiment qu'il aura mérité. Il est obligé de réjouir les cœurs des fakirs, des pauvres, des orphelins et des

infirmes dans ce monde où Dieu le Très-Haut lui a donné la puissance, en s'acquittant des devoirs qui lui sont imposés à leur égard.

On rapporte que le glorieux Prophète (la paix soit sur lui !) a dit : « Les rois qui auront été insouciants de l'état des fakirs, des pauvres, des orphelins et des infirmes dans ce monde, comparaîtront au jour du jugement, et alors un ange du Seigneur dira d'une voix éclatante ; « Voici des rois à qui Dieu le Très-Haut avait donné la royauté dans le monde, à qui il avait accordé faveurs, prospérité, puissance et grandeur ! Ils ne se sont point inquiétés de l'état des fakirs, des pauvres, des orphelins et des infirmes, ils ne les ont point assistés dans leurs besoins, ils ne les ont point protégés contre le malheur et n'ont point eu de compassion pour leurs afflictions ! » En ce jour, Dieu le Très-Haut ne fera plus de cas de ces rois, il sera sans pitié pour eux et l'ange les emmènera dans l'enfer, chargés de la colère de Dieu le Très-Haut.

17e *Obligation.* — Il faut que le roi purge de tout malfaiteur les chemins suivis par les voyageurs qui parcourent son royaume, afin que les serviteurs de Dieu puissent voyager en parfaite sécurité. Il doit faire poursuivre et châtier sévèrement toute attaque commise sur ces chemins contre les serviteurs de Dieu ; c'est ainsi qu'il inspirera une terreur salutaire aux malfaiteurs. Il faut encore qu'il fasse construire des stations pour les voyageurs aux endroits difficiles et dangereux de ces chemins, et si ce

n'est pas possible, il doit y mettre des postes de soldats chargés de garder ces chemins, d'assister les voyageurs et de les défendre contre les attaques des malfaiteurs. Si le roi néglige d'accomplir ces devoirs, les maux endurés par les serviteurs de Dieu dans ce monde retomberont sur lui, et il sera puni au jour du jugement.

18e *Obligation.* — Il faut que le roi fasse construire sur les routes et dans les kampongs de son royaume, aux points trop éloignés des villes, pour qu'il soit possible d'y arriver de jour, des maisons-refuges où les serviteurs de Dieu puissent s'arrêter et passer la nuit. Il faut aussi qu'il jette des ponts sur les rivières difficiles à passer, afin de faciliter la marche des voyageurs.

Si le roi ne fait pas exécuter ces travaux, en vérité les peines endurées par les serviteurs de Dieu retomberont sur lui, et il recevra dans l'autre monde le châtiment des souffrances qu'il leur aura causées dans celui-ci par sa négligence.

19e *Obligation.* — Il faut que le roi fasse bâtir une mosquée à l'endroit le plus convenable dans chaque ville ou kampong, et pourvoie à l'entretien de l'Imâm, du Khâttib et du Mouêzzîn (1), afin d'assurer l'exercice du culte et d'empêcher qu'ils ne négligent la pratique de la prière, faute de ressources suffisantes.

(1) Le Khâttib est le prédicateur qui prononce l'oraison ou le prône; le Mouêzzîn est le crieur ou chantre de la mosquée, qui, du haut des minarets, appelle les fidèles à la prière.

On rapporte que le glorieux Prophète (la paix soit sur lui!) a dit : « Dieu le Très-Haut donnera dans le paradis une habitation grande comme ce monde à ceux qui auront édifié une mosquée, pour que les serviteurs de Dieu puissent y venir prier. »

20e *Obligation.* — Il faut que le roi soit le constant et fidèle observateur des commandements et des défenses, et montre à ses sujets le chemin de la vérité. Il faut qu'il leur enjoigne de faire le bien et leur défende de faire le mal; il doit punir et châtier quiconque n'obéirait pas à ses injonctions et à ses défenses. On rapporte que le glorieux Prophète (la paix soit sur lui!) a dit : « Quiconque a été fait roi par Dieu le Très-Haut et ne montre pas aux serviteurs de Dieu le chemin de la vérité, ne leur ordonne pas de faire le bien et ne leur défend pas de faire le mal, celui-là sera châtié par Dieu dans l'enfer et ne respirera pas la bonne odeur du paradis! »

Telles sont les vingt obligations des rois musulmans à l'égard de leurs sujets musulmans. Ils doivent les remplir toutes sans exception et ne jamais oublier ce que nous venons d'exposer, afin qu'on puisse dire d'eux qu'ils se nomment rois, mais qu'en fait ils sont de véritables khalifes.

CHAPITRE XXI

OU L'ON FAIT CONNAITRE LE RÉGIME AUQUEL SONT SOUMIS LES SUJETS INFIDÈLES SOUS LE GOUVERNEMENT DES ROIS MUSULMANS

Au temps où régnait *Omar*, le Prince des Croyants (que Dieu soit satisfait de lui!), quand il avait fait la conquête d'un pays infidèle, il enjoignait aux habitants d'embrasser la religion musulmane. S'ils n'y consentaient point et refusaient de se soumettre à l'islam, il les liait par un traité et leur promettait qu'il ne leur ferait point la guerre s'ils accomplissaient leurs engagements, mais qu'il la leur ferait s'ils venaient à les violer. De toutes ces promesses et conventions, un livre a été composé sous le titre de : *A'hd nâméh d'Omar*, et c'est de ce livre que nous allons extraire la teneur du présent chapitre, afin que tous les rois musulmans des pays sous le vent (1), connaissent le régime auquel sont soumis leurs sujets

(1) Les Malais appellent *Nagri di-âtass ânguin* (pays sur le vent) les pays occidentaux par rapport à eux, comme l'Inde, la Perse, l'Arabie, et *Nagri di-bâwah ânguin* (pays sous le vent), les pays à l'est de la pointe d'Atchéh (au nord de Sumatra).

infidèles. Sachez qu'il est du devoir de tous les rois musulmans d'ordonner à leurs sujets infidèles d'observer les différents articles prescrits dans le *A'hd nâméh d'Omar*, savoir (1) :

(1) Simon Ockley, dans le tome Ier de son histoire de la conquête de la Syrie, de la Perse et de l'Egypte par les Sarrazins, nous a donné les articles de l'A'hd-nâmeh ou Capitulation imposée par Omar aux habitants de Jérusalem, l'an 636 de notre ère. Depuis Omar jusqu'à la fin du XVIe siècle, l'*A'hd-nâméh* fut une sorte de pacte ou de capitulation octroyée par les sultans, conçue en termes humiliants pour les chrétiens et n'ayant qu'un caractère purement unilatéral. (Voyez l'A'hd-nâmeh accordée par Mehemet III, en décembre 1595. au doge Marin Grimani et à la République de Venise, ou mieux encore les « Capitulations et traités de la France en Orient par feu Belin, consul-général de France à Constantinople.)

Voici la teneur de l'A'hd nâmeh d'Omar, de 636 :

1. Les chrétiens ne bâtiront point de nouvelles églises ni dans la ville ni dans son territoire. Ils n'empêcheront point les musulmans d'entrer dans leurs églises, soit de jour, soit de nuit. Ils en ouvriront les portes à tous les passants et à tous les voyageurs.

2. Si quelque musulman qui voyage passe par leur ville, ils seront obligés de l'entretenir gratis pendant trois jours.

3. Ils n'enseigneront point le Koran à leurs enfants.

4. Ils ne parleront pas ouvertement de leur religion et n'engageront personne à l'embrasser.

5. Ils n'empêcheront point leurs parents de se faire musulmans s'ils en ont envie.

6. Ils témoigneront du respect aux musulmans et se lèveront lorsque ceux-ci voudront s'asseoir.

7. Ils ne seront pas vêtus comme les musulmans, et ne porteront pas de turbans, leurs bonnets et leurs souliers ne ressembleront pas à ceux des musulmans.

8. Ils ne partageront pas leurs cheveux comme eux.

9. Ils ne parleront pas la même langue et n'auront pas les mêmes noms.

10. Ils n'iront point à cheval avec des selles,

11. Ils ne porteront aucune sorte d'armes.

12. Ils ne se serviront point de la langue arabe dans les inscriptions de leurs cachets.

13. Ils ne vendront point de vin.

14. Ils garderont la même sorte d'habillement partout où ils iront, et porteront toujours des ceintures.

Art. 1er. — Dans tout pays infidèle dont le roi est musulman, il n'est pas permis aux sujets infidèles de faire de nouvelles idoles et figures idolâtriques; s'ils s'avisent d'en faire, le roi doit le leur défendre.

Art. 2. — S'il arrive que des idoles et figures idolâtriques faites par les infidèles dans les temps anciens, s'écroulent et tombent en ruines sous le règne de rois musulmans, il n'est pas permis de les réparer, mais on doit les laisser en cet état.

Art. 3. — Les musulmans venus dans un pays infidèle pour y commercer ou pour toute autre affaire, ne doivent pas s'arrêter dans les lieux consacrés aux idoles.

Art. 4. — Si un musulman venu de loin s'arrête dans la maison d'un infidèle, il y sera traité pendant trois jours par cet infidèle qui ne devra manquer en rien aux devoirs de l'hospitalité.

Art. 5. — Il n'est pas permis aux infidèles d'envoyer des espions dans les pays musulmans; si un espion vient d'un pays infidèle, il n'est pas permis de lui donner place, ni dans sa maison, ni dans son kampong.

Art. 6. — Si quelqu'un de la tribu, de la famille,

15. Ils n'érigeront point de croix sur leurs églises et ne montreront ni leurs croix ni leurs livres dans les rues des musulmans.

16. Ils ne sonneront point leurs cloches et se contenteront de les tinter.

17. Ils ne prendront chez eux aucun serviteur ayant déjà servi un musulman.

des enfants et petits-enfants d'un infidèle, veut embrasser la religion musulmane, il n'est pas permis de l'en empêcher.

Art. 7. — Partout où un musulman et un infidèle se rencontrent, l'infidèle doit rendre honneur au musulman, comme un serviteur à son seigneur.

Art. 8. — Lorsque, dans une assemblée d'infidèles arrive un musulman, les infidèles doivent lui donner une place d'honneur.

Art. 9. — Il n'est pas permis aux infidèles de porter des vêtements semblables à ceux des musulmans.

Art. 10. — Il n'est pas permis aux infidèles de monter à cheval; s'ils le font, ils ne doivent employer ni selle ni bride.

Art. 11. — Il n'est pas permis aux infidèles de garder dans leurs maisons des armes, telles que sabres, lances, kriss, etc.

Art. 12. — Il n'est pas permis aux infidèles de porter des anneaux ornés de pierres précieuses, ni des anneaux avec cachets semblables à ceux des musulmans.

Art. 13. — Il n'est pas permis aux infidèles de vendre du vin, du toddi et autres boissons enivrantes; il ne leur est pas permis d'en boire ostensiblement et en présence de musulmans.

Art. 14. — Il n'est pas permis aux infidèles d'abandonner les usages et coutumes qu'ils pratiquent depuis les temps anciens, afin que les différences qui

distinguent un musulman d'un infidèle demeurent visibles.

Art. 15. — Il n'est pas permis aux infidèles de faire connaître aux musulmans leurs pratiques et leurs œuvres (religieuses).

Art. 16. — Il n'est pas permis aux infidèles de donner à leurs enfants et petits-enfants les noms que portent les musulmans.

Art. 17. — Il n'est pas permis aux infidèles de bâtir des maisons près de celles des musulmans.

Art. 18. — Il n'est pas permis aux infidèles d'enterrer ou de brûler leurs morts dans le voisinage des tombes des musulmans.

Art. 19. — Lorsque quelqu'un de la tribu, de la famille, des enfants et petits-enfants d'un infidèle vient à mourir, il n'est pas permis aux infidèles de le pleurer avec plaintes et gémissements (en public).

Art. 20. — Il n'est pas permis aux infidèles de racheter un esclave aux musulmans.

Tels sont les vingt articles relatifs aux infidèles qui sont sujets des rois musulmans. Si les infidèles les observent exactement, ils vivront en paix et à l'abri de toute persécution, car il est impossible, dans ce cas, qu'un roi musulman leur cause aucun dommage; mais s'ils les transgressent en tout ou en partie, il est du devoir des rois musulmans de prononcer leur sentence contre ces infidèles.

CHAPITRE XXII

OU L'ON FAIT CONNAITRE LA VÉRITABLE NATURE DE LA GÉNÉROSITÉ ET DE LA BIENFAISANCE.

Sachez que ces deux qualités sont des attributs du Seigneur unique, et que Dieu le Très-Haut aime les hommes généreux et déteste les avares (1). Il est dit en effet : « L'homme généreux est l'ami de Dieu et l'homme avare est l'ennemi de Dieu. »

On demandait à un sage : « Qu'est-ce qui détruit tous les mérites, et qu'est-ce qui efface toutes les fautes de l'homme? » Le sage répondit : « Ce qui détruit tous les mérites de l'homme, c'est l'avarice, car quiconque est avare n'a pas une seule vertu ; et ce qui efface toutes les fautes de l'homme, c'est la générosité, car quiconque est généreux possède toutes les vertus (2). »

Dans le *Kitâb Serr el molouq*, il est dit : Le sultan *Bahrâm*, roi de Perse, au moment de mourir, fit ses recommandations à son fils et lui parla ainsi : « O

(1) « Dieu n'aime pas ceux qui sont avares. » (Koran, sour. IV, v. 41.)

(2) « Faites-vous l'aumône au grand jour? c'est louable ; la faites-vous secrètement et secourez-vous les pauvres? cela vous profitera encore davantage. Une telle conduite fera effacer vos péchés. Dieu est instruit de ce que vous faites. » (Koran, sour. II, v. 273.)

mon fils! vous devez honorer les hommes et mépriser leurs richesses, c'est là le principe de la royauté. » Il lui dit encore : « O mon fils! si vous faites un présent à un homme, il faut qu'il lui suffise pour tout le temps de sa vie, et qu'il n'ait plus besoin de rechercher d'autres richesses. »

O vous qui êtes magnifiques! écoutez, je vous prie, à quel degré de sublimité s'élève la générosité. Dans le *Kitâb Adâb es-Selâthîn*, il est dit que deux qualités ont été données dans toute leur perfection par Dieu le Très-Haut à deux hommes, savoir : la justice au sultan *Nouchirvan*, roi de Perse, et la générosité à un sujet d'un sultan arabe, nommé *Hatim* ou *Hatim-Thaï*, à cause du nom de *Thaï* que portait sa tribu (1). L'auteur de cet ouvrage rapporte qu'au temps de *Hatim-Thaï*, il y avait trois rois célèbres dans le monde entier, rivalisant entre eux à qui montrerait la générosité dans toute sa perfection : le roi de *Roum* (2), le roi de *Syrie* et le roi d'*Yémen;* mais, comme personne, au temps de ces trois rois, n'était aussi fameux que *Hatim-Thaï*, ils devinrent jaloux de tout ce que la renommée leur apprenait

(1) Parmi les tribus arabes qui sont voisines d'Alep on en cite une qui porte encore le nom de *Thaï* et prétend descendre d'une ancienne et fameuse tribu. Mention est faite dans l'histoire d'un émir des Arabes de la tribu des Beni-Thaï qui, l'an 420 de l'hégire, avait le prince d'Alep comme allié contre le khalife d'Egypte.

Duncan Forbes a traduit du persan en anglais un roman intitulé : *Hatim-Taï*, qui a été publié par le comité de traduction de Londres.

(2) Le royaume de Roum ou de Constantinople.

Ce nom se retrouve dans celui de la partie méridionale de la Turquie d'Europe actuelle, la Romélie, ou Roum-Ili.

sur son compte et conçurent de l'inimitié contre lui. Ils disaient : « Nous sommes les rois de vastes États, nous avons des armées, des sujets et des trésors nombreux, de plus nous sommes généreux; comment donc se fait-il qu'un simple sujet d'un sultan arabe puisse être réputé plus généreux que nous? » Et chacun de ces rois voulut éprouver *Hatim-Thaï* et le perdre.

Le premier des trois qui tenta l'entreprise fut le roi de *Roum*. Ce roi donc dit à un de ses ministres : « O ministre! j'entends dire qu'il y a chez les Arabes un homme nommé *Hatim-Thaï*, et que, présentement, dans le monde entier, il n'existe personne qui soit aussi généreux que lui et dont la réputation soit comparable à la sienne. Mon nom, à moi, n'est pas aussi fameux que celui de *Hatim-Thaï*, et cela me déplaît vivement. Je veux faire une épreuve et m'assurer si la grande renommée de cet Arabe est vraie ou fausse. J'ai entendu dire que *Hatim-Thaï* possède un cheval dont il ne se sépare jamais, qu'il aime et qu'il soigne comme son âme; eh bien! nous lui demanderons de nous donner ce cheval. » Le ministre dépêcha vers le pays des Arabes un envoyé, porteur de présents convenables et en même temps d'une lettre qu'il devait remettre à *Hatim-Thaï*. Au moment de son arrivée, par la volonté de Dieu le Très-Haut, le vent et la pluie faisaient rage et ne permettaient pas de vaquer à aucune affaire au dehors; déjà il faisait nuit, et, chez *Hatim-Thaï*, il n'y avait

rien de prêt pour recevoir cet hôte. *Hatîm-Thaï* le conduisit dans un appartement convenable, en lui prodiguant toutes les marques de la plus grande déférence et du plus cordial accueil. Puis il demanda : « Quel besoin vous amène vers moi? » — « Nul autre besoin, répondit l'envoyé, que celui de venir vous faire visite » et il ne dit rien, ce soir-là, de la mission qu'il avait reçue du roi de *Roum*. *Hatim-Thaï* se mit en quête aussitôt de la nourriture qu'il pourrait donner à l'envoyé, mais il ne trouva absolument rien autre chose que son cheval bien-aimé. Il l'immola et le servit pour le repas de son hôte ce soir-là, puis il rentra chez lui. Dès que le jour fut arrivé, *Hatim-Thaï* revint vers l'envoyé, et celui-ci lui présenta alors la lettre et les présents du roi de *Roum*. En lisant le passage de la lettre où le roi lui demandait le cheval qu'il avait immolé, *Hatim-Thaï* pâlit et demeura tout troublé, sans pouvoir proférer une seule parole. L'envoyé, le voyant en cet état, s'imagina qu'il regrettait de donner son cheval, et le jugeant tout autre que l'homme généreux dont la renommée était parvenue jusqu'au roi de *Roum*, il lui dit : « O *Hatim-Thaï!* si ce n'est pas avec plaisir que vous faites présent de ce cheval à notre maître, ne vous en préoccupez pas davantage, et laissez-nous retourner dans notre pays. » *Hatim-Thaï* répondit : « O envoyé du roi de *Roum!* si j'avais mille chevaux comme celui-là et qu'on vînt me les demander, je les donnerais sans hésiter ; c'est vous dire combien

je serais heureux de donner satisfaction au roi de *Roum* qui ne m'en demande qu'un. Mais comment ne serais-je pas confus et chagrin? Hier soir, je vous demandai le motif qui vous amenait vers moi, vous me répondîtes que vous n'aviez d'autre but que celui de venir me visiter; alors j'immolai ce cheval et voilà pourquoi je suis affligé de mon imprévoyance! » *Hatim-Thaï* s'empressa d'aller à la recherche de plusieurs chevaux, tous dignes de rois, pour les offrir avec d'autres présents magnifiques au roi de *Roum*, et les remit à son envoyé dont le cœur fut rempli de joie. Alors celui-ci s'en retourna auprès du roi, et après lui avoir présenté tous les présents de *Hatim-Thaï*, il lui raconta toutes les circonstances de sa mission. Le roi de *Roum*, après avoir entendu ce récit, s'écria : « Ce que la renommée rapporte de la générosité de *Hatim-Thaï* est vrai; *Hatim-Thaï* est le plus généreux des hommes! » Il fit alliance d'amitié avec lui, et la renommée de *Hatim-Thaï* grandit encore auprès de tous les rois.

L'auteur de l'histoire continue ainsi : Le second qui éprouva *Hatim-Thaï* fut le roi de *Syrie*. Quand il apprit quel était le renom de générosité de *Hatim-Thaï*, il en fut humilié et dit : « Nous sommes roi, nous gouvernons un vaste royaume, nous possédons des trésors, nous sommes puissant et généreux. Comment un sujet d'un sultan arabe a-t-il pu rendre son nom fameux au pays de *Roum*, lui qui vit dans les bois et les plaines, occupé à faire paître des chèvres, des cha-

meaux et des chevaux? Il faut que nous l'éprouvions; nous lui demanderons de riches présents qu'il sera hors d'état de faire, et il en aura la honte auprès des rois et parmi les peuples. » Alors le roi de *Syrie* dépêcha un envoyé vers *Hatim-Thaï*, pour lui demander cent chameaux au poil roux, à la crinière longue, aux yeux noirs, et hauts de jambes. Les chameaux de cette espèce sont extrêmement difficiles à trouver, car les rois eux-mêmes n'en possèdent qu'un petit nombre, quatre ou cinq seulement. Lorsque l'envoyé fut arrivé auprès de *Hatim-Thaï*, il lui fit connaître tout ce que le roi de *Syrie* lui demandait. *Hatim-Thaï* fut tout joyeux en entendant les paroles de l'envoyé, et s'empressa de le régaler copieusement de vivres et de boissons. Ensuite il chercha parmi ses chameaux, mais il n'en trouva pas un seul qui ressemblât à ceux que voulait le roi de *Syrie*. Alors il donna ordre de rechercher parmi les gens de sa nation, Arabes et Bédouins (1), tous ceux qui posséderaient des cha-

(1) Les Bédouins (Bedâouy), les vrais Arabes, ceux qui possèdent quantité de chameaux et habitent presque toujours sous leurs tentes, ont toujours fait plus de cas de leur liberté que de l'aisance et des richesses, vivent en tribus séparées sous des tentes, et gardent encore la même forme de gouvernement, les mêmes mœurs et les mêmes usages qu'avaient leurs ancêtres dès les temps les plus reculés. L'on peut dire qu'ils naissent tous soldats et qu'ils sont tous pâtres. Les cheikhs des grandes tribus ont beaucoup de chameaux, soit pour les employer dans leurs guerres, soit pour transporter des marchandises d'une ville à l'autre, soit enfin pour faire trafic de ces animaux mêmes. Les petites tribus, qui sont comme dépendantes des autres, élèvent des troupeaux de brebis. Jamais ces Bédouins n'ont pu être entièrement subjugués par des étrangers, et ils ne le seront jamais; au lieu que plusieurs villes des parties septentrionales et orientales de l'Arabie ont été conquises par d'autres nations, et les plus riches places de la province d'Yémen ont été occupées par les Persans, les Abyssins, les Ayoubites et les Turcs. (NIEBUHR. *Voyage en Arabie.*)

meaux de cette espèce, en ajoutant : « Quel que soit le prix qu'on en exige, je le payerai intégralement. » Un Bédouin étant parti pour faire cette recherche ; par la volonté de Dieu le Très-Haut, il réussit au bout d'assez peu de temps à en trouver cent, tels que les voulait le roi de *Syrie*, et *Hatim-Thaï*, pour en payer le prix, ne réclama qu'un délai de deux mois. Ensuite on prépara un grand nombre d'autres présents qui devaient être offerts avec les chameaux, et le cœur de l'envoyé fut rempli de joie. Quand tout fut prêt, il se remit en route pour la *Syrie*, et, dès son arrivée dans la ville capitale, il présenta au roi tous les chameaux et tous les autres présents de *Hatim-Thaï*. A cette vue, le roi de *Syrie* fut frappé d'étonnement et s'écria : « En vérité, nous avons voulu seulement éprouver *Hatim-Thaï*, et voilà qu'il a fait des dettes pour satisfaire notre désir. Oui, vraiment, il est le plus généreux de tous les hommes de notre temps ! » Il ordonna qu'on renvoyât à *Hatim-Thaï* les cent chameaux chargés de présents magnifiques. Dès qu'ils furent arrivés, *Hatim-Thaï* manda les propriétaires et leur donna ces chameaux avec tout leur chargement, sans prendre rien pour lui-même. Quand l'envoyé, de retour auprès de son maître, lui eut raconté tous les faits dont il avait été le témoin, le roi de *Syrie* fut émerveillé et s'écria : « En vérité, personne ne peut faire ce que fait *Hatim-Thaï ;* c'est l'homme généreux par excellence et dans toute sa perfection ! Personne n'est capable de pareilles actions, et, de

notre temps, il est véritablement sans égal en générosité ! »

Le troisième roi, c'est-à-dire le roi d'*Yémen*, était très-généreux ; sa main libérale était toujours ouverte, il ne pensait et ne travaillait qu'à répandre des bienfaits, mais il ne voulait pas que, de son temps, personne eût la réputation d'être aussi généreux que lui. Chaque jour, il examinait la situation des pauvres qui étaient dans son royaume, et, matin et soir, il distribuait en abondance ses dons aux serviteurs de Dieu. Il ne se doutait pas qu'il pût exister dans le monde entier un nom, autre que le sien, qui fût qualifié de généreux ; aussi, quand il apprit la nouvelle du renom fameux de générosité de *Hatim-Thaï*, il en fut irrité et profondément chagrin. Il dit : « Ce *Hatim-Thaï* n'est qu'un sujet, habitant des bois ! Il n'est ni roi, ni ministre ; ce n'est pas même un homme puissant. Quels sont les trésors qu'il peut donner ? Il ne possède rien que des chevaux, des bœufs et des chèvres qu'il élève dans les bois et les plaines. Que peut-il prélever en faveur des pauvres sur ce que lui rapportent ses troupeaux au bout d'une année ? Moi, je peux dépenser bien davantage ! Je fais l'aumône aux pauvres, je les nourris, et chaque jour je leur donne cent vêtements, à eux et aux fakirs. Comment est-il possible qu'on ose donner en ma présence le titre de généreux à cet homme qui s'appelle *Hatim-Thaï ?* » Or, vers ce temps-là, un ambassadeur du roi du *Maghreb* arriva près du roi d'*Yémen ;* il fut régalé

de toute sorte de vivres, de rafraîchissements et de friandises, et gratifié de vêtements d'une magnificence incroyable. Le roi, lui ayant donné audience, prit plaisir à le questionner sur les divers pays habités. L'envoyé parla tout d'abord des vertus de *Hatim-Thaï* et fit le récit élogieux de ses belles actions, de sa générosité, de son hospitalité. En entendant ce discours de l'ambassadeur, le roi sentit son cœur comme brûlé, mais il ne laissa pas paraître la douleur qu'il éprouvait et se dit en lui-même : « Tous ces gens-là répètent l'éloge de *Hatim-Thaï* les uns après les autres, sans savoir au juste qui il est, quelle est sa naissance et quels sont les moyens qui lui permettent de donner ainsi l'hospitalité. Il faut que je le fasse périr, et son renom avec lui. » Le roi d'*Yémen* fit appeler un Bédouin, bandit célèbre par sa férocité et sans nulle pitié pour la vie d'un homme. Le Bédouin arrivé, le roi lui donna de l'or, de l'argent et des vêtements. « O Bédouin ! lui dit-il, si tu veux exécuter pour nous une affaire, nous te donnerons ce que tu demanderas. » Le Bédouin répondit : « O Monseigneur, Roi du monde ! que veut Votre Majesté ? » — Le roi d'*Yémen* reprit : « Il y a un homme nommé *Hatim-Thaï*, de la tribu des *Thaï*, sur les confins de la *Syrie*. Va dans son pays et emploie toutes les ruses que tu pourras pour le tuer ; quand tu l'auras tué, apporte-nous sa tête. Si tu réussis à faire ce que nous voulons, quoi que tu demandes, nous te l'accorderons. » Ces paroles du

roi remplirent de joie le cœur du Bédouin, qui disait en lui-même : « Voilà une excellente opération à faire ! pour un mauvais *badjou* tout usé, je tuerais un homme, comment hésiterais-je un instant pour un superbe *badjou* écarlate ! » Après avoir pris congé du roi, le Bédouin se mit promptement en route et marcha vers le pays de Syrie, à la recherche de *Hatim-Thaï*. Au bout d'un certain temps, il arriva dans un kampong voisin de la Syrie, et là il rencontra un jeune homme d'une rare beauté : sa physionomie portait la marque évidente de la vertu, son langage était plein de douceur et d'affabilité, son âme droite et son cœur compatissant. Il demanda au Bédouin : « O mon frère ! d'où venez-vous et où allez-vous ? » Celui-ci répondit : « Je viens du pays d'*Yémen* et je vais au pays de *Syrie*. » Le jeune homme reprit : « O mon frère ! je veux que vous me fassiez la faveur de vous divertir aujourd'hui dans ma maison, vous vous y reposerez cette nuit, et je pourrai de la sorte tout préparer de mon mieux pour réjouir votre cœur ; après cela, vous irez à vos affaires quand vous voudrez. » Le Bédouin entendit avec plaisir ces paroles du jeune homme et se rendit dans sa maison. Là, il fut traité magnifiquement et régalé de tant de mets et de rafraîchissements que jamais il n'en avait tant vu et tant consommé. Il prodigua ses remercîments et ses protestations d'amitié à son hôte et, le cœur content, il dormit paisiblement toute la nuit dans cette maison hospitalière. Dès que le jour fut

levé, il vint faire ses adieux, plein du désir d'atteindre le but de son voyage. Le jeune homme lui dit : « O mon frère ! si c'est possible, je vous en prie, arrêtez-vous ici encore deux ou trois jours, pour que je vous témoigne, par mon hospitalité, toute l'affection sincère que mon cœur ressent pour vous. » Le Bédouin répondit : « O mon frère ! certainement, si je n'avais sur les bras une grosse et difficile affaire, je resterais encore quelque temps ici ; mais comment pourrais-je alors m'acquitter de la mission délicate que j'ai à remplir ? Il m'est impossible de m'arrêter à me divertir ici, tant que je n'aurai pas terminé l'affaire extrêmement difficile dont je suis chargé. » Le jeune homme reprit : « O mon frère ! quelle est donc cette affaire si difficile qui vous préoccupe au point de vous empêcher de vous arrêter ici ? Si vous voulez bien me le dire, je trouverai sans doute quelque moyen de vous venir en aide et d'alléger le fardeau qui pèse sur votre cœur ; mais, présentement, que puis-je faire, puisque vous ne voulez pas me le dire ? » Après avoir entendu ces paroles, le Bédouin gardait le silence, il disait dans son cœur : « Cette affaire n'est pas facile à exécuter, il serait utile de chercher un compagnon prudent et discret, pour en conférer avec lui ; peut-être ferais-je bien d'en parler à ce jeune homme et de lui demander conseil ; » et cependant il n'osait pas encore confier son secret, et sur son visage se peignait sa perplexité : il ne pouvait proférer un seul mot et demeurait tout anxieux.

fuirez à toute vitesse loin de ce lieu, et vous vous en irez où bon vous semblera. » Le jeune homme alla ensuite montrer l'endroit au Bédouin, et, lui donnant un poignard à deux tranchants et bien affilé, il lui dit : « O mon frère ! demain *Hatim-Thaï* viendra ici, n'oubliez rien de ce que vous avez à faire ! » Toutes les instructions du jeune homme furent suivies par le Bédouin. De bon matin, *Hatim-Thaï* se rendit à l'endroit désigné ; il mangea, il but, et quand il eut fini son repas, il attacha son cheval près de lui ; puis, après s'être recouvert la tête d'une étoffe, il s'endormit. En cet instant le Bédouin arriva. Par la volonté de Dieu le Très-Haut, au moment d'immoler le jeune homme, une pensée vint dans son cœur : « *Hatim-Thaï* est célèbre dans le monde entier pour sa générosité et sa bienfaisance ; avant de le tuer pendant qu'il vit encore, je veux voir sa figure ! » et il écarta l'étoffe qui recouvrait sa tête. A la vue du visage du jeune homme endormi, il tomba à ses pieds et les couvrit de baisers en disant : « O mon ami ! qu'avez-vous fait ? Vous ne deviez pas agir ainsi (1) ! »

(1) On dirait, en vérité, que les bandits et les voleurs de l'Arabie sont moins scélérats et moins lâches que ceux de notre France. Niebuhr, le consciencieux et véridique voyageur, raconte qu'il avait envoyé une caisse, en en payant d'avance le transport, à destination d'Alep, par une caravane qui s'en allait dans cette ville. « A une journée de Damask, dit-il, toute la caravane fut pillée par les Arabes, qui ouvrirent la caisse, y prirent tout ce qui pouvait les accommoder, mais laissèrent les livres, les papiers, une boîte où il y avait quelque monnaie d'argent et de cuivre, avec deux montres. Le Bédouin auquel la caisse avait été confiée rassembla ces débris et les porta à Haleb dans la caisse brisée. Il aurait pu garder le tout, et dire que les Arabes l'avaient emporté. Ainsi, j'ai donc été pillé par les Arabes errants ; je me garderai cependant bien de nommer toute la nation un peuple de brigands.

En entendant ces paroles du Bédouin, le jeune homme dit : « Que pouvais-je faire ? car celui qu'on nomme *Hatim-Thaï*, c'est moi ! La tête que veut le roi d'*Yémen*, c'est la mienne. Quel autre moyen devais-je employer ? » Il conduisit le Bédouin dans sa maison, le régala encore et lui fit don de tout ce qui pouvait lui convenir. Ensuite le Bédouin prit congé et s'en retourna dans son pays. Dès son arrivée dans l'*Yémen*, il se présenta devant le roi et lui raconta toutes les circonstances relatives à *Hatim-Thaï*. Après avoir entendu ce récit, le roi versa des larmes et dit : « En vérité, *Hatim-Thaï* est libéral, noble et bienfaisant, il est brave et généreux ! » Dans la suite, le roi d'*Yémen* lia avec *Hatim-Thaï* une amitié qui dura aussi longtemps que sa vie.

Le généreux et bienfaisant *Hatim-Thaï* tenait, toutes les nuits, dans sa maison, du feu allumé tout prêt pour la réception des hôtes qui pouvaient arriver ; et, lorsque quarante jours se passaient sans que personne vînt lui demander l'hospitalité, il se croyait sous le poids de la colère de Dieu. Quand il mourut, on l'enterra en un lieu où les eaux, au bout d'un assez long temps, devinrent si fortes qu'elles renversèrent sa tombe (1). Alors tous les gens de sa tribu

Peut-être les voleurs d'Europe trouveraient-ils les Bédouins beaucoup trop simples pour porter le même nom qu'eux. »

(1) Le tombeau de Hatim-Thaï, cet Arabe si célèbre par sa libéralité, se trouve entre deux bassins d'eau, près desquels sont des statues de femmes qui versent des larmes. On dit que les caravanes qui font halte en cet endroit entendent, pendant toute la nuit, des cris extraordinaires et des soupirs douloureux; mais, lorsque le

richesse du Trésor, et si le Trésor royal venait à être vide, le pays serait aussitôt ruiné. » Le roi garda le silence, mais demeura profondément soucieux de ce qu'il n'avait pas pu accomplir sa promesse. Un jour qu'il était assis dans son palais, il vit un homme dont les manières étaient extraordinaires, qui passait suivi d'une foule d'enfants. Le roi demanda : « Quel est cet homme ? » — « C'est un fou ! » lui répondit-on. Le roi le fit appeler et le fou vint en sa présence en riant et en gambadant. Le roi lui dit : « J'ai promis à mon Seigneur de donner mes richesses aux fakirs et aux pauvres, et l'on m'empêche de le faire; qu'en dis-tu? quel est ton avis? » Le fou demanda : « O Roi! dans le moment même où vous fîtes cette promesse à votre Seigneur, pensâtes-vous au royaume que vous aviez à gouverner et aux dépenses nécessitées par le gouvernement ? ». — « Dans ce moment-là, répondit le roi, je n'avais d'autre pensée que celle des fakirs et des pauvres. » — Le fou continua : « O Roi ! puisque c'est ainsi, il est juste que vous donniez vos richesses aux fakirs et aux pauvres. » Un ministre répliqua : « O fou ! les richesses qui sont dans le Trésor du roi sont considérables, mais les dépenses du royaume sont plus considérables encore. » — Le fou, détournant son visage du ministre, et s'adressant au roi, lui demanda : « Y avait-il entre le Seigneur et vous quelque compte à régler, quand vous lui fîtes cette promesse, oui ou non ? » — « Oui, répondit le roi. » — « O Roi ! dit le fou, puisque vous aviez un

compte à régler avec le Seigneur, faites-lui donc l'abandon de toutes vos richesses, car telle est sa volonté et accomplissez fidèlement votre promesse ; il vous rendra ces biens avec usure, il vous protégera et accroîtra votre royaume et votre prospérité. » Quand le fou eut ainsi parlé, il se mit à rire aux éclats. Le roi versa d'abondantes larmes et donna l'ordre à son *Bandahára* de distribuer son trésor aux fakirs et aux pauvres de son royaume. On rapporte que sa puissance s'accrut ensuite, que son trésor s'emplit de nouvelles richesses et que sa renommée de vertu grandit encore au dehors après cet acte de fidélité à remplir ses engagements.

Dans le *Kitàb Zeïnat el molouq*, il est dit que rien n'est plus utile aux rois que l'accomplissement de leurs promesses. Un roi demandait à un sage : « Qu'est-ce qui donnera de la prospérité à mon royaume ? » Le sage répondit : « L'accomplissement de vos promesses, car tous vos sujets, vos ministres et vos généraux auront alors confiance en vous, et s'ils ne pouvaient se confier dans les promesses de leur roi, rien ne prospérerait dans le royaume.

Histoire. — Lorsque le sultan *Yakoub* envahit le *Khorassan* et assiégea la capitale, le sultan *Mohammed*, qui s'y tenait renfermé, opposa une si vigoureuse résistance que, pendant longtemps, il fut impossible de la réduire, mais les ministres qui se trouvaient dans la place envoyèrent à diverses reprises au sultan *Yakoub* des lettres qui lui indiquaient la manière de

s'en emparer. Un seul de ces ministres, nommé *Ibrahim Hadjib*, s'abstint d'envoyer aucun message et demeura fidèle à son maître. Au bout d'un certain temps, la ville fut prise et le sultan *Yakoub* monta sur le trône; alors les personnages les plus considérables du pays vinrent lui présenter leurs hommages. Les ministres qui lui avaient envoyé des lettres et lui avaient indiqué les moyens de s'emparer de la ville se faisaient remarquer entre tous par leurs démonstrations de joie. Le sultan *Yakoub* fit bon accueil à ceux qui étaient venus vers lui et les gratifia de dons convenables. Après quoi il demanda : « Qui n'est pas venu se présenter devant nous en ce jour de réjouissances ? » — Les ministres répondirent aussitôt : « *Ibrahim Hadjib* est le seul qui ne soit pas venu se présenter devant Sa Majesté. » Alors le sultan demanda : « Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? Est-il donc malade ? » — « Non, répondirent-ils, il n'est pas malade. » Le sultan fit appeler *Ibrahim Hadjib* et celui-ci vint en sa présence. Le sultan, remarquant sur son visage des marques évidentes de souci et de tristesse, lui parla ainsi : « *Ibrahim Hadjib*, est-ce toi le ministre en qui le sultan *Mohammed* avait mis sa confiance ? » — *Ibrahim Hadjib* répondit : « Oui, c'est moi le ministre du sultan *Mohammed*. » — « Pour quel motif, toi, *Ibrahim Hadjib*, as-tu gardé le silence et ne nous as-tu transmis aucun avis, alors que les ministres du sultan *Mohammed*, ici présents, nous ont envoyé des lettres dans notre camp, pour nous indiquer le moyen de

faire tomber promptement la ville en notre pouvoir? Pourquoi t'es-tu abstenu de te présenter devant nous aujourd'hui, en même temps que les ministres et les grands? Pourquoi, maintenant que te voilà venu, es-tu le seul à nous montrer un air soucieux et triste, un visage sévère, alors que tous ceux ici présents nous témoignent leur joie? A toutes ces questions que nous te faisons, il faut que tu répondes avec vérité; si tu ne dis pas vrai, aujourd'hui même tu seras mis à mort et tu perdras avec la vie tes biens, tes enfants et petits-enfants. » *Ibrahim Hadjib* répondit : « Si le Sultan veut entendre le langage de la vérité et ne pas s'en irriter, je répondrai à chacune des questions qu'il m'adresse. A la première question : « Pour quel motif as-tu gardé le silence alors que les autres ministres nous ont envoyé des lettres dans notre camp, pour nous indiquer le moyen de faire tomber promptement la ville en notre pouvoir? » je réponds : « Sachez, ô Sultan! que le sultan *Mohammed* était le roi de ce pays, qu'il était juste, pieux, vertueux, libéral, noble, savant et affable; qu'il m'avait fait son ministre, qu'il m'avait gratifié de présents d'or et d'argent et comblé de faveurs innombrables; qu'il était plein de confiance en moi, et qu'il m'avait remis le soin de son royaume et de son trésor, dans la pensée qu'au moment du péril je serais son compagnon et son conseiller. Cela étant ainsi, comment aurais-je pu, au moment critique, devenir le conseiller de sa ruine, en vous envoyant des lettres et vous montrant la voie

à suivre? D'ailleurs, je ne vous connaissais pas et je n'avais jamais vu de vos présents. Aurait-il été juste que j'envoyasse des lettres pour indiquer le chemin aux ennemis de mon Seigneur et causer la perte de celui qui, pendant nombre d'années, n'a pas cessé de me combler de grâces, d'honneurs et de bienfaits, pour que je devinsse son compagnon au jour de l'adversité? » — « Tes paroles sont justes et vraies, » dit le sultan *Yakoub*, et *Ibrahim Hadjib* continua ainsi : Quant à la question du Sultan : « Pourquoi t'es-tu abstenu de te présenter devant nous aujourd'hui, en même temps que les ministres et les grands, et pourquoi, lorsque tu te présentes, nous montres-tu un air soucieux et triste, un visage sévère? » je réponds: « Sachez que je ne pouvais me présenter de moi-même devant le Sultan, parce qu'il était l'ennemi de mon maître et bienfaiteur, et qu'il venait de consommer la ruine de mon Seigneur. C'est pourquoi, encore, lorsque j'ai été sommé de venir en sa présence, j'ai montré un air soucieux et triste, un visage sévère. En outre, les enfants et petits-enfants de mon Seigneur sont plongés dans la douleur et l'anxiété; comment moi, pourrais-je m'asseoir joyeux en présence du Sultan, comme les hommes hypocrites qui sont tout autres au dehors qu'ils ne sont au dedans? J'ai dit la vérité. » Lorsque le sultan *Yakoub* eut entendu ces paroles d'*Ibrahim Hadjib*, il s'écria : « Dieu soit loué! jusqu'à présent nous avions bien entendu parler de ministres, nous en avions vu de diverses sortes, mais

nous n'avions jamais vu ni entendu un ministre semblable à celui-ci ; c'est maintenant seulement que, pour la première fois, nous voyons un véritable ministre et que nous entendons des paroles de vérité. Voilà ce que c'est que le *Wefa'ahd* et comment on doit comprendre la fidélité à accomplir ses promesses. Ce qui est passé est passé et ne reviendra plus jamais, nous l'espérons; ne vous en inquiétez donc pas, ô *Ibrahim Hadjib*, car ainsi va le monde dont l'existence n'est pas éternelle. » Le sultan *Yakoub* combla de faveurs *Ibrahim Hadjib*, le fit ministre et remit en ses mains le soin du royaume ; il lui donna le nom de père. Quant aux autres ministres, il les fit périr dans différents supplices et avec eux leurs enfants et petits-enfants, leurs parents et leurs alliés répandus dans le pays. Ensuite il fit publier cette proclamation : « Voilà le sort de ceux qui sont infidèles à leurs promesses et se rendent coupables de trahison envers leur Seigneur, car on ne peut les compter au nombre des hommes. »

VERS

La fidélité se trouve dans les hommes purs,
Et la pureté dans les hommes fidèles.
Ceux qui ne sont pas fidèles à leurs promesses
Ne méritent pas le nom d'hommes.

CHAPITRE XXIV

OU L'ON FAIT CONNAITRE LA CONCLUSION DE CE LIVRE EXCELLENT.

Sachez que le fakir Bokhâri a terminé ce livre par quatre recommandations, à quatre classes d'hommes. La première de ces recommandations s'adresse aux rois qui sont vrais croyants, justes et intelligents ; la seconde aux ministres, généraux et serviteurs qui sont loyaux et fidèles ; la troisième aux sujets intelligents et religieux qui observent les commandements de Dieu le Très-Haut ; la quatrième à ceux qui copieront ou traduiront cet ouvrage.

Première recommandation. — Elle s'adresse aux rois vrais croyants, justes et intelligents.

Les rois qui posséderont le *Makôta Radja-Rádja* devront en faire le plus grand cas. Il faut qu'ils sachent bien que ce livre est une faveur que Dieu le Très-Haut leur accorde, en vue de leur bonheur dans ce monde et dans l'autre. En effet, dans le recueil des *Hâdis*, on rapporte que le Prophète (la paix soit sur lui !) a dit : « Quiconque a trouvé un pieux compagnon qui le rappelle au bien et le détourne du mal, a reçu dans la personne de ce compagnon une faveur particulière de Dieu le Très-Haut ; il doit lui donner

toute son estime, tous ses soins et toute son affection ; il doit rendre des actions de grâces au Seigneur qui lui a fait don de ce bon compagnon, de ce vertueux ami. » Or, en vérité, ce livre sera un bon et fidèle compagnon pour tous ceux qui le posséderont, il leur rendra d'utiles et continuels services ; il éloignera d'eux tout dommage et les protégera contre le malheur. Heureux celui qui trouvera un si bon compagnon ! Heureux celui qui possédera un ami si vertueux ! Il devra se réjouir et se féliciter d'avoir un ami fidèle qui sera constamment avec lui et ne le quittera pas un seul instant ; il devra écouter ses paroles avec plaisir et garder dans son cœur ses divers enseignements, pour que chaque jour son esprit et son jugement se fortifient, pour que ses yeux et ses oreilles s'ouvrent au bien et à la vérité, et que matin et soir la miséricorde de Dieu le Très-Haut se fasse sentir plus vivement dans son cœur. Un tel compagnon est difficile à trouver parmi les hommes, mais parmi les livres on le trouve plus aisément : cet ouvrage et quelques autres du même genre en sont des exemples. Puisqu'il est démontré que ce livre est un bon compagnon, il faut donc écouter ses discours et suivre, autant que possible, ses conseils.

Les rois qui sont croyants, justes et intelligents, et tous ceux qui aspirent à le devenir, doivent tout d'abord être tempérants dans le manger et le dormir ; car manger beaucoup augmente la soif, la soif naturellement fait boire beaucoup d'eau, boire

beaucoup d'eau augmente l'indolence et par suite le sommeil, et le sommeil rend vaines les affaires de ce monde et de l'autre : tel est le mal que produit la satiété. La faim, au contraire, augmente les veilles, et les veilles augmentent les pensées, les pensées augmentent la science, et la science augmente le bonheur dans ce monde et dans l'autre : tel est le bien que produit la faim. Il faut donc que les rois se contentent de manger peu, pour veiller et ne pas se trouver endormis lorsque la nuit finit, c'est-à-dire au moment de la prière de l'aurore. A leur réveil, ils doivent commencer par prononcer ces mots (1) :

« *El-hamd li-Llah ellâzy ahyâni baada ma amâtâni oua ilaïhi nnoschoûr.* »

Puis, après avoir pris de l'eau bénite, ils feront les deux génuflexions qui accompagnent l'ablution avant la prière, après quoi ils se tiendront assis tournés vers la *Kébla* et réciteront la prière (2) :

« *Allah omma' djaalnî mahboûban fî qoloûbi-l-mo'minîn bi-l-adli oual-insâfi fainnak-ahkamo-l- hâkimîn.* »

Pendant qu'on veille, on doit dire des prières et réciter le chapelet pour obtenir ainsi de grands mérites ; mais les rois, quand ils veillent, doivent penser et réfléchir aux devoirs de l'exacte justice qu'ils ont à rendre aux serviteurs de Dieu, et cette occupation

(1) « Louange à Dieu qui m'a ressuscité après m'avoir fait mourir ! C'est vers lui qu'on ira après le jour de la résurrection. »

(2) « O Dieu ! rends-moi agréable aux cœurs des vrais croyants par la justice et l'équité ; car tu es le plus juste des juges. »

leur vaut beaucoup plus de mérites que ne pourrait leur en donner la récitation des prières et du chapelet. Lorsque l'aube du jour venant à poindre les trouvera plongés dans leurs pieuses méditations, ils devront être attentifs et ne pas se laisser aller à l'indolence, car ce moment rappelle le jugement dernier qui sera prononcé par Dieu le Très-Haut au jour de la résurrection.

Dans le *Kitab Tafsyr*, dans l'explication de ce verset (1) : « *Fa soubhân Allah hîna tomsoûn oua hîna tosbihoûna,* » il est dit que Dieu le Très-Haut, créateur du jour et de la nuit, a créé entre le jour et la nuit deux moments sublimes, et que quiconque pense à ces moments-là avec un cœur sincère, obtient l'objet de ses désirs dans ce monde et dans l'autre. Ces deux moments sont le crépuscule du matin et le crépuscule du soir. Le crépuscule du matin précède le lever du soleil, et le crépuscule du soir précède son coucher. En ces deux moments-là, les rois doivent avoir l'âme inquiète, le cœur ému, et leur bouche doit louer et prier Dieu. Lorsque le crépuscule du matin a paru, les rois doivent faire la prière de l'aurore, en commun si c'est possible ; après cette prière ils iront dans l'endroit en plein air réservé pour la lecture du Koran (2), là ils se tourneront vers la *Kébla* et liront le Koran jusqu'au lever du soleil.

(1) « Louez donc Dieu chaque soir et chaque matin. »
(2) Cet endroit réservé pour la lecture du Koran en plein air, est ordinairement un peu élevé et porte le nom de *Mousella* chez les musulmans arabes.

Alors ils feront, en l'accompagnant de deux génuflexions, la prière d'actions de grâces du jour en ces termes (1) :

« *Osselli rikatein choukra-nnahâri mouwâ djahatan ila-l-Kaabati. Allah akbar !* »

La prière, après le lever du soleil, se compose de trois parties : la première se nomme la prière du lever, la seconde, prière de la matinée, et la troisième prière d'actions de grâces du jour. Cette troisième prière donne beaucoup de mérites aux serviteurs de Dieu qui la disent, mais les rois n'ont besoin que de faire les deux génuflexions d'actions de grâces, cela suffit pour eux, car ils ont une occupation dont les mérites sont bien plus grands que ceux de cette prière, c'est-à-dire l'administration du royaume pour le bien des serviteurs de Dieu.

Le roi qui voudra gouverner parfaitement devra, chaque jour, après la prière de l'aurore, faire une lecture dans le *Makôta Radja-Râdja* et en méditer autant que possible les enseignements. S'il ne peut pas le lire lui-même, il faut qu'il se le fasse lire par une autre personne et qu'il en écoute la lecture ; cette lecture lui sera plus profitable que la récitation des oraisons et du chapelet, s'il y réfléchit attentivement, avant d'avoir parlé à personne et lorsque son cœur n'aura pas encore été appesanti par le souci des affaires de ce monde.

(1) « Je veux faire avec les deux génuflexions, la prière d'actions de grâces, pour ce jour, en me tournant vers la Kaaba, Dieu est le plus grand ! »

Les rois qui montreront ce caractère et suivront cette ligne de conduite trouveront certainement la porte des vertus ouverte devant eux, et ils seront à l'abri de tout malheur, s'il plaît à Dieu le Très-Haut.

Seconde recommandation. — Elle s'adresse aux ministres, aux généraux et aux serviteurs qui sont loyaux et fidèles.

Les ministres, généraux et serviteurs du roi qui posséderont ce livre ou ce manuscrit devront en faire le plus grand cas, lire, étudier et enseigner ce qu'il contient, car il fait connaître les maîtres et les serviteurs, et c'est une obligation pour le serviteur de savoir d'abord quelle est sa propre nature et de la bien connaître, ensuite de savoir quelle est la nature de son maître et de la bien connaître également. En acquérant cette double connaissance, il saura quelle différence il y a entre le serviteur et le maître. Si le serviteur ne se connaissait pas lui-même, il ne pourrait pas non plus connaître son maître, et alors son service serait inutile, et ses efforts seraient vains pour les affaires de son maître, c'est-à-dire de son roi. Les ministres, généraux et serviteurs du roi doivent donc lire tous ce livre ou se le faire lire, et réfléchir attentivement à ce qu'il enseigne. Il est de plus nécessaire qu'ils le donnent à lire à leurs enfants et petits-enfants, et s'assurent qu'ils en comprennent le sens et la portée. De la sorte ceux-ci, dès le temps de leur jeunesse, se rendront un compte exact de la constitution du gouvernement, de la

dignité souveraine, de l'autorité des ministres, des qualités spéciales que doivent posséder les généraux et les serviteurs du roi; ils feront vivre le nom de leurs pères, et, s'il plaît à Dieu le Très-Haut, ils apprendront à gouverner parfaitement les affaires du royaume.

Il faut que le roi ait de la sollicitude et de l'affection pour ses ministres, ses généraux et ses serviteurs et qu'il puise généreusement dans son trésor, pour les récompenser de leurs bons services. Or, entre tous les services qu'ils peuvent rendre, il n'en est pas de plus grand que celui de méditer les enseignements de ce livre, de se bien pénétrer de son but et de sa portée, et de le faire arriver entre les mains de ceux qui ne l'auraient pas encore. De la sorte, en effet, l'on répandra partout la connaissance et le respect de l'éminente dignité des rois, et aussi des fonctions des ministres, des généraux, des serviteurs du roi, qui assurent la paix et la prospérité du gouvernement.

Troisième recommandation. — Elle s'adresse aux sujets qui sont intelligents et vrais croyants. Tous les sujets qui auront ce livre devront en faire le plus grand cas et prendre plaisir à le lire avec application. Ils se garderont bien de le déprécier et de le repousser à cause de certaines expressions dont le sens est caché; il convient, au contraire, qu'ils en parlent souvent, qu'ils le citent de façon à le rendre célèbre, à propager au loin ses enseignements et à faire parvenir son nom jusqu'aux oreilles des rois.

C'est un devoir pour les sujets d'aimer leur roi ; et comme il faut entre celui qui aime et celui qui est aimé, une marque de mutuelle affection, il n'y aura pas pour les sujets de meilleure marque de cette affection mutuelle que ce livre qui leur fera chérir leur roi comme ils en sont chéris eux-mêmes. Le *Makota Radja-Râdja* parle souvent des mérites des rois dans ce monde et dans l'autre, et en le lisant assidûment, les sujets ne pourront manquer de prononcer le nom de leur roi et de le bénir. En glorifiant leur roi, comme le veut ce livre, en louant ses actions avec un empressement respectueux dans les assemblées publiques, ils donneront un témoignage de cette affection mutuelle qui est le lien des rois et des sujets. De plus, ils devront lire cet ouvrage à leurs enfants et petits-enfants, après qu'ils auront étudié le Koran ; ils ne doivent pas leur en laisser lire d'autres, car de tous ces romans fameux dans les pays malais, que retire-t-on ? Rien que son malheur dans ce monde et dans l'autre. Ces romans ne racontent que des histoires fausses et contraires à la foi, et ceux qui les lisent ou en entendent la lecture, se rendent coupables. Tous ceux, au contraire, qui liront cet ouvrage ou l'entendront lire, obtiendront le bonheur dans ce monde et dans l'autre, car tous les récits qu'il contient sont vrais et conformes à la foi. Il faut donc le lire, et tous ceux qui, après l'avoir lu ou entendu lire, observeront fidèlement ses enseignements, obtiendront certainement beaucoup de mérites.

Dans le recueil des *Hadis*, l'on rapporte que le glorieux Prophète *Mahomet* (que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui !) a dit : « Lorsque Dieu le Très-Haut veut accorder ses grâces à un peuple, il lui donne un roi qui lui est supérieur par l'excellence de son intelligence et de sa sagesse, par la grandeur de son caractère et de ses œuvres. » Il faut donc que les sujets aiment leur roi et fassent des prières pour son bonheur, et cela surtout quand examinant sa manière d'être et sa conduite à leur égard, ils reconnaissent la bonté de ses actes, la loyauté de son caractère, la sincérité de sa foi, la justice de son gouvernement, la noblesse de ses pensées. Quand le roi aime ses sujets comme ses propres enfants et les protége contre les dangers et les malheurs, il est juste que les sujets fassent de continuelles et ferventes prières pour que son bonheur augmente, pour que les jours de sa vie s'accroissent et que sa prospérité grandisse. Il est juste qu'ils rendent de continuelles actions de grâces au souverain Seigneur de l'univers, pour l'insigne faveur qu'il leur a faite, en leur donnant un roi comme celui-là, qui les préserve de tout mal.

Le glorieux Prophète a dit encore : « Lorsque Dieu le Très-Haut veut faire sentir sa colère à un peuple, il lui donne un roi pire que ses sujets par son naturel méchant et pervers, par sa conduite détestable. » Quand les sujets sont opprimés par un roi ignorant et tyrannique, ils doivent penser que ce mauvais roi

est une marque de la colère de Dieu le Très-Haut contre eux ; il faut alors qu'ils craignent le courroux de Dieu, fassent pénitence de leurs fautes et répètent la prière : « *Istagafâr Allah* (1). » Il faut encore qu'ils donnent l'aumône aux fakirs et aux pauvres, et demandent par l'entremise d'hommes pieux que Dieu le Très-Haut détourne leur roi de la voie du mal et les délivre ainsi du poids de son courroux. Un mauvais roi est véritablement un fléau que Dieu le Très-Haut inflige aux sujets. Puisse Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié préserver les sujets du fléau d'un roi ignorant et tyrannique !

Quatrième recommandation. — Elle s'adresse aux écrivains. Il faut que tous ceux qui copieront ou traduiront cet ouvrage, sachent qu'il est le fondement des œuvres de la religion de l'Islam et qu'il contient une partie de ses enseignements. Ils doivent donc ne pas apporter de négligence dans leur travail, mais s'y appliquer scrupuleusement et avec la ferme résolution de le mener à bonne fin. Ils doivent prendre bien garde de ne pas se laisser distraire de leur tâche par d'autres pensées, car ce travail de copiste, loin d'être facile, est au contraire rempli de difficultés. L'état défectueux ou correct de ce livre dépendra de l'application de l'écrivain, l'altération ou la conservation de son véritable sens sera une conséquence de la manière dont il le copiera ; il importe donc qu'il

(1) « Pardon, mon Dieu ! »

fasse tous ses efforts pour ne pas altérer par une écriture fautive le sens du manuscrit.

Cet ouvrage a un sens clair et net; l'écrivain, quand il aura fini de le copier, devra le comparer avec sa copie pour corriger les fautes qu'il aura faites. On procédera de la manière suivante : Une personne lira l'ancien manuscrit pendant qu'une autre suivra sur le nouveau, et partout où elles verront des mots avec des lettres en plus ou en moins, elles les compareront et les restaureront (1).

Dans le *Kitàb Fadlâïl el Katib*, il est dit : « L'écrivain qui copie un livre contenant les enseignements de l'Islam, et qui s'applique de tout son cœur à l'écrire fidèlement, a les mêmes mérites que celui qui s'applique de tout son cœur à réciter des prières. » Ceux qui liront et garderont soigneusement ce livre, ceux qui le collationneront et le corrigeront obtiendront tous des mérites pour l'éternité, et tandis que, dans ce monde, les esclaves qui sont affranchis, le sont seulement pour le reste de leur vie, eux tous, par la grâce de Dieu le Très-

(1) Ce mode de correction est appelé par Bokhâri du nom arabe *moqabalah*, terme technique indiquant la seconde des deux opérations essentielles de la résolution d'une équation, ou de la science du calcul par *djebr* et *moqabalah*, comme disent les arithméticiens et algébristes arabes. On sait que notre mot *algèbre* vient de la première partie du nom composé : *Al djebr ou'al moqabalah*, comme notre mot amiral vient de l'arabe *amir al bahr* (prince de la mer), par un procédé d'abréviation plus radical qu'intelligent.

(Sur le *djebr* et le *moqabalah*, voyez pour plus amples renseignements la traduction du *Kholaçat al Hissab*, ou Quintessence du calcul, de Behâ ed-dîn d'Amoul, et celle du Talkhys al hissàb, ou Analyse succincte des opérations du calcul, d'Ibn al Banna, de Maroc, par Aristide Marre, Rome, 1865.)

Haut, seront affranchis des feux éternels de l'Enfer. Quiconque copiera ce livre avec application, intelligence et jugement, sans faire de fautes dans les mots et dans les lettres, ni par excès ni par défaut, et par suite n'en altérera pas le sens, recevra en don de Dieu le Très-Haut une attention et un jugement semblables à l'*alif*, une compréhension, un cœur et des yeux semblables à l'*aïn ;* quiconque, au contraire, copiera ce livre avec négligence, sans intelligence ni jugement, et fera des fautes, soit par excès, soit par défaut, dans les mots et dans les lettres, et par suite en altérera le sens, recevra de Dieu le Très-Haut une attention, une intelligence et un jugement semblables au *dal*, une compréhension, un cœur et des yeux semblables au *ssâd*. (1) Que Dieu le Très-Haut daigne nous faire la grâce de protéger la vérité contre l'erreur !

(1) Il s'agit ici des quatre lettres de l'alphabet arabe, dénommées *alif*, *aïn*, *dal* et *ssâd ;* Bokhâri s'en sert pour faire quelques jeux de mots à l'adresse des écrivains-copistes.

L'*alif* étant un trait rectiligne et vertical, le bon copiste sera doté d'un jugement *droit* (semblable à l'alif).

Le *dal*, au contraire, étant formé par une petite ligne courbe, dont la convexité tournée vers la droite figure une sorte de bosse, le mauvais copiste aura une intelligence et un jugement tortus, bossus, tout de travers, en d'autres termes, semblables au *dal*.

L'*aïn*, lettre de l'alphabet arabe, est aussi un mot qui signifie *œil*, et plus généralement : la meilleure ou la principale partie d'une chose. D'autre part la forme de l'*aïn*, quand cette lettre est médiale, figure assez bien un *œil*. La lettre *ssâd*, au contraire, est formée de deux courbes juxtaposées et inégales, l'une fermée et plus petite, l'autre ouverte et plus grande ; en outre, le verbe *ssadd* signifie : tourner la tête, le visage, se détourner de quelqu'un pour regarder un autre. Est-ce une allusion au mauvais copiste, à l'écrivain distrait ? *Nescio*.

VERS

O Bokhâri ! dis toute ta pensée aux copistes :
Le mauvais et infidèle copiste est un *chin-kaf*,
Le bon et fidèle copiste est un *dal-kaf* !
Pour éviter les fautes et suivre exactement tes paroles,
Celui qui copiera ce manuscrit doit faire des *dal-aïn-alif*,
Et demander matin et soir à Dieu de les *Qâf-bé-wau-lam*.
O mon fils ! qu'il en soit ainsi par la grâce de Dieu le Très-Haut
Et le copiste obtiendra le bonheur dans ce monde et dans [l'autre (1).

Sachez que le *Makôta Radja-Rádja* est, pour ceux qui le possèdent, un guide excellent que Dieu le Très-Haut a fait descendre du ciel, et en même temps un présent offert par Bokhâri. Pour ce double motif, on doit honorer ce livre, en mettant ses paroles comme autant de perles aux oreilles de l'intelligence, et en enchâssant ses pensées comme autant de pierres précieuses sur l'anneau du cœur, à cause des ornements visibles et cachés qui sont en lui.

J'ai dit que c'était un guide, parce que « guide » signifie : « qui fait trouver le chemin de la vertu par la grâce de Dieu le Très-Haut, le souverain Seigneur, » et en vérité, ce livre indiquant le chemin

(1) Les deux lettres *chin* et *kaf* donnent un mot arabe qui signifie : douteux, suspect, sujet à caution.
— Les deux lettres *dal* et *kaf*, au contraire, constituent un mot arabe qui, dans Kazimirski, a le sens de « exact, subtil, minutieux, » et dans le dictionnaire de Meninski, celui de « ferme, solide, stable. »
— Les trois lettres *dal*, *aïn*, *alif* donnent le mot *do'a* (prières).
— Enfin les lettres *kaf*, *bé*, *wau*, *lam*, écrites dans cet ordre, produisent le mot *qâboul* qui a le sens d'accepter, d'accueillir favorablement, d'agréer.
Le sens de ces vers serait donc :
Le mauvais et infidèle copiste est un homme *douteux*,
Le bon et fidèle copiste est un homme *solide*,
Celui qui copiera ce manuscrit doit faire des *prières*,
Et demander matin et soir à Dieu de les *agréer*.

du bonheur dans ce monde et dans l'autre, il en résulte évidemment que c'est bien un guide, et j'ajoute un guide illustre. O vous qui êtes des hommes d'élite! ce manuscrit vous servira de guide, si vous le possédez.

J'ai dit encore que c'était un présent à cause de tout ce qu'il offre de magnifique, d'excellent et de sublime aux hommes doués d'intelligence et de jugement. Quel présent, en effet, peut être plus précieux que celui-là, aux yeux de ceux qui comprennent que le *Makôta Radja-Râdja* est un guide fameux présenté comme un hommage aux rois justes et aux hommes intelligents?

Ce livre est donc, en toute vérité, une faveur accordée par Dieu le Très-Haut et digne d'être glorifié, pour fortifier les âmes de ses serviteurs. Tous ceux qui auront obtenu cette faveur spéciale, devront rendre des actions de grâces à Dieu le Très-Haut, pour que le Seigneur multiplie sur eux des faveurs plus grandes encore. Pour moi, dans une dernière strophe, j'adresse mille actions de grâces au Seigneur qui m'a permis d'achever, avant l'heure de ma mort, ce manuscrit précieux, pour que le nom de Bokhâri vive dans ce monde jusqu'au jour du jugement dernier. Dans le *Kitàb Tafsyr*, à l'explication du verset: « *Wa amma binimati rabbika fahhadditz* (1), » il est dit que quiconque obtient une grâce de son Seigneur ne doit pas la tenir secrète, mais en parler ouvertement

(1) « Lorsque tu auras reçu de ton Seigneur une grâce quelconque, publie-la. »

et en tout lieu, pour que tous les serviteurs de Dieu connaissent et célébrent cette nouvelle grâce de leur souverain Seigneur.

MESNAWI.

La Couronne des Rois est achevée,
Bokhâri est fier de son œuvre.
Mille actions de grâces soient rendues au Seigneur,
Qui a accordé son assistance
A Bokhâri, l'auteur de cette Couronne!
Aux rois pleins d'ardeur elle enseigne
Qu'il suffit de gouverner avec justice;
Elle enseigne aux rois vertueux
Qui la portent sur la tête,
Qu'il faut que leurs âmes
Renferment des trésors plus purs
Et plus beaux que tous les joyaux.
Que dis-tu, maintenant que tu vois
Et la grandeur et le prix de ce trésor?
O Bokhâri! réfléchis à ce degré de gloire,
Certes cette gloire est des plus hautes!
Remercie le Seigneur du monde pour la grâce qu'il t'a [faite,
Et répète jour et nuit cette prière:

Louange à Dieu qui a conduit à bonne fin ce livre précieux! Grâces soient rendues à Dieu qui m'a permis de l'achever! Béni soit Dieu qui a dilaté ma poitrine, mon cœur et ma langue et m'a donné la force de l'exposer et de le mettre en bon ordre! C'est à Dieu qu'il appartient de lui donner une place parmi les hommes, de faire qu'il soit bien accueilli et lu jusqu'au jour du jugement dernier. Que Dieu accorde le pardon à celui qui l'a composé et mis en ordre, ainsi qu'à ceux qui en parlent, qui le lisent, qui l'écrivent ou qui en font leur guide

habituel ! Que la miséricorde de Dieu soit sur notre Seigneur Mohammed et sur ses compagnons, par un effet de ta clémence, ô le plus clément des cléments ! (Béni soit) Dieu qui a ordonné de parler avec justice ! Puissé-je le faire toujours ! Amen.

FIN.

Pages

CHAPITRE VII. Où l'on fait connaître le caractère des rois justes, et où il est fait mention de ceux qui pratiquèrent véritablement la justice..... 121

CHAPITRE VIII. Où l'on fait connaître comment des rois infidèles gouvernèrent avec justice..... 155

CHAPITRE IX. Où l'on fait connaître la tyrannie et les actes des tyrans 172

CHAPITRE X. Où l'on fait connaître ce que c'est qu'un ministre, et où l'on montre par des exemples la grandeur de cette dignité..... 185

CHAPITRE XI. Où l'on fait connaître ce que sont les fonctions des écrivains officiels... 229

CHAPITRE XII. Où l'on fait connaître la nature des fonctions d'ambassadeur..... 234

CHAPITRE XIII. Où l'on fait connaître les qualités nécessaires aux serviteurs du roi.... 241

CHAPITRE XIV. Où l'on fait connaître ce que doit être l'éducation des enfants..... 256

CHAPITRE XV. Où l'on fait connaître en quoi consiste la véritable grandeur de caractère..... 260

CHAPITRE XVI. Où l'on fait connaître la nature de l'intelligence et des intelligents, c'est-à-dire de ce qu'on appelle en arabe *a'ql* et *a'aqil*..... 271

CHAPITRE XVII. Où l'on fait connaître les règles auxquelles est soumise la royauté..... 284

Pages

CHAPITRE XVIII. Où l'on traite de l'art du *Kiâfat* et du *Ferâsat*..... 295

CHAPITRE XIX. Où l'on fait connaître les signes caractéristiques fournis par le *Kiâfat* et le *Ferâsat*..... 303

CHAPITRE XX. Où l'on fait connaître comment doivent se conduire les rois dans le gouvernement de leurs sujets..... 311

CHAPITRE XXI. Où l'on fait connaître le régime auquel sont soumis les sujets infidèles sous le gouvernement des rois musulmans..... 322

CHAPITRE XXII. Où l'on fait connaître la véritable nature de la générosité et de la bienfaisance..... 327

CHAPITRE XXIII. Où l'on fait connaître ce que l'on entend par *Wefâ'ahd*..... 343

CHAPITRE XXIV. Où l'on fait connaître la conclusion de ce livre excellent..... 350

TABLE DES MATIÈRES..... 367

INDEX DES NOMS D'HOMMES, DE PEUPLES ET DE LIEUX 370

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

Kaï-Kaous, 168.
Kaï-Khosrou, 168
Kaï-Kobad, 168,
* Kasim, 212.
Kayoumors, 78, 166.
* Kazimirski, 6, 8, 20, 32, 67, 73, 88, 155, 156, 209, 229, 285, 288, 297, 362.
Kechtâçab, 168.
Kessâtab, 169.
Khaled, 90.
Khattab, 9.
Khosrou-Parwiz, 170, 212, 243, 266, 267, 268, 269, 270.
Kobad, 207.
Kochtâçab, 199, 201, 202, 205.

Laharâçab, 168.
* Lao-Tseu, 19.
Leïla, 242.
* Lévi, 295.
Loqman, 277.
* Loth, 230.
* Louis (saint), 132.
* Louis XI, 111, 117, 124.
* Louis XIV, 299.
* Lulle (Raymond), 35.

* Mackintosh (James), 133.
Mahmoud, 89, 242, 243, 252.
Mahomet, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 19, 22, 24, 49, 51, 55, 79, 82, 89, 90, 92, 96, 102, 107, 138, 143, 152, 155, 156, 162, 170, 186, 187, 232, 257, 296, 297, 299, 358, 365.
Malek es-Saléh, 140, 141.
Mamoun ar-Raschid, 160, 161, 162, 263, 264, 287, 288.
* Marc-Aurèle, 261.
Marie (sainte Vierge), 296.
* Marin, 89.
* Marin Grimani, 323.
* Marre (Aristide), 3, 51, 132, 360.
* Marteau (Pierre), 236.
* Médicis (Catherine de), 297.
Medjnoun, 242.
* Méhémet III, 323.
* Méïdani, 62.
* Meninski, 362.
* Merouân ben al Hakem, 230,
* Mir Khosrou, 212.
Moaviah, 96, 152, 230.
Mobârek Ibn Fadlâl., 147.
Mohammed Islâm, 290, 291.
Mohammed (sultan), 345, 346, 347.
Moïse, 79, 83, 84, 136, 148, 185, 196, 230, 234, 293, 295, 296.
Monoudjihir, 168.
* Moulana Karamani, 212.

Nemrod, 33, 293.
* Niebuhr, 69, 84, 87, 111, 146, 179, 332, 340.
* Nighissar, 212.
* Nizami, 212.
* Noé, 296.
Nouchirvan, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 196, 197, 198, 199, 205, 206, 207, 213, 216, 275, 277, 280, 281, 328.
Noudaroun, 168.
* Nour ed-dîn, 89.

* Ockley (Simon), 323.
Omar, 9, 55, 90, 93, 123, 127, 128, 135, 138, 139, 140, 149, 150, 152, 260, 322, 323.
Omar Abd el-Aziz, 96, 97, 98, 127, 128, 129, 130, 135, 149.
* Omm Kolthoum, 9.
* Oppert, 169.
Osnok, 167.
Othman, 9, 10, 55, 94, 95, 123, 230.

Parwiz, 274.
Pharaon, 33, 83, 126, 196, 230, 234, 293.
* Pline, 31, 305.
* Porchier (Etienne), 111, 117, 124.
* Pseudartabas, 118.
* Pythagore, 19.

* Rassat-Rouchèn, 199, 200, 201.
* Rokaiah, 9.
* Roorda van Eijsinga, 2, 3.
* Rupescissa, 35.

* Sacy (Silvestre de), 97.
Salomon, 79, 87, 88, 89, 167, 208, 209, 232, 296, 301, 302.
* Samanides, 289.
* Sassanides, 155, 170, 182, 189, 212.

* Sedillot, 160.
Seth, 78.
Soleyman, 299.
Soleyman Ebn Abd el-Malek, 126.

Tahamaçab, 168.
Tahamouros, 167.
* Taillandier, 133.
* Théodose (patriarche), 278.
* Tinghi, 297.
* Trébutien, 33, 69, 159, 160, 266, 342.
* Trogue-Pompée, 305.

* Usher, 78.

* Varanès, 191.
* Vérus, 261.

Walid, 299.

* Wicquefort, 236.

* Xercès, 118.

Yahya, 263, 266.
Yakoub (sultan), 345, 346, 348, 349.
Yaunân, 196, 197, 198, 199, 205, 206, 207, 213, 216.
* Yézid Ier, 96.

Zâb, 168.
* Zamakhschari, 112, 128, 134, 209, 301, 309.
* Zéïd ben Thabet al Ansâry, 230.
Zélika, 243.
Zéyâd, 142, 143, 144.
Zeyd Ibn es-Selâm, 138, 139.
* Zoroastre (Zerâdocht), 175.
* Zotenberg, 278.
* Zoul-Kelaa, 342.

Noms de peuples et de lieux.

* Aamoul, 51.
* Abyssins, 332.
* Acharniens, 118.
Alep ou Haleb, 328, 340.
Amalécites, 83.
* Anglais et Angleterre, 132, 133, 175.
* Antioche, 278.
Arabes et Arabie, 10, 24, 69, 87, 88, 89, 105, 111, 136, 146, 156, 157, 160, 167, 182, 230, 293, 322, 329, 332, 338, 340, 341, 342, 353.
* Asie, 1.
* Atchéh, 322.

* Babylone, 170.
Bagdad, 88, 97, 123.
Bassrah, 128, 146, 174, 175, 176, 177, 178, 179.
* Batavia, 2.
Bédouins, 87, 332, 333, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341.
* Bengale, 179.
Beni Ardou, 146.
* Bombay, 175.

Chine, 19, 61, 142, 162, 163.

* Constantinople, 323, 328.
* Coufah, 10, 96.

* Damas, 8, 73, 340.
* Danois, 87.
* Dehli, 212.
Djohôre, 1, 3, 12, 13, 32, 103, 203, 209, 278.
* Dorân, 88.

Egypte, 9, 83, 84, 85, 86, 89, 126, 299, 323, 328.
* Espagne et Espagnols, 23, 100.
* Europe, 2, 100, 175, 341.

* Florence, 297.
* France, 133, 170, 297, 299, 323, 340.

* Gaza, 299.
* Gazouân, 73.
* Grèce, 19, 34, 136, 165, 196.
* Guzarate, 175.

* Hedjâz, 73.
Himyarites, 342.
Hindoustan, 89, 150, 175.

* Inde, 19, 150, 175, 322.
Irak, 142, 143.
* Irem, 33, 293.
Ispahan, 179.
Israël, Israélites, 69, 83, 84, 296, 297.

Jérusalem, 83, 299, 323.
* Juifs, 8, 24, 83.

* Kadesiah, 182.
Khorassan, 238, 289, 290. 345.

La Mecque, 8, 11, 73, 83, 89, 90, 111.
* Latins, 165.
* Le Mans, 299.
* Lingga, 252.
* Londres, 10, 328.
* Lyon, 297.

Maghreb, 334.
Malais, 42, 87, 91, 100, 132, 142, 148, 150, 156, 167, 203, 229, 232, 257, 266, 310, 322.
* Malâka, 1, 3, 19, 132, 232, 252, 297.
* Marche Trévisane, 34.
* Maroc, 360.
* Maskat, 146.
Médine, 93, 94, 138, 139.
Mogh, 165.
Molouq Towaïk, 169.

* Nagri di-atas anguin, 322.
* Nagri di-bawah anguin, 322.
Nedjd, 90.
Nichabour, 130.

* Ohod, 90.

* Pahang, 252.
* Palestine, 299.
* Paris, 100, 111.
* Pârsys, 175.
Perse et Persans, 9, 51, 70, 102, 118, 155, 157, 159, 165, 166, 169, 170, 182, 184, 189, 214, 216, 220, 236, 296, 322, 323, 327, 328, 332.
* Portugais, 23.

* Rama, 299.
Ramla, 299.
* Rome, 360.
Roum, 328, 329, 330, 331.
Roum-ili (Roumélie), 328.

* Saba, 167.
* Sanà, 73.
Sarrazins, 323.
* Siamois, 142.
Sorane, 131.
* Sumatra, 322.
* Suse, 170.
Syrie, 9, 89, 90, 140, 323, 328, 331, 332, 333, 335, 336, 338.

* Thaï (Beni), 328, 335, 339.
Thaïf, 73.
* Tudèle, 88.
* Turcs et Turquie, 212, 328, 332.

* Venise, 323.

* Yathreb, 138.
* Yauna, 196.
* Yémen, 33, 69, 84, 87, 88, 293, 328, 332, 334, 335, 336, 338, 339, 341.

* Zobéïr, 178, 179.

Saint-Quentin. — Imp. Jules Moureau.

ERRATA

P.	5	note (2)	*musulmam* ... lisez :	musulman
P.	16	lig. 11.	*agent*	serviteur
P.	16	lig. 27.	*Ferasàt*.....	Ferâsat
P.	35	lig. 13.	*phtisie*	phthisie
P.	35	note (1)	*Raymond, Lulle*.....	Raymond Lulle
P.	42	note (1)	*sout*	sont
P.	52	lig. 3.	*avec*	sur
P.	69	note (1)	*et nour*.....	el nour
P.	73	note (1)	*ne*.....	en
P.	111-112,	passim	*pèlerinage*	pélerinage
P.	121	lig. 1.	*Sifâtes Selâthin*	Sifât es-Selâthin
P.	129	lig. 24.	*bd Ael-Aziz*.....	Abd el-Aziz
P.	145	lig. 11.	*et dit;*.....	et dit :
P.	154	lig. 13.	*dite ncore*.....	dit encore :
P.	189	lig. 1.	*lil ui infliil faudrager*	il faudrait lui infliger
P.	190	lig. 11.	*-Kimerdi*.....	-ki merdi
P.	198	lig. 22.	*Yuanân*.....	Yaunân
P.	226	lig. 28.	*depe rsistance*	de persistance
P.	240	lig. 5.	*cene*	ce ne
P.	280	lig. 16.	*l'homme*.....	l'homme,
P.	333	lig. 3.	*recherche;*	recherche,
P.	336	lig. 5.	*écarlate !*	écarlate ?
P.	345	lig. 22.	*royaume*.....	royaume. ».

FIN.

Saint-Quentin. — Imp. J. Moureau.

LANE MEDICAL LIBRARY

To avoid fine, this book should be returned on or before the date last stamped below.